

55° ANNÉE – N° 17047 – **7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE**

MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Chine et l'OMC

- **Les Etats-Unis** ouvrent la voie à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce
- Pékin devra encore négocier avec l'Union européenne
- José Bové et William Abitbol débattent de la mondialisation

Lire pages 4 et 14, et notre éditorial page 17

La faute de M. Strauss-Kahn

• « Le Monde » a reconstitué le film de la démission du ministre des finances

• « DSK » a avoué à ses collaborateurs qu'il leur avait caché la vérité • Le dossier attestant de sa mission pour la MNEF comporte plusieurs faux • Sa défense plaide la réalité du travail effectué

LE MONDE a pu consulter le dossier transmis par Dominique Strauss-Kahn aux juges chargés d'instruire l'affaire de la MNEF. Censé attester de la réalité du travail fourni au profit de la mutuelle étudiante, ce dossier est au cœur de l'information pour « faux et usage de faux » ouverte nommément contre M. Strauss-Kahn et dont l'ouverture a provoqué la démission du ministre de l'économie et des finances. Or ce dossier contient plusieurs documents antidatés et falsifiés. Ainsi un courrier échangé entre la MNEF et celui qui était alors un avocat-conseil fait mention d'un numéro de téléphone qui n'existait pas à la date figurant sur ce document. Cette erreur jette un doute sur les autres documents, dont certains portent des annotations de la main de M. Strauss-Kahn et dont les enquêteurs n'excluent pas qu'elles aient été ajoutées a posteriori.

Ces « irrégularités », selon la formule employée depuis par M. Strauss-Kahn lui-même, furent



découvertes, vendredi 29 octobre, par l'entourage proche du ministre alors que la question de sa démission n'était pas encore posée. Le Monde a reconstitué le récit des cinq jours qui ont conduit à cette décision. Notre enquête fait apparaître que M. Strauss-Kahn avait caché la vérité à ses plus proches collaborateurs dont les certitudes furent ébranlées quand ils constatèrent la fragilité du dossier transmis aux juges d'instruction.

Cependant la défense de M. Strauss-Kahn s'efforcera de plaider la réalité de la prestation effectuée au profit de la MNEF et le fait qu'aucun des protagonistes de cette négociation entre la mutuelle et l'ex-CGE (aujourd'hui Vivendi) n'a été lésé par les documents contestés. S'agissant de ces derniers, les défenseurs de l'ancien ministre envisagent de plaider une « absurdité », celle commise par un homme qui en fait trop pour « démontrer son innocence »

Lire page 6



RÉCIT

Murdoch contre Messier

Depuis plus d'un mois, les rumeurs se multiplient sur l'avenir du groupe de services et de télécommunications Vivendi, dirigé par Jean-Marie Messier (photo). De nombreux observateurs voient la main de l'homme d'affaires américano-australien, Rupert Murdoch, derrière le climat étrange qui entoure Vivendi. Le magnat des médias n'a pas du tout apprécié « l'intrusion » du groupe français dans le capital du bouquet de chaînes par satellite BSkyB et chercherait à affaiblir son adversaire pour l'évincer. Récit. p. 18 et 19

Prévenir les risques

LE PREMIER ministre se rendra, jeudi 18 novembre, dans l'Aude pour apporter « une réponse un peu exceptionnelle de l'État » aux conséquences de la catastrophe qui a frappé quatre départements du Sud. Le bilan des inondations s'est alourdi (vingthuit morts). La prévention des risques naturels est illustrée par l'exemple du village de Saint-Laurent-de-la-Salanque, dans les Pyrénées-Orientales, où « le pire a été évité ». La commune dispose d'un plan de prévention des risques (PPR) qui a permis au maire de s'opposer à la délivrance de permis de construire sur des terrains inondables. Pourtant. seule une commune à risques sur cinq dispose d'un PPR

Lire page 9

Une chambre à deux et un bouquet pour la sous-préfète

CERTAINS fonctionnaires de l'Etat ne veulent plus partir en mission. Ils s'estiment trop mal remboursés de leurs frais. En juillet, le ministère du budget a pourtant généreusement accepté d'augmenter leurs « indemnités de nuitées » de 8 % par rapport à 1994. Elle sont royalement passées, à Paris, de 264 à 285 francs, et en province, de 210 à 227 francs. Mais Bercy n'a fait ce geste qu'à condition que l'administration s'engage à contrôler « l'effectivité de la dépense » : elle doit exiger une facture alors que, précédemment, les remboursements étaient forfaitaires. Les fonctionnaires ne peuvent donc plus se loger chez des amis tout en empochant la prime, selon le système de « gratte » jusqu'alors toléré.

Les fonctionnaires concernés - majoritairement des agents de catégorie A ou des administrateurs civils - se défendent de « truander » leur employeur. Tel ingénieur de l'aviation civile fait observer que, lorsqu'il va dormir chez des amis, il « les invite à dîner le soir » et que son indemnité n'y suffit pas. Ce même haut fonctionnaire fait valoir qu'un beau bouquet pour la sous-préfète l'accueillant dans son hôtel particulier coûte environ 300 francs. D'autres agents, qui partageaient une chambre à deux, pour disposer d'un meilleur confort que celui autorisé par le tarif administratif - soit, à Paris, un vieil hôtel une étoile, avec toilettes dans le couloir -, se demandent s'ils pourront encore se faire rembourser leurs nuitées.

Le gouvernement a par ailleurs décidé que l'indemnité de repas, de 82 francs à Paris comme en province, serait réduite de 50 % « lorsque les [agents en mission] ont la possibilité de se rendre dans un restaurant administratif ». Certaines directions du personnel ont appliqué l'instruction de façon tatillonne, ne remboursant que 41 francs, même lorsqu'aucune convention dûment signée entre le ministère et le restaurant n'autorisait leurs agents à déjeuner dans un tel établissement. D'autres directions, considérant que leur gestion serait stupidement alourdie, ont refusé de changer quoi que ce soit.

Les ministères de la fonction publique et du budget ont, fin octobre, décidé de reporter au 1er mars 2000 l'application de ces deux mesures. Les directeurs du personnel ont été prévenus, par voie de circulaire, que « la seule existence

d'un restaurant à proximité du lieu de mission de l'agent n'a pas vocation à entraîner automatiquement la réduction du rembourement de l'indemnité de repas ». Le fonctionnaire devra « déclarer » s'il est allé au restaurant administratif, auguel cas il se fera rembourser 41 francs. S'il « déclare » n'y être pas allé, il se fera rembourser 82 francs, quand bien même il n'aurait avalé qu'un jambon-beurre sur le zinc.

Le ministère de la fonction publique entend par ailleurs généraliser la formule du tierspayant, qui consiste à prendre en charge directement les frais de mission : les fonctionnaires n'auraient donc plus à avancer d'argent. Les syndicats y sont favorables, à condition que la chaîne d'hôtels choisie garantisse un certain confort et que, sous couvert d'économie, elle ne relègue pas les agents publics à la périphérie des villes. Les fédérations de fonctionnaires, qui doivent rencontrer leur ministre, Emile Zuccarelli, jeudi 18 novembre, pour évoquer ces suiets, aimeraient bien fournir à leurs adhérents d'autres adresses que celles de leurs vieux Guides du Routard.

Rafaële Rivais



Les faiblesses du Défi français

Equipier du voilier du Défi français pour la Coupe de l'America, Gilles André (photo) peut se réjouir : son bateau vient de devancer son adversaire du mardi 16 novembre, le défi suisse de Marc Pajot. Cette victoire n'efface pas la série de défaites subies par l'équipage depuis le début des éliminatoires entre les onze challengers partis à la conquête du titre détenu par le Néo-Zélandais Peter Blake.

Srebrenica, mea culpa



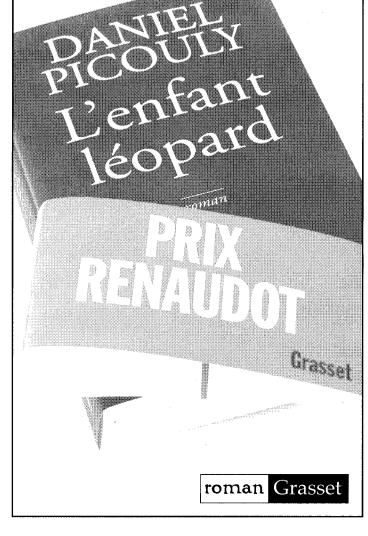
KOFI ANNAN

LE RAPPORT remis par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, sur la tragédie de Srebrenica où les Serbes de Bosnie tuèrent près de 8 000 civils musulmans en 1995, montre la faillite de l'ONU et des grandes puissances dans ce conflit.

Lire page 3

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 15 KRD; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.





POINT DE VUE

En finir avec Méphistofidel

par Guillermo Cabrera Infante

PRÈS plusieurs invitations téléphoniques recues à mon domicile londonien, j'ai décidé de rencontrer José Maria Aznar la veille du jour où je devais recevoir la médaille d'or du Prix Cervantès 1997. Ce soir-là, une voiture officielle est venue me prendre à l'hôtel Palace: en y montant, i'ai su que c'était une voiture blindée. J'étais accompagné, pour l'occasion, de Mario Vargas Llosa.

La rencontre a eu lieu au palais de la Moncloa, où nous attendait Aznar qui me parut plus grand qu'à la télévision et sur les photos. Face à lui, nous étions donc deux, Vargas Llosa et moi. C'était une bonne chose qu'il eût également invité Vargas Llosa, car nous avons ainsi été les deux témoins exceptionnels de ce qu'Aznar a dit ou a voulu dire sans le dire. Monsieur le président, comme le

roi, me tutovait; moi, j'insistais pour le vouvoyer, pas par déférence pour sa charge, mais par simple politesse, comme l'eût fait n'importe quel individu reçu au Palais. Et pas non plus pour marquer les distances poli-

tiques qu'Aznar tentait de dissimuler sous la magnificence de son accueil au messager venu, il devait le savoir, porteur de mauvaises nouvelles.

Après ce que nous pourrions appeler un certain nombre d'inanités sonores, j'ai questionné Aznar à brûle-pourpoint : « Vous avez dit que vous hougeriez un nion si Fidel Castro bougeait les siens? Mais, jusqu'à maintenant, c'est vous qui avez bougé toutes les pièces.

- Ne crois pas ça, a dit Aznar. Lui aussi en a bougé », sans préciser lesquelles. Peut-être Castro avait-il changé de cravate en adoptant la soie ? La rencontre tirait déjà sur sa fin, quand Aznar a expliqué: « Castro est là et bien là. Il ne va pas mourir du jour au lendemain. Tant qu'il sera au pouvoir, nous devrons négocier avec lui. »

> Lire la suite page 15 et nos informations page 2

Guillermo Cabrera Infante, écrivain cubain, vit en exil.



CINÉMA

Hommes-loups du Japon

Au Japon, le cinéma d'animation n'est pas un art marginal comme le montre l'arrivée sur les écrans de Jin-Roh, la légende des hommes-loups. Parmi les sorties de la semaine, on remarque, avec Public Housing, le décryptage de la banlieue de Chicago par Fred Wiseman, Mauvaise Passe de Michel Blanc, et deux premiers films français. La Puce d'Emmanuelle Bercot et Inséparables de Michel Couvelard.

ternational 2	Tableau de bord 22
ance 6	Aujourd'hui25
ciété 9	Météorologie29
rnet12	Jeux 29
gions 13	Culture30
orizons14	Guide culturel33
treprises18	Kiosque34
nploi/annonces 20	Abonnements34

Communication 21 Radio-Télévision.

INTERNATIONAL

CUBA Les leaders de la dissidence ont été reçus par le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, et par le premier ministre portugais, Antonio Guterres, ainsi que par les présidents du Portugal, Jorge Sampaio, et d'Uruguay, Julio Maria Sanquinetti. • ELIZARDO SANCHEZ, qui est apparu comme de principal porte-parole de la dissidence, a dé-

noncé le régime qui « continue à nous traiter comme des non personnes ». ● EN PRÉSENCE de Fidel Castro, le roi d'Espagne, Juan Carlos, a appelé à une « démocratie totale »

et au « respect scrupuleux » des droits de l'homme. OCONDAM-NANT explicitement la loi américaine Helms-Burton qui renforce l'embargo de l'île, le document adopté par le Sommet ibéro-américain met l'accent sur les difficultés des pays pauvres d'Amérique latine et soutient les efforts de paix en Co-

A La Havane, Juan Carlos lance un appel à la « démocratie totale »

Le roi d'Espagne, devant Fidel Castro, a plaidé pour le « respect scrupuleux » des droits de l'homme sur l'île. Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, dont l'Espagnol José Maria Aznar, ont rencontré lundi 15 novembre au grand jour des opposants cubains

LA HAVANE

de notre envoyé spécial Ce n'est pas, comme certains l'annonçaient, l'ombre de l'ex-général Augusto Pinochet qui a plané sur la première journée du sommet ibéro-américain réuni à La Havane, mais plutôt celle de la dissidence qui a reçu l'appui moral de plusieurs présidents et chefs de délégation. Alors que les ministres des affaires étrangères ibéro-américains approuvaient lundi la « Déclaration de La Havane », qui réitère « l'engagement de chacun des gouvernements de renforcer les institutions démocratiques, le pluralisme politique et le respect des droits de l'homme », les principales figures de l'opposition cubaine exposaient à quatre chefs d'Etat et de gouvernement le harcèlement

Les leaders de la dissidence ont été reçus par les présidents du Portugal, Jorge Sampaio, d'Uruguay, Julio Maria Sanguinetti, par le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar et par le premier ministre portugais, Antonio Guterres. «La communauté internationale dit que nous existons, que nous devons être écoutés et avons le droit d'exprimer nos opinions », soulignait Elizardo Sanchez, le président de la commission cubaine des droits de l'homme et pour la réconciliation nationale (CCDHRN), à l'issue d'un entretien de plus d'une heure avec José Maria Aznar à l'ambassade d'Espagne.

dont ils font l'objet.

«Le gouvernement de Cuba continue à nous traiter comme des non-personnes », ajoutait M. Sanchez, qui a été reçu en compagnie de Gustavo Arcos, Hector Palacios, Osvaldo Paya, du journaliste indépendant Raul Rivero et des parents des quatre signataires du document « La patrie appartient à tous » condamnés à des peines de prison, en mars, pour sédition. Se-Îon Elizardo Sanchez, la plupart des dissidents arrêtés dans les jours qui ont précédé le sommet ont été libérés. Cependant « une douzaine environ sont toujours détenus », nous a-t-il déclaré. Partisan d'une transition graduelle, du dialogue avec le régime castriste et de la réconciliation entre Cubains de l'île et de l'exil, Elizardo Sanchez est apparu comme le principal porte-parole de l'opposition. Cet ancien prisonnier politique a été le plus sollicité par les chefs de délégations étrangères et a participé à toutes les réunions organisées avec des dissidents.

PEUPLE TENU À L'ÉCART

A sa sortie de l'ambassade, Magaly de Armas, l'épouse de Vladimiro Roca, l'un des quatre emprisonnés, ne cachait pas son émotion : « Le président Aznar m'a remplie d'espoir. Il m'a dit qu'il interviendrait en faveur de mon mari à l'occasion du sommet ». S'adressant à la presse à la fin de la rencontre, José Maria Aznar a souhaité « que la situation des quatre prisonniers politiques les plus



connus soit résolue le plus vite possible ». Il a expliqué qu'il avait tenu à rencontrer les dissidents « afin de mieux connaître la réalité cubaine et en raison d'une sympathie d'idées », ajoutant qu'il souhaitait « maintenir des lignes de communication » avec les groupes de l'opposition.

L'autre grand protagoniste de la journée a été le roi d'Espagne, qui foulait pour la première fois le sol cubain. En compagnie de son épouse, il a longuement visité la Vieille Havane, où plusieurs édifices de l'époque coloniale ont été restaurés grâce aux crédits de la coopération espagnole. Guidé par l'historien officiel de La Havane, Eusebio Leal, qui s'est converti en entrepreneur pour sauver ce patrimoine national, le couple royal a gentiment posé pour les photos des touristes espagnols et cana-

Mais le peuple de La Havane n'était pas au rendez-vous. Maintenus à distance par une police omniprésente, les Cubains étaient très peu nombreux sur le parcours du roi, entraînant les spéculations des journalistes espagnols sur les raisons de la froideur de cet accueil et l'absence de mobilisation des « organisations de masse ». Après avoir visité une fabrique de cigares, le souverain espagnol a tenu à rencontrer le cardinal Jaime Ortega, le chef de l'église catholique cubaine. Le soir, pendant son discours aux chefs d'Etat réunis pour le dîner d'honneur au palais de la Révolution, le roi a appelé à une « démocratie totale » et au « respect scrupuleux » des droits de l'homme dans la région. Personnalité la plus éminente à avoir tenu de tels commentaires à Cuba depuis la visite du pape, Juan Carlos n'en a pas moins été applaudi par Fidel Castro.

«La visite du roi d'Espagne ne m'intéresse pas. Les chefs d'Etat se réunissent, ils parlent beaucoup, ils mangent bien et pour nous rien ne change », commentait Rivaldo Flores, un retraité occupé à faire la queue devant une épicerie, à quelques centaines de mètres du cortège royal, au-delà des barrages de la police. L'un de ses voisins acquiesçait et se déclarait en faveur du « pluri-partisme et plutôt socialdémocrate » : « Pendant longtemps j'ai cru en Fidel, un homme qui a de grandes idées, mais rien ne changera jusqu'à sa mort ».

DOCUMENT FINAL

Au palais des conventions, dans le quartier résidentiel de Siboney, les délégations ont achevé la rédaction du document final qui demande à la communauté internationale d'intensifier ses efforts face « aux effets dramatiques » des crises financières internationales sur le développement des pays les plus pauvres. Le document suggère la mise en place « d'un système d'alerte » pour prévenir la propagation des crises financières.

Selon un rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine (Cepal) rendu public lundi à La Havane, les économies de la région ont connu un fort ralentissement cette année en raison des conséquences de la crise financière née en Asie, qui s'est étendue au Brésil puis au reste du souscontinent. Après avoir atteint 5 % en 1997, le taux de croissance des pays latino-américains est retombé à 2,8 % cette année, alors que plus de 40 % des habitants de la région vivent dans la pauvreté et que les inégalités se sont creusées.

La Déclaration de La Havane salue par ailleurs la restitution du canal de Panama à ce pays d'Amérique centrale, soutient le processus de paix en Colombie et réaffirme la souveraineté de l'Argentine sur les îles Malvines. Le document condamne l'application extra-territoriale des lois nationales, en faisant explicitement référence à la loi Helms-Burton, aui a étendu l'embargo américain contre Cuba en visant les investisseurs étrangers, mais sans mentionner le différend opposant l'Espagne au Chili à propos du jugement de l'ex-général Pino-

Jean-Michel Caroit

Alain Madelin, président de Démocratie libérale

« On ne soutient pas les dissidents comme on le devrait »

LE PRÉSIDENT de Démocratie libérale (DL) et député européen, Alain Madelin, a effectué, du samedi 13 au lundi 15 novembre, un voyage de quarante-huit heures dans la capitale cubaine. Le Monde a réalisé cet entretien, par téléphone, quelques heures avant la fin de son séjour à La Havane.

« Quelles sont les raisons de votre séjour à Cuba?

- Je suis venu à Cuba pour rencontrer les dissidents et leur apporter notre soutien. Sur Cuba, on fait preuve d'une très grande mansuétude. La pratique diplomatique francaise a touiours montré, à de rares exceptions près, que les dissidents ne devaient compter que sur euxmêmes. On ne les soutient pas assez et pas comme on le devrait.

-Quelle devrait être la position de la France?

- Je fais remarquer, en passant, que le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a reçu à l'occasion du sommet ibéro-américain les dissidents. Ils les a franchement



ALAIN MADELIN

qu'il est possible, dans certains cas, d'allier les relations d'Etat à Etat avec un salaire minimum démocratique. La France, elle, ne paie pas ce salaire minimum démocratique. Cela me paraît être une évidence dans le cas de Cuba.

- Que proposez-vous comme actions concrètes?

- Au Parlement européen, nous avons créé un petit passeport de la

Espace Suffren

NEW BEETLE

New Beetle*

*New Beetle 2.0 | Disponible à l'essai.

liberté qui est une sorte de viatique. Sur ce passeport figurent les signatures de quinze députés européens qui s'engagent, au niveau des institutions et au niveau des opinions de leurs gouvernements, à faire connaître et à défendre la cause de la personne titulaire de ce passeport. Au cours de mon séjour à Cuba, j'en ai remis une vingtaine à des personnes qui luttent pour la démocratie et qui sont menacées. C'est une façon pour nous de les protéger et je pense que les autorités cubaines n'aiment pas qu'au niveau européen il y ait des gens qui suivent le dossier de tel ou tel opposant. S'ils étaient arrêtés, nous serions leur relais au niveau européen et dans nos pays pour obtenir leur libération

- Cette visite à Cuba était la première. Quelles sont vos impressions ?

- Ce qui m'a frappé, en premier lieu, c'est le sentiment d'être dans un pays d'après-guerre. C'est étonnant; cela me fait un peu penser à l'Angola. Pour le reste, lorsque l'on

discute avec les gens on se rend vite compte que c'est un peuple motivé, un peuple qui veut vivre. Il est clair que tout le monde attend le moment où l'on va tourner la page. Il est certain que l'ouverture du système avec l'arrivée d'entreprises étrangères, de milliers de touristes et la dollarisation de l'économie ont favorisé l'émergence d'un système dans lequel plus personne ne croit.

- Avez-vous atteint vos objectifs, à l'occasion de votre séjour ?

– Mon but était de rencontrer un certain nombre de gens et j'ai pu le faire. J'ai pu leur dire, au moment où ils ont été en contact avec les représentants de nombreux pays à l'occasion du sommet ibéro-américain, qu'ils peuvent avoir aussi des contacts avec des Français. Je voulais que la France ne soit pas absente de ces rencontres avec les militants des droits de l'homme à

> Propos recueillis par Alain Abellard

La dissidence : une mosaïque sous haute surveillance

LA DISSIDENCE cubaine est une mosaïque de plus d'une centaine de groupements qui ne rassemblent pour certains d'entre eux que quelques membres. Cela autant pour des soucis de sécurité, les autorités ne tolérant que des initiatives groupusculaires, qu'en raison de divergences idéologiques. Dans cette opposition, Elizardo Sanchez, un ancien professeur de philosophie expulsé de l'université de La Havane en 1968 pour son opposition à l'intervention du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie puis condamné à cinq ans et neuf mois de prison en 1980 pour « diffusion de propagande ennemie », s'est imposé comme une figure emblématique. Autour de la Commission cubaine des droits de l'homme et pour la réconciliation nationale (CCDHRN), qu'il a fondée, gravitent de nombreux groupes de réflexion (économistes, médecins

Face aux autorités, M. Sanchez a adopté une attitude d'opposition

constructive, ne cessant d'appeler au dialogue et à la réconciliation. Cela lui vaut depuis quelques années d'être toléré par le régime, et de faire l'objet de nombreuses critiques de la part d'autres dissidents, partisans d'actions plus radicales.

C'est le cas d'Oscar Biscet, un médecin qui dirige la Fondation Lawton des Droits de l'homme. Ce mouvement, qui porte le nom d'un quartier de La Havane, se définit comme apolitique et pacifique. Au cours des dix-huit derniers mois, M. Biscet a été, selon ses proches, arrêté 26 fois. C'est lui qui, cet été, rganisé une grève de 40 jours : un par année de présence au pouvoir de Fidel Castro. Son mouvement faisait partie des onze associations qui, le 10 novembre, ont organisé une manifestation de protestation dans un parc de La Havane. Aucune forme de protestation publique n'est admise à Cuba. Les Cubains n'ont appris l'existence des quatre dissidents (Vladimiro Roca, Félix Bonné, René Gomez, Marta Beatriz Roque), qui avaient réclamé en 1997 la démocratisation de l'île, dans un document intitulé « La patrie appartient à tous », que lors de leur condamnation à de lourdes peines de prison, en mars,

L'autre force qui pourrait jouer un rôle dans l'opposition est l'église catholique. Elle a obtenu avec la visite du pape, en janvier 1998, une reconnaissance institutionnelle des autorités. De nombreux dissidents lui reprochent sa frilosité face aux autorités. Elle n'échappe pas, non plus, à une contestation en son propre sein.

Un document, rendu public en septembre et signé par une cinquantaine de prêtres de l'est de l'île, révèlait l'importance des divergences sur la stratégie incarnée par le cardinal Jaime Ortega. Les prêtres de la base soutenaient que la voie du dialogue avec des autorités «s'est transformée en un piège ». Ils préconisaient un engagement plus fort de l'église auprès des divers groupes de la société civile et un soutien plus marqué à la dissidence pacifique.

En marge du sommet, Fidel Castro en uniforme humanitaire

de notre envoyé spécial Le président cubain Fidel Castro a profité de la présence des chefs d'Etat et de gouvernement ibéroaméricains pour inaugurer l'Ecole latino-américaine des sciences médicales, qui, selon les dirigeants cubains, illustre les succès de la révolution en matière de santé et son souci de solidarité internationale. « L'idée est née des deux terribles cyclones [Mitch et George] qui ont ravagé les Caraïbes et l'Amérique centrale », a expliqué le leader cubain devant le roi d'Espagne et ses pairs ibéro-américains. « Les images télévisées de milliers de cadavres émeuvent le monde, ce sont les jours des promesses généreuses. Bientôt, tout est oublié et les grandes promesses ne sont jamais tenues. »

Pour lutter contre la « mort systématique qui anéantit chaque année plus de vies que tous les désastres naturels réunis », Cuba a décidé, il y a un an, d'ouvrir cette école de médecine qui accueille gratuitement 1 929 étudiants issus de milieux modestes et originaires de dix-huit pays d'Amérique latine. « Chaque année 1 500 nouveaux étudiants seront intégrés, pour arriver à un effectif total de 8 000 élèves », a annoncé Fidel Castro, dans un discours qui n'a duré que dix

« Il n'y a pas de cours à caractère politique à l'Ecole latino-américaine de médecine, comme il y en a pour les jeunes Cubains dans tous nos centres universi-

taires », a tenu à préciser le Lider Maximo, vêtu de son uniforme vert olive. « Chaque étudiant est libre de professer sa religion, la nourriture est raisonnablement bonne et adaptée dans la mesure du possible aux coutumes des élèves », a-t-il ajouté. Rappelant que un million de personnes, dont 500 000 enfants, meurent chaque année en Amérique latine et dans les Caraïbes « de maladies prévisibles et quérissables », il s'est déclaré convaincu que les praticiens formés à Cuba se transformeraient en « apôtres d'un monde plus humain, en se consacrant totalement à l'activité la

A une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de La Havane, l'Ecole latino-américaine de la médecine est installée en bord de mer, dans les locaux d'une ancienne académie navale. Après deux ans de formation dans cette école, les élèves termineront leurs études de médecine dans l'une des vingt facultés cubaines. « Le niveau des étudiants est très bon, et on nous donne tout ce dont nous avons besoin », affirme Gerardo Miranda, un Panaméen originaire d'un village bananier proche de la frontière avec le Costa Rica. « La seule difficulté est de communiquer avec nos familles », ajoute-t-il, à la recherche d'un journaliste de son pays pour lui remettre un sac rempli de correspondances.

plus noble : sauver des vies et préserver la santé ».

40 ter, avenue de Suffren - 75015 PARIS Tél. 01 53 58 10 00

J.-M. Ca.

Le « mea maxima culpa » de Kofi Annan pour le massacre de Srebrenica

Un rapport d'une extrême sévérité sur la faillite des Occidentaux et de l'ONU

« La tragédie de Srebrenica nous hantera à jamais. » Les termes utilisés par le secrétaire général des Nations unies dans son rapport sur la tragédie

de Bosnie en juillet 1995 sont exceptionnels. La communauté internationale n'a pas compris que la

du massacre des Musulmans par les forces serbes crise bosniaque « était autant un conflit militaire qu'une cause morale ». Les grandes puissances ont manqué de volonté politique.

NEW YORK (Nations unies) de notre correspondante

Une position de principe « inadaptée » d'« impartialité » des responsables onusiens à New York, leur « incapacité » à reconnaître la guerre en Bosnie-Herzégovine comme une « cause morale », leur évaluation « erronée » des objectifs serbes, leur refus des frappes aériennes contre les forces serbes, leur « apaisement » des serbes en Bosnie, mais aussi l'absence de volonté politique des grandes puissances à mettre fin aux exactions par la force, ont provoqué la « tragédie » de Srebrenica en juillet 1995, sa prise par les Serbes et le massacres de milliers de civils qui y avaient trouvé refuge. C'est en ces termes que le secrétaire général des Nations unies explique, dans un rapport, les événements qui ont mené à la chute de Srebrenica, où 2 500 corps ont été retrouvés dans les fosses communes et où, selon la Croix-Rouge, plus de 7 000 personnes sont portées disparues. La tragédie de Srebrenica suscite l'horreur pour deux raisons, écrit Kofi Annan: l'ampleur des crimes et le fait que les civils croyaient leur sécurité garantie par la présence des casques bleus de l'ONU.

Trop peu, trop tard, diront certains. Reste que ce mea maxima culpa collectif exprimé par M. Annan est sans précédent dans l'histoire des Nations unies : « Par nos graves erreurs de jugements et notre incapacité à comprendre l'ampleur du mal auquel nous étions confronté, nous avons échoué à faire notre part pour protéger les habitants de Srebrenica face aux campagnes planifiées de massacres par les forces serbes », écrit le diplomate ghanéen. « Srebrenica cristallise une vérité que l'ONU et la communauté internationale ont compris trop tard: la Bosnie-Herzégovine était autant un conflit militaire qu'une cause morale. » Cette tragédie « hantera à jamais notre histoire ».

Fondé sur des entretiens avec des responsables internationaux, des observateurs civils et militaires, des journalistes, ainsi que sur les archives confidentielles de l'ONU, ce rapport de 150 pages devrait être présenté au Conseil de sécurité en début de semaine. Les « erreurs » commises par le secrétariat, donc par M. Annan, qui était chargé à l'époque des opérations de maintien de la paix, peut-on y lire, « ont leurs racines dans notre philosophie de l'impartialité et de la non-vio-



Le plus grand massacre en Europe depuis 1945

Le 11 juillet 1995, les paramilitaires du général Mladic, sur ordre du « président » de la République serbe autoproclamée de Bosnie-Herzégovine, Radovan Karadzic. entrent dans Srebrenica, décrétée « zone de sécurité » par la résolution 819 du Conseil de sécurité en avril 1993. La 836, elle, stipulait « garantir par tous les moyens nécessaires, y compris la force », la sécurité de ses habitants. En cinq jours, les Serbes se livrent, sans être inquiétés par les forces aériennes de l'OTAN, ni par les « Casques bleus », à un massacre qui fait près de 8 000 victimes. Poursuivis pour crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international, Ratko Mladic et Radovan Karadzic sont toujours libres. Le général Krstic, responsable militaire de ce « nettoyage », a été déféré au TPI. Son procès est annoncé pour le printemps.

lence [de l'ONU] dans cette guerre, philosophie totalement inadaptée au conflit bosniaque », M. Annan précise que cela ne devrait pas faire oublier d'autres erreurs, « plus fondamentales », comme la création, par le Conseil de sécurité, des «zones de sécurité» sans les moyens militaires pour les protéger, mais aussi par la décision de la communauté internationale de répondre à la guerre en Bosnie-Herzégovine « non par l'action militaire décisive » mais par « un embargo sur les armes, avec l'aide humanitaire et avec le déploiement des casques bleus ». Cette attitude, estime-t-il, « a privé les Bosniaques de leur droit de légitime défense ».

LEVER L'EMBARGO SUR LES ARMES Dans un pays où les Serbes

avaient décidé de créer des zones ethniquement pures et où la communauté internationale ne s'y opposait paspar la force, «l'action humanitaire ne pouvait jamais apporter la réponse ». Il admet ainsi que pour mettre un terme à la guerre en Bosnie, la communauté internationale aurait dû lever l'embargo sur les armes pour les Musulmans et user de frappes aériennes contre les Serbes. M. Annan ne reproche pas directement aux Européens d'avoir limité leurs actions en Bosnie-Herzégovine dans le seul but de contenir le conflit, ni à la décision américaine de ne pas s'y mêler. Cependant, en ce qui concerne l'absence de volonté des grandes puissance de recourir à des bombardements « qui auraient pu être déterminants »,il concède de graves erreurs commises par l'ONU: « Pourquoi, demande-t-il, avant l'entrée des Serbes dans l'enclave de Srebrenica, l'OTAN n'a-telle pas eu recours aux frappes aériennes alors qu'elles étaient clairement justifiées? »

Selon lui, « il est très évident » que le secrétaire général (Boutros Boutros-Ghali), ses conseillers politiques (y compris M. Annan en tant que secrétaire général-adjoint), le représentant de l'ONU sur place (le Japonais Yasushi Akashi) et le commandant des casques

bleus ONU (le général français Bernard Janvier), « étaient profondément contre le recours à la force ». « Nous avons eu tort de déclarer souvent et publiquement notre refus des frappes contre les Serbes et d'accepter les bombardements quotidiens des zones de sécurité par les forces serbes ». Quant aux 150 casques bleus néerlandais, qui n'auraient pas pu s'opposer à « 2 000 Serbes appuyés par des véhicules blindés », ils auraient dû rapporter plus rapidement les atrocités dont ils étaient témoins.

Dans le chapitre intitulé « Des leçons pour l'avenir », Kofi Annan écrit que, dans des situations de conflit ou les Etats-membres décident, « faute de mieux », de substituer à leur absence de volonté politique des opérations de maintien de la paix de l'ONU, ces dernières « sont vouées à l'échec ». Les casques bleus « ne devraient plus jamais » être déployés dans des situations où la paix n'est pas établie. Mais la leçon « principale » de la tragédie de Srebrenica serait que des campagnes « délibérées et systématiques d'expulsions et de massacres de toute une population doivent impérativement être confrontées avec des moyens adéquats et une volonté politique ». Selon M. Annan. « dans les Balkans (...), cette leçon a dû être apprise, pas une, mais deux fois : en Bosnie et au Kosovo, la communauté internationale a tenté de mettre fin aux conflits en négociant avec un régime assassin et sans scrupule (...) pour finalement être obligée d'avoir recours à la force pour y mettre fin ».

La communauté internationale et l'ONU, juge-t-il, doivent accepter leur part de responsabilité. Mais la responsabilité « principale » pour la tragédie de Srebrenica revient aux architectes de la guerre et à ceux qui ont « tenté le génocide » en Bosnie-Herzégovine : Radovan Karadzic, le chef politique des Serbes de Bosnie, et Ratko Mladic, leur chef militaire, qui doivent « être contraints de répondre de leurs crimes barbares ».

Les Européens confirment leur volonté de développer des capacités militaires

Les Quinze se sont réunis lundi à Bruxelles

(Union européenne)

de notre correspondant L'EUROPE veut être capable de déployer assez rapidement, d'ici 2002 ou 2003, des forces crédibles - de l'ordre du corps d'armée, soit autour de 50 000 hommes - hors de ses frontières : l'orientation politique, formulée lors du sommet européen de Cologne, en juin a permis aux ministres des affaires étrangères et de la défense des Quinze, réunis pour la première fois ensemble dans le cadre de l'Union européenne, de faire d'importantes propositions, lundi 15 novembre à Bruxelles. Cette réunion avait pour objectif de faire le point de la préparation du sommet d'Helsinki, les 10 et 11 dé-

La mobilisation constatée à Cologne, qui faisait suite elle-même à des initiatives franco-anglaise (Saint-Malo) puis franco-allemande (Toulouse), ne se dément pas, même și l'enthousiasme n'est pas partout de mise. Les pays neutres de l'UE (Irlande, Autriche, Finlande, Suède), tout en acceptant de participer à des missions de type « Petersberg » - action humanitaire, maintien de la paix - entendent garder le droit de rester à l'écart d'une intervention qu'ils jugeraient trop strictement militaire, même s'ils expriment ce souci avec discrétion.

PEU DE DIVERGENCES

Lundi, les Britanniques ont présenté un texte pour aller de l'avant. Les interventions d'Alain Richard et Hubert Védrine, les ministres français de la défense et des affaires étrangères, allaient dans le même sens. « Il v a peu de nuances et encore moins de divergences entre le Royaume-Uni et la France », a rassuré M. Richard. Le programme à décider à Helsinki portera sur les aspects institutionnels (intégration progressive de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) dans l'UE, mise en place du comité politique et militaire), sur la préparation des « capacités » opérationnelles dont Afsané Bassir Pour l'Europe souhaite pouvoir disposer

et enfin sur l'aspect touchant à l'armement et à la convergence budgétaire. La plupart des interventions, notamment celles des Britanniques et des Français, ont souligné que la priorité devait aller au recensement des forces disponibles, à l'amélioration de leur capacité à se projeter, à se battre et à rester opérationnelles sur des périodes prolongées. Ces préoccupations posent les problèmes de planification des opérations, d'états-major, de renseignement, d'équipement.

Quelles seront ces forces? «Au niveau tactique, nous pouvons renforcer les capacités de commandement des forces de l'UEO (FRUEO): Eurocorps, Eurofor, Euromarfor et des groupements de force nationaux ou bilatéraux », a expliqué M. Richard. L'idée est de s'appuyer, en les renforcant, sur des groupes d'unités déjà articulées, en faisant appel aux mieux préparés pour affronter le premier choc, mais en sachant aussi qu'il faut des relèves. Dans ce contexte, le ministre français de la défense a confirmé que la décision prise à Cologne de moderniser l'Eurocorps afin d'en faire une force d'intervention rapide allait être confirmée dans les jours à venir par Rudolf Sharping, son collègue allemand, et lui même. L'Eurocorps, composé aujourd'hui d'unités allemandes, belges, espagnoles, françaises et luxembourgeoises, est une unité ouverte, à laquelle des forces britanniques ou italiennes pourraient s'intégrer, mais M. Richard, pour des raisons opérationnelle, croit qu'il est « plus judicieux » que l'Europe répartisse ses moyens entre plusieurs groupes d'unités.

Selon lui, ces moyens opérationnels devraient être prêts en 2002. Mais à échéance plus éloignée (2005), des objectifs plus ambitieux pourraient être retenus, notamment en ce qui concerne le volume des forces projetables: un corps d'armée complété par six ou sept brigades et 600 à 700 appareils dont 400 à 450 avions de combat.

Philippe Lemaître

Les Tchèques célèbrent dans la morosité les dix ans de la « révolution de velours »

de notre correspondant « une bouteille à moitié pleine »? Les intellectuels tchèques à

l'image de leurs concitoyens, sont divisés lorsqu'ils doivent dresser un bilan des dix années écoulées depuis la chute du communisme. L'euphorie des dernières semaines de 1989 est en effet bien loin, tout comme l'optimisme général des premières années de la décennie. Le pays traverse depuis près de trois ans une crise économique et politique dont l'issue se fait attendre. Les difficultés financières et sociales d'un nombre croissant de Tchèques et la morosité ambiante - «l'humeur de chien», comme l'a baptisée le président Vaclav Havel – ne contribuent pas à des débordements de joie à l'oc-

casion de cet anniversaire. Néanmoins, les sondages le disent, l'heure n'est pas aux regrets de l'ancien régime ni même à l'« ostalgie » que pratiquent volontiers les anciens Est-Allemands. Refaire la queue pour des bananes, des oranges ou du papiertoilette, glisser une enveloppe pour acheter des chaussures « à la mode » et respirer les gaz d'échappement suffocants des Trabant ou Warburg made in DDR n'est pas la tasse de thé des Tchèques. Bien sûr, ils auraient aimé conserver les avantages sociaux et la vie presque sans souci qu'offrait le régime communiste. Si les différences sociales se sont approfondies, tous les habitants, ou presque, ont pu assouvir dans une grande mesure leur soif de

« La société s'est bien adaptée au capitalisme », reconnaît l'économiste Vaclav Zak, rédacteur en

(gauche). « Mais la transformation « Un échec », « une réussite » ou économique et institutionnelle est un échec », estime-t-il. « Nous sommes revenus cent ans en arrière. à un capitalisme sauvage à la Charles Dickens, au prix de dégâts considérables dans l'économie nationale », affirme-t-il. A l'inverse, le sociologue Ivan Gabal est plutôt optimiste: non seulement sa vie personnelle a totalement changé il a créé un prestigieux cabinet de conseil et d'analyse d'opinions -, mais aussi : « Les Tchèques sont revenus dans le temps et l'histoire. La chute du communisme a libéré une énorme énergie dans la population et nous avons retrouvé la possibilité d'influencer le devenir de notre pays », explique-t-il tout en « regrettant le prix payé :l'éclatement de la Tchécoslovaquie ».

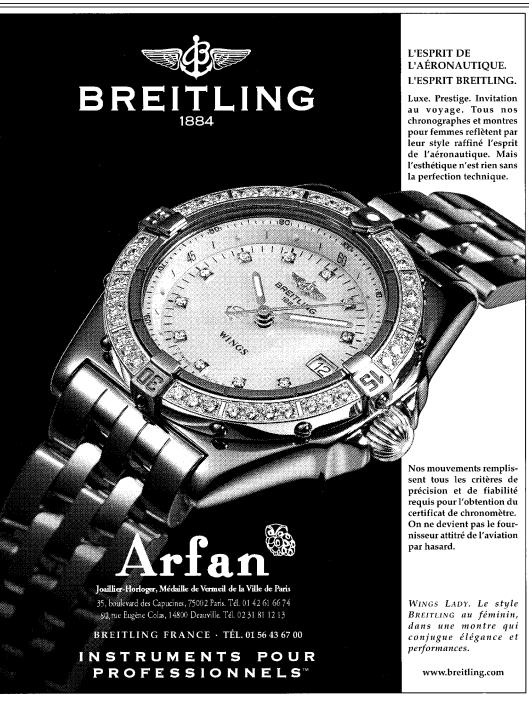
LIBERTÉ SANS RESPONSABILITÉ Plus partagé, le politologue Jiri Pehe, émigré dans les années 80 aux Etats-unis et un des plus proches conseiller du président Vaclav Havel, souligne la « réussite globale » du processus de sortie du communisme. Mais, « si le pays s'est doté d'institutions démocratiques, des attributs d'une économie de marché et respecte les droits de l'homme, la République tchèque n'est pas pour autant une démocratie qui fonctionne, car la culture et l'esprit démocratiques sont absents », estime-t-il. « Avec leur expérience de la normalisation qui a suivi l'écrasement du "printemps de Prague", les Tchèques ont compris la liberté comme un moyen d'accaparer un morceau du gâteau, de profiter pour s'enrichir, sans prendre en compte la contrepartie, c'est-à-dire la responsabilité. » Le principe, en vogue sous le

chef de la revue politique Listy communisme, selon lequel « celui qui ne vole pas l'Etat vole sa famille » est encore profondément ancré.

> financières et la criminalité économique sont des facteurs importants de la crise que traverse actuellement le pays et sont à l'origine de la morosité des Tchèques. L'économiste néolibéral américain Jeffrey Sachs, inspirateur de la plupart des réformes des Etats post-communistes, est très critique envers « son élève » tchèque. « Le mauvais processus de privatisation, sa structure, l'absence de contrôle et de gestion, la corruption et les relations entre l'Etat et l'industrie sont un des aspects des difficultés actuelles », déclarait-il récemment à l'hebdomadaire pragois Tyden. Les spécialistes estiment qu'environ 400 milliards de couronnes (80 milliards de francs), soit 80 % du PIB annuel, ont ainsi été détournés par de nombreux escrocs qui, à quelques exceptions près, coulent des jours tranquilles. En cinq ans, dix-sept banques tchèques ont fait faillite selon la même procédure : les actionnaires se prêtaient de l'argent et ne remboursaient pas.

> Quelles que soient leurs déceptions ou leurs critiques, les Tchèques ne souhaitent pas dans leur grande majorité un retour à l'ancien régime. Toutefois, le parti communiste, le seul d'Europe centrale à avoir conservé son nom, est de nouveau virtuellement le premier parti du pays, avec plus de 20 % des intentions de vote. Pour une simple raison: c'est le seul parti aux « mains propres », vierge de toute affaire de corruption...

> > Martin Plichta



Possible rebondissement dans l'enquête sur la catastophe d'EgyptAir

Boeing 767 d'EgyptAir, qui s'est abîmé le 31 octobre dans l'Atlantique, entraînant la mort de 217 personnes, a rebondi lundi 15 novembre avec l'annonce, par les enquêteurs, que l'examen de l'enregistrement des voix dans le cockpit faisait apparaître un murmure étrange. Sans être encore en mesure de préciser exactement la nature de cette incantation, prononcée en arabe, qui pourrait être une prière. Depuis la catastrophe, de nombreuses rumeurs avaient été évoquées : détournement, bagarre au sein de l'équipage voire tentative de suicide de l'un des pilotes. Ces spéculations avaient été alimentées par le fait que le pilote automatique avait été subitement débranché, alors que l'avion poursuivait une course normale une trentaine de minutes après son décollage de New York.

Lundi, les enquêteurs ont indiqué qu'ils espéraient qu'une analyse plus approfondie des conversations des membres de l'équipage, dans les prochaines vingtquatre heures, pourrait éclaircir le murmure suspect. Leur travail de décryptage est rendu difficile par le bruit dans le cockpit et la différence de « culture », affirme le New York Times. Les enquêteurs s'efforcent aussi de déterminer à quel moment ont été mumurées ces paroles. Intervenue après le début de la plongée de l'appareil vers l'océan, une « prière » n'aurait rien de suspect. Cependant, un haut responsable de l'enquête a assuré que ces paroles avaient été enregistrées après que l'un des deux pilotes fut sorti du cockpit. Ce n'est qu'ensuite que le pilote automatique aurait été désengagé. Cette séquence d'événements renforce les soupçons qui pèsent sur l'équipage. Selon la chaîne de télévision CBS, un bruit de porte et une voix demandant: « Que se passe-t-il? », auraient ainsi été enregistrés après que l'appareil eut commencé à plonger dans l'Atlantique.

La nouvelle tournure prise par l'enquête pourrait conduire à ce que le Bureau national de la sécurité des transports (NTSB), qui est chargé des investigations en cas de catastrophe aérienne, en transmette la conduite au FBI (Sûreté fédérale), qui intervient en cas de possibilité d'acte criminel. « Nous concentrons actuellement nos efforts sur le fait de savoir si, à partir des éléments actuels, y compris l'enregistreur des conversations dans le cockpit, la conduite de cette enquête doit rester aux mains du NTSB», a dit Jim Hall, le président du Bureau. « Pour moi, cela veut dire qu'il est en consultation directe avec le directeur du FBI, Louis Freeh », a affirmé à l'Agence France Presse, Chuck Leonard, un ex-enquêteur du NTSB, qui a jugé la déclaration de M. Hall « sans précédent ». Les enquêteurs « doivent être en possession d'informations relatives à un acte terroriste qu'ils ne révèlent pas pour l'instant », a-t-il ajouté. – (AFP.)

La Chine franchit un pas décisif vers l'OMC

L'accord sino-américain conclu lundi 15 novembre doit encore être soumis au Congrès. Et d'autres négociations bilatérales, notamment avec l'Union européenne, devront être menées à bien avant l'entrée de Pékin à l'Organisation mondiale du commerce

En échange, les Etats-Unis ac-

ceptent de supprimer à terme les

quotas d'importations chinoises de

textile, une perspective qui suscite

déjà l'inquiétude des industriels

américains du secteur. Cet accord

consacre un retournement brutal

du climat des relations écono-

miques entre la Chine et l'Occident.

Après des mois d'enlisement dus aux tentations protectionnistes de l'appareil chinois et aux exigences américaines, les négociations entre la Chine et les Etats-Unis ont abouti

n'est pourtant pas la dernière dans le proces-sus d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce. Le Congrès américain, en vacances jusqu'à la mi-janvier 2000, doit encore l'entériner. La Chine doit par ailleurs conclure d'autres accords bilatéraux avec notamment Commission de Bruxelles a cependant estimé l'Union européenne dont les intérêts ne correspondent pas forcément avec ceux des Américains. Commentant la signature de l'accord sino-américain, un porte-parole de la

que « 80 % des objectifs de l'Union européenne dans ses négociations avec la Chine sont communs avec ceux des Etats-Unis » (lire aussi notre éditorial page 17).

lundi 15 novembre. Décisive, cette étape

PÉKIN

de notre correspondant L'affaire est encore loin d'être conclue mais un gros obstacle vient d'être levé sur le chemin de l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En signant un accord bilatéral, lundi 15 novembre, à Pékin, Américains et Chinois ont relancé le processus d'intégration de l'empire du Milieu dans l'économie internationale. Arraché à l'issue de cinq jours d'intenses négociations menées dans la capitale chinoise, l'accord stipule que Pékin s'engage à abaisser ses droits de douane du niveau actuel de 22,1 % à 17 % tout en permettant aux exportateurs américains d'organiser leurs propres circuits de

distribution sur le marché chinois. Parmi les produits les plus concernés par ces allègements tarifaires figurent les véhicules automobiles (de 80 % à 100 % aujourd'hui à 25 % en 2005), mais surtout les biens agricoles, selon des modalités non encore précisées. D'autre part, les Chinois devront ouvrir aux capitaux étrangers des secteurs jusquelà fermés - tels que les télécommunications (49 % de participation dès l'année de l'adhésion, 50 % deux ans plus tard) - et permettre, in fine, aux banques étrangères de prêter en monnaie locale à des clients chinois. Pékin s'engage en outre à relever la limite du quota de films américains diffusés en Chine, de dix, actuellement, à vingt.

ENTRETIEN DÉCISIF

Les tractations ont été extrêmement laborieuses. Il semble qu'un entretien impromptu en fin de course entre le premier ministre Zhu Rongji et la représentante américaine au commerce, Charlene Barshefsky, ait été décisif. Le compromis permet de remettre sur les rails une relation sino-américaine qui avait connu sa plus grave crise en vingt ans au lendemain du bombardement, en mai, de l'ambassade de Pékin à Belgrade par l'OTAN. La tendance conservatrice et nationaliste du Parti communiste avait alors mis à profit l'émotion populaire soulevée par la tragédie pour instruire le procès de l'Occident, un raidissement général qui paraissait condamner l'espoir de voir la Chine entrer dans l'OMC dès

Tout semble indiquer que les réformateurs partisans de l'ouverture sont parvenus à contenir l'offen-

Satisfaction chez les Européens

L'Union européenne, tout en jugeant l'accord entre la Chine et les Etats-Unis « évidemment important », a toutefois déclaré qu'elle entendait défendre ses propres intérêts commerciaux avant de donner son «feu vert » à l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). « 80 % des objectifs de l'UE, dans ses négociations avec la Chine, sont communs avec ceux des Etats-Unis », a estimé à Bruxelles un porte-parole de la Commission européenne, mais « il reste 20 % qui sont spécifiques à l'Europe », notamment dans les secteurs de la construction mécanique, des banques, de la distribution, des télécommunications ou de l'assurance-vie. « Il est important que les demandes américaines n'aient pas priorité sur les demandes de l'UE. Il faut que ces demandes soient traitées sur un pied d'égalité », a souligné Hans Eichel, le ministre allemand des finances. Le ministre français de l'économie et des finances. Christian Sautter, a de son côté déclaré que « la Chine a vocation à entrer dans l'OMC mais à certaines conditions ». – (AFP.)

sive des orthodoxes. Parmi les arguments qui ont plaidé en leur faveur, la perspective de s'affranchir du rituel annuel du débat au Congrès sur l'octroi du statut NTR « normal trade relations », anciennement « clause de la nation la plus favorisée » a pesé lourd. Pékin est en effet suprêmement agacé que l'octroi de ce statut donne lieu chaque année à un débat politique aux Etats-Unis sur les droits de l'homme, le Tibet ou l'espionnage nucléaire. Son souhait est de « pérenniser » les relations commer-

souligne l'Asahi qui écrit qu'en mai

dernier, un rapport de la Nasda

avait souligné les insuffisances en

matière de fiabilité présentées par

le programme aérospatial nippon.

confier le lancement de ses satellites

ment de la fusée H 2 témoigne sur-

tout, font valoir des experts en aé-

ronautique spatiale, des difficultés

du Japon à passer du stade de la

production d'engins « bichonnés »

en laboratoire à celui de la

« Le Japon ne peut se contenter de

ciales sino-américaines sous la forme d'un statut NTR permanent non soumis à renouvellement annuel. Le cadre de l'OMC devrait lui permettre de s'exonérer des « risques de sanctions injustes et unilatérales de la part de partenaires commerciaux » comme le soulignait mardi China Daily

doute à agir en coulisse pour entra-

Les partisans de l'ouverture à Pékin espèrent également que l'OMC jouera un rôle d'aiguillon pour une politique de réformes qui s'essouffle depuis un an. L'abaissement des barrières douanières et la déréglementation de secteurs jusque-là

protégés vont en effet inévitablement précipiter une cascade de faillites d'entreprises d'Etat maintenues sous perfusion et, à terme, assainir (mais pas nécessairement privatiser) le secteur public. Tel est l'approche du premier ministre Zhu Rongji. Mais le calcul est périlleux. Car la hausse du chômage et les tensions sociales qui en résulteront peuvent très bien être exploitées par la faction conservatrice - ou nationaliste – selon un scénario qui s'est déjà produit à de multiples reprises. Ce courant protectionniste est particulièrement bien implanté dans les secteur de l'agriculture, des télécommunications ou des banques. Il continuera sans nul

ver la mise en œuvre de l'accord. Frédéric Bobin

Les principaux partenaires de la Chine **EXPORTATIONS** EN 1998 EN MILLIARDS DE DOLLARS ASIE: 98,2 **AUTRES**: 11,5 Hongkong 38,8 Japon : 29,7Corée du Sud : 6,3 EUROPE: 33,4 Total : 183,8 Allemagne: 7,4 • Pays-Bas : 5,2 Taïwan: 3,9 Singapour: 3,9 Royaume-Uni: 4,6 • France : 2,8 ÉTATS-UNIS: 38 OCÉANIE: 2,7

L'échec de la fusée H 2, un grave revers pour la technologie nippone

TOKYO

de notre correspondant

L'échec du lancement, lundi 15 novembre, de la fusée H2, qui devait mettre sur orbite un satellite multifonction, a des implications qui dépassent à la fois des pertes financières importantes (34 milliards de yens, soit 314 millions d'euros) et le retard dans le programme d'observation météorologique japonais. La destruction de la fusée, décidée huit minutes après sa mise à feu par les ingénieurs de l'Agence de développement spatial (Nasda), qui craignaient d'en perdre le contrôle, conduit en effet à s'interroger sur la fiabilité de la technologie aérospatiale japonaise et plus généralement de ses technologies de pointe : à en croire l'éditorial du quotidien des milieux d'affaires Nihon Keizai, celles-ci seraient « en train de s'effilocher ».

Les experts en matière aérospatiale sont plus prudents dans leur jugement et attendent de connaître les causes exactes de cet échec, qui n'en risque pas moins de négativement sur l'ambition du Japon d'entrer sur le marché

des lanceurs. La fusée lancée lundi a présenté des anomalies quatre minutes après sa mise à feu au centre spatial de Tanegashima (sud-ouest du Kyushu). Elle transportait un satellite MTSAT d'un coût de 10 milliards de yens (92 millions d'euros) destiné à remplacer le satellite d'observation météorologique et

de guidage des avions Himawari 5 dont la durée de vie s'achève en mars prochain. C'était sa quatrième tentative de lancement. Le 5 août, un premier tir avait été différé en raison de la détection de pièces défectueuses dans la fusée. Un second et un troisième l'avaient été les mois suivants pour des raisons analogues. Bien que le gouvernement ait immédiatement fait savoir que cet échec n'affecterait en rien l'ambitieux programme aérospatial japonais et qu'un nouveau satellite MTSAT serait mis sur orbite le plus tôt possible, la presse s'interroge sur les fondements mêmes de la politique poursuivie par Tokyo en la matière.

La fusée H 2 est l'élément central du programme aérospatial nippon. D'abord fabriquée avec des pièces américaines, elle a été progressivement « japonisée » pour être aujourd'hui de conception entièrement locale.

INSUFFISANCES

Le Japon a procédé à 24 lancements avec une proportion d'échecs comparable à celle qu'ont connue tous les pays qui se lancent dans l'activité spatiale mais, depuis l'année dernière, les revers s'accumulent. Si les technologies ont été assimilées, la maîtrise de l'ensemble du système ne semble pas l'avoir été de facon satisfaisante.

aux États-Unis ou à d'autres pays », a déclaré le premier ministre Keizo Obuchi. Le nouvel échec du lance-

Philippe Pons

L'économie au cœur de la visite en France du roi de Jordanie

C'EST le souverain d'une nation bien morose qui a entamé, lundi 15 novembre, et jusqu'au 18 novembre, une visite d'Etat en France. Car la Jordanie n'a pas réussi à surmonter les difficultés, surtout économiques, qu'elle espérait résoudre, en signant, il y a cinq ans, un traité de paix avec Israël. Handicapé par la perte de ses débouchés commerciaux avec l'Irak après la guerre du Golfe, pénalisé par l'expulsion de ses émigrés du Koweït, le royaume avait pensé tourner la difficulté en faisant la paix avec son voisin de l'Ouest. Les espoirs investis ont été déçus et les Iordaniens sont assez unanimes à

en imputer la faute à Israël. La sécheresse, comme le contrôle par Israël des ressources hydrauliques manquantes, n'ont rien fait pour atténuer les ressentiments latents. « Ici, les Israéliens travaillent contre eux-mêmes : les partisans de la paix auraient besoin d'être aidés, faute de quoi... », prédisait récemment un haut fonctionnaire hachémite, résumant bien l'un des dilemmes du royaume : si sa classe politique entend poursuivre sur le chemin de la normalisation, une partie du peuple, travaillé par les islamistes, et une partie plus grande encore de l'intelligentsia, où la gauche nationaliste est influente, renâclent, dépitées par ce qu'elles estiment être une trahison des intérêts historiques de ce peuple palestinien qui constitue environ 60 % des habitants du royaume.

Le Syndicat des journalistes jordaniens a récemment entrepris une procédure pour exclure trois de ses membres, coupables d'avoir participé à une rencontre réunissant, à Haïfa, des journalistes arabes et leurs confrères israéliens. Parallèlement, une organisation regroupant des syndicats, des associations professionnelles et des partis politiques s'apprêtait à publier les quarante premiers noms d'une « liste noire » contenant quelque trois cents noms de « traîtres » ayant visité Israël. La chance du nouveau roi est

que personne n'a formulé de politique alternative. Les augures étaient pourtant sombres, lorsque le roi Abdallah, en février 1999, avait succédé à son père. Neuf mois plus tard, lui que l'on disait politiquement inexpérimenté, n'est plus discuté par personne.

FACTEUR DE MODERNITÉ

Abdallah II a apparemment réussi à mettre un terme aux luttes de pouvoir au sein de la famille royale. Il a su aussi se présenter comme un facteur de modernité, dans un pays qui aspire au changement et désire se débarrasser de la corruption, l'un des pires fléaux du

Abdallah II a multiplié les voyages à l'étranger, notamment en France, où il a effectué une première visite de travail en juin. Mais c'est dans les pays riverains qu'il a fait le plus de déplacements, manifestant sa volonté d'être l'un des partenaires majeurs du jeu proche-

C'est le volet économique des

relations franco-jordaniennes qui constitue le plat de résistance des discussions du roi à Paris. Avec une dette publique de quelque 8,5 milliards de dollars (8,25 milliards d'euros), Amman entend que la France, son deuxième plus it tant créancier après le Japon, l'aide, une fois encore, à obtenir un allègement significatif de sa dette. Au cours du dîner qu'il a offert lundi en son honneur, le président Jacques Chirac a assuré le roi que Paris «s'engagera davantage encore » à ses côtés. Mardi, un accord de « réaménagement et de conversion de la dette en investissements » devait être signé entre les deux parties.

La France, qui a beaucoup investi dans les secteurs du ciment, du tourisme et de la gestion des eaux - devenant ainsi le premier investisseur étranger dans le pays - espère être bien placée dans les privatisations en cours. Avec un partenaire des Emirats arabes, la société France Télécom s'est ainsi portée candidate pour le rachat de 40 % des actions de la compagnie jordanienne du téléphone, en voie d'être partiellement privatisée.

Georges Marion



PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63



√ Cours par correspondance Sessions semestrielles

Tél.: 01 42 24 10 72



Le premier ministre suédois défend l'entrée de son pays dans l'euro

STOCKHOLM. Le premier ministre suédois Göran Persson a donné un coup de fouet au débat sur l'adhésion du pays à l'Union économique et monétaire (UEM), en se prononçant pour, tôt ou tard. « Il nous est impossible de dire non » à l'euro, a déclaré le dirigeant socialdémocrate dans un entretien au quotidien britannique Financial Times publié lundi 15 novembre. Les Suédois, selon lui, n'ont que deux options : dire dès « maintenant » qu'ils veulent entrer dans l'UEM ou le

Depuis qu'il est premier ministre, M. Persson ne s'était jusqu'alors pas prononcé ouvertement en faveur de la monnaie unique. Il avait préféré adopter une position attentiste pour tenir compte des réticences de l'opinion publique, mais surtout du fort courant anti-UEM au sein de son propre parti et dans les formations de gauche qui soutiennent son gouvernement minoritaire au Parlement. Il a promis la tenue d'un référendum sur l'euro à une date non déterminée. La direction socialdémocrate se prononcera sur la question en janvier, avant la tenue, en mars, d'un congrès du parti consacré à l'UEM. – (Corresp.)

Paris et Bonn pressent Londres de se montrer flexible sur la fiscalité

HATTERSHEIM. Les ministres allemand et français des finances, Hans Eichel et Christian Sautter, ont profité, lundi 15 novembre, de la tenue du Conseil économique et financier franco-allemand pour appeler la Grande-Bretagne à « montrer ses capacités de compromis » sur le dossier de l'harmonisation fiscale dans l'Union européenne. Ce conseil, le premier depuis la démission de Dominique Strauss-Kahn, avait lieu à Hatterscheim, près de Francfort.

« Il faut que nous arrivions à voter un grand paquet à Helsinki » lors du Sommet européen de décembre, a déclaré M. Eichel. Il ne faudrait pas que les Quinze adoptent un ensemble de mesures trop restreint, qui ferait « des gagnants et des perdants », a estimé le ministre allemand, en soutenant le compromis présenté par la présidence finlandaise. La Grande-Bretagne bloque les négociations sur une harmonisation de la taxation de l'épargne. « Il faut que nous ayons une décision d'ici fin 99 » lors du Conseil européen d'Helsinki, a souligné Christian Sautter. –

M. Annan favorable à l'augmentation des exportations de pétrole irakien

NEW YORK. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a recommandé, lundi 15 novembre, une augmentation des quantités de pétrole que l'Irak est autorisé à vendre afin de financer ses achats de biens de première nécessité. Il a souhaité que le volume corresponde à 8,3 milliards de dollars (8 milliards d'euros) par semestre jusqu'en juin 2000, au lieu de 5,2 milliards de dollars actuellement. Dans un rapport au Conseil de sécurité, M. Annan a fait valoir que « le marché du brut continue à être volatil ». Le Conseil doit se prononcer vendredi sur la reconduction pour un nouveau semestre du programme humanitaire « pétrole contre nourriture » dont la phase VI s'achève cette se-

M. Annan a galement réitéré sa proposition de doubler, en la portant à 600 millions de dollars (580 millions d'euros), l'allocation offerte à Bagdad pour l'achat de pièces détachées pour réparer ses infrastructures pétrolières. Cette proposition, soutenue par la France et la Russie, avait été rejetée fin octobre par les Etats-Unis. M. Annan a enfin demandé « une solution rapide au problème de l'augmentation des contrats placés en attente ». Fin octobre, il avait critiqué les Etats-Unis pour mettre indûment en attente des contrats soumis par l'Irak, perturbant ainsi gravement la fourniture de l'aide humanitaire. – (AFP.)

■ TIMOR-ORIENTAL: l'administrateur de l'ONU était attendu, mardi 16 novembre, à Dili, capitale de l'ancien territoire portugais. Sergio Vieira de Mello, un Brésilien, a été nommé par Kofi Annan pour diriger l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Timor-Oriental (Untaet) qui doit prendre, en janvier 2000, le relais de la force multinationale présente depuis septembre. – (AFP.)

■ MALAISIE : le procès d'Anwar Ibrahim, ancien numéro deux du régime, a été ajourné lundi 15 novembre. L'ancien vice-premier ministre, limogé le 1er septembre 1997 par le Dr Mahathir Mohamad, ne pourra donc pas utiliser les audiences comme une tribune avant les élections anticipées du 29 novembre. Anwar Ibrahim a fait appel d'une condamnation à six ans de prison pour corruption et son actuel procès fait suite à une inculpation pour sodomie, un crime selon la loi malaisienne. Le juge n'a pas précisé quand les audiences reprendront.

■ ETATS-UNIS/ONU: un projet d'accord a été conclu avec le Congrès sur le paiement des arriérés américains à l'ONU, a annoncé lundi 15 novembre la secrétaire d'Etat Madeleine Albright. Le Congrès liait le paiement de la dette américaine envers l'ONU à l'abandon du financement des programmes de planification familiale dans le

■ VENEZUELA: le projet de nouvelle Constitution a été adopté dimanche 14 novembre par l'Assemblée constituante issue des élections de juillet. Il devra être soumis à référendum le 15 décembre. Le parti d'opposition démocrate-chrétien Copei a appelé lundi à voter « non » lors de cette consultation, estimant que le texte pose « les bases d'une dictature légale à la mesure » du président Hugo Chavez. – (AFP.)

■ MAROC: une plainte devait être déposée, mardi matin 16 novembre, auprès du Palais de justice de Bruxelles pour « crimes contre l'humanité » à l'encontre de l'ancien ministre de l'intérieur, Driss Basri, par Me Graindorge, pour le compte de Mohamed El Battiui. Ancien syndicaliste étudiant au début des années 1980, M. Battiui, qui a la double nationalité belge et marocaine, avait été arrêté et torturé à Oujda en janvier 1984 au lendemain d'émeutes. Condamné à 18 mois de prison puis exclu de l'Université, il avait ensuite choisi l'exil en Bel-

Bernard Kouchner stigmatise « une décennie d'apartheid » au Kosovo

BERNARD KOUCHNER, administrateur des Nations unies pour le Kosovo, estime que, « depuis au moins une décennie », avait été mise en place « une politique systématique d'apartheid qui impliquait un statut de sous-homme pour les Albanais du Kosovo ». Dans un entretien au quotidien Libération du mardi 16 novembre, il affirme que « tous les dirigeants du Kosovo – Serbes comme Albanais – sont, au moins en paroles, en faveur de la multiethnicité et de la coexistence entre les différentes communautés ». Selon lui, « personne ne peut sérieusement penser que l'on puisse effacer immédiatement l'héritage de dix ans d'apartheid et de plusieurs décennies d'oppression ». Concernant la criminalité au Kosovo, Bernard Kouchner, tout en reconnaissant que « chaque crime est un de trop », estime cependant qu'ils sont « des gestes individuels qui ne sont pas revendiqués par des partis politiques ».

« Vache folle » : un accord pourrait intervenir entre Paris et Londres

Dépistage et abattage au centre des négociations

go, imposé par Paris sur le bœuf britannique,

un accord officiel pourrait au mieux être signé

Un accord entre la Grande-Bretagne et la semblait proche lundi 15 novembre à Bruxelles. le 25 novembre. Lionel Jospin devait réunir, France sur les conditions de la levée de l'embar- Selon les autorités françaises, plus prudentes, mardi 16 l'ensemble des ministres concernés

A EN CROIRE différents commentaires, résolument optimistes, à la suite d'une courte rencontre entre Jean Glavany et Nick Brown. ministres français et britannique de l'agriculture, et David Byrne, commissaire européen chargé de la santé et de la défense des consommateurs, un accord entre Paris et Londres sur l'affaire du bœuf n'était plus qu'une question de jours, voire d'heures. L'imminence de cet accord pourrait inciter la Commission à ne pas déclencher la procédure d'infraction contre la France pour non-respect d'une décision communautaire. A Paris, dans la matinée du 16 novembre, on se voulait beaucoup plus prudent, estimant que les discussions en cours entre hauts fonctionnaires britanniques et français (parmi lesquels le professeur Lucien Abenhaïm, directeur général de la santé) ne pourraient, au mieux, conduire à un accord officiel que lors du prochain sommet franco-britannique, qui se tiendra le 25 novembre à Londres.

L'abattage, en Grande-Bretagne, des animaux potentielle-

ment contaminés demeure aujourd'hui le chapitre le plus controversé du dossier. Londres s'est toujours refusé – en dépit des demandes réitérées des spécialistes français - à procéder à l'abattage systématique des troupeaux dans lesquels un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») avait été diagnostiqué. Les autorités britanniques ont ainsi pris clairement le risque de faire entrer dans la chaîne alimentaire humaine la viande d'animaux potentiellement porteurs de l'agent pathogène à l'origine de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob, dont on recense aujourd'hui quarante-sept cas en Grande-Bretagne.

COMMUNICATION AMÉLIORÉE

Contrairement aux interprétations qui ont été faites des déclarations de M. Glavany le lundi 15 novembre sur Europe 1, Londres ne s'est nullement engagé à mettre en œuvre une telle mesure préventive. L'ouverture britannique ne concerne que la

communication plus rapide qu'hier d'informations épidémiologiques documentées par tranches d'âges d'animaux qui permettraient aux experts français de mieux cerner la réalité du risque infectieux. Le blocage demeure en ce qui concerne l'abattage des animaux potentiellement contaminés, la Grande-Bretagne apparaissant sur ce point de plus en plus isolée au sein de l'Union européenne. Les Britanniques accepteraient toutefois de ne plus considérer le seul cas des bêtes malades mais de raisonner en terme de troupeaux. Ils prendraient ainsi l'engagement de ne pas exporter les bêtes de la même génération que celle qui, dans une exploitation, a été atteinte d'ESB.

En ce qui concerne la mise en œuvre des tests de dépistage de l'ESB, on indique, côté français, que des progrès « substantiels » ont pu être obtenus. La Commission européenne serait prête à lancer un programme ambitieux de dépistage dans l'ensemble des pays de l'Union dès la fin du premier trimestre 2000 et les autorités

britanniques serait disposées à anticiper la mise en œuvre de ce programme dès lors que la France n'en ferait pas un préalable à la sortie de crise. Cela nécessiterait quelques semaines et, dans l'intervalle, la France demanderait des garanties supplémentaires, notamment en matière de traçabilité.

« LOGIQUE DE BONNE VOLONTÉ »

«Les Français travaillent dans une logique de bonne volonté », a déclaré à Bruxelles, lundi 15 novembre, M. Glavany, qui a précisé que, lorsqu'un protocole d'accord aura été défini, le gouvernement français devrait soumettre ce protocole à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Cette agence saisira alors, pour avis, le groupe des experts présidé par le docteur Dominique Dormont, dont les travaux avaient été à l'origine de la décision prise par Paris de ne pas lever l'embargo frappant les viandes bovines britanniques.

> Philippe Lemaître (à Bruxelles) et Jean-Yves Nau



PTALISSIM

DYNAMISEZ VOTRE ASSURANCE VIE GRÂCE À L'ÉPARGNE BOURSIÈRE.

Au Crédit Agricole, votre Conseiller vous expliquera que notre contrat d'assurance vie multisupport Optalissime concilie les avantages fiscaux de l'assurance vie et le dynamisme d'un investissement boursier. Optalissime vous propose quatre profils de gestion : Sérénité, Equilibre, Dynamique, Expansion. Vous choisissez celui qui répond le mieux à vos objectifs et vous laissez à nos experts financiers le soin de gérer intégralement votre investissement.

L'ÉPARGNE BOURSIÈRE AU CRÉDIT AGRICOLE.



Optalissime est proposé par PREDICA, la compagnie d'assurance vie et de prévoyance du Crédit Agricole. PREDICA, entreprise régie par le Code des Assurances. SA au capital entièrement libéré de 282 790 275 €. Siège social : 50-56, rue de la Procession - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris (85 B 13251).

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

GOUVERNEMENT La démission de Dominique Strauss-Kahn, le 2 novembre, a suivi cing jours dramatiques au cours desquels l'ancien ministre de l'économie et des finances, cerné par

les investigations des juges dans l'affaire de la MNEF, a décidé de communiquer à la justice des documents. Ses collaborateurs n'en ont découvert que le lendemain le caractère fallacieux.

M. Strauss-Kahn a déclaré, le 2 novembre, devant son cabinet, qu'aucun des membres de celui-ci n'était informé de la nature de ces documents. AVOCAT de M. Strauss-Kahn, Me Lef Forster soutient que ces documents, rédigés afin d'établir a posteriori la réalité de la prestation pour laquelle son client avait été rémunéré par la mutuelle étudiante, ne justifient pas la

qualification pénale de « faux », qui suppose un préjudice intentionnel. ● LE MONDE détaille le contenu du dossier que M. Strauss-Kahn a fait remettre aux magistrats le 28 octobre.

Les cinq jours qui ont conduit Dominique Strauss-Kahn à la démission

En voyage en Extrême-Orient, le ministre de l'économie et des finances comprend, le 28 octobre, qu'il ne peut plus se dérober à la pression des juges qui enquêtent sur la MNEF. Le lendemain, deux de ses proches collaborateurs découvrent que certains documents sont des faux

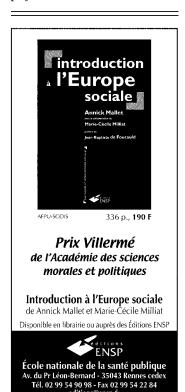
nistre trahissent la tension et l'émotion. Mardi 2 novembre, à 12 heures, au ministère de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn annonce publiquement sa démission du gouvernement. « Si je démissionne - je le dis avec force -, ce n'est en aucune manière parce aue ie me sens coupable », assure-t-il, précisant aussitôt : « l'ai pris cette décision parce que je considère que la morale et le sens des responsabilités l'exigent. » A cet instant, la chute du plus éminent des ministres de Lionel Jospin confère à l'enquête sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) la dimension d'une « affaire » d'ampleur nationale. La sortie de M. Strauss-Kahn est à l'image du personnage: elle ne manque ni de caractère ni de panache. Mais ce geste symbolique, cet acte politique dissimule néanmoins une histoire personnelle, dont la clé est intime : plus encore que la pression judiciaire et médiatique, c'est la découverte, par ses collaborateurs les plus proches, de la présence de documents antidatés dans le dossier remis à la justice, qui a déstabilisé M. Strauss-Kahn. Et c'est l'aveu du ministre devant ses proches qui a précipité sa démis-

Comment M. Strauss-Kahn s'estil piégé lui-même ? Lorsque le directeur général de la MNEF, Olivier Spithakis, est placé en garde à vue,

Le faux, selon le code pénal

Relevant des « atteintes à la confiance publique », les infractions relatives aux «faux » et « usage de faux » sont définies et sanctionnées par le code pénal. « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée aui a pour obiet ou aui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques », note l'article 441-1 du code pénal. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende.

Les personnes jugées coupables de ces infractions encourent des nes d'interdiction des droits ci viques et civils, ainsi que l'interdiction d'exercer une fonction publique. La Cour de cassation a jugé, le 31 janvier 1994, que « nul ne pouvant se constituer un titre à soi-même, la fabrication d'un document, même comportant des énonciations pour partie exactes, forgé pour servir de preuve, constitue un faux matériel susceptible de porter préjudice à autrui ».



LES DERNIERS MOTS du mi- le mardi 26 octobre, le ministre des finances conserve un maigre espoir que l'affaire ne le touchera pas. Il est en voyage au Japon, pays qu'il doit quitter ensuite pour rejoindre le Vietnam. Depuis l'évocation, un an plus tôt dans la presse, de son intervention - en qualité d'avocat -, entre 1994 et 1996, pour négocier l'entrée de la Compagnie générale des eaux (CGE) dans le capital de la holding Raspail Participation et Développement (RPD), qui regroupe l'essentiel des filiales de la MNEF, et des 603 000 francs d'honoraires qui lui avaient été versés, il répète que sa prestation est réelle et qu'il peut le démontrer. Le 26 janvier 1999, l'ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, Bernard Vatier, a émis sur cette question un « avis déontologique » qui lui est favorable. Sur le fondement d'un « dossier » transmis, au nom du ministre, par son conseil d'alors, Me Guy Danet, et après avoir interrogé dirigeants de la MNEF et de la CGE ainsi que M. Strauss-Kahn lui-même, Me Vatier estimait, dans une note de sept pages, que ce dernier avait effectué des «travaux importants» dans cette négociation, justifiant ainsi les honoraires percus. Or le dossier soumis à l'ancien bâtonnier contenait plusieurs documents fabriqués ou falsifiés – dont l'un au moins porte la signature du ministre (lire ci-dessous)

PRESSION DES CONSEILLERS

L'entourage de M. Strauss-Kahn, qui l'ignore, s'est efforcé de le convaincre, avant son départ pour le Japon et le Vietnam, que ces pièces devaient être remises aux juges d'instruction, dans un souci de « transparence ». Il a fini par donner son accord pour que les documents soient communiqués à son retour. Mais ce qu'ignorent, à ce moment, les conseillers du ministre, c'est que les juges ont recueilli le témoignage de l'ancien directeur de la filiale RPD, Philippe Plantagenest, et que les déclarations de celui-ci - consignées sur un procès-verbal daté du 14 octobre – jettent un doute sur l'authenticité des pièces justificatives, puisqu'il affirme avoir rédigé, en 1996, à la demande de M. Spithakis, une lettre d'engagement de M. Strauss-Kahn datée de 1994.

Du mercredi 27 au jeudi 28 octobre, la pression des journalistes se fait plus insistante sur Bercy autour



de l'éventuelle mise en examen du ministre. Les conseillers de M. Strauss-Kahn le persuadent qu'il faut presser le mouvement et adresser d'urgence le fameux dossier à la justice. Appelé un mois plus tôt pour organiser la défense de Dominique Strauss-Kahn, l'avocat Lef Forster a plaidé en ce sens. Un projet de « lettre d'explication » destinée aux juges, à laquelle sera joint le dossier « pour information », est envoyé à M. Strauss-Kahn par télécopie à Hanoï, le texte revient promptement paré de sa signature. Le tout est livré à la justice jeudi en début d'après-midi – quelques heures avant que le parquet ne délivre un réquisitoire supplétif pour « faux et usage de faux » visant nommément le ministre... Mais cela non plus, son entourage ne le sait pas.

Le vendredi 29 octobre, Libération et Le Parisien dévoilent la teneur de la déposition de M. Plantagenest. A 13 heures, le directeur du cabinet de M. Strauss-Kahn, François Villeroy de Galhau, réunit les collaborateurs du ministre. Chacun donne son avis sur la situation. La discussion porte encore sur le fait de savoir si la réalité de la prestation est en cause. Les avis sont plutôt optimistes. Du Vietnam, au téléphone, le ministre a rassuré ses proches, au point que l'un d'eux affirme, durant la réunion: « C'est la parole d'un homme contre celle d'un autre. » A sa demande, ils ont rédigé un communiqué qui

« dément catégoriquement [...] les allégations prêtées à un ancien cadre de la MNEF ». Dans la matinée, M. Strauss-Kahn a aussi déclaré au Monde, toujours par téléphone : « Je ne comprends rien à ce que dit Philippe Plantagenest. » Dans l'après-midi, l'annonce par

l'AFP d'un réquisitoire supplétif visant explicitement le ministre provoque l'affolement de ses conseillers. Tous pressentent désormais que la justice ne peut avoir fait mouvement vers lui si elle ne dispose que d'un témoignage. « Il doit y avoir autre chose », diagnostique Me Forster. Un des conseillers se charge alors d'examiner les pièces du dossier. Il faudra à ce dernier « dix minutes », indique-t-on dans l'entourage de M. Strauss-Kahn, pour constater une anomalie flagrante: sous un logo « MNEF » identique, l'en-tête de la lettre de mission adressée au ministre par M. Plantagenest diffère nettement de celui qui figure sur d'autres courriers issus du même dossier, et datés de la même période. Un examen plus attentif révèle que ces en-têtes mentionnent des numéros de téléphone différents.

Aux alentours de minuit, vendredi soir, M. Villeroy de Galhau appelle son ministre au Vietnam pour l'informer de l'accablante découverte. A l'embarras s'ajoute le décalage horaire: M. Strauss-Kahn répond qu'il a peut-être commis des erreurs,

mais que ses souvenirs restent flous. Sans doute ses proches veulent-ils encore croire, à ce stade, que leur « patron », qu'ils savent désordonné, parfois insouciant, a pu commettre de simples confusions, qui seront aisément explicables.

Au retour de M. Strauss-Kahn, dimanche 31 octobre à 5 heures du matin, la crise n'est pas encore dénouée. Sa première visite est pour sa famille, à qui il livre sa version des faits. Puis il file à Bercy, où l'attendent les membres de son cabinet. Différents scénarios sont évoqués, mais les avis convergent vers l'idée d'une démission. Le ministre lui-même en est partisan, pour couper court à un inévitable « harcèlement » politique. « Chaque fois que ie tiendrai un point de presse sur la conjoncture, prédit-il, on me questionnera sur la MNEF. » A 11 heures, à l'hôtel Matignon, il informe le premier ministre de son intention. Mais M. Jospin lui demande d'y réfléchir encore. A 18 heures, M. Strauss-Kahn retrouve à Bercy sa « garde rapprochée »: autour d'Anne Sinclair, son épouse, apparaissent François Villeroy de Galhau, Stéphane Keita, Philippe Grangeon, Gilles Finchelstein. Devant eux, il relate son entretien avec le chef du gouvernement, laissant clairement entendre que sa décision est prise : il va démissionner. Cette discussion permet d'éluder l'explication que chacun redoute. A cet instant, l'inquiétude s'efface encore derrière l'estime, le reproche derrière la compassion. Mais il ne fait plus guère de doute que le ministre à menti – au moins par omission.

A en croire les principaux témoins, l'aveu ne sera prononcé qu'au matin du 1er novembre. Lorsque M. Strauss-Kahn rend visite à son avocat, Me Forster, au domicile de celui-ci, il n'a pas encore lu l'édition du jour de Libération, qui affirme qu'un rapport de la police scientifique atteste la falsification de certains des documents remis à la justice. Qu'importe si une partie des éléments publiés, repris l'après-midi par Le Monde, sont inexacts : les collaborateurs du ministre, de toute façon, n'en savent rien. Pour l'heure, la révélation de l'existence de recoupements policiers effectués à partir des documents dont ils connaissent - au moins en partie - le caractère

antidaté à de quoi les angoisser : ce que l'un d'eux a découvert en quelques minutes, la police ne peut pas ne pas l'avoir constaté.

Confronté à cette menace, rejoint au cabinet de Me Forster par MM. Villeroy de Galhau et Grangeon, M. Strauss-Kahn admettra alors devant eux leur avoir dissimulé la vérité - nul ne consent à dire exactement en quels termes -, et avoir prêté la main à la fabrication de documents antidatés. Cet aveu scelle définitivement la démission du ministre, et la déception de ses proches. Durant ces heures cruciales, le dépit mêlé d'émotion aurait conduit certains d'entre eux jusqu'aux larmes.

Le départ de M. Strauss-Kahn, dès lors, n'est plus qu'une question d'heures. Dans l'après-midi, le premier ministre le recoit dans la résidence de la Lanterne, à Versailles, et accepte le principe de sa démission. A son retour à Bercy, M. Strauss-Kahn rejoint ses proches dans le salon privé du ministère. Son arrivée les fait sursauter: il tape du poing sur la table basse en s'écriant : « Ça v est, je l'ai fait!» Au terme du week-end de la Toussaint, le mardi 2 novembre à 11 heures, le cabinet du ministre se réunit au grand complet à Bercy. Là, M. Strauss-Kahn remercie ses conseillers, admet devant eux que des « irrégularités de forme » ont été commises mais insiste sur le fait qu'elles « n'étaient pas connues de ses collaborateurs ».

Désormais redevenu un justiciable ordinaire, le ministre démissionnaire va s'isoler en attendant une convocation judiciaire, qu'il sait inéluctable. Sa défense n'offre guère d'alternative : maintenir que sa prestation dans la négociation entre la MNEF et la Générale des eaux fut bien réelle ; qu'elle sera attestée par ceux qui en furent les témoins et les acteurs; qu'aucun des partenaires n'a été lesé par les « irrégularités » commises; et que les documents remis aux juges, dans le non-dit et dans l'urgence, n'étaient en fait d'aucune utilité. « C'est une absurdité », résume l'un des proches de M. Strauss-Kahn. Sa faute serait d'avoir voulu en faire trop pour « démontrer son innocence ».

> Jacques Follorou, Hervé Gattegno et Laurent Mauduit

Les documents qui ont piégé l'ancien ministre des finances

DESTINÉE à attester la réalité de l'intervention de l'ancien ministre Dominique Strauss-Kahn dans le cadre de la négociation entre la holding Raspail Participation et Développement (RPD), qui regroupe l'essentiel des filiales de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et la Compagnie générale des eaux (CGE), la remise des pièces justificatives, le 28 octobre, aux juges chargés de l'enquête, a paradoxalement renforcé les soupçons contre M. Strauss-Kahn.

L'histoire de ce dossier débute le 10 décembre 1998, lorsque l'ex-bâtonnier Bernard Vatier est désigné pour expertiser les 603 000 francs d'honoraires versés par la MNEF à M. Strauss-Kahn, Pour évaluer cette intervention, Me Vatier s'appuie, d'une part, sur des entretiens avec des responsables de la CGE et de la MNEF et constitue, d'autre part, une base documentaire censée attester le travail accompli. Ce dossier comprend vingt pièces, parmi lesquelles des courriers échangés entre M. Strauss-Kahn et les dirigeants de la MNEF, des proiets de protocole, de conventions de garanties et de pactes d'action-

L'examen de ces pièces conduit à émettre des doutes sur leur authenticité. C'est d'abord le cas de la lettre d'engagement de M. Strauss-Kahn, signée par Philippe Plantagenest, directeur de RPD. Daté du 13 décembre et adressé à M. Strauss-Kahn, « avocat à la

souhaitons qu'il vous soit possible de nous assister dans le processus engagé avec cette compagnie. Les contacts, de notre point de vue, devraient conduire à l'entrée de la CGE dans le capital de RPD. » En haut à gauche de la page, l'en-tête est constitué d'un logo « MNEF » sous lequel figure le numéro de téléphone 49-08-81-55. Or ce numéro ne réapparaît, sur les courriers échangés entre M. Strauss-Kahn et la MNEF qu'à partir du 21 novembre 1995. Entretemps, c'est un autre numéro - 46-64-19-55 - qui est mentionné sur les documents officiels de la mutuelle. Lors de son audition par les juges, le 14 octobre, M. Plantagenest a affirmé avoir antidaté la lettre d'engagement du 13 décembre, sur ordre du directeur de la MNEF, Olivier Spithakis. Selon cette déposition, la falsification aurait été effectuée à la fin 1995 ou au début 1996.

Dès lors, la réponse de

M. Strauss-Kahn, datée du 19 décembre 1994, et également versée au dossier, par laquelle il acceptait de négocier pour le compte de la MNEF avec la CGE, ne peut être elle-même qu'antidatée. « Suite à la lettre de M. Plantagenest du 13 décembre dernier et aux conversations aue nous avons eue depuis, indique ce courrier, je vous confirme mon accord pour assister la MNEF dans le processus de rapprochement engagé entre votre filiale Rapsail participation et développement et la Compagnie générale des eaux. »

Sur plusieurs des documents rassemblés apparaissent des annotations manuscrites censées attester les interventions et les conseils de M. Strauss-Kahn. Sur un protocole daté du 16 mai 1995, on peut lire: « Sylvie. Dossier. Prochain RV avec DSK ». Sur un courrier du 21 novembre suivant, adressé par M. Plantagenest à un des dirigeants de la CGE, figure, en haut à droite la mention : « Le Guen, DSK,

Tentative de cambriolage à la trésorerie de Sarcelles

La trésorerie principale de Sarcelles (Val-d'Oise), ville dont l'ancien ministre Dominique Strauss-Kahn a été le maire de 1995 à 1997, a été victime d'une tentative de cambriolage dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 octobre, à 4 heures. La police a constaté que le rideau de fer avait été détérioré, une serrure forcée et un faux plafond démonté. Selon les constatations effectuées sur place, le - ou les - cambrioleurs auraient visité les différents bureaux. A en croire les services de la perception, ils n'auraient rien dérobé. Cette affaire n'a donné lieu à aucune enquête judiciaire. Elle a été traitée uniquement par le commissariat de Sarcelles.

pour avis ». En marge de la lettre elle-même, l'ancien ministre a écrit : « Pour moi ça va. Mais : 1. Je pense qu'il faut accepter leurs demandes pour aller plus vite (...) 2. Je vais en rediscuter avec la CGE. » Accompagnant un projet de « convention de garantie » daté du 14 mai 1996, une lettre adressée à l'avocat Patrick Gentil – désigné à l'époque par la MNEF pour rédiger les actes liés à cette opération comporte cette annotation, signée « Olivier Spithakis »: « D. S. Khan (sic)/ C'est la convention de garantie revue en fonction de vos premières indications (...) En voyez-vous d'autres. Merci de me tenir au courant. » Interrogés par la brigade financière, des salariés de la mutuelle ont assuré avoir raiouté a nosteriori certaines de ces annotations. Enfin, parmi les éléments trans-

mis aux juges le 28 octobre, apparaissent trois lettres, signées par M. Strauss-Kahn, dont les destinataires sont MM. Spithakis et Plantagenest. L'une, datée du 14 mars 1995, porte l'en-tête du cabinet d'avocat de M. Strauss-Kahn et fait état du travail en cours : «La réunion que j'ai eue avec Henri Proglio [responsable de la CGE] a permis de lever un assez grand nombre de difficultés. » Une autre, datée du 15 février 1996, indique à M. Spithakis: « Ainsi que vous me l'avez demandé, j'ai pris attache des principaux responsables de la CGE pour m'assurer que le projet sur lequel

nous travaillons ne connaitrait pas de nouveaux retards.»

L'éventuel « habillage » que constitueraient ces documents apparaît d'autant moins explicable que le même dossier comprend par ailleurs la véritable lettre d'engagement de M. Strauss-Kahn, qui lui fut adressée, le 23 décembre 1994, par M. Plantagenest. Rédigé à l'attention de « Monsieur Dominique Strauss-Kahn, DSK Consultants », le courrier débute par « Monsieur le ministre », puis indique : « A la demande de MM. Le Guen et Spithakis, vous trouverez ci-joint un dossier de présentation et de valorisation du Groupe MNEF via le holding Raspail Participation et développement, » A ce jour, l'authenticité de ce document-là n'est constestée par per-

J. F. et H. G.



Lionel Jospin réaffirme que la sécurité est une des priorités de son gouvernement

Le premier ministre a rendu hommage à l'action de la police en banlieue

Lors d'un déplacement dans l'Essonne, lundi 15 novembre, le premier ministre, accompagné du ministre de l'intérieur, a affirmé que la lutte et de sécurité, auxquels il a longuement rendu

contre l'insécurité doit être « une cause collec-tive ». Au-delà de l'action des services de police « responsabilité », c'est-à-dire aux « valeurs » et aux « règles de vie en société ».

LE DÉVELOPPEMENT social des quartiers et la sécurité sont les deux faces du discours sur les difficultés dans les banlieues. Le symbole naît de l'ordre dans lequel on les aborde. En consacrant, lundi 15 novembre, son après-midi à la police nationale et aux questions de sécurité, et en renvoyant à la &newlin;mi-décembre un autre déplacement destiné à expliquer le programme du gouvernement en matière de politique de la ville, Lionel Jospin a voulu afficher un choix, rappeler, comme il l'avait indiqué dans sa déclaration de politique générale, le 19 juin 1997, que « la sécurité, garante de la liberté, droit fondamental de la personne humaine, [était] un devoir primordial de l'Etat » (Le Monde du 16 novembre).

Le premier ministre n'a donc négligé aucun geste à destination de l'opinion. Accompagné du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, du directeur général de la police nationale, Didier Cultiaux, et du président de la SNCF, Louis Gallois, il est arrivé en début d'après-midi à la gare des Invalides pour rejoindre, en RER, la première de ses haltes dans l'Essonne. A bord d'une rame hautement surveillée, il s'est entretenu avec des policiers affectés aux transports parisiens. Accueilli à la gare de Sainte-Geneviève-des-Bois par les élus, dont le député de la Gauche socialiste Julien Dray, qu'il a tenu à saluer particulièrement, M. Jospin s'est fait présenter une initiative récente de la ville, en partenariat avec le conseil général et le conseil régional, destinée à

sécuriser le réseau d'autobus. L'opération porte sur la ligne desservant la cité de la GrandeBorne, qui avait été menacée de fermeture en raison de la multiplicité des incidents et des agressions violentes. Le premier ministre est monté quelques instants à bord d'un des tout nouveaux bus mis en service depuis six mois, pour discuter avec les « agents d'accueil » - jeunes et moins jeunes - qui accompagnent désormais les passagers sur l'ensemble du parcours. Cette initiative qui, au-delà des collectivités locales, a mobilisé les services de l'Etat (parquet, police nationale, ANPE) et tout le réseau associatif de la commune, a été qualifiée d'« exemplaire » par

« Faire en sorte que des jeunes de tous les quartiers et de toutes les origines sociales soient encouragés à entrer dans la police »

C'est en bus que le premier ministre a ensuite rejoint la ville voisine des Ulis, pour signer un contrat local de sécurité (CLS), destiné à renforcer les moyens de la police de la proximité. Après avoir visité un commissariat de quartier, il a traversé à pied le quartier de la Daumière, déserté de ses habitants en cette heure de l'après-midi, afin de saluer, au fil d'un parcours très balisé, des policiers équipés de VTT, puis des CRS. Chacun a eu droit à son hommage, avec un intérêt marqué pour les « vététistes ». « Ce sont de beaux engins!», s'est exclamé M. Jospin. «Il n'y a pas que des causes sociales à l'insécurité, il y a le comportement individuel de chacun », a-t-il observé, avant d'évoquer la « nécessité de rappeler les valeurs, les règles de vie en société » et celle de recourir « à la répression quand elle est nécessaire ».

La dernière étape de ce déplacement « sécuritaire » l'a conduit dans une caserne de CRS des Yvelines, à Vélizy. Le message, cette fois, s'adressait prioritairement à la police nationale, qu'il a assurée de la « confiance du gouvernement » et de l'« estime de la population ». Devant tous les corps de la police et de la gendarmerie, qui l'attendaient en rangs serrés dans la cour, il a rappelé la politique de sécurité menée depuis deux ans, en matière de délinquance des mineurs, de violence dans les transports ou à l'école et d'aide aux victimes. « La sécurité publique est de la responsabilité de l'Etat. Il ne peut la déléguer. Le rôle des services de sécurité qui ne relèvent pas de la responsabilité de l'Etat doit donc être précisément défini. La loi sur les polices municipales a permis une clarification des conditions de leur intervention et un projet de loi sur les activités privées de sécurité est en préparation », a déclaré le premier ministre.

Rendant un hommage appuyé à M. Chevènement, et à la politique qu'il conduit sur la police de la proximité, M. Jospin a ajouté: « Dans l'ensemble, les relations entre les policiers et nos concitoyens

sont bonnes. Elles s'amélioreront encore si deux conditions sont réunies. La première est que les policiers soient davantage à l'image de la population. Il convient de faire en sorte que des jeunes de tous les quartiers et de toutes les origines sociales soient encouragés à entrer dans la police nationale. La police nationale, a insisté M. Jospin, doit être proche de la population par son organisation, mais aussi par le recrutement. » « La seconde condition, a-t-il poursuivi, est que la déontologie de la police nationale soit scrupuleusement respectée par tous en toutes circonstances. »

Evoquant la création à venir d'un conseil supérieur de la déontologie, le premier ministre a indiqué qu'il sera « pour tous les policiers une garantie supplémentaire pour que les comportements de quelques-uns ne compromettent pas l'honneur de la police nationale ou, moins gravement, ne rendent pas sa tâche plus difficile dans ses relations avec la population ». M. Jospin a achevé sa visite en parcourant les stands destinés à lui présenter l'ensemble des missions de la police et de la gendarmerie, depuis le travail en commissariat de gardiens de la paix jusqu'à la police scientifique, en passant par le secours en montagne et en mer, la capture des molosses, les brigades anticriminalité, ou la toute récente unité équipée de rollers qui paradait dans la cour. Sans compter celle d'ouvrir, ce soir-là, la route au cortège du premier ministre, pour que ce dernier puisse arriver à l'heure au dîner de gala offert en l'honneur du nouveau roi de Jor-

Paris 20^e: la campagne pour la législative partielle est lancée

Du bon usage des vedettes nationales

CHARLES PASQUA rue Belgrand, samedi 13 novembre, Daniel Cohn-Bendit rue de Fontarabie, dimanche 14, Jack Lang rue de Bagnolet, lundi 15... On ne saurait s'y tromper : avec l'arrivée des vedettes, la campagne électorale a véritablement commencé dans la 21e circonscription de Paris. Certes, depuis une dizaine de jours déjà, les vingt-quatre candidats à la législative qui aura lieu les 28 novembre et 5 décembre arpentent les artères du 20e arrondissement, qui constitue, à l'exception des quartiers de Belleville et de Ménilmontant, la circonscription dont a démissionné la socialiste Véronique Carrion-Bastok. Mais, dans une élection partielle, qui plus est en milieu urbain, le recours à la vedette s'avère souvent indispensable pour tenter de capter l'attention d'électeurs la plupart du temps ignorants de l'événement.

Jack Lang - pour toute campagne, toute manifestation de soutien ou toute action d'éclat. veuillez contacter son secrétariat -, qui en a, mieux qu'un autre, pris la mesure, peut, plus qu'un autre, remplir cette mission avec un luxe de sobriété. Minimaliste, son message va a l'essentiel: « C'est le 28 novembre. Ne l'oubliez pas. C'est dans dix jours. C'est le 28 », répète-t-il laconiquement, lundi, aux passants et aux commerçants de la rue des Pyrénées qu'il salue aux côtés de Michel Charzat, maire de l'arrondissement et candidat socialiste. L'essentiel, c'est d'informer les électeurs: « Aujourd'hui, il n'y a pas une personne sur dix, dans l'arrondissement, qui sache qu'il va y avoir une élection, avance-t-il. Il est

tielles passionnelles, ce n'est pas le cas de celle-ci. » D'autres têtes d'affiche socialistes, parmi lesquelles Robert Badinter, sont annoncées.

Une fois établie sa mission de fond, la vedette est d'un usage très varié. Elle sert souvent à faire parler du candidat peu connu qu'elle parraine. Ce n'est pas le cas pour M. Charzat, que les habitants de son arrondissement reconnaissent le plus souvent. « La campagne est très courte, le PS ne pouvait choisir quelqu'un d'autre que le maire. Les gens ne savent pas qu'il y a une élection, mais ils savent qui est Michel Charzat. C'est déjà quelque chose », diagnostique M. Lang pour balayer les questions sur le choix du maire, également sénateur, dans une circonscription initialement « réservée » à une femme par le PS. En revanche, M. Pasqua est déjà venu deux fois pour lancer la campagne du RPF Jean-Louis Arajol, et M. Cohn-Bendit a apporté son crédit à celle de Denis Baupin.

Faire appel à une vedette expose parfois à des louanges d'un genre un peu particulier pour peu que celle-ci soit d'humeur facétieuse. « Michel Charzat a été un des pionniers du renouveau du PS. D'ailleurs, je dois dire que je l'admire: avoir adhéré à la SFIO en 1968 dénote un sens de l'audace presque prophétique que je n'ai pas eu... », s'est émerveillé M. Lang devant les 250 personnes réunies, lundi soir, au gymnase de la rue de la Bidassoa, avant de souhaiter que le gouvernement ne capitule pas devant le Sénat pour durcir la loi sur

Cécile Chambraud



FRANCE

Ernest-Antoine Seillière précise son projet de refondation du « système social »

Le président du Medef se dit assuré de la participation des syndicats à cette démarche

Le Mouvement des entreprises de France (Medef, ex-CNPF) a rendu publique, lundi 15 novembre, l'invitation qu'il a adressée aux cinq or-

ganisations syndicales représentatives (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) pour définir les conditions d'une « nouvelle constitution sociale ». Le

patronat entend par ailleurs lier l'ouverture des négociations dans l'assurance-chômage au respect des accords de branche sur les 35 heures.

de notre envoyé spécial A l'occasion d'un conseil exécutif « décentralisé » à Amiens (Somme), symbole d'une « reconquête du terrain » affichée comme l'une des priorités de l'organisation patronale, le président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Ernest-Antoine Seillière, a dévoilé, lundi 15 novembre, les contours de « la nouvelle constitution sociale » qu'il appelle de ses vœux et entend mettre sur pied avec l'aide des organisations syndicales (Le Monde du 3 novembre). Si M. Seillière « n'a pas encore de proiet établi » et affirme que ce sera « aux partenaires sociaux d'avancer leurs propositions », les pistes avancées lundi semblent déjà confirmer les craintes de certains syndicats, pour qui ce projet de « refondation du système social » s'apparente à une offensive lancée contre la pratique contractuelle et les organismes paritaires.

M. Seillière a, en effet, rendu publique la lettre qu'il a envoyée le jour même aux présidents et secrétaires généraux des cinq organisations syndicales représentatives

pour les inviter à des rencontres bilatérales afin de « redéfinir en commun [leurs] champs de responsabilités dans les domaines des relations du travail et de la protection sociale ainsi que les rapports nouveaux susceptibles d'être noués avec les pouvoirs publics ». Dans l'esprit du Medef, il s'agit notamment de « préciser les niveaux où le dialogue social est le plus fécond et le plus efficace », de déterminer les financements qui assurent l'alimentation des systèmes de protection sociale. de « décider ensemble les champs où [leur] présence commune s'impose » ou encore de voir « comment protéger les salariés des nouveaux risques qu'ils seront appelés à prendre ». A l'issue de cette première série de discussions bilatérales, le Medef envisage une réunion plénière pour arrêter le programme, la méthode de travail, le calendrier et l'ordre de priorité des dossiers à traiter.

Evoquant une nouvelle « protection des risques », M. Seillière n'a rien dit pour écarter les craintes émises le 13 novembre par le secrétaire général de FO. Dans une tribune publiée dans Le Monde, Marc Blondel dénonçait l'hypothèse se-(CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) lon laquelle le Medef souhaitait

transformer la protection sociale « de couverture solidaire et égalitaire devant les aléas de la vie » en « couverture de risques, ouverte à la concurrence et aux techniques assurantielles », ajoutant que, dans une telle configuration, « ce sont non seulement les organismes paritaires qui sont menacés, mais aussi la pratique contractuelle au niveau interprofessionnel et des branches ».

Pour l'heure, le Medef semble assuré de la participation des organisations syndicales, persuadé, comme l'affirme son président, que « les syndicats ont tout à gagner à s'engager dans un dialogue social avec les entrepreneurs ». En coulisse, certains vont même plus loin. « Avec 5 % de syndiqués dans le privé, les syndicats sont morts s'ils ne font rien », assure un proche de M. Seillière. « C'est un coup de poker, ils vont venir pour voir, et pour eux, ce sera un moyen de se refaire une santé », ajoute-t-il, en pronostiquant déjà que « FO et la CFDT vont jouer un rôle moteur, suivis par la CFTC et la CGC, tandis que la CGT, plus circonspecte, sera présente pour culpabiliser les autres ».

Dans la partie qui se joue autour des 35 heures, le Medef entend

donc distribuer les cartes et garder la main. Face au gouvernement, il menace toujours de quitter la table. Un départ de la gestion paritaire de l'assurance-maladie semble désormais acquis au 1er janvier 2000 si le gouvernement maintient son « tour de passe-passe » avec les les 5,6 milliards de francs (853,7 millions d'euros) prélevés indirectement sur le budget de l'assurance-maladie pour financer les 35 heures.

Quant à l'assurance-chômage, dont la convention paritaire arrive à échéance à la fin de l'année, le Medef a déclaré, lundi, qu'il n'entendait pas négocier une nouvelle convention tant que les accords de branche aux clauses rendues illégales par la seconde loi sur les 35 heures n'étaient pas intégralement étendus par le ministère. Chantage? « Pas du tout, répond Denis Gauthier-Sauvagnac, viceprésident de l'Unedic. Si l'Etat considère que la signature des partenaires sociaux n'est pas valable pour les accords de branche, il ne peut pas s'attendre à ce que les mêmes signatures viennent ensuite en bas d'un

le cantonnerait aux revendications

immédiates ». Rappelant que l'at-

titude de SUD n'a pas varié avec

le changement de majorité,

M^{me} Coupé s'est dite convaincue

que le « libéralisme n'est pas un

horizon indépassable ».

Alexandre Garcia

Caroline Monnot

La loi sur le PACS est promulguée

LA LOI créant le pacte civil de solidarité (PACS), signée lundi 15 novembre par le président de la République et le premier ministre, a été publiée, mardi, au Journal officiel, une semaine après sa validation par le Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 11 novembre). Les premiers PACS peuvent donc être signés : le 10 novembre, devant les députés, la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, avait en effet précisé que « la promulgation de la loi autorisera, à elle seule, les personnes qui le souhaitent à signer un pacte civil de solidarité », sans attendre les décrets d'application. Adressée aux greffes des 473 tribunaux d'instance - chargés d'enregistrer les PACS -, une circulaire de la chancellerie, datée du 10 novembre, porte explicitement « sur les modalités d'enregistrement des déclarations de pacte civil de solidarité dès la promulgation de la loi ». Elle est accompagnée d'une fiche d'information (publiée sur le site Internet du Monde, www.lemonde.fr) qui détaille les démarches à accomplir et les pièces à fournir (Le Monde du 12 novembre).

DÉPÊCHE

■ OUTRE-MER: l'Assemblée nationale a adopté, lundi 15 novembre, le budget du secrétariat d'Etat à l'outre-mer, qui prévoit 6,36 milliards de francs (969,57 millions d'euros) de dépenses pour l'an 2000, en augmentation de 13,6 % par rapport à 1999. Le secrétaire d'Etat Jean-Jack Queyranne a indiqué que, tous ministères confondus, « l'effort global de l'Etat pour l'outre-mer progresse de 2,85 % », passant de 56,2 à 57,8 mil-

Deux élections cantonales partielles

Canton de Sainte-Geneviève-sur-Argence (second tour).

I., 2 037; V., 1 539; A., 24,45 %; E., 1 459. Renée-Claude Coussergues, div. d., m. de Sainte-Geneviève-sur-Argence, 807 (55,31 %)... ÉLUE

Jean-Pierre Girbal, div. g., c. m. de Sainte-Geneviève-sur-Argence, 652 [Renée-Claude Coussergues, élue dimanche 14 novembre, a bénéficié du désistement d'An-

dré Raynal (divers droite), qui pouvait se maintenir au second tour. 7 novembre 1999: I, 2 043; V., 1 543; A., 24,47 %; E., 1 499; Renée-Claude Coussergues div. d., m. de Sainte-Geneviève-sur-Argence, 624 (41,63 %) ; Jean-Pierre Girbal, div. g., c. m. de

Sainte-Geneviève-sur-Argence, 454 (30,29 %); André Raynal, div. d., 421 (28,09 %). 27 mars 1994: I, 1995; V., 1680; A., 15,79 %; E., 1655; Bernard Maynier, UDF-PR, 792 (47,85 %); Jean-Pierre Girbal, app. PS, 573 (34,62 %); André Raynal, RPR, 290 (17,52 %).]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Canton de Bayonne-Est (second tour).

I., 6 561; V., 2 095; A., 68,07 %; E., 1 922.

Jean-René Etchegaray, UDF, adj. m. de Bayonne, 1 066 (55,46 %)... ÉLU Philippe Casenave, PS, c. m. de Bayonne, 856 (44,54 %).

[Jean-René Etchegaray l'emporte plus facilement que prévu. Au lieu de se désister en faveur de la gauche, selon la pratique habituelle, le candidat nationaliste basque du premier tour a, cette fois-ci, préconisé le vote blanc.

7 novembre 1999: I, 6 565; V., 1 880; A., 71,36 %; E., 1 820; Jean-René Etchegaray, UDF, adj. m. de Bayonne, 810 (44,51 %); Philippe Casenave, PS, c. m. de Bayonne, 545 (29,95 %); Xabi Larralde, nat., 204 (11,21 %); Laurent Navarrete, PCF, 116 (6,37 %); Marie Felices, Verts, 82 (4,51 %); Marcelle Haritzandiet, FN, 63 (3,46 %); Roberte Cousi, div., 0.

22 mars 1998: I, 6 582; V., 3 124; A., 52,54 %; E., 2 964; Jean-Michel Barnetche, UDF-FD, 1 490 (50,27 %); Philippe Casenave, PS, c. m., 1 474 (49,73 %).]

SUD-PTT affiche de nouvelles ambitions pour le « Groupe des 10 »

de notre envoyée spéciale Devant les 380 délégués du congrès de SUD-PTT, la secrétaire générale sortante, Annick Coupé, a plaidé, lundi 15 novembre, pour un «syndicalisme qui, en toutes circonstances, doit être un contre-pouvoir ». Passant en revue l'ensemble des confédérations, M^{me} Coupé a souligné les difficultés de la recomposition syndicale. Evoquant une CFDT « qui poursuit sa dérive et se pose

déploré l'« échec prévisible » et le « laminage » de Tous Ensemble, le courant d'opposition à Nicole Notat. Jugeant FO en « perte de vitesse », notamment « dans ses bastions traditionnels du secteur public », elle s'est interrogée sur le projet syndical de la CGT.

Pour la secrétaire générale de SUD-PTT, la confédération dirigée par Bernard Thibault affiche son ouverture vis-à-vis des nouvelles forces syndicales et des associations du mouvement social, en défenseur du patronat », elle a affirme son indépendance par

rapport au PCF d'une part, mais d'autre part hésite sur l'attitude à tenir face au gouvernement et recherche des convergences avec les confédérations, et notam-

Tirant un bilan de la construction du « Groupe des 10 » (syndicats autonomes), Mme Coupé s'est félicitée de ce que cette structure, où les SUD jouent un rôle très actif, s'affirme « plus nettement » comme une « alternative interprofessionnelle aux confédérations ». Pour la secrétaire générale de SUD-PTT, avec le lancement d'un journal national, Solidaires, tiré à 75 000 exemplaires, avec une ouverture dans le privé qui progresse, l'arrivée d'équipes avant une expérience importante comme celles issues de la CFDT Basse-Normandie, le « Groupe des 10 » a trouvé une nouvelle dynamique. La priorité, a-t-elle fait valoir, est la « construction au niveau local de véritables structures "Groupe des 10" disposant de moyens d'ac-

« SUR LE TERRAIN DU POLITIQUE »

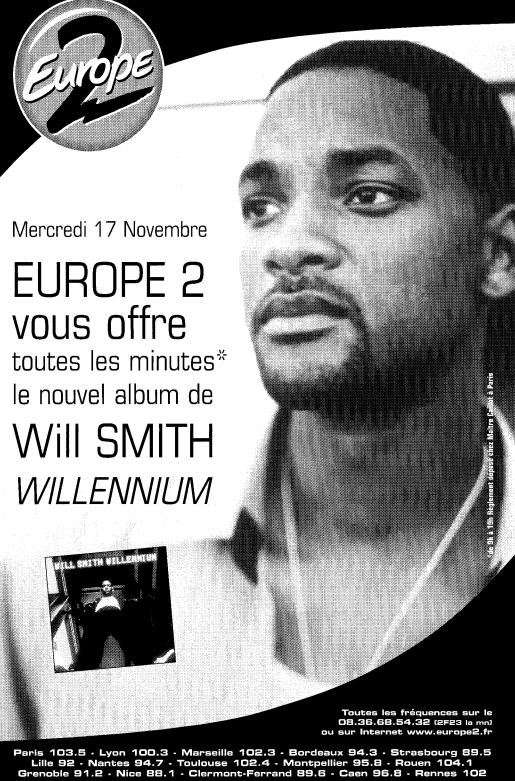
La secrétaire générale est revenue sur les rapports du syndica lisme et du politique. La question qui est posée à SUD, a-t-elle indiqué, est « celle de faire vivre un syndicalisme de transformation sociale qui se situe directement sur le terrain du politique sans brader notre indépendance ». Le syndicalisme, a-t-elle souligné, doit « refuser un partage des tâches qui laisserait au politique les grandes réponses aux questions sociales et

Préparation ENM

SUP'AVOCAT: Préparation EFB

- Cours par correspondance (novembre-juin)
- Session semestrielle sur place (décembre-mai)
- ▶ Suivi individualisé ▶ Petits groupes
- ▶ Écrits et oraux

Tél.: 01 42 24 10 72 isthclu@club-internet.fr



VENTES PAR ADJUDICATION Office Spécial de Publicité 47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex Tél: 01.49.04.01.84 - Fax: 01.43.33.51,36

L'ASSISTANCE PUBLIQUE - HÔPITAUX DE PARIS vend LIBRES

en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, Avenue Victoria LE MARDI 30 NOVEMBRE 1999 à 14h30 (Dépôt des chèques de consignation à partir de 13h30)

à PARIS 16^{ème} - 34 ter, rue MOLITOR

4 APPARTEMENTS de 7 PIECES (de 248 à 252 m²) 1 APPARTEMENT de 4 PIECES (147 m²) avec Jardin de 200 m² 12 PIECES (de 7,90 à 12,80 m²) - 11 DEBARRAS et 15 CAVES - avec faculté de réunion de lots

VISITES sur place les 20 et 27 novembre de 14h à 16h et les 25 et 29 novembre de 11h à 13h

S'adresser à Me BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001), 14, Rue des Pyramides - Tél: 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71 INTERNET: http://:www.licitor.com

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS Jeudi 25 Novembre 1999 à 14h30 - En un lo LOCAL COMMERCIAL (Loué)

à PARIS (14ème) 2 à 6, Place de Catalogne et 83 à 93, Rue du Château MISE A PRIX: 350.000 F

S'adr. à Me B.C. LEFEBVRE, Avocat à PARIS (1er), 20, Quai de la Mégisserie - Tél : 01.40.39.07.39 - 01.42.33.78.08 Sur les lieux pour visiter



Détail des ventes : abonnez-vous au B.O.A.D 190F/22 numéros écrire D.N.I.D./SCP, 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09

ADJUDICATION MERCREDI 8 DECEMBRE 1999 A 13 H 30 A PARIS 9° Salle des Ventes des Domaines 17, rue Scribe

APPARTEMENTS - CHAMBRES - CAVES Sur Paris 4°, 6°, 8°, 10°, 11°, 12°, 15° et 18° MISES A PRIX : de 5 000 F (762,25 €) à 290 000 F (44 210,21 €)

seignements et consultation des cahiers des charges : du lundi au vendredi de 9 h 45 à 11 h 30 et de 14 h 15 à 16 h. Direction Nationale d'Interventions Domaniales, VENTES IMMOBILIÈRES, bureau 107, 17, rue Scribe, 75436 Paris Cedex 09 - Tél. 01.44.94.78.19 ou 01.44.94.78.22.

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

INTEMPÉRIES Deux nouvelles victimes des inondations qui ont touché une partie de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et de l'Hérault, ont été enregistrées, lundi

15 novembre, dans l'Aude, portant à vingt-huit le nombre de morts. ● LE PREMIER MINISTRE doit se rendre jeudi dans l'Aude pour apporter « une réponse un peu exceptionnelle

de l'Etat ». ●À SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE, village des Pyrénées-Orientales, les dégâts sont nombreux mais « le pire a été évité ». La commune dispose d'un plan de pré-

vention des risques (PPR), grâce auquel le maire a pu s'opposer à la délivrance de permis de construire sur des terrains inondables.

PARMI LES 10 000 COMMUNES à risques de

France, 2000 se sont dotées d'un PPR. Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement espère que, d'ici à 2005, 5000 communes en seront dotées.

A Saint-Laurent-de-la-Salanque, la prévention a limité les dégâts

Dans ce bourg des Pyrénées-Orientales situé à quelques kilomètres de la côte roussillonne, aucune victime n'a été déplorée, en partie grâce à l'existence d'un plan de prévention des risques, qui permet aux maires de refuser les constructions dans les zones inondables

TOULOUSE

de notre correspondant régional Vingt-quatre heures après la catastrophe, monsieur le maire de Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales) n'avait pas le sourire. Mais c'est avec un réel soulagement qu'il a accueilli Jean-Pierre Chevènement, dimanche 14 novembre, dans sa commune. Les rues étaient fraîches et propres, le soleil revenu. On avait peine à imaginer que, la veille, les pluies étaient tombées furieusement sur le bourg.

Il s'est produit ici le même phénomène que dans le reste de la région. Sous le déluge, la rivière locale, l'Agly, a gonflé démesurément, rompant une digue sur 35 mètres. A quatre kilomètres de là, la mer, dressée comme un barrage naturel par un fort vent d'est, refoulait les eaux de l'Agly. La nuit fut terrible ; 1 100 personnes ont dû être évacuées dans les locaux municipaux.

Pourtant, Saint-Laurent ne déplore aucune victime. Dimanche, chacun était rentré chez lui. Les dégâts sont nombreux, des maisons ont souffert, des voitures sont inutilisables, la station d'épuration est à moitié détruite. Mais « le pire a été évité », constate René Marques, maire (UDF) et sénateur des Pyrénées-Orientales, qui

de l'intérieur. Informations, secours, couvertures, repas. « Nous avons eu tout ce dont nous avions besoin », affirme-t-il dans un hommage appuyé aux services de

C'est vrai que, sur la côte inondée du Roussillon comme dans les Corbières ou la basse plaine de l'Aude, les secours civils et militaires (plus de 2 000 personnes) ont été particulièrement efficaces. Coordonnés par des cellules de crise mises en place très tôt dans les préfectures à Carcassonne et à Perpignan, ils ont évité que le bilan de la catastrophe ne soit plus tragique. Mais leur efficacité aurait été moindre si, à Saint-Laurent, on n'avait pas pris des précautions avant le déclenchement du déluge

ON « CONNAÎT LES EAUX »

Dans cette petite ville de la côte roussillonne, entre Rivesaltes et le Barcarès, on est habitué aux pluies soudaines du climat méditerranéen. On « connaît les eaux », dit un vieil habitant. Des inondations, il y en a toujours eu. D'ailleurs, le territoire de la commune, véritable cuvette, est un ancien marais. L'Agly possède un régime d'oued et coule entre des digues sur cinq kilomètres. L'église est même construite sur pilotis. Dès que la

sons qu'il faut évacuer. Sous l'impulsion des autorités, c'est ce qui s'est passé dans la nuit de vendredi à samedi. Tout le monde a été mis au sec avant que l'eau envahisse.

Mais Saint-Laurent a changé. La proximité de Perpignan, l'installation de nombreux retraités, le développement touristique du littoral ont encouragé l'implantation résidentielle. La population a doublé ces dernières années pour atteindre 8 000 habitants. Or, ces nouveaux arrivants ont tous la même exigence: posséder une maison au bord de l'eau, mer ou rivière. C'est-à-dire s'installer sur des terrains inondables, que les autochtones ont l'habitude de dé-

René Marques a dû affronter les nombreuses pressions de ceux qui voulaient des permis de construire dans ces zones. « Je me suis même heurté à des pétitionnaires », raconte-t-il. Pour résister, il disposait d'un atout maître : un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR). Ce document permet à la municipalité de s'opposer à toute construction nouvelle dans les zones les plus exposées ou d'imposer des règles de construction comme des planchers à 1,20 m au-dessus du sol (lire ci-dessous). En s'appuyant sur ce document, le gérer l'aléa naturel.

Il n'est pas sûr que l'existence d'un PPR aurait évité les conséquences meurtrières constatées dans les autres communes inondées. D'autres facteurs sont inter-

ment ont été validés dans l'Aude bien que 17 aient été prescrits. La situation est identique dans le Tarn, où aucun PPR n'est entériné sur les 49 prescrits. Les mesures de prévention ne progressent pas

M. Jospin annonce une « réponse exceptionnelle de l'Etat »

Deux nouvelles victimes ont été découvertes, lundi 15 novembre, dans le département de l'Aude, ce qui porte à 28 le nombre des morts dues aux inondations dans le Sud. L'incertitude demeure quant aux disparus, entre trois et une vingtaine selon les sources. De nombreuses personnes sont encore sinistrées et demeurent réfugiées dans des locaux publics. Les services publics - trains, eau, électricité, téléphone - restent perturbés, surtout dans le département de l'Aude.

Lionel Jospin a annoncé qu'il se rendrait dans l'Aude jeudi 18 novembre pour apporter « une réponse un peu exceptionnelle de l'Etat ». Une procédure d'aide pourrait être intégrée immédiatement en loi de finances rectificative. D'ores et déjà, 1 million de francs a été débloqué pour répondre aux besoins d'extrême urgence des familles. La commission « catastrophe naturelle » doit examiner mercredi la situation des communes et l'arrêté de déclaration de catastrophe naturelle devrait être pris le même jour. - (Corresp. rég.)

venus, comme la force locale des précipitations ou l'effet plus ou moins violent des ruissellements. qui rendent les comparaisons hasardeuses. Force est cependant de constater que les communes qui ont le plus souffert et où on relève le plus de victimes ne disposent

partout, comme dans les Pyrénées-Orientales, où, avec 30 PPR, la préfecture s'est efforcée de faire en sorte que « les élus et la population s'approprient la notion de risque ».

En revanche, les PPR, de conception récente (ils datent de

n'hésite pas à féliciter le ministre menace se précise, on sait les maine de Saint-Laurent a pu mieux pas de cet outil. Deux PPR seule-« l'existant », en particulier les constructions érigées sans retenue dans les lits majeurs des rivières ou au bord des embouchures. Il est impossible de détruire ce qui a été construit en toute légalité. Il semble cependant que les maires, ces dernières années, n'aient délivré aucun nouveau permis de construire dans les zones les plus risquées de la basse vallée de

NOUVELLES DIGUES

Mais le mal était déjà fait, l'urbanisation anarchique en place: les lotissements qui ont le plus souffert, comme à Cuxac ou Canet-d'Aude, sont antérieurs à la politique de prévention des risques. « Nous devons accélérer la validation des PPR, estime Jacques Bascou, député (PS) de l'Aude, mais leur existence n'aurait pas modifié l'étendue de la catastrophe. »

Ce n'est donc pas seulement l'avenir qu'il faut préserver du risque grâce aux PPR. C'est aussi du risque existant qu'il faut se protéger. Voilà pourquoi le prochain contrat de plan Etat-Région en Languedoc-Roussillon prévoit de construire une série de nouvelles digues dans la vallée de l'Aude.

Jean-Paul Besset

Une commune à risques sur cinq seulement s'est dotée d'un PPR

C'EST ARRIVÉ près de chez vous. Et si ca arrivait chez vous? Depuis trois ans. Philippe Vesseron est directeur de la prévention contre les risques au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. L'homme doit faire preuve de trésors de persuasion pour convaincre de la nécessité d'instaurer localement des plans de prévention des risques (PPR). « Nous travaillons, admet-il, sur des probabilités de l'ordre de 1 %, parfois moins, sur des hypothèses de catastrophes centennales. » L'idée fait cependant son chemin. Le triste chapelet de victimes aide à arracher les consentements. Le nombre de PPR en phase d'étude augmente sensiblement depuis trois ou quatre ans : 2 000 ont été déjà approuvés ; le ministère compte en voir réaliser 5 000 d'ici à 2005. Âujourd'hui, 10 000 communes sont classées à risques, ce qui montre le chemin qui reste à parcourir.

Très prosaïquement, l'intérêt pour le PPR est proportionnel à la conscience de a présence d'une épée de Damoclès Les zones montagneuses sont les plus sen- ci. Dans le Calvados encore, une enquête si devait se produire une crue comparable tionnées, tempête un de ses responsables,

pas une année sans qu'un glissement de terrain ou une avalanche, qu'ils soient meurtriers ou non, viennent rappeler l'insécurité du milieu environnant. Dans les Pyrénées, près de la moitié des communes considérées comme étant à risque sont déjà dotées d'un PPR. Les Alpes sont également bien pourvues.

Les régions encore blessées dans leur chair se montrent forcément acharnées. A Vaison-la-Romaine (Vaucluse), des mesures drastiques ont été prises après la crue de l'Ouvèze qui fit 37 morts le 22 septembre 1992. On ne s'est pas contenté d'adopter un PPR interdisant toute nouvelle construction dans les zones inondables : on a également démoli les trois lotissements et l'école maternelle submergés par les flots à l'époque. A Nîmes, après le drame du 3 octobre 1988, qui fit 11 morts, un PPR a été élaboré et 250 millions de francs sont actuellement investis dans la prévention. A Chamonix, où douze personnes périrent dans une avalanche le 9 février 1999, le PPR préexistant a été dursibles, sans doute parce qu'il ne se passe publique est en cours auprès d'une ving- à celle de 1910. Malheureusement, les der- Jean-Claude Aubanel. C'est vrai qu'ici nous

l'Orne. Là encore, les crues de 1995 ont sans doute eu un effet, même si, cette fois, on en fut quitte pour la peur.

Les inondations, qui motivent les deux tiers des PPR, restent le risque le plus difficile à admettre

Ailleurs, les esprits ne se sentent pas forcément aussi concernés. En région parisienne notamment, où certains dossiers avancent difficilement. Ainsi des associations s'opposent-elles à l'instauration d'un PPR dans des communes des bords de Seine ou de Marne. Les spécialistes ne cessent pourtant de répéter que les retenues d'eau creusées en Champagne ne garantissent pas la sécurité de l'Île-de-France

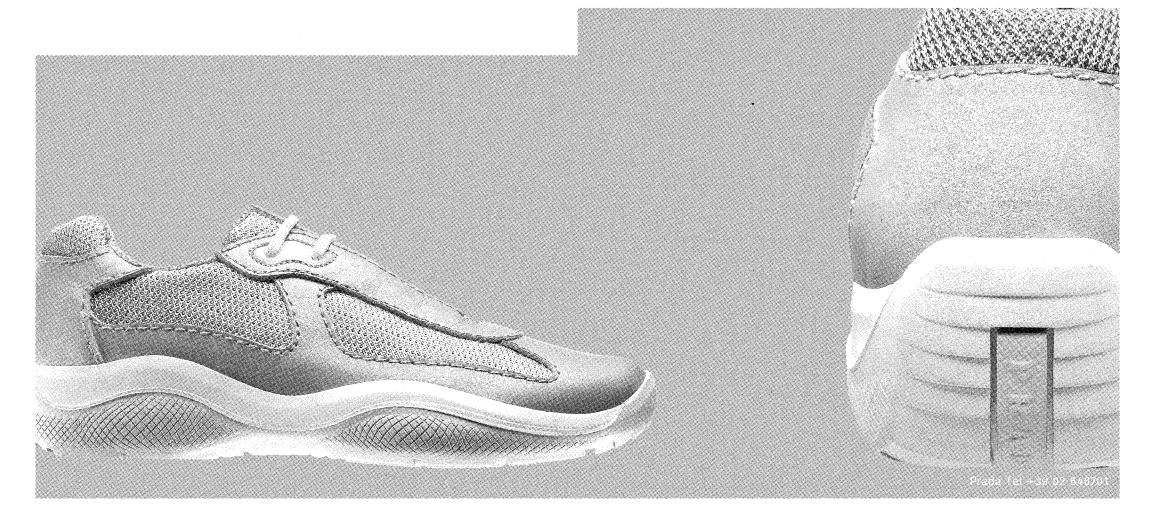
taine de communes de la basse vallée de niers témoins du zouave du pont de l'Alma noyé sous les flots se faisant rares, l'idée d'une menace est plus que diffuse.

Au ministère de l'environnement, on admet volontiers l'existence de résistances. La neutralisation de zones dans l'hypothèse d'incendies de forêts passe mal sur les bords de la Méditerranée. De la même manière, l'existence d'un péril sismique fait sourire à Nice, où aucune secousse d'importance n'a été recensée depuis deux siècles. Mais les inondations, qui motivent les deux tiers des PPR, restent le risque le plus difficile à admettre.

Ainsi, à Agde (Hérault), une partie de la population est entrée en résistance. En 1995, avait été activé un PPR. Treize mois plus tard, la direction départementale de l'équipement décidait d'ouvrir une enquête publique en vue d'étendre la zone non constructible. Un tiers du territoire de la commune se trouvait cette fois concerné. Depuis, les opposants, regroupés au sein de l'association Agathé, mènent la fronde «Ce sont des mesures disproporpouvons avoir jusqu'à trois ou quatre crues par an. Mais la montée des eaux a toujours été lente. Même lors des grandes crues de 1997, il n'y a eu aucun mort. D'ailleurs, il n'y en a jamais eu dans le bassin de l'Hérault depuis un siècle. Lors de la grande crue de 1907, des photos montrent les gens simplement juchés sur des charrettes au milieu des

Dans le même département, les riverains de la vallée de l'Orb poussent une semblable complainte. A Montpellier également, la grogne sourd. Alors que 5 % du territoire français est inondable, le pourcentage est beaucoup plus fort dans l'Hérault, département plat dont une partie est située en dessous du niveau de la mer. De même dans le Tarn-et-Garonne, où les élus de Montauban ou de Moissac mènent la résistance au PPR tel qu'il doit être défini. Certains acteurs locaux craignent que ces contraintes environnementales ne finissent par peser sur le développement économique. Et ceux-là attendent que les événements leur prouvent le contra

Benoît Hopquin



Débat à gauche après les propos de M. Chevènement sur le vote des étrangers

Dans l'entourage de Lionel Jospin, on s'empresse de préciser que l'opinion du ministre de l'intérieur ne « reflète pas la position du gouvernement, ni du premier ministre »

Le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avait toujours conditionné l'exercice du droit de vote pour les étrangers vivant en France, à l'acquisition de la nationalité française. Sur TF 1 lors de l'émisdéclaré favorable à l'octroi aux étrangers résidents du droit de vote pour les élections locales: des propos qui traduisent la division et l'embarras de la gauche plurielle sur

sion Public, dimanche 7 novembre, il s'est ce sujet. Alors que Matignon confirme qu'une telle revendication – qui nécessiterait une modification de la Constitution impensable tant que Jacques Chirac demeurait président de la République - n'est « pas ap-

plicable » pendant la législature en cours, certains responsables du PS, le PCF et les Verts y sont nettement favorables. Faisant du droit de vote une revendication phare, ces derniers s'apprêtent à lancer un Mouve-

ment des droits civiques, début décembre : « Il faut arrêter de demander aux jeunes des banlieues d'être des citoyens si on interdit à leur parents de voter », explique Stéphane Pocrain, porte-parole national.

LE DÉBAT sur le droit de vote cice du droit de vote pour les des étrangers serait-il en train de gêner la gauche plurielle? La question se pose avec une acuité nouvelle après les déclarations de Jean-Pierre Chevènement sur TF 1 lors de l'émission Public, dimanche 7 novembre. Interrogé sur la revendication du droit de vote des immigrés aux élections locales, le ministre de l'intérieur a admis qu'une telle mesure pouvait être « envisageable ». « Il fau-

drait voir dans quelles conditions, si on le souhaite, on pourrait le faire et, à mon avis, uniquement pour peut-être des étrangers qui ont une carte de résident de dix ans et au moment du renouvellement, ça peut être une mesure envisaveur de l'octroi de ce nouveau geable à mes yeux », a expliqué droit pour les étrangers. Interrogé M. Chevènement en précisant sur ses déclarations, M. Chevènequ'il ne souhaitait pas se prononment nous a expliqué: « Un Algécer sur le sujet « tant que le gourien vivant en France depuis des vernement n'en a pas délibéré ». Si années devrait plus avoir le droit de la formulation demeure très pruvoter au'un Finlandais. » A Matignon, cette prise de posidente, le propos marque un revi-

Jusqu'alors M. Chevènement avait toujours conditionné l'exer-

rement certain du chef du Mouve-

ment des citoyens.

étrangers vivant en France, à l'acquisition de la nationalité francaise. Lors du débat parlementaire sur la ratification du traité de Maastricht, en 1992, il avait souligné que l'octroi du droit de vote aux Européens pour les élections municipales et européennes entraînait une inégalité de traitement entre étrangers puisque les non-communautaires s'en trouvaient exclus. Mais c'était pour mieux démontrer l'incohérence du texte. Aujourd'hui, s'il rappelle encore sa préférence pour « la facilitation des naturalisations », le ministre de l'intérieur se prononce pour la première fois en fa-

tion a visiblement surpris : « C'est nouveau dans son discours, mais M. Chevènement ne nous étonne plus beaucoup», avoue un conseiller du premier ministre. Cette revendication n'est pas applicable pendant cette législa-

Les socialistes continuent en effet de camper sur la position qu'ils avaient définie en juin 1996 : favorable au principe d'une réforme accordant le droit de vote aux résidents étrangers aux élections municipales, le PS estimait que celle-ci, nécessitant une modification de la Constitution impensable tant que Jacques Chirac demeurait président de la République, ne pouvait être mise en avant dans la plate-forme des législatives de 1997. Depuis, la revendication, affichée comme une « perspective » pour l'après-élection présidentielle de 2002, n'a plus été abordée par les instances nationales du PS. Le même argument de l'obstacle constitutionnel était avancé avant Maastricht. En 1992, la Constitution avait été modifiée pour permettre le vote des étrangers, mais seulement euro-

Depuis un an, le collectif « Même sol : même droits, même

voix » rassemblant soixante associations à l'initiative de la Fédération nationale Léo-Lagrange (FNLL) et du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), mène campagne en faveur de la reconnaissance du droit de vote. Trois cent cinquante élus socialistes, communistes et verts ont déjà signé leur appel.

La prudence du PS et de Lionel Jospin pourrait bien être ainsi mise à mal par la réalité. Un récent sondage CSA pour la Lettre de la citoyenneté rendu public le 5 novembre lors d'un colloque à Strasbourg organisé par le Conseil de l'Europe a montré un renversement de l'opinion sur cette question sensible: pour la première fois, une majorité - 52 % - de Français se disent favorables à l'octroi du droit de vote aux étrangers pour les élections locales. Ils n'étaient que 44 % un an auparavant (*Le Monde* du 2 octobre).

Plusieurs facteurs pourraient expliquer ce renversement de tendance: l'affaiblissement de l'extrême droite semble marquer la fin de l'exploitation électorale du thème de l'immigration. La régularisation de dizaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière et l'application de la loi Chevènement sur l'immigration ont apaisé les polémiques. La droite

« Un Algérien vivant en France depuis des années devrait plus avoir le droit de voter qu'un Finlandais »

ne s'y est pas trompée qui multiplie les revirements sur cette question. Les déclarations de Charles Pasqua demandant la régularisation des sans-papiers et l'appel d'Alain Juppé pour une « décrispation idélogique » sont autant de signes que le climat politique a changé.

Certains, au PS, en ont conscience. Adeline Hazan, députée européenne et ancienne secrétaire nationale chargée de l'immigration, est persuadée qu'il est temps de relancer le débat sur le droit de vote : « Ce serait l'honneur de la gauche de faire cette réforme», » estime la députée qui souligne que la demande revient régulièrement dans les réunions de militants de base. « Chaque fois qu'on parle du droit de vote, on sent que l'approbation est majoritaire, ce qui n'était pas le cas en 1988 », confirme François Loncle, secrétaire national chargé de l'immigration, favorable à cette « conquête ».

Pour les associations, les déclarations du ministre de l'intérieur viennent à point nommé. « C'est une avancée importante. M. Chevènement est le premier ministre qui ouvre le débat », s'enthousiasme Eric Deshayes, responsable de la campagne pour le droit de vote à la FNLL. Le collectif entend rebondir dans les semaines qui viennent en lançant une pétition nationale. Le PCF défend lui aussi la réforme et les Verts ont fait du droit de vote une revendication phare, s'apprêtant à lancer un Mouvement des droits civiques, début décembre. « Il faut arrêter de demander aux jeunes des banlieue de respecter les lois de la République et d'être des citoyens si on interdit à leur parents de voter », explique Stéphane Pocrain, porteparole national.

Sylvia Zappi

Le sort des réfugiés chinois de Guadeloupe est conditionné par des tractations entre Paris et Pékin

POINTE-À-PITRE

de notre correspondant Il a fallu attendre la date d'expiration des autorisations provisoires de séjour en France délivrées, quinze jours plus tôt, aux 61 réfugiés chinois résidant en Guadeloupe pour que les services préfectoraux de ce département d'outre-mer soient informés qu'ils étaient autorisés à en prolonger la validité pour quinze jours supplémentaires. Les 61 réfugiés, des hommes âgés de 18 à 30 ans, avaient été recueillis dans les eaux internationales, le 22 octobre, lors du passage dans la zone de l'ouragan José, par une frégate de la Marine nationale. Celle-ci avait été alertée par l'appel de détresse du crevettier qui les transportait et qui se trouvait alors au large des îles franco-néerlandaise de Saint-Martin et française de Saint-Barthélemy. Ils avaient été transférés à Pointe-à-Pitre, où une autorisation provisoire de séjour de quinze jours leur avait été délivrée, le 28 octobre, après que la justice eut refusé, en se prévalant d'un double vice de procédure, de prolonger leur placement en zone d'attente (Le Monde du 30 octo-

Durant toute cette période, le ministère des affaires étrangères, comme celui de l'intérieur, n'aenvisagé de trouver une solution définitive à cette affaire qu'en prenant langue avec Pékin dans le but de parvenir à « un rapatriement sans sanction » des 61 jeunes réfugiés, qui cherchaient initialement à gagner les Etats-Unis. Il semble même qu'un accord entre les deux capitales ait été trouvé, jusqu'à ce qu'une intervention, qualifiée d'« abrupte », du secrétariat d'Etat chargé de l'outre-mer soit venue

longer la validité. Quinze jours supplémentaires que Paris compte mettre à profit pour trouver un accord avec Pékin.

Hébergés, dans un premier temps, dans une aérogare désaffectée de Pointe-à-Pitre, les réfugiés chinois ont été transférés au début de la semaine dernière à Saint-François, dans un camp de va-

cances de la Fédération des œuvres laïques. Contrairement à ce qui s'était produit en Nouvelle-Calédonie, quand s'y étaient échoués deux bateaux de boat-people fuyant la République populaire de Chine, les réfugiés chinois de Guadeloupe passent les jours dans un isolement quasi intégral par suite de l'absence d'une réelle communauté chinoise et, surtout, d'une xénophobie insulaire latente, accentuée. ces derniers mois, par les graffitis et affiches « racialistes » (Le Monde daté 26 -27 septembre) de certains groupuscules indépendantistes en plein regain d'activisme.

LE RÊVE AMÉRICAIN

Si quelques-uns des réfugiés, tous originaires des provinces maritimes du Fu Jin et du Ji Lin et agriculteurs pour la plupart, pers à cultiver leur rêve américain, la plupart affirment qu'ils souhaitent maintenant s'installer en Guadeloupe ou en France métropolitaine. Mais le seul d'entre eux qui parvienne à s'exprimer dans un anglais hésitant ignore la notion d'asile politique, et des concepts comme la loi ou les droits de l'homme lui demeurent totalement étrangers, d'autant qu'aucun avocat insulaire, ni d'ailleurs les militants locaux des organisations métropolitaines de défense des droits de l'homme, n'ont, jusqu'à présent, su nouer contact avec les réfugiés.

La plupart d'entre eux ont cependant une parfaite conscience du fait que la route des Etats-Unis leur est définitivement fermée puisqu'ils savent avoir été interrogés et photographiés, dès le lendemain de leur arrivée à Pointe-à-Pitre, par quatre fonctionnaires américains du FBI et de l'INS (Immigration national service) venus en Guadeloupe pour tenter de cerner la filière d'émigration clandestine qu'ils avaient empruntée, vraisemblablement via le Surinam, qui n'impose pas de visa aux ressortissants de la République populaire de Chine.

Et tous craignent un retour en Chine en affirmant, par des phrases en mandarin, des mots anglais sans équivoque ou des gestes de bras menottés, qu'il se traduirait à tout le moins par leur arrestation et leur emprisonnement. La diplomatie française semble vouloir prétendre le contraire.

Pour chacun des Hôtels Club Paladiens, Hammamet Club, Le Tropicana ou Le Tereso, et pour chacune des dates de départ indiquées ci-dessous la personne qui vous accompagnera et partagera votre chambre se verra offrir gratuitement son séjour d'une semaine, avion compris. **MARRAKECH** COTE D'IVOIRE 4250 F 647,91 € TUNISIE 1820 F 277, 46 € Hôtel Club Paladien Hôtel Club Paladien Hôtel Club Paladien Le Tropicana Le Tereso Hammamet Club departs les 20 et 27 novembre departs les 21 et 28 novembre parts les 21 et 28 novembre et 4 décembre et 5 décembre et 5 décembre une semaine avion compris hors taxes aériennes prix par personne en chambre double et en demi pension Si vous êtes un des 100 premiers clients à réserver avant le 21 novembre 1999 pour une croisière à bord du paquebot Van Gogh : Cuba colonial et Mexique le 17 décembre 1999 ou La Transcaraïbe le 14 janvier 2000, la personne qui vous accompagnera et partagera votre cabine se verra offrir gratuitement cette croisière hors vol CUBA COLONIAL ET MEXIQUE LA TRANSCARAIBE 10 jours **8520 F** 1298.87 € une semaine 7170 F 1093.06 € croisière en paquebot avion compris hors taxes aériennes prix par personne tout compris en cabine double intérieure standard 1700 F **ROME 580 F PORTO** LOME * 1700 F **BARCELONE** 750 F **ABIDJAN*** 88,42€ **VENISE** 750 F 850 F LES ANTILLES* 1800 F **SEVILLE** PISE 750 F LA REUNION* **FARO** 850 F 2600 F LISBONNE 750 F **FUNCHAL MOMBASA*** 2600 F 850 F **DAKAR*** 1500 F TAHITI* 4000 F vols aller retour hors taxes aériennes 609,80 € prix valables sur les vols ayant un depart de paris du 16 novembre au 13 decembre 1999 (dernier retour le 21 decembre 1999), ET DU 8 AU 31 JANVIER 2000 (DERNIER RETOUR LE 7 FEVRIER 2000)

* PRIX VALABLES DU 16 NOVEMBRE AU 13 DECEMBRE 1999 (DERNIER RETOUR LE 21 DECEMBRE 1999)

CONDITIONS DE VENTE PARTICULIERES : TARIFS RER, RESERVATION, EMISSION DE BILLET ET REGLEMENT A L'INSCRIPTION. BILLETS NON REMBOURSABLES.

200 AGENCES EN FRANCE www.nouvelles-frontieres.fr 0803 33 33 33 0,99 F la minute

«tout chambouler» ces derniers D'où les instructions gouvernementales tardives adressées aux services préfectoraux de la Guadeloupe, qui n'ont appris que le vendredi 12 novembre, date d'expiration des autorisations de séjour, qu'elles étaient autorisées à en pro-

Eddy Nedeljkovic

Deux associations favorables à la chasse à la tourterelle sont jugées en appel à Bordeaux

Le procès d'une « culture de vie », plaide la défense

BORDEAUX

de notre correspondante Le palais de justice de Bordeaux était en effervescence, lundi 15 novembre. Dans l'après-midi, la cour d'appel a exa-



laquelle les chasseurs de tourterelle étaient indirectement

montrés du doigt. Le premier d'entre eux, Georges Riboulet, président de l'Union nationale des chasses traditionnelles (UNDCTF), avait fait appel d'une décision du tribunal de grande instance de Bordeaux rendue le 28 novembre 1996.

Celui-ci avait condamné l'UNDCTF à payer 30 000 francs de dommages et intérêts à l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas) et à la Société nationale de la protection de la nature (SNPN), qui avaient porté plainte pour « braconnage » contre l'UNDCTF et le comité de la chasse à la tourterelle, tous les deux présidés par M. Riboulet. Le TGI avait également prononcé la dissolution du comité jugé illégal car il incitait à la chasse à la tourterelle en mai en Gironde, une pratique interdite à cette époque depuis la directive européenne de 1979.

Moins de 50 chasseurs de Gironde, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Lot-et-Garonne, attendaient patiemment devant le palais de justice. Ils étaient à peine plus nombreux que les brigades de gendarmerie et compagnies de CRS, mobilisées pour la circonstance. Ni CPNT, ni les fédérations de chasse n'avaient appelé à manifester.

Certains élus locaux d'obédiences politiques diverses - PS, PC, UDF-DL, CPNT – étaient venus soutenir l'ancien mécanicien de chez Dassault. Deux des quatre avocats de M. Riboulet sont même des hommes politiques notoires: Alain Anziani, secrétaire départemental du PS, vice-président du Conseil régional, et Daniel Picotin. maire UDF, anciens député et président de l'UDF en Gironde. Du côté des associations, c'est Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue de protection des oiseaux qui avait fait le déplacement.

En préambule de sa plaidoirie, Me Anziani a tenu à rappeler que « la parole de l'Europe n'est plus parole d'Evangile » à l'heure « des discussions droite-gauche pour trouver un accord sur la chasse », en référence au rapport Patriat sur l'adaptation des lois françaises sur la chasse qui doit être rendu public, jeudi 18 novembre. L'avocat considère ce procès comme celui d'une « culture de vie », « un procès des hommes et des libertés publiques »: « c'est exceptionnel de demander la suppression d'une association car c'est s'en prendre à la liberté d'expression, un droit qui ne peut être remis en question dans la déclaration des droits de l'homme de 1789 sauf s'il v a trouble à l'ordre public. Quant à l'activité des deux associations de chasse, « on a quand même le droit d'avoir une opinion contraire à la règle officielle », martèle Me Anziani. Si toute association illicite devait disparaître, «il faudrait dissoudre Greenpeace, l'association contre le tunnel du Somport ou encore les associations de soutien aux sans-papiers », conclut-

Me Elisabeth Vigné, l'avocate des deux associations, également conseillère municipale d'Alain Juppé, maire (RPR) de Bordeaux, s'est bornée au respect du droit : « Ce ne sont pas les chasseurs qui sont incriminés mais ceux qui prônent des pratiques illégales. Et le code rural français prévoit qu'il n'est pas possible de pratiquer la chasse aux oiseaux migrateurs en dehors de dates précises. » Elle demande aussi la dissolution des deux associations de chasse, « deux sœurs siamoises » quant à leurs objectifs et à leurs moyens. Elle espère enfin plus de concertation entre les acteurs pour « cesser de montrer la Gironde comme un Fort-Alamo de la chasse. Car ces guerres ne sont pas glorieuses pour la démocratie.» Délibé-

Claudia Courtois

Roland Dumas demande un non-lieu

ROLAND DUMAS, ancien ministre des affaires étrangères, mis en examen en marge de l'affaire Elf, a sollicité, lundi 15 novembre, une décision de non-lieu en sa faveur. Dans une lettre adressée aux juges Eva Toly et Laurence Vichnievsky, ses avocats. Mes Jean-Rend thouat et François Tosi, tentent de démonter les accusations pesant contre leur client. Les magistrats ont clos le 26 octobre l'enquête visant Roland Dumas, poursuivi pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux »

M. Dumas est notamment soupçonné d'avoir été l'artisan de l'embauche par Elf-Aquitaine en 1989 de son ex-maîtresse, Christine Deviers-Joncour et d'avoir bénéficié d'une partie des 66 millions de francs indûment versés à celle-ci par le groupe pétrolier. Selon les avocats, « Christine Deviers-Joncour n'a pas été manipulée par Roland Dumas pour obtenir de la société Elf des avantages dont il n'était pas le bénéficiaire mais a été manipulée par Alfred Sirven » (ex-numéro 2 d'Elf, actuellement en fuite). Les avocats démentent également les accusations de M^{me} Deviers-Joncour selon lesquelles M. Dumas aurait été le réel bénéficiaire de l'appartement de son ex-amie, situé rue de Lille et payé 17,5 millions de francs par Elf.

DÉPÊCHES

■ JUSTICE: l'ex-président d'Elf-Aquitaine, Philippe Jaffré, 54 ans, a été condamné, lundi 15 novembre, par le tribunal correctionnel de Paris à 10 000 francs d'amende, pour avoir tenu des propos diffamatoires envers l'homme d'affaires André Guelfi, mis en examen dans l'affaire Elf. Il est également condamné à payer 10 000 francs de dommages-intérêts. Lors d'une conférence de presse en février 1998, M. Jaffré avait imputé à M. Guelfi une escroquerie de 300 millions de francs au préjudice d'Elf, dans les années 1989-1993 (Le Monde du 2 mars 1998). Deux journalistes qui avaient rendu compte de la conférence de presse ont été relaxés

■ Maurice Papon a été transféré, samedi 13 novembre, du centre pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne) à la maison d'arrêt de la Santé (Paris). L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, condamné à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crime contre l'humanité, avait été arrêté le 22 octobre, en Suisse, onze jours

après avoir quitté la France (Le Monde du 23 octobre). ■ Alain Bihel, employé à l'usine nucléaire de la Cogema à La Hague (Manche), a comparu, lundi 15 novembre, devant le tribunal correctionnel de Paris, poursuivi pour « injure raciale » par le MRAP qui lui reproche d'avoir dit, lors d'une manifestation en marge de la visite du candidat Verts aux élections européennes, Daniel Cohn-Bendit à Cherbourg: « Avec quoi les Allemands vont-ils faire brûler leurs centrales ? Avec des Juifs ? ». M. Bihel, qui s'est présenté sans avocat, a estimé qu'il s'agissait d'une « ânerie ». Le président du tribunal a proposé que M. Bihel « se rapproche du MRAP » pour trouver « une solution pédagogique ».

Les hôpitaux sont encouragés à limiter leur activité lors du passage à l'an 2000

Le secteur privé a pris du retard dans la prévention du bogue

100 % des centres hospitaliers universitaires, 90 % des autres centres hospitaliers et seule-

Selon le ministère de l'emploi et de la solidarité, ment 55 % des cliniques avaient terminé, en 2000. Les pouvoirs publics n'excluent pas de ferseptembre, les vérifications de compatibilité de mer les établissements qui n'auraient pas leurs matériels médicaux avec le passage à l'an accompli cette tâche au 10 décembre.

« EN DEHORS des opérations urgentes, autant reporter votre séjour à l'hôpital après les premiers jours de l'an 2000 », a suggéré Dominique Marcel, directeur de cabinet de Martine Aubry, lundi 15 novembre, en présentant l'état de préparation des établissements hospitaliers face au risque de bogue lors du passage à l'an 2000. Il a invité les médecins à «limiter leur activité

pendant la période critique »:

« Nous encourageons à réduire ce

qui peut l'être, c'est-à-dire surtout

les interventions programmées et non urgentes ». Dans l'ensemble des établissements hospitaliers ayant répondu à l'enquête lancée par le ministère de l'emploi et de la solidarité, « plus de 90 % des dispositifs présentant des risques vitaux étaient déjà considérés comme conformes », selon les données du mois de septembre. Les représentants du ministère ont insisté sur l'ampleur du travail accompli et mis en garde contre l'illusion d'un risque inexistant. « En matière de santé, a précisé Dominique Marcel, le risque zéro ne peut pas exister, nous ne pouvons pas garantir à 100 % qu'il n'y aura pas de bogue mais nous voulons le réduire au maximum et assurer la sécurité des usagers. »

La mission gouvernementale « Passage informatique à l'an 2000 » a été créée en février 1998. La circulaire du premier ministre du 5 novembre 1998 a demandé à chaque ministère de rédiger une plan de préparation jusqu'à l'échéance de l'an 2000 et un plan de sauvegarde nationale pour la période débutant le 1er janvier 2000, définissant les réponses en cas de survenue des risques pressentis.

Pour les 3500 établissements hospitaliers de France, outre d'éventuels incidents pour les outils de gestion, les problèmes peuvent essentiellement se situer à deux niveaux : celui des infrastructures techniques (alimentation en électricité, en eau, télécommunications, chauffage, etc.) et celui des matériels médicaux. Pour le premier type de problème, les hôpitaux dépendent de fournisseurs extérieurs et doivent donc s'assurer que les dispositifs de secours, groupes électrogènes notamment,

compatibles avec le passage à l'an 2000. Le gros du travail de vérification a porté sur les matériels

IDENTIFIER LES RISQUES

Des questionnaires ont été adressés à l'ensemble des établissements hospitaliers, afin de recenser le matériel et d'identifier les risques majeurs en réclamant les informations nécessaires aux fabricants. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé a distingué environ 4500 modèles de dispositifs médicaux et 520 modèles de diagnostic in vitro susceptibles d'être concernés par le passage à l'an 2000. Chaque matériel a été classé selon le caractère critique d'un incident éventuel.

Selon les chiffres de septembre, il reste au plan national 59 équipements et dispositifs médicaux posant encore problème: 21 présentent des risques d'« altération ne présentant pas de danger pour le patient », 24 sont en phase finale d'évaluation et, pour 14 d'entre eux, les documents réclamés aux

sont en bon état de marche et deux fabricants sont encore attendus. Selon le pointage effectué par les services du ministère de l'emploi et de la solidarité, 100 % des centres hospitaliers universitaires. 90 % des centres hospitaliers non universitaire et 55 % des cliniques privées ont répondu et fourni les renseignements demandés. Le retard des établissements privés s'explique pour une partie d'entre eux par les moindres capacités de mener à bien ce type de travail de vérification et par la nature de leur activité, le plus souvent programmée. Il inquiète cependant le ministère, qui agite la menace de la fermeture des établissements, décision qui peut être prise par les directeurs des agences régionales de l'hospitalisation et les directions régionales de l'action sanitaire et sociale. « Si nous n'avons pas reçu de réponse satisfaisante avnat le 10 décembre, nous les fermerons », a insisté le directeur de cabinet de Martine Aubry, en rappelant qu'en cas d'incident, « les chefs d'établissements seront tenus responsables. »

Paul Benkimoun

Une entreprise

qui bénéficie

de l'Approche intégrale

est une entreprise qui

rapproche l'ensemble

de ses collaborateurs.

DISPARITIONS

György Sebök

Un artiste admiré et un professeur respecté

LE PIANISTE György Sebök est il ne maltraitait jamais le piano, mort des suites d'un cancer, dimanche 14 novembre, chez lui, à Bloomington, où il enseignait à l'université de l'Indiana (Etats-Unis). Il était âgé de soixante-dixsept ans.

Né à Szeged (Hongrie) le 2 novembre 1922, György Sebök fut, comme tant de grands pianistes, un enfant prodige. Elève de Leo Weiner, Arnold Szekely, Zoltan Kodaly et Paul Weingartner dans les classes de piano, musique de chambre, composition et théorie de l'Académie Franz-Liszt de Budapest, György Sebök donne son premier concert public avec orchestre sous la direction de Ferenc Fricsay. Agés respectivement de quatorze ans et de vingt-deux ans, ces deux interprètes qui devaient marquer le XXe siècle se mesuraient au *Premier* Concerto pour piano et orchestre de Ludwig van Beethoven.

Très tôt, György Sebök se tourne vers la pédagogie et commence à enseigner. En 1946, il est invité par le violoniste, compositeur et chef d'orchestre roumain Georges Enesco à donner un concert à Bucarest avec la Philharmonie nationale. C'est le point de départ d'une carrière internationale que des premiers prix aux concours de Berlin et Franz-Liszt de Budapest viendront confirmer, en 1951.

PRODIGIEUSE TECHNIQUE

En 1948, György Sebök est nommé professeur de piano au Conservatoire Bela-Bartok. Il le restera jusqu'en 1956. L'entrée des troupes russes en Hongrie et la répression qui s'ensuivra pousseront György Sebök et d'autres musiciens hongrois (dont son confrère Georges Cziffra et le violoncelliste Janos Starker) à fuir leur pays pour s'installer à Paris. György Sebök restera en France, jusqu'à son départ pour les Etats-Unis, en 1962, où il accepta l'invitation d'enseigner à Bloomington, siège de l'université d'In-

Pendant ses années parisiennes, György Sebök enregistra de nombreux disques pour Erato, seul ou en compagnie de Janos Starker, qui quitta lui aussi la France pour s'installer à Bloomington. Pour des raisons étranges, György Sebök ne trouva pas à Paris un poste de professeur au Conservatoire national supérieur de musique : il n'était pas français et ne faisait pas partie de la coterie locale. Mais, paradoxe, il revint donner des lecons de maître Rue de Madrid, en tant que professeur invité

Si la carrière de György Sebök ne fut jamais aussi prestigieuse que celles d'autres pianistes, il n'en reste pas moins l'un des artistes qui auront compté dans ce siècle. Doué d'une technique prodigieuse,

■ ANDRÉ BÉNÉTEAU, architecte extérieurs à Bénéteau pour redessivembre à l'âge de soixante-cinq se consacre alors au dessin des veans. Il avait été à l'origine de la dettes à moteur, concevant notamcréation du secteur plaisance du ment la série des Antarès, très apgroupe Bénéteau, qui, avant 1964, préciée des pêcheurs-plaisanciers. était spécialisé dans la construction Petit-fils de Benjamin Bénéteau, de bateaux de pêche. Après avoir fondateur du chantier de construcnotamment introduit le polyester tion de chalutiers à voile à Saintdans la construction des coques, Gilles-Croix-de-Vie (Vendée) en André Bénéteau a conçu tous les 1884, André Bénéteau est toujours bateaux à voile et à moteur du resté dans l'ombre de sa sœur cachantier jusqu'en 1976. Il est nodette, Annette Roux, qui préside aux destinées du groupe depuis tamment le père des Flétan, en 1965, puis de la série des Forban et 1964. Il avait pris sa retraite depuis quelques années, mais était toudes Baroudeur. A partir de 1976, le chantier fait appel à des architectes jours administrateur du groupe.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel daté vendredi 12 - samedi 13 novembre sont pu-

• Armement : un décret relatif au conseil général de l'armement. Institué auprès du ministre de la défense. il est compétent pour donner des avis sur les questions relatives à l'armement et aux industries de dé-

• Mérite agricole : un décret relatif à l'ordre du Mérite agricole, modifiant notamment le diamètre de l'insigne des chevaliers, des officiers et des commandeurs.

Au Journal officiel du dimanche 14 novembre sont publiés :

• Outre-mer: un décret relatif à l'organisation des vice-rectorats en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis-et-Futuna et à Mayotte.

• Polynésie : un décret modificatif relatif à la participation des habiavec une perfection musicale et technique qui reposait sur une analyse précise et un respect fanatique CONSCIENT ET INCONSCIENT D'être enseignant - vraisembla-

dont il tirait des sonorités raffinées

au service d'une expression mesu-

rée, d'un goût et d'une élévation de

pensée rares. Jamais György Sebök

ne cherchait à briller au détriment

de la musique. Les effets d'estrade

œuvre qu'il abordait était jouée

n'étaient pas sa marque. Chaque

blement l'un des plus importants de l'après-guerre - avait donné à György Sebök les clefs qui permettent de restituer une œuvre dans la totalité de ses paramètres techniques et spirituels. Son répertoire de récitals et de concerts - mais il ne jouait plus guère avec orchestre - était assez restreint, cependant chaque pièce de musique abordée par cet artiste singulier était marquée du sceau d'une perfection admirable en ce qu'elle était profitable au public et à ses

élèves. L'absence de vanité et d'orgueil de cet homme faisait de lui un professeur respecté pour son exigence et aimé pour sa bonté, son respect envers les élèves. Il était une sorte de rebouteux pour pianistes ; il savait dénouer les techniques les plus coincées et raides. Pour György Sebök, comme pour Claudio Arrau, un pianiste devait être libre dans son corps, devait évacuer toutes les tensions physiques, afin que l'impulsion passe directement du cerveau, conscient et inconscient réunis, dans le clavier, et du piano vers l'auditeur qui faisait partie intégrante du processus créatif de l'in-

terprète. Depuis une quinzaine d'années, György Sebök, qui était surtout connu des pianistes et des discophiles, était revenu en France à plusieurs reprises. Le Théâtre de la Ville était devenu son port d'attache pour des récitals qui lui attiraient un public fervent. Sviatoslav Richter l'avait invité dans son fief du Festival de la Grange de Meslay.

Parmi les disques de ce pianiste il faut écouter ses sonates pour piano et violoncelle de Brahms, publiées chez Philips et chez Erato, et celles de Beethoven, publiées chez Erato. Le pianiste hongrois naturalisé américain y noue un dialogue d'une intensité rare avec Janos Starker. Avec une sonorité pleine lumineuse, sombre, passant par tous les possibles imaginables, sans le moindre effort apparent, György Sebök y libère une intensité expressive rarement rencontrée au

Alain Lompech

tants à la vie locale en Polynésie

française.

• Médecine : un décret relatif au fonds d'aide à la qualité des soins de

• Fonctionnaires : un décret majorant, à compter du 1er décembre, le traitement afférent à l'indice de base de la fonction publique (+ 0,8 %) et attribuant, à compter de cette date, un point d'indice majoré uniforme (environ 23 francs nets par mois) aux personnels civils et militaires de l'Etat, aux personnels des collectivités territoriales et à ceux des établissements publics d'hospitalisation. Il s'agit de l'application de l'accord salarial signé le 10 février 1998 par toutes les fédérations de fonctionn-

naires sauf la CGT et la FSU. • Logement: un décret portant nomination au Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées. Le mandat de Xavier Emmanuelli, président depuis septembre 1997, est renouvelé pour une période de trois ans.

AU CARNET DU « MONDE »

<u>Naissances</u>

Anna BLOMOUIST et Olivier LE FEVRE ont la joie de faire part de la naissance de

Alva, Nicole, Astrid,

en Arles, le 14 novembre 1999.

Anniversaires de naissance

- Feliç aniversari Bon anniversaire

Alina

De la part de Tatie, ton frère David, Papa, Maman et

<u>Décès</u>

- Catherine et Jean-Pierre Dieterlen, Léa Nash et Benoît Flamand, Lucile, Théo, Agathe et Emma,

Et les familles Dieterlen et Teissier du ont la tristesse de faire part du décès de

Germaine DIETERLEN. née TEISSIER DU CROS,

survenu à son domicile, le 13 novembre

chevalier de la Légion d'honneur

Un service aura lieu au temple de Valleraugue (Gard), le samedi

- Claude et Pierre-Antoine Blum. sa fille et son gendre, Ses petits-enfants,

Et arrière-petits-enfants. ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Maurice GUYONNAUD, née Suzanne QUEYRIAUX,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième

La cérémonie religieuse a eu lieu dans intimité en l'église de Saint-Léonard-de-

Cet avis tient lieu de faire-part.

11. avenue de la Résidence. 92160 Antony.

Marianne, Daniel, Marcel-Pierre ont l'infinie tristesse de faire part du décès

M^{me} Marcel HICTER, née Renée HANSON. Momalle, le 17 octobre 1914 Waremme, le 15 novembre 1999.

Les funérailles civiles suivies de inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Momalle auront lieu le eudi 18 novembre, à 11 heures

Cet avis tient lieu de faire-part

Rue Pissoule nº 5, B 4350 Momalle (Belgique).

– M^{me} Thérèse Imbert son épouse

CARNET

Jean-Marie, Cécile et Bruno, ses enfants.

Ses petits-enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

Jean IMBERT.

membre de l'Institut commandeur de la Légion d'honneur

survenu à Paris, le 13 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-unième année

Selon sa volonté, les obsèques ont lieu

Une messe sera célébrée pour le repos de son âme en l'église Saint-Etienne-du Mont, Paris-5°, le jeudi 18 novembre à

Ni fleurs ni couronnes.

Des registres à signatures tiendront lieu de condoléances.

57, boulevard Poniatowski 75012 Paris.

 – M^{me} Henri Léclache. son épouse. a la douleur de faire part du décès de

M. Henri LÉCLACHE,

magistrat honoraire, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 novembre 1999, à l'âge de

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église Saint-

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue de Javel, 75015 Paris.

Christophe de Javel.

Evelyne MANENS (Véro)

nous a quittés à l'âge de cinquante-trois

Fred,

son compagnon,

font savoir que ses obsèques auront lieu au cimetière de L'Isle-Adam (route de Beaumont), vendredi 19 novembre 1999, à 11 h 15.

– M^{me} Jacqueline Marchand,

son épouse, Patrick et Françoise Marchand, Marie-Christine et Serge Barjolin, Sophie et Gabriel Poulard,

Thierry et Sylvette Marchand,

ses enfants, Ses six petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. René MARCHAND,

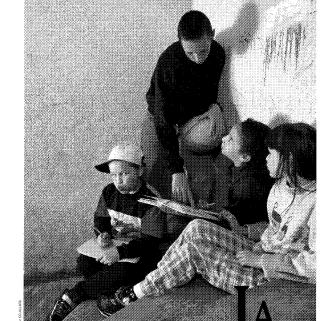
survenu le 8 novembre 1999, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans

On doit tous apprendre

à compter...

les uns sur les autres.





- Chambéry

Le docteur Jacques Marcy,

Le docteur et Mme Jean-Pierre Marcy, M. Yves Marcy, M^{me} Chantal Marcy, M. et Mme Bruno Marcy, M^{me} et M. Alain Roujas,

es enfants, Ses petits-enfants, arrière-petitsenfants et son arrière-arrière-petit-fils, Marie-Augusta Da Silva,

Les familles Thibault, Mesnager et Soulez. ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques MARCY, née **Anne-Marie THIBAULT**,

survenu le 14 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-quatorzième année

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église métropole de Chambéry, ce mardi 16 novembre, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes

Maison Saint-Benoît.

Condoléances sur registre.

73000 Chambéry

- Mme Janine Roume, Sophie et Jean Brunel Le docteur et Mme Jean Guilhot

et leurs enfants. Le docteur et Mme Paul André et leurs enfants.

Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès, le 12 novembre 1999, à son domicile, de

M. Jean ROUME.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le vendredi 19 novembre, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part

Ni fleurs ni couronnes

249, rue de Bercy, 75012 Paris. 18 *bis*, boulevard de la Bastille, 75012 Paris.

- Mme André Thisy, Ses enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du rappel à

André THISY.

préfet honoraire, croix de guerre 1939-1945, officier de la Légion d'honneur,

à Paris, le 25 octobre 1999.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 4 novembre, en la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, à Dignes-les-

Bains (Alpes-de-Haute-Provence). Une messe à son intention sera célébrée le mardi 30 novembre, à 17 h 30, en

l'église Saint-Séverin, Paris-5° Cet avis tient lieu de faire-part

- Mme Wilfrid Thomas et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Wilfrid THOMAS. survenu le 14 novembre 1999, à l'âge de

La cérémonie religieuse sera célébrée au crématorium du Mont-Valérien, chemin du Calvaire, à Nanterre (Hautsde-Seine), le mercredi 17 novembre

L'inhumation de ses cendres dans le au cimetière des Bulvis de Suresnes, route de l'Empereur, à Rueil-Malmaison.

1, avenue des Landes, 92150 Suresnes.

soixante ans.

CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 F TTC - 20,73 € TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 € THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 € **COLLOQUES - CONFÉRENCES :**

2 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42 Fax: 01.42.17.21.36 Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Associations

communiquez vos Assemblées générales

tous les jours dans le Carnet

120 F TTC / 18,29 € **2** 01.42.17.39.80

Fax: 01.42.17.21.36

Tarif à la ligne

- Mme Marcelle Vienne-Attout,

Ses enfants, petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger VIENNE,

survenu à Lille, le 14 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-septième année, réconforté par le sacrement des

à la Cour de cassation,

officier de la Légion d'honneur,

Les funérailles seront célébrées

en l'église Saint-Vincent, à Marcqen-Barœul bourg (Nord).

Cet avis tient lieu de faire-part.

87, avenue Foch, 59700 Marcq-en-Barœul.

Anniversaires de décès

Il y a trente ans aujourd'hui que notre

Elisabeth (Babou)

a cessé de vivre, à l'âge de quinze ans.

Michel, Daniel, Jean-Claude

- 17 novembre 1995,

Ne jamais l'oublier, toujours l'honorer,

Sceaux. Luxembourg.

Pour les dix ans de la disparition du

docteur Henri KÜNTZIGER

- Il y a sept ans,

Sam LEVIN

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimé et restent fidèle à son

Messes anniversaires

- Grenoble. Ecully. Versailles.

En ce jour du vingtième anniversaire de Catherine TROCARD,

sa famille vous prie d'unir vos pensées Une messe sera célébrée à son intention

Colloques « FRANCE-EUROPE :

collégiale Saint-André de Grenoble.

POUR LE XXI^e SIÈCLE ? » Samedi 20 novembre. salle Médicis, palais du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard, Paris-6°,

de 9 heures à 17 heures. tél.: 01-43-72-78-27. Permanence tous les jours, de 12 heures

Communications diverses Paris-3°, jeudi 18 novembre 1999, à 20 h 30, M. K. Schramek, ambassadeur d'Autriche à l'OCDE: « De la Résistance en France à l'extrême droite

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

en Autriche ». Tél.: 01-42-71-68-19.

Parution lundi daté mardi

(26 caractères ou espaces par ligne) 2 Parutions : 430 F TTC / 65.55 € 4 Parutions : **600 F TTC / 91,46** €

100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl. - Bouclage vendredi 12 h. -

2 01.42.17.39.80

Fax: 01.42.17.21.36

U.C.S. ANTIQUITÉS

Recherche: Meubles anciens Argenterie - Bronzes Objets 1900 - GALLÉ ACHAT TABLEAUX

Renoir, Bonnard, etc... ESTIMATIONS GRATUITES Partage de successions

IMPRESSIONNISTES

21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS **©** 01.53.69.06.06 Déplacements Paris - Province

D TARIF ABONNÉS: FORFAIT 5 LIGNES

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 199

La Cour des comptes dénonce les « incohérences » de la politique portuaire

Dans un rapport rendu public mardi 16 novembre, la juridiction financière dresse un « bilan alarmant » des interventions de l'Etat dans les infrastructures maritimes et préconise une réforme statutaire « urgente »

LES MAGISTRATS de la Cour des comptes pencheraient-ils pour une avancée de la décentralisation dans le domaine des infrastructures maritimes? C'est en tout cas le sentiment qui ressort en filigrane de la lecture du rapport sur la politique portuaire publié mardi 16 novembre. Les juges affirment en effet que « le caractère limité des moyens financiers consacrés à ce secteur [depuis une dizaine d'années] conduit à douter que l'Etat ait une politique en matière portuaire ». Si entre 1994 et 1998, les routes, dans les contrats de plan, par exemple, ont bénéficié de 23 milliards de francs (3,506 milliards d'euros) et le volet ferroviaire et fluvial de 4 milliards, les ports (qui génèrent pourtant quelque 300 000 emplois directs ou induits) n'auront reçu que 0,7 milliard. Le total des crédits budgétaires consacrés aux ports est tombé de 819 millions à 592 en 1997.

Il faut donc pour les magistrats - qui dressent « un bilan alarmant » en dépit de mesures récentes « utiles » selon le mot de Bernard Menasseyre, président de la 7^e chambre – engager d'urgence des réformes et imaginer une nouvelle répartition des rôles entre l'Etat et ses partenaires. «La concurrence internationale a bouleversé les quasi-monopoles organisés dans un cadre national protégé. L'Etat doit d'abord définir les missions de service public qu'il entend remplir seul et les distinguer de celles aui relèvent des collectivités territoriales et des entreprises privées. »

Certains ports classés « d'intérêt national » par la réglementation n'ont en réalité qu'un « intérêt régional » (Dieppe, Saint-Malo, Concarneau, Bastia par exemple) et une modification de leur statut semble nécessaire. La Cour invite le gouvernement à remettre en chantier la loi de 1965 qui fonde le régime des six grands ports autonomes métropolitains - Dunkerque, Le Havre, Rouen, Nantes - Saint-Nazaire, Bordeaux et Marseille, avec Pointe-à-Pitre outre-mer. « Autonome » signifie en réalité qu'ils sont sous la tutelle de l'Etat (et du corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées) puisque le directeur est nommé en conseil des

« DÉCALAGE » GRANDISSANT

Cette remise à jour s'impose d'autant plus que « l'organisation statutaire actuelle, comme la hiérarchie des ports français, ne correspond plus aux réalités économiques » et aux objectifs des collectivités locales qui considèrent souvent « leurs » ports comme des leviers d'aménagement du territoire (la Basse-Seine), de reconversion industrielle (Dunkerque) ou des partenaires majeurs de grandes opérations d'urbanisme ou de tourisme (Marseille, Toulon, Lorient, Le Havre), ce qui, pourtant, n'entre pas dans les compétences strictes des établissements publics por-

La réforme statutaire est urgente, aussi, parce que le « déca*lage s'accroît* » entre ports français et européens. Un décrochage particulièrement net pour le trafic international des conteneurs (le plus riche en valeur ajoutée) qui, entre 1991 et 1997, n'a progressé que de 28 % dans les ports français autonomes contre 45 % à Rotterdam, 79 % à Anvers, 227 % à Gênes. Seul le Havre – où, pourtant, les dockers s'accrochent encore à des pratiques surannées d'emplois réservés, voire de priorité d'embauche - « émerge, alors que Bordeaux et Pointe-à-Pitre [en butte à une régression de leur trafic] ne paraissent pas justifier leur statut de port autonome ».

La Cour reproche aux gouvernements depuis le début des années 90 de s'être contentés « d'une succession d'annonces de mesures restées à l'état de projets, demeurés ponctuels et dispersés car ils ne s'appuyaient pas sur une réflexion en profondeur ». Ce ne sont pourtant pas les rapports – au moins huit entre 1986 et 1997 - qui ont manqué, mais « hormis les question relatives à la manutention (avec la loi Le Drian de juin 1992) et la gestion du domaine public, l'Etat n'a jamais su ou pu aller au-delà de l'affichage d'un volonté de réforme ».

Saluée à l'époque, unanimement, comme une réforme courageuse, la loi modifiant le régime des dockers, devenus depuis six ans des ouvriers mensualisés dans des entreprises privées, débouche cependant aujourd'hui sur un bilan plutôt « décevant » : négligence de l'Etat pour apprécier le suivi de la réforme (à Bordeaux), maintien de cartes professionnelles, discrimination à l'embauche et coût exorbitant des départs en préretraite (quarante-sept ans) ou en congés de conversion des dockers depuis

« DOUBLES EMPLOIS COÛTEUX »

Si le coût moyen d'un départ s'est élevé à 530 000 francs à Calais ou 450 000 à Cherbourg, il a dépassé 1,37 million à Marseille et 1,31 à Bayonne. Le coût pour l'Etat aura été trois fois plus élevé que prévu, pour une amélioration de la productivité certes réelle mais en dessous des espérances car la manutention des marchandises (sauf le pétrole brut) donne lieu à l'intervention successive d'opérateurs publics puis privés, ce qui n'est plus le cas dans les autres ports européens concurrents.

Les magistrats dénoncent aussi les « incohérences », les « défaillances » et l'«inertie » de l'Etat pour coordonner les projets de développement portuaire et l'amélioration des dessertes terrestres qui v sont liées. C'est le cas notamment au Havre où « Port 2000 » n'a de chance de réussir que si le site normand est bien relié (y compris en termes de tarifs) aux régions de l'intérieur, françaises et européennes.

Autre critique : l'apparente impossibilité pour des ports d'une même façade à coopérer et à sélectionner les investissements. souvent à cause d'un blocage des syndicats de dockers ou de la rivalité d'élus ou de chambres de commerce. C'est le cas entre Boulogne, Calais et Dunkerque, Rouen et Le Havre, Nantes, La Rochelle-Pallice et Bordeaux-Le Verdon où ont été réalisés des investissements «trop tardifs et malheureux » à l'embouchure de la Gironde, ce qui a conduit ici et là à des « suréquipements, des saupoudrages et des doubles emplois coûteux ».

François Grosrichard

Dieppe dans l'inquiétude

de notre envoyé spécial Des nuages noirs ont bouché ces derniers mois l'horizon du port de Dieppe dont les installations sont gérées par la chambre de commerce et d'industrie (CCI). L'abandon, il y a un an, de la ligne transmanche vers Newhaven par l'armement britannique P & O soucieux de concentrer ses ferries sur le détroit du Pas-de-Calais, avait été un mauvais présage. Le 15 octobre, Jean-Paul Lalitte, président de la CCI, a été mis en examen et écroué pour prise illégale d'intérêts et favoritisme. Fin 1998, l'inspection générale des finances avait établi un rapport très critique sur la gestion du port avec une conclusion sans appel: «L'irresponsabilité des dirigeants, dans le maniement des fonds publics et dans l'application de la réglementation, conduit à émettre des doutes sérieux quant à la capacité de la CCI de Dieppe de continuer à assumer sa fonction de concessionnaire du domaine portuaire.»

Parmi les constats alarmants était cité un endettement de 250 millions de francs (38.11 millions d'euros), représentant quinze fois la capacité d'autofinancement de la compagnie consulaire. Certes, le port n'est pas seul responsable de cette situation : des investissements très lourds ont été engagés avec le soutien des collectivités locales et de l'Etat, dans le cadre des contrats de plan. Mais les statistiques sont sans appel: le trafic marchandises est tombé de 2,2 millions de tonnes en 1994 à 1.5 en 1998

construit avec un terminal à passagers, inauguré en 1994, pour accueillir les grands car-ferries qui, finalement, ont abandonné Dieppe. Depuis, le trafic est passé de

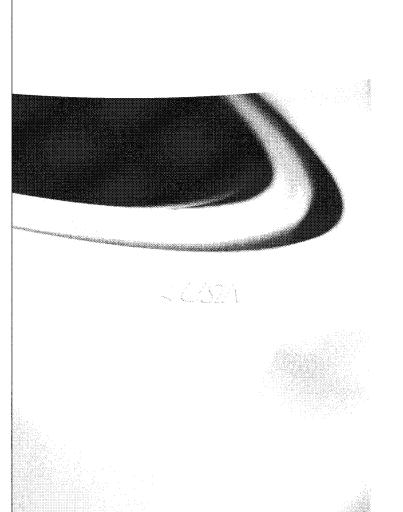
1,2 million de passagers à 615 000. Le port de pêche a été modernisé (nouvelle halle à la criée, mise aux normes sanitaires européennes) alors que les débarquements de poissons sont en baisse constante. Une nouvelle passe de 26 mètres de large, avec écluse, pour les cargos spécialisés dans les fruits, vient d'être mise en service alors que ce trafic est très fragile car il est soumis aux aléas d'un marché que Dieppe contrôle évidemment moins bien que Rungis par exemple. Seul le nouveau port de plaisance, construit à la place de l'ancien terminal transmanche, connaît un succès inespéré, attirant une clientèle anglaise et d'Europe du Nord.

Prévision hasardeuse et mauvaise gestion des initiatives, peutêtre. Dieppe tente de remonter la pente en avançant l'argument d'un aménagement équilibré du territoire, en proposant une offre maritime de complément aux côtés de ses puissants voisins de Rouen et du Havre. L'arrivée au printemps de l'armateur anglais Hoverspeed, sur ligne transmanche, avec ses navires rapides, est une réussite dans la mesure où l'opérateur britannique, impitoyable quand on parle rentabilité, a décidé de revoir son offre en 2000. L'élargissement de la passe autorise l'escale de cargos qui auraient, jadis, choisi un autre port. « Nous avons quatre ports - transmanche, fruitier, pêche, plaisance-, donc quatre raisons d'espérance », dit-on à la mairie, alors que la nouvelle présidente de la CCI de Un nouvel avant-port a été Dieppe, Evelyne Duhamel, tente de convaincre toute la Haute-Normandie de la suivre dans ses efforts de redressement

Etienne Banzet

Usinor et les Solutions multisites

Partager l'intelligence et le savoir-faire des 55 000 collaborateurs répartis dans 40 pays.



Comment fédérer les différentes branches du groupe réparties sur 350 sites dans le monde? L'Approche intégrale de France Télécom a permis à Usinor de mener à bien ce projet stratégique grâce à la mise en place d'un Global Intranet mondial, totalement sécurisé sur Frame Relay, permettant la connexion de 26 000 postes à distance et complété d'un service de convergence mobile/intranet.

Résultat : des relations optimisées entre l'ensemble des collaborateurs, une efficacité et une réactivité accrues.

L'Approche intégrale au cœur de vos solutions Télécom.

La Rochelle dans la logique du succès

LA ROCHELLE de notre correspondant

La Rochelle se porte bien, maintenant que les secousses de la politique agricole commune sur le marché des céréales et de leurs exportations sont absorbées, et que les marchés du premier port français pour les bois sont consolidés. Géré par la chambre de commerce et d'industrie, il a des activités équilibrées: un tiers en exportations de céréales, un tiers en entrées d'hydrocarbures raffinés; largement en tête des autres marchandises viennent les produits forestiers. Les navires de la compagnie Delmas, née à La Rochelle, ont établi des lignes hebdomadaires avec le golfe de Guinée, où ils vont chercher l'okoumé. D'autres réseaux ont été créés avec les fournisseurs de résineux, comme le Canada et la Finlande, ou de produits élaborés, comme les sciages et les pâtes du Brésil ou d'Afrique du Sud. Un deuxième poste d'accostage spécia-

pleins se sont ajoutés aux quinze déjà disponibles. Directement accessible, quelle

lisé finit d'être construit et porte à

350 mètres la capacité utile du quai.

Six hectares de nouveaux terre-

que soit la marée, pour des cargos d'un tirant d'eau de quatorze mètres, l'appontement céréalier, construit en 1988, est relié par des tapis roulants aux silos. Les exportations de grains sont reparties, en particulier grâce au marché de l'orge, pour l'Extrême-Orient et le Proche-Orient. Une ligne de porteconteneurs a été créée pour relier le port au Havre et à Rotterdam et se « brancher » ainsi aux dessertes intercontinentales La Rochelle a aussi retrouvé son rôle d'escale pour les paquebots de croisière entre la Scandinavie et les Caraïbes: 20 000 passagers cette année.

Encouragés par ces bonnes performances - qui contrastent avec le déclin du port de pêche, lequel accuse un lourd déficit, la plupart des chalutiers ayant « émigré » vers l'Espagne ou la Bretagne -, les responsables multiplient les investissements: terminaux, hangars, terre-pleins gagnés sur la mer. La Rochelle est en passe de battre son record de 1998 (plus de 6,8 millions de tonnes de marchandises), grignotant les parts de marché de son voisin du Sud, Bordeaux.

Claude Dubillot

HORIZONS

William Abitbol et José Bové, deux visions du souverainisme

« José Bové est un "souverainiste qui s'ignore", si l'on en croit les déclarations récentes de Charles Pasqua au Journal du di-

- William Abitbol : moi aussi, je l'ai dit et écrit! Au moment de l'incarcération de José Bové, j'ai été le seul député européen à publier un communiqué de soutien. Je trouvais scandaleux qu'on jette Bové en prison alors que c'était la France elle-même, après une décision européenne, qui avait décidé d'interdire le bœuf aux hormones américain. Confrontés à la mondialisation, non seulement les Etats, mais aussi les gens sont dépossédés de leur destin. Face à cette dépossession, il faut donc des contre-pouvoirs. Nous, nous pensons que seules les nations peuvent constituer ces contrepouvoirs efficaces, pertinents, adaptés aux besoins des hommes. Seules les nations peuvent garantir la santé, l'alimentation des gens.

- Est-ce que le cofondateur de la Confédération paysanne se retrouve dans cette analyse?

- José Bové: pour nous, paysans, qui sommes les seuls à avoir vraiment connu l'Europe depuis 1957, il est difficile de se replier sur l'Hexagone. Toute la politique agricole s'est construite à l'intérieur du projet européen. Il n'est pas pensable, sur le plan agricole, de revenir à une notion de territoire, de frontières françaises. Le combat que l'on mène aujourd'hui face à l'Organisation mondiale du commerce [OMC] ne peut pas se concevoir dans le cadre de la défense de l'agriculture française face au reste du monde. Cela n'aurait aucun sens. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que la France est la première entité agricole de l'Union européenne, et qu'elle peut imposer à l'Europe une stratégie politique. La France ne joue pas son

- On est loin d'une vision "souverainiste" de la politique

- J. B.: nous, on a parlé de souveraineté pour dire que le principe de base à défendre, vis-à-vis de l'OMC, est celui de la souveraineté alimentaire des peuples. Il faut garantir à un pays ou à un groupe de pays le droit de choisir son autosuffisance alimentaire. C'est fondamental. Il faut savoir que seuls 5 % de la production agricole cir- exportatrice de l'Europe dans le culent dans le monde. Les 95 % estants sont liés à un territoire. Il n'est pas normal d'imposer à 95 % de la production, et, donc, à la majorité des populations, la loi des

- L'enjeu des négociations à l'OMC, c'est la défense des intérêts français et européens face aux Etats-Unis?

- W. A.: Bill Clinton dit que l'objectif du "cycle du millénaire", c'est de déréglementer l'agriculture et les services, les deux domaines où l'Europe et la France sont auiourd'hui exportatrices nettes. On entre ainsi dans un processus de négociations, où l'on n'a rien à gagner. On peut d'ailleurs se demander pourquoi l'on y va. Dès lors, ou l'on résiste, et l'on arrive à une conception beaucoup plus équilibrée du commerce mondial : ou l'on cale, et l'on va entrer dans l'OMC comme on rentrerait dans l'OTAN. L'OMC est une machine américaine, 90 % de ses décisions sont favorables aux Etats-Unis. Mais les déboires de Boeing et de Microsoft, que j'appelle les "deux sponsors" du sommet de Seattle, sont de bon augure...

- J. B.: l'enjeu, c'est celui du mode de développement. Sur la question agricole, par exemple, la France est coincée. Elle a du mal à avancer, car la politique qu'elle a menée est la même que celle des Etats-Unis. France, Europe ou Etats-Unis: le modèle productiviste est identique. Quand on entend Lionel Jospin déclarer qu'il faut à la fois défendre la vocation exportatrice de notre agriculture et préserver sa multifonctionnalité (production, aménagement du ter-

Deux semaines avant la réunion de l'OMC à Seattle, le principal collaborateur de Charles Pasqua et le dirigeant de la Confédération paysanne débattent de la nature des contre-pouvoirs qu'ils entendent opposer à la mondialisation



William Abitbol

William Abitbol, cinquante ans, est le plus proche conseiller de Charles Pasqua. Il a été élu député européen (Rassemblement pour la France) en juin, après avoir présidé l'association Demain la France de mai 1994 à juin 1999. Entre 1993 et 1995, il a été chargé de mission auprès de M. Pasqua, alors ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Hostile aux traités de Maastricht et d'Amsterdam, cet ancien chiraquien aime à dire que, pour la présidentielle de 1981, c'est lui qui a rédigé la profession de foi de Jacques Chirac. « J'ai gardé la foi, ironise-t-il, il a gardé la profession. »

ritoire, etc.), c'est le grand écart absolu, c'est une aberration.

» Je pense aussi qu'il est dangereux de s'appuyer sur le fait que la France est la première puissance domaine agricole. En fait, 75 % de nos exportations se font dans le cadre du marché européen. Il ne faut pas faire croire aux gens qu'on est fort sur le marché, alors que c'est un marché subventionné avec une politique de soutien à l'agriculture complètement perverse. La France championne du marché mondial, c'est illusoire quand cela n'existe que par l'impôt prélevé sur l'ensemble des ci-

- Vous partagez au moins la certitude que le débat politique a été occulté...

- W. A.: oui, et c'est un véritable scandale. Le président de la République et le premier ministre mentent aux Français : la France ne négocie pas, c'est l'Union européenne qui négocie pour elle.

- Le contestez-vous ?

- W. A.: bien sûr! Voilà que quinze pays figurant parmi les premiers exportateurs mondiaux ont - *via* l'Union européenne - un siège à l'OMC quand Hongkong, qui fait partie de la Chine, les Maldives ou le Sri Lanka ont également un siège. C'est quand même incrovable!

- J. B.: moi, je ne le contesterais pas si l'Union européenne négociait à partir d'un certain nombre de principes, préalablement débattus. C'est le contenu du mandat confié au négociateur européen qui pose problème, et le fait qu'il n'y ait pas eu de véritables débats dans les Parlements nationaux et au Parlement européen. Le mandat de négociation de Pascal Lamy n'est rien d'autre que celui qu'avait Leon Brittan, il y a quelques années, dans le cycle pré-



José Bové

José Bové, né en 1953, est cofondateur de la Confédération paysanne en 1987. Eleveur sur le plateau du Larzac depuis 1976, antimilitariste, militant en 1995 contre la reprise des essais nucléaires français, hostile aux organismes génétiquement modifiés (OGM) et aux sociétés multinationales du secteur agrochimique (Novartis, Monsanto), il s'est aussi rendu célèbre en participant, le 12 août, à la destruction du restaurant McDonald's de Millau (Aveyron), pour laquelle il a été incarcéré entre le 19 août et le 7 septembre. M. Bové se rendra à Seattle (Etats-Unis), fin novembre, pour le contre-sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

cédent. M. Lamy est un clone de M. Brittan.

- Vous jugez tous deux nécessaires des contre-pouvoirs à la mondialisation. Lesquels?

- J. B.: pour moi, la réponse par l'Etat-nation n'est pas satisfaisante. C'est une croyance mythique, un moment de l'histoire qui ne répond plus au stade actuel du développement économique. Aujourd'hui, le marché est organisé globalement. Ce sont les transnationales qui font la totalité du marché. Cela fonctionne tout seul, de manière complètement autonome par rapport au politique, en dehors des notions de pays et d'Etats. Pour bâtir des contre-pouvoirs efficaces, il faut des réponses de même niveau.

» Nous souhaitons remettre du droit international face au marché. Il y a des chartes qui existent. Je pense aux chartes collectives sur les droits économiques, sociaux et culturels des peuples qui ont été votées à l'ONU en 1966 et que la France, par exemple, n'a jamais ratifiées. Pour le pays des droits de l'homme, c'est un comble! Il faut que, face au marché, une instance indépendante, à l'instar du Tribunal pénal international, se charge de les faire appliquer. Avec toutes les limites que cela représente.

- W. A.: pour nous, opposer une justice internationale à une force internationale, comme l'OMC, ne fait qu'aggraver le sentiment qu'ont les gens d'être dépossédés de leur destin. C'est vrai qu'avec l'abdication des nations, les contre-pouvoirs naissent ailleurs, dans les organisations non gouvernementales, par exemple. Ce sont elles qui ont alerté sur les dangers de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Si les politiques ont fini par comprendre cela, c'est grâce à elles. José Bové plaide pour une forme de pénali-

sation du commerce, en tout cas d'une cour de justice internationale qui enlèvera à l'OMC le pouvoir judiciaire, c'est cela? - J. B.: tout à fait.

- W. A.: c'est mieux que rien,

mais ce n'est pas la solution. - J. B.: on ne peut pas avoir, en matière de commerce international, le législatif, l'exécutif et le ju-

diciaire concentrés sous la même bannière, celle de l'OMC! - W. A.: oui, la confusion de ces trois pouvoirs, c'est la définition même du totalitarisme. Une institution internationale, qu'elle fasse le bien ou le mal, n'est pas légitime. Aujourd'hui, il n'y a pas de démocraties imaginables en de-

hors des nations. Il n'y a qu'à ce

niveau que les gens peuvent être

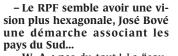
acteurs de leur destin. » José Bové croit que la mondialisation est un fait en soi qu'on ne peut pas maîtriser. Pour ma part, je pense qu'on le peut, comme on a pu maîtriser des évènements antérieurs d'importance comparable. Prenons la "taxe Tobin", la taxe sur les mouvements de capitaux, qui sont vingt fois supérieurs aux mouvements concernant l'économie réelle. On nous dit : ce n'est pas une solution nationale. Mais il faut bien des Etats pour la percevoir et des frontières pour décider à quel moment la spéculation franchit une frontière et à quel

moment on l'applique. - J. B.: voilà encore une bonne illustration du manque de courage des politiques français. Lors du débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances pour 2000, le gouvernement a eu l'occasion de mettre en place la "taxe Tobin". Les Canadiens l'ont fait. les Finlandais l'envisagent. Jospin a préféré botter en touche en disant qu'on s'occupera de cela au niveau de l'Europe. Ce n'est pas une décision sérieuse.

- On en revient à la question de savoir si la France peut déléguer son pouvoir. Et s'il faut al-

ler à Seattle... - J. B.: la Confédération paysanne ira à Seattle dans le cadre de Via campesina, qui regroupe les paysans de l'ensemble des continents, pour affirmer certains points essentiels : la souveraineté alimentaire, le principe de précaution, le refus du brevetage du vivant. Il est aberrant de recommencer un cycle de négociation alors que des tonnes de rapports démontrent les inégalités Nord-Sud, ainsi que les inégalités croissantes à l'intérieur même des pays. Un des grands pièges consiste à dire que l'OMC apporte de la croissance. A ceci près que la croissance est le plus mauvais indicateur pour mesurer l'amélioration des niveaux de vie et des relations entre les pays. Il faut donc dresser d'abord un bilan des accords de Marrakech. Avec l'ensemble des organisations internationales présentes à Seattle, on va réclamer ce

José Bové à la manifestation contre l'OMC, le 15 octobre à Paris.



- W. A.: pas du tout! Le "souverainisme", c'est finalement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et il est valable pour les Français comme pour les Burkinabés. C'est une boîte à outils pour tous les peuples. De plus, tout le monde sait que les accords de l'OMC ont fonctionné au détriment des pays du Sud, et dans des proportions inimaginables. Souverainistes de tous les pays, unissez-vous! D'ailleurs, la "taxe Tobin", dont je soutiens le principe, permettrait de financer prioritairement le développement des pays pauvres. Mais c'est vrai qu'au RPF nous sommes d'abord motivés par le fait que la France abandonne sa propre souveraineté et que c'est un gaulliste qui préside à tout cela.

- A l'adresse d'une partie de la gauche, Lionel Jospin a dit que, sans l'OMC, ce serait "la loi de la jungle". A l'intention de M. Pasqua, Jacques Chirac a utilisé la même expression...

- W. A.: mais c'est une léende! L'OMC n'est pas une facon de réguler, mais de déréguler. C'est la loi du lion, et l'on sait que le lion n'est que de l'agneau digé-

- J. B.: on est d'accord sur l'analyse, l'OMC veut être le seul organe de régulation mondial, et sa régulation, c'est la déréglementation. C'est une facon d'organiser les suprématies existantes. On ne remet rien en cause et on essave de se partager le gâteau au mépris de tous les autres. Le Maroc s'est fait laminer pendant des années sur le plan céréalier par des importations massives. Il y a moins de deux ans, il a eu le courage de relever fortement ses droits de douane à l'entrée pour les céréales. La production marocaine a augmenté et les gens ont pu vivre. Mais qui va défendre le Maroc si l'OMC l'attaque ? Il est parfaitement légitime, pour un pays, de dresser des barrières douanières quand il refuse un certain système. Un pays doit pouvoir choisir le niveau de relations commerciales qu'il veut. L'OMC oblige chaque pays à importer au moins 5 % de denrées alimentaires. Les Philippines, qui sont autosuffisantes pour le riz, subissent cette règle. Résultat : des importations massives de multinationales en riz qui ont fait dégringoler le prix du riz, jetant ainsi des millions de paysans à la rue. On a la même chose en Afrique noire, où la production de viande a été réduite de moitié en raison des importations subventionnées de l'Europe. On a détruit les échanges internes à l'Afrique. C'est fou!

- W. A.: sur un autre plan, Federico Mayor se demandait, avant de quitter l'Unesco, pourquoi les pays européens, et notamment la France, ne disent pas : "En matière culturelle, il faut négocier au sein de l'Unesco." Pourquoi négocier sur le calendrier et l'agenda de Bill Clinton? On négocie sur les mots de Bill Clinton, notamment celui de "transparence". Quand il n'y a pas de démocratie, on parle de transparence. Je n'arrive pas à

- Votre analyse est-elle identique sur le rôle des multinationales dans la mondialisation...

comprendre que des hommes po-

litiques français puissent se prêter

- J. B.: un organe impose aujourd'hui le bœuf aux hormones, les OGM... Et les firmes multinationales agrochimiques essayent de dicter leurs normes, et notamment le refus des produits au lait cru. Pourquoi? Pour imposer, en 2001 en Europe, l'hormone laitière. On pique la vache une fois par mois, et sa production augmente de 20 à 30 %. Tous les labos de Monsanto sont prêts, toutes les doses sont également prêtes, en

- W. A.: par principe, l'OMC est l'outil des Américains et des multinationales. C'est le règne ché, et le marché est aux Etats-Unis

- Malgré vos divergences pourriez-vous faire un bout de chemin ensemble?

- W. A.: je crois que la France peut faire capoter les choses, comme le Sénat américain vient de le faire sur les essais nucléaires. Mais la France est le seul pays où les élites n'ont pas le sentiment de l'intérêt national. En outre, nous avons un homme politique de premier plan, Charles Pasqua, qui a décidé de conduire ce combat. A gauche, les mouvements dont parle José Bové n'ont pas encore de traduction politique.

- J. B.: que des gens de tous horizons dénoncent ce système inacceptable, c'est positif. En prison, i'ai recu le soutien d'hommes politiques et de syndicalistes. Quand on est au fond du puits, on ne regarde pas qui vous tend la main. Je n'ai refusé que les soutiens des xénophobes, ceux de Jean-Marie Le Pen et de Bruno Mégret.

» Mais il faut aussi une cohérence entre la dénonciation et les réponses qu'on apporte. Il y a ceux qui ont une approche nationale et ceux qui croient aux solidarités internationales. La France ne peut jouer seule contre le reste du monde, et il faut des alliances, notamment avec les pays du Sud. C'est là que le bout de chemin dont vous parlez me semble diffi-

> Propos recueillis par Jean-Michel Bezat et Caroline Monnot

La nouvelle classe

cessifs des ministres

des relations exté-

rieures puis du tou-

risme au sein du gouvernement

cubain, ainsi que, selon des ver-

pour corruption d'officiers supé-

rieurs, sont les symptômes les plus

récents de la profonde crise idéo-

logique qu'affronte le castrisme.

trente ans, a proposé aux Cubains

un futur lumineux et égalitaire, ne

sait plus aujourd'hui que répéter

un discours autoritaire et apoca-

lyptique face à un monde devenu,

à ses yeux, trop petit pour pouvoir

l'accueillir. D'un échec l'autre, le

caudillo vieillissant cherche, à

coups de menaces et de répres-

sion, à gagner du temps pour

mourir au pouvoir au lieu de ré-

soudre les problèmes, évidem-

ment impossibles à régler, que

pose son modèle anachronique de

l'autorisation de détenir et d'utili-

ser des devises fortes, promulguée

à Cuba en 1993, a changé non seu-

lement le comportement de la po-

pulation mais, plus spécifique-

ment, celui de la nomenklatura du

La « dollarisation », c'est-à-dire

Fidel Castro qui, durant plus de

sions concordantes, les détentions

En finir avec Méphistofidel

Mais une chose est de négocier, une autre de pratiquer la politique coupable de forcer les pays hésitants d'Amérique, voire l'Union européenne. Il ne s'agit pas, c'est évident, de simples et innocentes négociations, mais de tout le contraire: il s'agit d'entretenir la connivence avec le système totalitaire cubain

J'ai exprimé certains de mes arguments dans mon Mea Cuba de 1992, une édition qui a été escamotée par ses propres éditeurs, cédant devant une force supérieure (si j'en crois un écrivain espagnol qui doit rester dans l'anonymat pour protéger le coupable : même si sa version n'est pas juste en tous points, elle a au moins le mérite d'être véridique), jusqu'à ce qu'Alfaguara en publie une nouvelle, intégrale et augmentée, qui doit se lire comme une réédition, car elle est la vérité répétée. Et non, comme le voulait Goebbels et comme le veut Castro, le mensonge indéfiniment prolongé jusqu'à s'ériger en vérité, parce que les Goebbels et les Castro ont la voix longue et les hommes politique la mémoire courte : en réalité, il souffrent tous d'amnésie morale. Mais, comme l'a dit José Marti voilà cent longues et terribles années, « Du tyran dis tout, et redis toujours plus ».

Mais les tyrans meurent, eux aussi: voyez Hitler, Staline, Franco. En Espagne, le juge Garzon (« le juge Garzon » est devenu une expression homérique et je ne peux, moi aussi, que l'employer) poursuit un ex-dictateur pendant que le gouvernement et les patrons (il ne faut pas se leurrer : Aznar et Rato ont toujours représenté le patronat) vont à Cuba, font fête à Fidel Castro, tyran en plein exercice de ses fonctions même s'il n'est plus très vivant, déjeunent et dînent avec lui tandis que le peuple affamé doit se contenter de regarder de la rue le banquet permanent, à travers les portes fermées à tous les Cubains – excepté, naturellement, les complices de Castro. L'Espagne a acheté tout ce que Castro a volé. On dit qu'il s'agit de défendre Cuba contre le

Il ne s'agit pas, c'est évident, de simples et innocentes négociations, mais de tout le contraire : il s'agit d'entretenir la connivence avec le système totalitaire cubain

« blocus », mais celui-ci n'existe plus que dans la propagande perpétuelle de l'abject « gouvernement » cubain qui, sans retenue, comme le vieux Léviathan, agonise la gueule ouverte.

A La Havane, on ne parlera pas des morts assassinés, ni des milliers de disparus en mer dans leur fuite vers la liberté, ni de cette obscénité qui ne durera pas cent ans mais qui, en attendant, dure toujours. On parlera affaires présentes et à venir, toujours lucratives, et on condamnera la loi Helms-Burton: ce n'est plus « Yankee go home »,

mais « Yankee, please come back ». Il y a peu, Aznar a dit à Miriam Gomez que le Canada faisait plus d'affaires avec Cuba que l'Espagne (ce qui n'est plus le cas : celle-ci passe désormais devant le Canada), et elle a répondu : « Mais les Canadiens massacrent aussi les bébés phoques. Et puis ce sont des étrangers, ils ne sont pas de notre famille comme vous. » Je vous le dis : les Espagnols sont tout prêts à revenir dans leur colonie, la nouvelle colonie où les Cubains sont redevenus esclaves. Mais, cette fois, le maître n'essaye pas de les engraisser pour qu'ils soient plus forts et travaillent davantage; ils sont affamés, spoliés, et vivent nus comme les morts.

Ces relations renouées le sont, comme les accords entre Hitler et Chamberlain, in articulo mortis. J'ai pensé demander à Aznar, mais je ne l'ai pas fait, ce qui se serait passé si Churchill avait eu la même attitude, après l'éclatant échec de Chamberlain, alors premier ministre britannique et conciliateur de Hitler, qui était revenu de Berlin en arborant un bout de papier à la manière d'un drapeau blanc, et avait expliqué, comme s'il avait gagné la bataille du compromis: « Peace in our time! » Il n'avait pas fini de dire que c'était la paix pour notre temps que Hitler transformait l'accord en chiffon pour envahir la Pologne. Si Churchill avait pensé comme Chamberlain, s'il avait dit que Hitler était là et bien là, en Allemagne et dans les pays occupés, qu'il n'allait pas mourir du jour au lendemain et qu'il fallait pactiser avec lui, alors toute l'Europe et la moitié du monde auraient été nazies sous la botte du Führer.

Mais, bien entendu, Aznar n'est pas Churchill. Comme ne l'était pas non plus avant lui Felipe Gonzalez, qui m'avait invité à déjeuner à l'ambassade d'Espagne à Londres. Il n'était pas seul : le ministre des affaires étrangères Fernando Ordoñez, le ministre de l'économie Carlos Solchaga et l'anonyme futur ambassadeur d'Espagne aux Nations unies étaient avec lui. La seule voix qui aurait pu ressembler à celle de Churchill était celle de Fernando Ordoñez, qui, bien que malade et au bord de la mort, réfutait ce jour-là les dernières déclarations de Castro avec une vigueur inusitée. Pendant le déjeuner, Carlos Solchaga, assis en face de moi, ne disait rien de ses plans économiques pour sauver le régime de Fidel Castro, pourtant bien parti pour aller tenir compagnie dans la poubelle de l'histoire à Honecker et à Jaruzelski : il a préféré me parler littérature. Non seulement l'histoire se ré-

pète, mais les rendez-vous historiques aussi. Lors d'un dîner, toujours à la Moncloa, avec Aznar, mais cette fois autour d'une grande table dans la salle à manger et mêlé à d'autres invités. Aznar plaça Miriam Gomez à sa droite tandis que M^{me} Aznar me faisait asseoir à sa droite, sur un mode plus familier que protocolaire. Mais on plaça Rodrigo Rato à côté de moi. Je n'ai pas de chance avec les ministres de l'économie espagnols. Ni Rato ni Solchaga ne m'ont fait part de leur préoccupation pour les droits de l'homme, que Castro bafoue plus gravement que tous les Pinochet. Solchaga avait imaginé un stratagème pour aider la dictature de Castro à se maintenir au pouvoir: faire payer des impôts aux mendiants! Car c'est bien ce que sont tous les Cubains, malgré les envois qui leur sont faits de l'exil, lesquels représentent plus de dollars que n'en rapportent le sucre, le tabac et le tourisme.

Rato, lui, me parla tout le de films, en se montran un authentique cinéphile. Dans mes conversations avec des hommes politiques espagnols, ni avant ni après Aznar je n'ai jamais mâché mes mots et je peux tout raconter car je n'ai aucune raison de garder pour moi ce qui s'est dit, ce dont on a parlé ou ce qu'on a mangé. J'ai pu dire, aussi bien à Gonzalez qu'à Aznar, qu'un Anglais, Lord Acton, qui vivait au XIXe siècle, avait prévu mieux que Marx l'apparition diabolique de Hitler et de Staline: «Le pouvoir corrompt et le pouvoir absolu corrompt absolument. » Les grands hommes sont presque toujours des hommes néfastes (le développement est de moi, pas du visionnaire Acton). Je pouvais demander à Aznar et à Gonzalez, qui bien entendu le savent très bien, car je vous garantis qu'ils le savent : à quel degré de corruption est arrivé un homme, Fidel Castro, qui a exercé le pouvoir absolu pendant quarante longues années? Cuba a subi durant sept ans (1952-1959) une dictature corrompue dès le départ, celle d'un voleur qui tuait celui qui le prenait ou disait l'avoir pris la main dans le sac. Mais le pouvoir du général Fulgencio Batista (un général qui n'avait iamais gagné aucune guerre ni même livré aucune bataille, ses seules victoires étant celles des parties de canasta qu'il faisait tous les soirs avec ses intimes) ne fut jamais absolu, il fut seulement spasmodique, la bouche remplie de mauvaise écume, comme un épileptique moral. La preuve en est la lâcheté de sa fuite nocturne, au petit matin du 1er jan-

vier 1959. Là-dessus, pour le malheur de l'histoire de Cuba, Fidel Castro est arrivé au pouvoir, après avoir été un prisonnier politique du régime de Batista, qui l'avait capturé pendant qu'il dormait et condamné à dix ans d'emprisonnement à l'île des Pins, dix ans dont il n'avait fait que deux pour être le sauveur de Cuba et, tout de suite, en devenir le fléau: un Attila contre les Cubains.

Il y a des prisonniers de Castro qui ont été fusillés pour des crimes beaucoup moins grands que celui d'avoir attaqué une caserne à l'aube. Les plus chanceux, comme le général Ochoa, ont eu la chance d'être assassinés ipso facto, de même que les généraux comploteurs furent fusillés par Hitler: le leader de la mutinerie, le colonel von Stauffenberg, fut assassiné d'une balle dans la nuque, et le héros des campagnes d'Afrique, Erwin Rommel, qui n'avait fait que prêter l'oreille à ce que lui disait un autre général conspirateur, fut contraint au suicide. La fin du général Ochoa, héros de l'intervention castriste en Afrique, suggère, sinon des vies, du moins des morts parallèles. Les moins chanceux sont allés pourrir dans les prisons cubaines, dont la réputation d'infamie est largement justifiée. Ainsi Mario Chanez, qui est resté en prison trente ans moins un jour, parce que Fidel Castro est un homme généreux. Même s'il ne gouverne pas d'une main de fer, mais bien d'une griffe impitoyable

parce que rien est la seule option que laisse le cri : «La patrie ou la mort! » Sans que l'on cesse de fusiller, d'emprisonner et de tuer par la famine le peuple contre qui gouverne le Lider maximo. Libre au roi Juan Carlos de sortir de sa résidence pour aller à celle de Fidel Castro ou au siège de cette tragicomédie castriste que l'on appelle sommet de La Havane. Il devra se souvenir de la phrase latine d'Horace et murmurer : « Les ruines me laisseront impavide. » S'il est fatigué, on le fera asseoir sur le fauteuil royal conservé à Cuba comme une relique: un memento mori de ce que José Marti a appelé, il y a plus de cent ans, la « terre d'escla*vage* ». Le roi se reposera quelques minutes sur le fauteuil que Castro

a transformé en trône sanglant. Cuba a eu le terrible privilège d'être la victime de ce mot d'ordre abominable: «La patrie ou la mort! » C'est-à-dire de devoir protéger, seconder, maintenir, couvrir de louanges et de vivats l'homme qui a liquidé la République avec ce mot d'ordre qui est une trahison et un piège. Fausse alternative, car à l'évidence, pour les Cubains, la perspective unique n'est pas la patrie, mais la mort.

Le roi à La Havane et Aznar qui le suit partout comme son ombre devraient demander (et on verra bien qui leur répondra) à rencontrer autre chose que les policiers, les agents de la sécurité et ces populaces officielles qui crient depuis des nuits à la télévision «A

Il n'y a aucune illusion à se faire - et si l'on s'en fait, en cette époque d'information globale instantanée, c'est bien parce qu'on le veut

pour les forces démocratiques qui ont survécu à Batista, Cuba est (et peu importe ce que disent et font les castristes de toujours et les néocastristes de la dernière couvée) le régime totalitaire le plus absolu dont se souviennent l'histoire et - plus important - la géographie des Amériques.

Il n'y a aucune illusion à se faire - et si l'on s'en fait, en cette époque d'information globale instantanée (Cuba n'est pas aux antipodes comme l'Indonésie), c'est bien parce qu'on le veut. Le pouvoir totalitaire de Castro est et reste assis sur l'armée la plus puissante d'Amérique après celle des Etats-Unis, à quoi s'ajoutent une police politique, la Seguridad de Estado, dont un Cubain sur vingtcinq est membre actif. Proportion aussi écrasante à Cuba, qui compte à peine onze millions d'habitants, que dans les régimes de Staline et de Hitler. Sans compter les cinq millions d'omniprésents militants des Comités de défense de la révolution - une révolution défunte, et qui maintient une institution calquée sur les infamants Blockwarts de l'Allemagne nazie. Mais Hitler n'a gouverné que douze ans avant d'échapper par le suicide à ses justiciers

Libre au roi Juan Carlos d'oublier les insultes que lui a adressées Castro (et qui préoccupaient tant Felipe Gonzalez), quand il employait sa rhétorique la plus cynique à demander qui l'avait fait roi et même à tourner sa dynastie en dérision. Libre à lui de faire comme le pape de Castro (le pape de Hitler était Pie XII, que l'on est aujourd'hui sur le point de béatifier en passant sur sa connivence avec le Führer et son antisémitisme viscéral), qui a oublié les couvents fermés, les églises murées, les prêtres et les sœurs expulsés de l'île quand il a serré les mains de Castro, qui lui disait : « Je n'ai jamais persécuté les catholiques » et aurait pu ajouter : « Ce n'est pas moi, c'est mon frère. »

Libre au roi d'exercer sa volonté souveraine et de se promener dans La Havane par les rues défoncées entre les facades rongées derrière lesquelles il n'y a rien (par la faute, bien sûr, du « cruel blocus », etc.),

mort les droits de l'homme! » (être soupconné d'activité politique n'a jamais été aussi dangereux). Ils pourraient se demander, au sortir de ce labyrinthe de sévices que forment les rues de La Havane, pourquoi ils ont trouvé couverts de haillons, sur leur passage, les Noirs et les Mulâtres, qui composent 75 % de la population de Cuba (et 90 % de la population carcérale), alors que ceux qui la contrôlent. ceux qui la dominent, ceux qui l'écrasent, de Fidel Castro aux bas échelons, et tous ses mignons réunis, et tous ses ministres, et tous ses sbires dans la police et jusqu'à la direction des CDR, tous sont blancs, ou le paraissent, y compris le vociférant Richard (aujourd'hui Ricardo) Alarcon. Si, comme l'a certifié Mandela, bien mal informé, ce n'est pas là un apartheid sous les palmiers des tropiques, que les Botha viennent donc y

Paraphrasant le grand Maximo Gomez, venu de la République dominicaine combattre dans deux guerres contre les démons de la colonie pour refuser ensuite d'être élu le premier président de Cuba indépendant en disant : « Je ne veux ni ne dois, car si je le fais mal, neunle dira · ce maudit Domini cain », paraphrasant aujourd'hui cet authentique patriote, je dirai: ne me parlez pas d'hôtels fastueux ni de trafics juteux, parlez-moi de la liberté de Cuba, c'est elle qui est en jeu en cette misérable (pour les Cubains) dernière année du der-

nier siècle de l'ère de Castro. Un plumitif espagnol m'a affublé d'un titre qui m'est odieux : l'anti-Castro. l'admets que je le suis, et je l'assume. Un mot encore, avant de m'en aller : je veux dire à ceux qui font un pacte avec le Diable (« Je te donne deux hôtels, qu'importe que *je les aie volés* »), qu'ils s'appellent pape, rois ou présidents, que le Diable lui-même en arriverait à faire un pacte avec Dieu pour que nous soyons libérés de ce Méphis-

Guillermo Cabrera Infante

Traduit de l'espagnol (Cuba) par François Maspero. ©El Pais.

régime. Cette mesure a coupé le cordon ombilical qui reliait le citoyen à l'Etat, tout comme elle a changé la manière de répartir les privilèges au sein des plus hautes sphères et, notamment, des forces armées et du ministère de l'intérieur. Tandis que les Cubains s'enfoncent chaque jour un peu plus dans une économie souterraine afin d'obtenir clandestinement les dollars nécessaires à leur approvisionnement, les seconds troquent leurs uniformes vert olive et leurs montres Rolex GMT pour des tenues de cadres supérieurs et de nouvelles montres Rolex, en or cette fois, qu'ils jugent plus en accord avec leurs activités d'entrepreneurs internationaux. Cette classe, dont la culture tient davantage de la mafia que de

société.

l'entreprise, forme le soutien décisif au commandant en chef. Mais il s'agit de gens pris pour la plupart dans des fidélités contradictoires : ils doivent à Castro leur reconversion en capitalistes prospères et ils ne peuvent pas garder cette position sans son accord: pourtant, il leur faut aussi se montrer loyaux envers des partenaires venus de l'étranger pour investir ou commercer et qui voient avec préoccupation la ligne sinueuse du discours castriste, si attaché au contrôle total de la vie économique. Pour ces nouveaux capitalistes cubains, Castro est la garantie du présent, tandis que leurs patrons ou leurs associés représentent le futur.

Il est normal que ces couches neuves souhaitent une plus grande ouverture et davantage de plan politique, ces hommes au cerveau aussi double que la face de Janus veulent que rien ne change, que nul autre Cubain ne soit touché par la baguette magique du dictateur qui a fait d'eux des capitalistes sans concurrents. En effet, il ne faut pas oublier qu'un citoyen cubain ne peut pas investir personnellement dans son pays ou commercer avec l'étranger. Ce droit est réservé aux étrangers résidant dans l'île et aux Cubains choisis par le commandant en chef.

Cet embargo intérieur, qui frappe l'initiative économique, vient en écho à l'embargo économique et financier décrété au dehors par les Etats-Unis contre Cuba. En fait, les deux mesures se renforcent. Si, sans négociation préalable, le gouvernement de Washington venait à lever cette mesure, il n'est nullement certain aujourd'hui que le peuple cubain y gagnerait. L'entrée de fonds ve-

castriste par Jorge Masetti ES changements suc- nus des Etats-Unis, l'ouverture de lignes de crédit dans des banques de Floride ne serviraient en fait qu'à consolider une économie de marché autoritaire. Certains secteurs privilégiés trouveraient là

matière à se perpétuer après la

mort de Castro. Ceux qui croient que l'embargo américain est le dernier argument qui reste entre les mains du dictateur cubain pour se maintenir au pouvoir doivent se rappeler que plus d'une fois Fidel Castro n'a cherché aucune excuse pour mener une répression politique au sein de son pays ou pour renier des engagements pris devant la communauté internationale. Au VIe Sommet ibéro-américain, qui s'était tenu au Chili, les 10 et 11 novembre 1996, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient ainsi mis au point puis signé un document connu sous le nom de « déclaration de Vina del Mar ». Le premier paragraphe de ce texte indiquait: « Nous réaffirmons notre engagement envers la démocratie, l'Etat de droit et le pluralisme politique, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'obligation de respecter le droit international et les principes consacrés dans la charte des

Nations unies. » Fidel Castro avait signé ces accords qui sont toujours lettre morte, trois ans plus tard, à Cuba, alors qu'est célébré à La Havane un nouveau Sommet de la communauté ibéro-américaine. Une nouvelle fois, Castro s'est moqué de la communauté internationale. Malgré tout, malgré les manigances de Fidel et l'immorale répartition des ressources de l'île entre ses vassaux, Cuba a un futur. Aujourd'hui, le mouvement d'op-

Malgré les manigances de Fidel et l'immorale répartition des ressources de l'île entre ses vassaux, Cuba a un futur. Aujourd'hui, le mouvement d'opposition au régime a une plus grande ampleur

position au régime a une plus grande ampleur. De toute part, on voit surgir, en dépit de leur illégadantes d'avocats, de journalistes, de femmes, qui tentent de se lier à ce qui pourrait être la société civile du futur.

Le jeûne mené durant quarante jours, en juillet, par des dissidents afin de dénoncer les quarante années d'un pouvoir inique a été l'occasion de gestes de solidarité inenvisageables il y a quelques années encore. Une sorte de contagion naturelle a provoqué la reproduction à l'identique de cette action dans plusieurs provinces du pays, révélant un mécontentement généralisé et la perte de légitimité d'un régime qui agonise et ne peut plus proposer de futur.

Au 34 de la rue Tamarindo, l'adresse havanaise où fut menée la grève de la faim, les dissidents ont commencé à conquérir leurs maisons en tant que lieu d'opposition. Peut-être que le jour n'est pas loin où ils vont s'emparer de la rue, une scène possible, même si elle est peu envisagée par les spécialistes, pour la chute du

Les Cubains ont le droit de vivre dans une société démocratique et éthique où les droits de l'homme priment sur les intérêts économiques d'une nomenklatura corrompue et d'investisseurs sans scrupules qui ne pensent qu'à faire fructifier le fait qu'un dictateur les ait choisis.

Jorge Masetti, écrivain, est un ancien collaborateur du département Amérique du comité central du Parti communiste cubain.

AU COURRIER DU « MONDE »

VERS UNE PROCHAINE CRISE

La croissance française est auiourd'hui tirée par un facteur essentiel: la recherche forcenée par les entreprises d'une rentabilité maximale du capital investi. Ce comportement est entretenu, si ce n'est même dicté, par les marchés financiers auxquels ces entreprises recourent de plus en plus. Or 40 % au moins des fonds drainés, sur la place de Paris, proviennent de l'étranger et singulièrement des Etats-Unis. Imaginons dans ce contexte un krach de Wall Street pris en compte par un grand nombre de conjoncturistes dans leurs prévisions, comme le rappelle du reste Laurent Mauduit lui-même dans son article intitulé « La thèse d'un retour au plein emploi est-elle crédible? » (Le Monde du 30 octobre). Il y a fort à parier que dans une telle situation, en raison des importantes asymétries de situation de part et d'autre de l'Atlantique (proportion des capitaux étrangers, taux de rémunération du capital...), les capitaux américains se replient brutale-

ment sur leur périmètre national. Que faudrait-il en conclure pour la France? Si une crise financière se déclenche un jour aux Etats-Unis, elle touchera davantage l'économie réelle des pays européens que celle de l'Amérique. Pour de multiples raisons, la France se trouve aujourd'hui en première ligne devant ce risque. Il s'agit donc d'estimer dès à présent quel serait son impact final sur l'emploi dans notre pays.

Christian Schmidt

Kant est-il mort puceau? par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

TRAÇABILITÉ bovine et régulation citoyenne; stock-options et ketchup...: c'est chaque jour, désormais, que débats majeurs et essais fondamentaux nous submergent d'inessentiel, en quantités aussi « historiques » que la pluviométrie dans l'Aude! Du coup, on éprouve un soulagement de décrue, on croit revenue la colombe d'après le Déluge, brin de buis dans le bec, quand se posent sur nos tables embourbées, pour le prix d'un petit noir (10 francs!), 95 pages de problématiques enfin capitales: oui ou non, Kant resta-t-il chaste toute sa vie?

Le fait une fois avéré – il semble l'être –, demeure le pourquoi de cette continence : pente naturelle ou ascèse de métier ? Les deux, sans doute. A « la chose », l'inventeur de l'Impératif Catégorique préférait la Chose-en-Soi, qui n'admet aucune secrétion, ni procréation autre que spirituelle. Ou alors il payait pour. Ses concepts s'appelaient Lucienne ou Lily. La confusion s'est prolongée jusqu'à Puvis de Chavannes (1824-1898) : voyez les allégories vaporeuses de la Sorbonne style « l'Antiquité se dévoilant à l'Archéologie », ne dirait-on pas l'instant du choix dans les bordels symbolistes ?

Cette curiosité rafraîchissante pour l'homme-Kant, nous la devons à cinq conférences prononcées, au Paraguay, en 1946, par Jean-Baptiste Botul (*La Vie sexuelle d'Emmanuel Kant*, Mille et Une Nuits édit., « département » de Fayard). Botul (1890-?) fait partie des philosophes si méconnus que même ses « fans » ne sont pas d'accord sur la date de sa mort : 1947 page 7, 1945 page 91. Il aurait rencontré Malraux, peut-être Zapata, Lou Salomé

et Stefan Zweig. Il laisse des fulgurances, mais pas l'ombre d'une cosmogonie globalisante – ce vrai-faux passeport pour la postérité à la francaise.

Ils ont été plusieurs éveilleurs de ce genre, depuis cent ans. Rappelons-nous Georges Palante (1862-1925), professeur à Saint-Brieuc et chroniqueur au Mercure de France, dont Louis Guilloux (1899-1980) a tiré le personnage de « Cripure », dans Le Sang noir (1935). Comme son devancier Jules Lequier et son double romanesque, comme aussi l'Unrat de L'Ange bleu, Palante pousse le culte du pur esprit inadapté jusqu'à la difformité physique. Lui et sa lignée se reconnaissent à leurs airs de statue de Condillac avant l'irruption des sens, bras ballant dans l'incréé, une maritorne pour compagne, et le suicide au bout pour vérifier ce qu'il en est de l'« au-delà» – belle conscience professionnelle. Preuve de constance dans leurs tourments: avant Botul, l'élève Gentric du Sang noir demandait déjà en classe si Kant s'était vraiment abstenu toute sa vie de plaisir charnel... Jean Grenier fut un autre de ces passeurs discrets, maîtres en refus d'embrigadement (une singularité pour l'époque): en procéderont Camus et son Clamance de *La Chute*.

Même Sartre, à qui Simone de Beauvoir conseillait de profiter des loisirs de la guerre pour « pondre un petit système », même lui, l'auteur de *L'Etre et le Néant*, chantre de la liberté, on dirait qu'il a obéi au précepte non écrit de la Sorbonne selon lequel les thésards ne sauraient se marier avant leur soutenance. Louis Althusser n'est pas mort puceau, mais presque; que de démêlés avec la réalité, celle

de l'épouse, la sienne propre, celle du Parti! Il en a le visage tuméfié. La strangulation de sa femme ne suffira pas à le réveiller de sa lutte avec le corps, à quoi l'intellectuel libéré d'après-guerre peinait encore à ne pas préférer le *corpus* des œuvres de l'esprit.

Les philosophes post-gauchistes semblent subir aussi les rapports entravés de Kant et de Palante avec leur être physique. Quand ils venaient en troupe sermonner l'Elysée sur les droits de l'homme, avec leurs cheveux milongs datant de 68, François Mitterrand les comparait, si on en croit ses conseillers, à des « vieilles filles »!

En philo - la terminale d'après-guerre -, le lycée Louis-le-Grand offrait à ses élèves le luxe snob d'« avoir » une star d'alors, Armand Cuvillier, auteur du manuel le plus bachoté. Comme tous les élèves du monde, nous brûlions de découvrir l'homme sous le professeur. Nous avions beau l'épier intensément, caricaturer ses épais sourcils circonflexes, un doute nous prenait quant à son incarnation véritable. Deux ou trois d'entre nous voulurent en avoir le cœur net et filèrent le maître dans la ville, dans l'espoir de mettre au moins une adresse sur cette image tombée de son bestseller et refusant, aurait-on dit, d'exister pour de bon. A chaque tentative, le cher inconnu s'évanouissait dans la foule, comme s'il n'habitait nulle part, comme s'il occupait à peine son manteau strict et s'ingéniait à perpétuer le mythe, plus rassurant, et souhaité, au fond, qu'une réalité forcément dégrisante.

Et si nous avions besoin de croire, pour mieux suivre Kant ou le contester, qu'il est mort puceau?

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05 Tél.: 01-42-17-20-00. Télécopieur: 01-42-17-21-21. Télex: 206 806 F Tél. relations clientèle abonnés: 01-42-17-32-90 Internet: http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL =

Bienvenue, la Chine!

membre à part entière de l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce, 136e adhérent de cette toute jeune organisation internationale qui réunit, à la fin de ce mois à Seattle (Etats-Unis). sa troisième conférence ministérielle. Enfin!, est-on tenté de dire. En ouvrant cette perspective, l'accord sino-américain négocié depuis treize ans et signé lundi 15 novembre à Pékin constitue bien sûr un événement important pour les deux pays. Les Américains élargissent leurs débouchés, les Chinois accélèrent leur libéralisation, économique pour l'instant. Il l'est aussi pour l'ensemble de la communauté internationale. « Une porte historique a été ouverte», a commenté Mike Moore, le directeur général de l'OMC, ajoutant fort pertinemment: « Maintenant, il nous faut la franchir ensemble. »

L'entrée de la Chine dans l'OMC n'est certes pas encore acquise. L'accord sino-américain doit être ratifié par le Congrès des Etats-Unis. Ce ne sera pas simple. A Washington, les oppositions à une normalisation des relations avec Pékin restent vives: les exportations chinoises, déjà massives, y sont perçues comme une menace pour certaines industries et pour bien des emplois. Déjà, les opposants soulignent en chœur que l'accord n'évoque ni la question des droits de l'homme ni celle des normes sociales.

Si la ratification par l'assemblée populaire chinoise ne devrait pas poser de problème, Pékin doit ensuite parvenir à des

A Chine bientôt membre à part entière de l'OMC, l'Organisation mondiale du e, 136° adhérent de jeune organisation nale qui réunit, à la fin à Seattle (Etats-Unis), de conférence ministénin!, est-on tenté de uvrant cette perspectrd sino-américain né-

Favorables, depuis longtemps, à l'intégration de la Chine dans le jeu économique mondial, les Européens ne peuvent que se réiouir de l'accord sino-américain. Mais, première puissance commerciale du monde, l'Europe constate que, ici comme ailleurs, ce sont les Etats-Unis qui détenaient la clé de la porte. Ils ont joué leur jeu, très personnel. Bruxelles revendique une « multilatéralisation » des négociations menées jusqu'à présent en tête à tête entre Pékin et Washington. Une diplomatie économique plus offensive aurait permis à l'Union européenne de mieux défendre ses intérêts.

L'absence de l'empire du Milieu était, pour l'OMC, une totale ineptie. Si, comme le souhaitent les Européens, cette organisation doit devenir, à terme, l'enceinte où se définissent les règles du jeu en matière d'échanges internationaux, il n'est pas normal que la Chine. qui représente 20 % de la population de la planète et 3 % du commerce mondial, n'en fasse pas partie. D'autres pays, la Russie notamment, sont encore sur le palier. Pour pouvoir participer à l'organisation de la mondialisation, l'OMC a besoin de tout le

Les colères tenaces des gens des montagnes

ON A PU assister, ces derniers mois, à des phénomènes politiques et sociaux déroutants et parfois inquiétants dans ce que les géographes appellent l'arc alpin, cette zone de montagne qui s'étend sur la France, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la Slovénie. D'un côté, on a vu, aux élections européennes, la liste des Verts emmenée par Daniel Cohn-Bendit arriver en tête dans plusieurs communes des montagnes savoyardes, à commencer par la plus emblématique d'entre elles, Chamonix. Ces parages ne passaient pas pourtant jusque-là pour des bastions révolutionnaires et apportaient en général la majorité de leurs suffrages à la

D'un autre côté, le succès, aux élections législatives suisses, de Christoph Blocher, dirigeant d'un parti isolationniste et xénophobe, a traduit, après la percée de Jörg Haider en Autriche, la montée en puissance de ce populisme alpin dont nous signalions dans ces colonnes. en mars 1999, les caractères communs présents dans des formations politiques comme la Ligue savoisienne en France ou le FPOe autrichien. Même la CSU, le parti bavarois dominant, n'est pas exempt de ces tentations en dépit de ses prétentions à la respectabilité : c'est elle qui s'est opposée le plus farouchement à la modification de la loi sur la nationalité allemande du gouvernement Schröder, qui introduisait une part de « droit du sol » ; c'est elle qui a exhorté l'OeVP, le parti frère autrichien, à conclure une alliance avec le populiste xénophobe Jörg Haider...

Nombre de responsables politiques et d'intellectuels originaires de ces régions dénoncent les courants populistes qui, s'ils devenaient majoritaires, feraient courir à ces contrées et à leur population le risque d'un repli frileux dans leurs montagnes et leurs vallées, d'un farouche isolement, dont certains cultivent encore une nostalgie aussi romantique qu'irréaliste. Une telle dénonciation, cependant, court le risque de se limiter à l'incantation si elle ne s'accompagne pas d'une interrogation approfondie sur les causes qui amènent « l'homo alpinus » à manifester ses colères, selon des modes qui peuvent paraître contradictoires.

Si, dans le passé, la pauvreté et le dénuement faisaient de ces montagnards les parias des sociétés en voie de modernisation, les pauvres de jadis sont devenus les riches d'aujourd'hui, et ces régions se caractérisent par un PIB supérieur et un taux de chômage inférieur à la movenne nationale. Cependant. dans cette Europe qui se construit. ce sont encore les villes et les plaines qui entendent dicter leur loi aux gens des montagnes. Ces derniers ressentent comme une agression intolérable l'encombrement de leurs vallées par des camions, alors qu'il y a quelques années les « percées » alpines étaient considérées comme un progrès décisif pour le désenclavement. L'accident dramatique du tunnel du Mont-Blanc a été le révélateur de ce malaise grandissant.

Les incompréhensions entre « gens du bas » et « gens du haut » se manifestent également à l'occa-

sion de douloureux faits divers, comme cela est apparu lors du procès du guide de montagne Daniel Forté, présumé responsable par imprudence de la mort d'enfants lors d'une randonnée à raquettes. Ce qui, dans l'esprit montagnard, est perçu comme l'effet de la fatalité, du prix à payer pour le risque assumé de jouir des plaisirs des sommets, est considéré, en bas, comme une entorse au principe de sécurité absolue qui doit présider aux activités de loisir.

INCAPACITÉ À S'UNIR

La défense du principe de la biodiversité maximale incite des écologistes, essentiellement urbains, à défendre la réintroduction du loup et des ours dans des zones agropastorales, alors que les éleveurs de moutons considèrent la présence des carnivores comme une agression insupportable. Les parlementaires des zones de montagne, quel que soit leur parti, soutiennent les bergers. Jadis, ces derniers, qui n'étaient pas en mesure d'éradiquer les loups, avaient fait contre mauvaise fortune bon cœur: on faisait « la part du loup », et ce qui restait de la dépouille des animaux égorgés appartenait au berger, et non pas au

Les gens des plaines, qui utilisent la montagne pour leurs loisirs, sont souvent ignorants des règles séculaires qui ont permis à ces populations de survivre en dépit de la dureté du climat et du relief. Ces règles allient une démocratie radicale des « communiers » des montagnes à une conscience aiguë des devoirs de l'individu à l'égard de la communauté. On trouve encore dans les greniers savoyards ces « bâtons de feu » qui se passent de famille en famille selon un ordre rigoureux: celle qui l'abritait était chargée pendant une semaine de veiller aux incendies pendant que les autres habitants du village vaquaient à leur travaux. Les solidarités abstraites et désincarnées, telles qu'elles sont organisées dans les sociétés modernes, ne suscitent que méfiance dans ces populations qui considèrent souvent comme des parasites ceux qui en bénéficient. Une attitude qui aboutit parfois à des situations absurdes, où des personnes ou des familles dans le besoin n'osent pas demander le RMI de peur d'être montrées du doigt.

La plus grande faiblesse des gens de montagne pour faire valoir des idées et des revendications qui ne sont pas toutes aussi rétrogrades que certains l'affirment, c'est leur incapacité à s'unir, à surmonter conflits et rivalités ancestraux. Les querelles des deux Savoies, par exemple, ont empêché jusqu'ici la naissance d'un pôle universitaire à la mesure du dynamisme économique de la région. C'est dire combien on est loin d'un front commun des gens des Alpes, capable de surmonter les différences de langue ou de religion de populations qui partagent pourtant mode de vie et valeurs à une échelle transnationale. C'est pour quoi « l'homo alpinus » reste réactif plus qu'actif, révolté plus que réformiste.

Luc Rosenzweig

Re Monde est édité par la SA LE MONDE Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses);

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux);
Michel Kajman (Débats); Eric Fottorino (Enquêtes);
Le Boucher (International); Patrick Jarreau (France); Franck Nouchi (Société); Claire Blandin (Entreprises);
Jacques Buob (Aujourd'hui); Josyane Savigneau (Culture); Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique: Fric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance: Alain Minc, président; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969). Jacques Fauvet (1969-1982).

Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL y a 50 ans, dans Le Monde

L'indépendance indonésienne

DANS L'ENSEMBLE, les Hollandais ont pris connaissance des résultats de la conférence de la Table ronde avec des sentiments fort partagés, doublés, chez ceux qui ont passé une partie de leur vie en Indonésie, d'un profond serrement de cœur à la pensée qu'au 30 décembre prochain, ils ne seront plus considérés que comme des étrangers dans ce pays qu'ils s'étaient mis à aimer sincèrement.

C'est une rupture à laquelle il fallait s'attendre, certes, mais ils ne l'auraient pas voulue aussi brutale. De nombreux Hollandais se rendent compte pourtant que de graves erreurs ont été quelquefois commises ; que des décisions énergiques et utiles ont été prises, mais que leurs dirigeants ont reculé à chaque fois devant les conséquences qu'elles pouvaient entraîner, et qu'il a fallu céder ensuite à des pressions étrangères singulièrement insistantes, de même que l'on a compris que l'évolution indonésienne aurait pu être poursuivie avant la guerre à un rythme plus accéléré.

Mais tout cela, c'est le passé; il convient à présent d'envisager l'avenir. Du côté indonésien, bien que les délégués rapportent dans leurs bagages le transfert inconditionnel de la souveraineté, on se montre déçu du fait que la question du statut de la Nouvelle-Guinée est restée en suspens. Du côté néerlandais, malgré l'amère déception causée dans bien des milieux par les larges concessions faites, on se dit que ce n'est que dans la pratique que l'on pourra évaluer ce qui reste favorable aux Pays-Bas dans des accords qui demandent de nombreuses mises au point.

> L. J. de Gubernatis (17 novembre 1949.)

L'ange des sectes par Ronald Searle



RECTIFICATIFS

PRIX LITTÉRAIRES

Le tableau chiffré qui accompagnait la page consacrée aux prix littéraires (Le Monde du 4 novembre) omettait d'indiquer le nombre de romans français publiés chaque année par chacun des éditeurs mentionnés. Ce qui en faussait la lecture. Car deux des maisons arrivant dans le groupe de tête des éditeurs lauréats, Gallimard et le Seuil, sont aussi celles qui publient le plus de titres de littérature française. En outre. Denoël et le Mercure de France figurant dans ce tableau comme filiales de Gallimard, les Editions de L'Olivier auraient dû y figurer comme filiale du Seuil et non comme une maison indépendante. Enfin, le président du jury Médicis est notre collaborateur Michel Braudeau et non Marcel Schneider.

Transport aérien

Contrairement à ce que nous avons écrit dans la bibliographie titrée « Le secret des boîtes noires » (Le Monde du 5 novembre), l'ouvrage sur les accidents d'avion The Black Box a été écrit par Malcolm MacPherson, ancien correspondant de Newsweek à Paris, et non par Luc Debraine, journaliste au quotidien suisse Le Temps.

Le Monde sur tous les supports

Télématique : 3615 code LEMONDE Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn) ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

> Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

SPECULATION Depuis plus • AFFECTÉE par le jugement négatif d'un mois, spéculations et rumeurs se multiplient sur l'avenir du groupe de services et de télécommunications dirigé par Jean-Marie Messier.

des analystes sur une stratégie de développement qualifiée de trop ambitieuse, l'action avait beaucoup baissé avant de regagner en un mois

plus de 20 % dans des volumes de transaction inhabituels. • DE NOM-BREUX OBSERVATEURS voient la main de l'homme d'affaires américano-australien, Rupert Murdoch, der-

rière le climat étrange autour de Vivendi. Il n'a pas du tout apprécié « l'intrusion » du groupe français dans le capital du bouquet de chaînes par satellite BSkyB et cher-

cherait à affaiblir son adversaire pour l'évincer. ● PERSUADÉ DE FAIRE L'OBJET D'ATTAQUES concertées, Vivendi tente d'organiser la défense de son capital.

Vivendi est victime d'une tentative de déstabilisation

Rupert Murdoch est soupçonné de mener une campagne contre le groupe de services dirigé par Jean-Marie Messier. Le magnat américano-australien n'a pas du tout apprécié « l'intrusion » du groupe français dans le capital du bouquet de chaînes par satellite BSkyB

JEAN-MARIE MESSIER est-il biais d'un « putsch » contre son allé trop loin? Des amis du PDG de Vivendi, ses administrateurs, de nombreux observateurs se posent de plus en plus ouvertement la

RÉCIT_

De curieuses rumeurs circulent, comme celle, démentie, de la démission de M. Messier

question. Depuis la rentrée, trop de rumeurs, trop d'achats impromptus, trop de spéculations entourent le titre du groupe de services et de télécommunications. De nombreux regards se portent vers l'homme d'affaires américano-australien, Rupert Murdoch, soupconné de ne pas être étranger au climat qui entoure Vivendi.

« Jean-Marie Messier a été chatouiller la queue du dragon. Le dragon maintenant se venge », affirme un observateur. En prenant le contrôle de Pathé et en même temps de 24,7 % du bouquet de chaînes par satellite BSkyB, contrôlé par Rupert Murdoch, le PDG de Vivendi semble avoir rompu un de ces pactes de non-agression qui existent dans l'audiovisuel européen.

Officiellement, tout se passe normalement. Après quelques déclarations conquérantes, le PDG de Vivendi a adopté un profil bas. « Nous travaillons ensemble avec NewsCorp [le groupe de Rupert Murdoch]. Nous avons un partenariat solide. Nous soutiendrons toute décision de créer de la valeur ajoutée pour BSkyB. Nous sommes un actionnaire neutre. 25 % nous suffisent », expliquait M. Messier, en marge d'une conférence de presse, le 5 novembre à Londres.

En réalité, c'est la guerre. Les deux hommes sont à l'opposé l'un de l'autre. Ascète, fuyant les médias, Rupert Murdoch est un capitaliste dur, qui s'est formé sur le tas. Pour lui, Jean-Marie Messier, surmédiatisé, bon vivant, n'est au'un de ces produits de « l'establishment » que l'homme d'affaires australien exècre. L'incursion du PDG français dans BSkyB, sa prétention à vouloir créer un groupe commun sur la dant que 40 %, le magnat des mécomme sa propriété: il a nommé mains ramassent des actions Visa fille Elisabeth, directrice des vendi en Bourse, Mais, à l'excep-Vivendi, qu'elle s'est faite par le obligatoire tous les 0,5 %.

ami Jérôme Seydoux. Rupert Murdoch n'a jamais oublié que ce dernier lui a apporté un soutien sans faille lors des heures noires de BSkyB, entre 1989 et 1994.

Pour bien marquer ses distances, M. Murdoch se contente d'appliquer le minimum légal. Vivendi remarque que Pathé disposait de trois sièges au conseil de BSkyB, alors qu'il n'en a qu'un. Autre signe: M. Murdoch n'a pas encore rencontré M. Messier. Officiellement, en raison d'un agenda surchargé. Depuis septembre, Rupert Murdoch a tout de même trouvé le temps de voir à plusieurs reprises ses homologues européens comme Patrick Le Lay, responsable de TF 1 ou l'allemand Léo Kirch, le patron de la chaîne Première. Avec ce dernier, il a même engagé des négociations en vue de faire reprendre 25 % de la chaîne Première par BSkyB. Ce qui aboutirait mécaniquement à une dilution de la participation de Vivendi dans le bouquet satellite.

A ces attaques frontales sont venues s'ajouter d'autres manœuvres, moins avouables. Alors que la stratégie de Vivendi est vivement critiquée par de nombreux investisseurs, de curieuses rumeurs ont commencé à circuler sur le marché boursier. Le 13 octobre, il y a eu d'abord celle de la démission de Jean-Marie Messier. Venue de Londres pour les uns, du Luxembourg pour les autres, elle a pris une importance inhabituelle en quelques heures. Une société de bourse a laissé un message sur le répondeur de tous ses principaux clients pour les informer du départ du patron de Vivendi. L'information a été vite démentie, une enquête de la Commission des opérations de bourse (COB) est

VOLUMES INHABITUELS

Depuis, la valeur fait l'objet d'une activité inaccoutumée. Il y a des applications importantes hors marché, des volumes inhabituels de transactions – entre 4 et 5 millions de titres échangés par jour, contre 2 à 3 millions en moyenne -, des sauts brusques du cours. Selon l'avis d'analystes, la faible valorisation du groupe et la base d'une fusion entre Canal+ et fièvre qui s'est emparée du secteur BSkyB, dirigé par les Français l'a des télécommunications en Euplus qu'irrité. Bien que n'en possè- rope ne suffisent pas à expliquer le comportement de l'action. Beaudias considère le bouquet satellite coup ont l'impression que des programmes de BSkyB, sans en ré- tion d'un fonds de pension écosfèrer à personne. M. Murdoch sup-sais et d'une sicav, personne n'a porte d'autant moins l'entrée de déclaré de franchissement de seuil,

un article du *Figaro* du 30 octobre annonçait l'imminence d'une attaque menée conjointement par NewsCorp et British Telecom (BT) sur Vivendi, les deux groupes devant se partager le pôle communication et vendre les activités environnement. Le responsable

Europe de BT, Pat Gallagher, s'est empressé de démentir, le 10 novembre toute intention agressive contre Vivendi, tout en soulignant qu'il serait très intéressé à se renforcer dans le capital de Cegetel, la filiale de télécommunications de Vivendi, si l'occasion s'en présentait. BSkyB dément toute attaque agressive comme toute manœuvre pour manipuler le cours de Vivendi: « C'est complétement faux. Le cours de Vivendi a monté lorsaue le Figaro a affirmé que BT et NewsCorp envisageaient une alliance pour mettre la main sur Vivendi.

Dès que l'information a été démen-

Venant renforcer ce sentiment, tie, le prix est tombé », souligne Tim Allen, porte-parole de BSkyB. Beaucoup d'observateurs excluent que Rupert Murdoch se lance dans une attaque contre Vivendi : « Son groupe est trop endetté pour mener une telle offensive boursière. Sa tactique est plutôt celle de la déstabili-

FAIRE MONTER LA TENSION

La tension est montée encore d'un cran avec la décision, le 12 novembre, du ministre du commerce et de l'industrie britannique, Stephen Byers, de soumettre au Conseil de la concurrence l'entrée de Vivendi dans le capital de BSkyB, en invoquant une menace sur les droits de retransmission sur le sport, le cinéma et les technologies de décodage. « Les raisons invoquées par le gouvernement ne tiennent pas. Les droits sportifs et de cinéma sont vendus à l'échelle nationale et non internationale. En matière de technologie numérique, vernementale autour de Vivendi le gouvernement n'a cessé d'œuvrer en faveur d'un rapprochement entre opérateurs De plus, il n'avait rien trouvé à redire sur la participation de Pathé dans BSkyB », commente Vighnesh Padiachy, analyste chez Morgan Stanley. Derrière cette décision, beaucoup y voient l'in-fluence de Rupert Murdoch. Furieux de ne pas avoir pu reprendre, à la suite d'un veto du gouvernement, le club de football Manchester United, le magnat australien, jusqu'alors fidèle soutien de Tony Blair, s'est rapproché du parti conservateur. La perspective d'avoir contre soi un homme qui contrôle 35 % de la presse quotidienne britannique, aurait convaincu le gouvernement à se montrer sensible à certaines de ses préoccupations.

De l'avis d'observateurs expérimentés du groupe Murdoch, toute cette agitation boursière et gouest destinée à faire monter la tension, en jouant au chat et à la souris avec son interlocuteur, avant de négocier.

Vivendi est-il prêt à faire la moindre concession? Persuadé de faire l'objet d'attaques concertées, le groupe vit dans un bunker. Selon certaines rumeurs, il organiserait une ligne de défense avec des amis. Bernard Arnault, le patron de LVMH, achète à titre personnel. Vincent Bolloré, après des déclarations contradictoires, dit détenir 0,25 % du capital de Vivendi. Jean-Marie Messier aurait confié aussi qu'« après les rumeurs sur sa démission, il se sentait autoriser à racheter ses actions ». A toutes les questions sur l'évolution de son capital, le groupe oppose le silence. Le bras de fer commence.

> **Martine Orange** et Marc Roche (à Londres)

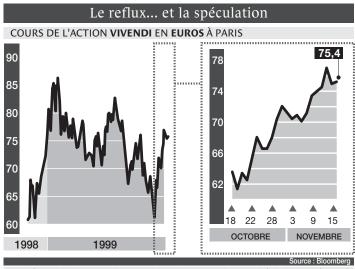
Les pilules empoisonnées du groupe de Jean-Marie Messier

vendi est passé en Bourse du statut de valeur institutionnelle à celui de titre spéculatif, voire opéable. Une action hostile contre le groupe ne paraît pas totalement impossible. La firme a un capital très ouvert : aucun actionnaire n'en contrôle plus de 5 %. Sa taille, qui pouvait à de renégocier, voire d'annuler des un moment paraître une protec- contrats qui leur semblent défavotion, n'en est plus une : après l'offre de Vodafone, prêt à payer plus de 100 milliards d'euros (656 milliards de francs) pour s'emparer de l'allemand Mannesmann, les 44,4 milliards d'euros (291 milliards de francs) de capitalisation boursière de Vivendi ne semblent plus dissua-

Le groupe de Jean-Marie Messier n'est, toutefois, pas totalement démuni pour contrer des attaques hostiles. De nombreuses activités recèlent des dispositions juridiques qui se révèlent de véritables pilules empoisonnées et rendent pratiquement impossibles tous les scénarios de démantèlement par un attaquant extérieur. Ainsi, en cas de

EN QUELQUES SEMAINES, Vi-changement de contrôle, tous les contrats d'eau, de chauffage, de transports, de propreté avec les collectivités locales en France pourraient être remis en cause, comme le prévoit la loi Sapin. A la veille des élections municipales, beaucoup d'élus ne seraient pas mécontents rables. Tout repreneur risquerait alors de voir s'évanouir une part substantielle du chiffre d'affaires, et surtout du résultat de la branche environnement.

> En outre, toute prise de contrôle agressive de Vivendi en vue d'en revendre des parties ne serait pas forcément une bonne affaire financière. Au cours de ces dernières années, le groupe a cédé de nombreux actifs historiques. Il n'en reste plus beaucoup à vendre. Quant aux nouvelles acquisitions, elles ont souvent été payées fort cher, ce qui les rend difficiles à valo-



Affecté par les doutes croissants des analystes sur la capacité de Vivendi à mener de front un développement rapide dans l'environnement, le téléphone et la télécommunication, la valeur a perdu 30 % entre le début de l'année et la mi-octobre. La montée des rumeurs et de la spéculation sur l'avenir du groupe ont permis depuis un mois à l'action Vivendi de regagner plus de 20 %.

Droit de préemption sur Cegetel

L'offensive de Vodafone sur Mannesmann a ravivé les spéculations autour de Cegetel. La filiale de télécommunications de Vivendi est, en effet, très concernée par cette bataille boursière qui implique deux de ses principaux actionnaires. Si Vodafone prenait le contrôle de Mannesmann, il détiendrait alors 15 % de Cegetel et 32 % de SFR. Il deviendrait alors le deuxième actionnaire de la société de téléphone mobile, juste derrière Vivendi actionnaire à hauteur de 35,2 %. BT, qui a investi environ neuf milliards de francs dans Cegetel, se trouverait marginalisé.

Pour Vivendi, ce scénario n'est que théorique. Le groupe souligne qu'il existe un pacte d'actionnaires très contraignant dans Cegetel. Il refuse d'en donner tout le contenu. Une disposition de ce pacte, selon lui, permet de faire jouer un droit de préemption, en cas de vente ou de changement de contrôle d'un des actionnaires. Vivendi est décidé à faire jouer ce droit pour se renforcer dans Cegetel. BT, qui souhaite aussi augmenter sa participation dans la société de télécommunication, disposerait d'un droit de préemption analogue. Selon toute vraisemblance, il l'utiliserait pour maintenir sa position d'actionnaire privilégié de Cegetel face à Vivendi.

Vodafone lancerait une offre hostile sur Mannesmann

L'opérateur britannique pourrait relever son prix. Mais le groupe allemand entend défendre son indépendance

APRÈS avoir vu son offre amicale rejetée fermement, Vodafone, l'opérateur de téléphonie mobile britannique, peaufine une offre hostile sur son concurrent allemand Mannesmann. Chris Gent, le président de Vodafone, devait, mardi 16 novembre dans l'après-midi, à Londres, réunir ses actionnaires pour préciser ses intentions. Auparavant, il s'est entretenu avec les agences de presse: « nous sommes préparés, si nécessaire, à lancer une offre hostile, mais nous espérons que cela ne sera pas nécessaire ». Cette offre devrait être formulée avant vendredi. S'il prend le contrôle de Mannesmann, Vodafone a précisé qu'il cèderait Orange, l'opérateur mobile britannique tout juste acquis par Mannesmann, et envisagerait une introduction en Bourse des activités de téléphonie fixe du groupe allemand regroupant Arcor et O. tel. O en Allemagne ainsi qu'Infostrada en Italie.

Les investisseurs estiment que Vodafone n'a d'autre choix que de se lancer dans une telle opération, quitte à relever considérablement le montant de son offre. Lundi, les analystes de SG Securities estimaient que le prix pourrait être augmenté jusqu'à 240-250 euros par action, contre 203 euros pour la première pro-

position. D'ailleurs, dès lundi, l'action Mannesmann a grimpé jusqu'à 203 euros à la Bourse de

ENTREPRISES

Francfort.
Vodafone est donc condamné à offrir une nouvelle prime. Le groupe britannique est-il prêt à payer le prix fort? La rivalité stratégique des deux groupes, chacun candidat à la place de numéro un des mobiles en Europe, devrait l'inciter à aller jusqu'au bout. La possibilité de réa-

(9 milliards d'euros) et le bénéfice avant impôt, amortissement et éléments exceptionnels, a grimpé de 28 %, à 1,3 milliard de

Mais Mannesmann ne s'avoue pas vaincu pour autant. Après avoir critiqué, dimanche, la modestie de la première offre faite par Vodafone, le groupe allemand a lancé le lendemain une contre-offensive judiciaire. Mannesmann a déposé une plainte

Après avoir critiqué, dimanche, la modestie de la première offre faite par Vodafone, le groupe allemand a lancé le lendemain une contre-offensive judiciaire

liser des économies d'échelle de 760 millions d'euros dès 2003 et 910 millions d'euros, l'année suivante, selon Vodafone, devrait également encourager ses actionnaires à accepter le pari. Enfin, Chris Gent peut se prévaloir des excellents résultats semestriels de Vodafone. Après la fusion avec le groupe américain AirTouch, racheté en janvier 1999, le chiffre d'affaires a progressé, à structure comparable, de 36 %, à 5,78 milliards de livres

auprès de la Haute Cour de Londres contre la grande banque d'affaires américaine Goldman Sachs. Le groupe allemand reproche à cette dernière un curieux mélange des genres. En effet, Goldman Sachs a été jusqu'à présent la banque conseil de Vodafone alors même qu'elle avait conseillé, trois semaines plus tôt, le groupe de Hongkong Hutchison dans la vente d'Orange à Mannesmann. Dans ces conditions, le groupe allemand accuse Goldman Sachs d'avoir eu accès à des informations confidentielles sur Mannesmann. La banque américaine a d'ailleurs choisi, lundi, de prendre ses distances avec Vodafone

Le groupe allemand s'emploie, par ailleurs, à mobiliser ses actionnaires. La très grande dispersion du capital de Mannesmann est à la fois une faiblesse et une force. L'intégralité du capital de Mannesmann est cotée en Bourse. A ce jour, aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital et aucun n'a besoin de révéler son identité. Le seul allié de poids serait le groupe de Hongkong, Hutchison, qui devrait détenir 10,2 % du capital de Mannesmann en contrepartie du rachat d'Orange. Mais cette opération n'est toujours pas terminée. Si le capital est dispersé, la prise de contrôle du groupe n'est pas pour autant facilitée. Aucun actionnaire ne peut prétendre à plus de 5 % des droits de vote, quel que soit son niveau de participation. Et pour faire sauter cette clause, il faut détenir plus de 75 % du capital. En dessous du cap des 75 % du capital, aucune opération hostile ne peut théoriquement aboutir.

Enguérand Renault

Saint Laurent vend sa marque mais garde la haute couture

HUIT MOIS après avoir pris, séparément, le contrôle de Gucci et d'Yves Saint Laurent, François Pinault va enfin pouvoir rapprocher ces deux griffes pour mettre en œuvre son projet de développement d'un pôle de luxe concurrent du leader du secteur, LVMH. Gucci, filiale à 42 % du groupe Pinault Printemps Redoute, a confirmé lundi 15 novembre avoir finalisé l'acquisition auprès d'Artémis, la holding personnelle de M. Pinault, de Sanofi Beauté. La transaction se fait pratiquement au même prix que celui payé par Artémis, en mars, pour racheter le pôle parfums et cosmétiques du laboratoire pharmaceutique Sanofi, filiale d'Elf, soit 6,14 milliards de francs (dont 1,7 milliard de dettes), pour un chiffre d'affaires de près de 4,4 milliards de francs (670 millions d'euros).

Le maroquinier italien acquiert ainsi le parfumeur Roger & Gallet et les licences des parfums Van Cleef & Arpels, Oscar de la Renta, Krizia et Fendi. Mais, surtout, Gucci devient propriétaire de la marque Yves Saint Laurent. Y compris des « droits de contrôle et de certains autres droits » des deux fondateurs. Yves Saint Laurent et Pierre Bergé, qui se verront verser, au terme d'une «transaction distincte », quelque 70 millions de dollars (445,8 millions de francs). Gucci explique qu'il « exercera un contrôle étroit sur chacune des étapes de la création, de la fabrication et de la distribution, afin de réaliser tout le potentiel de la maraue Yves Saint Laurent et d'atteindre des niveaux de rentabilité élevés ».

Chacune des étapes de la création? Pas tout à fait. Il manquera au groupe italien le contrôle de la toute première de ces étapes: la haute couture. Cette activité, qui emploie 130 personnes, réalise un modeste chiffre d'affaires, de l'ordre de 40 millions de francs, et perd chroniquement de l'argent. Elle restera complètement dans le giron d'Artémis. Une « société anonyme simplifiée » (SAS), Yves Saint Laurent Haute Couture, sera créée à cet effet, présidée par Pierre Bergé.

Ami, mentor et associé du créateur, avec qui il avait fondé la maison de couture voilà trente-huit ans presque jour pour jour, M. Bergé, qui a fêté le 14 novembre ses soixante-neuf ans. avait passé des années à réunifier la griffe Yves Saint Laurent, en regroupant dans la même société les parfums, la couture et le prêt-àporter. Il a choisi de la scinder à nouveau pour préserver jusqu'au bout l'indépendance du coututier. Pour Yves Saint Laurent, soixantetrois ans, dernier géant de la mode du XXe siècle encore vivant, cette

scission marque le passage du stade de maison de couture à celle de simple marque de luxe, un univers impitoyable où la griffe française, malgré sa notoriété planétaire, a encore presque tout à démontrer. Un passage qu'ont déjà connu Chanel ou Christian Dior après la mort de leurs fondateurs. Pour Pierre Bergé, la situation est claire et sans appel: «La haute couture ne peut exister que par et autour d'Yves Saint Laurent. Le jour où il ne sera plus là, la haute couture Saint Laurent devra cesser », dit-il au Monde.

« UNE MARQUE FANTASTIQUE »En attendant de voir comment

se gérera, au jour le jour, cette dualité, les deux parties font assaut de civilités. Le Texan Tom Ford, directeur artistique de Gucci, affirme dans un communiqué qu'« Yves Saint Laurent est une marque fantastique, peut-être la plus grande », tout en soulignant que «la puissance de la marque n'est pas aujourd'hui exploitée à sa pleine mesure ». M. Bergé reconnaît volontiers qu'« on ne peut nier le succès du tandem Tom Ford/Domenico De Sole (le PDG de Gucci)x mais il a déjà une idée précise de ce qu'il en attend : « la volonté de s'inscrire dans l'héritage et les archives, très nombreuses, de la création d'Yves Saint Laurent ». Or, c'est précisément parce qu'il a su s'affranchir de l'« héritage » de Gucci, que le créateur américain a réussi le tour de force de faire de cette marque italienne de maroquinerie, quasi moribonde au début de la décennie, l'une des griffes de mode les plus branchées, notamment aux Etats-Unis, marché clé.

Faute de pouvoir toucher à l'icône Yves Saint Laurent, c'est Alber Elbaz, le styliste recruté par Pierre Bergé l'an dernier pour dessiner les collections de prêt-à-porter féminin, qui pourrait faire les frais de cette reprise en main de la marque par Gucci. Quant aux gestionnaires, M. De Sole, Serge Weinberg, patron de PPR, leur obsession désormais sera de rentabiliser leur investissement, en imprimant à Saint Laurent une croissance forte. Première étape: la reprise en main, en direct, des différents métiers aujourd'hui concédés en licence à des soustraitants. Et la multiplication des magasins possédés en propre - Saint Laurent ne contrôle que douze de ses boutiques dans le monde –, clé de la rentabilité pour les marques de luxe. LVMH, l'autre gros actionnaire de Gucci, désormais contraint à un rôle passif dans le capital, ne peut renier cette stratégie: c'est celle qui a fait le succès mondial de Vuitton...

Pascal Galinier

EDF est choisi pour la privatisation partielle du troisième producteur allemand d'électricité

Le groupe offre près de 16 milliards de francs pour 25 % d'EnBW

nu la société publique française pour acquérir 25 % du capital d'EnBW, le producteur régional

Le Land de Bade-Wurtemberg (Stuttgart) a reted'électricité, et numéro trois allemand. L'accord, qui sera signé fin décembre, restera soumis à l'aval de la Commission européenne. Cette der-

nière voit d'un mauvais œil les ambitions internationales d'EDF, alors que le marché français reste fermé à la compétition.

DÉSORMAIS, EDF a toutes les chiffrées. La filiale de Viag, Bayernchances de s'implanter sur le marché allemand de l'électricité. Le groupe français a été choisi, lundi 15 novembre, par le Land du Bade-Wurtemberg pour négocier la privatisation partielle du troisième producteur allemand, EnBW. Les négociations devraient être terminées d'ici à la fin de l'année. Bien qu'elle ait déclaré se contenter de 25 %, et ait effectué une offre de 2,4 milliards d'euros (15,74 milliards de francs), EDF aurait soumis une proposition pour acquérir, avec un partenaire allemand ou européen, 34 % du capital d'EnBW, pour un montant estimé à 2,68 milliards d'euros.

Bien placée dès le départ, la candidature française était acquise après le retrait progressif des autres candidats en lice. Seul le conglomérat RWE, spécialiste de l'énergie, a essayé d'opposer une certaine concurrence en annoncant avoir déposé une offre définitive dans les délais, début novembre, mais il n'a pas fait de propositions

werk, et le producteur de Dortmund, VEW, avaient carrément décidé de jeter l'éponge. Les deux groupes sont engagés dans des fusions, l'un avec PreussenElektra (Veba) et l'autre avec RWE.

CONSERVER UN DROIT DE REGARD

La perspective d'une privatisation partielle d'EnBW avaient suscité de grands appétits. Le troisième producteur allemand d'électricité, derrière RWE-VEW et Veba-Viag, contrôle en effet le marché du sud-ouest de l'Allemagne, une région peuplée et riche en industries. EnBW est né en 1997 du rapprochement d'un distributeur et d'un producteur de courant du Bade-Wurtemberg. Avec quelque 12 000 salariés, l'entreprise a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 4,17 milliards d'euros et un bénéfice de 367 millions. Sa production annuelle a dépassé les 50 milliards de kWh en 1998, au profit de 3,4 millions de clients.

Avant le lancement de la procé-

dure, plusieurs points restent néanmoins à éclaircir: le Land (25,01 % du capital d'EnBW) et la ville de Stuttgart (9 %) souhaitent céder leur part, mais l'ampleur de leur désengagement respectif n'est pas connue. Certains responsables politiques du Land se prononcent pour le maintien d'une participation modeste au sein d'EnBW afin de disposer d'un droit de regard sur l'entreprise.

Une nouvelle réunion de la commission de pilotage de la privatisation, sous l'égide du ministreprésident du Land, le chrétien-démocrate Erwin Teufel, est prévue mardi 23 novembre. Le Bade-Wurtemberg pose un certain nombre de conditions, en particulier sur le développement d'EnBW en Allemagne et en Europe, le maintien des sites de production, la sauvegarde du plus grand nombre possible d'emplois, et le renforcement du site économique par le biais de tarifs de courant compétitifs. D'ores et déjà, EDF affirme dans un communiqué que « dans ce partenariat stratégique et de long terme », EnBW « préservera son identité, son management et son autonomie ».

L'entrée en Allemagne était considérée par le groupe public français comme sa priorité de l'année 1999. Avec l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité, il est impératif pour les producteurs de courant d'être au plus près de leurs clients pour pouvoir répondre à leurs besoins. Or l'essentiel d'entre eux sont implantés dans un arc de cercle allant de la Grande-Bretagne à la vallée du Rhône en longeant le Rhin. D'où l'acquisition, en décembre 1998, du London Electricity puis aujourd'hui la possibilité de devenir l'actionnaire de référence d'EnBW. Selon l'électricien national « les deux entreprises profiteront de leur complémentarité en matière de production, de transport et de distribution ».

PROCÉDURE D'URGENCE

Le succès de ces deux acquisitions, tant à Londres qu'à Stuttgart, tient aux montants des offres faites par le premier électricien mondial, qui n'a pas hésité dans chaque cas à mettre le prix afin de dissuader toutes les autres candidatures.

Au triomphe, EDF a préféré la discrétion. Car si l'opération semble bouclée en Allemagne, elle reste soumise à l'accord des autorités européennes. Bruxelles va examiner ce dossier et tiendra compte dans son analyse de l'évolution de la situation nationale. Or, la France est désormais le seul pays à ne pas s'être mis en conformité avec la directive qui a ouvert depuis la mi-février le marché de l'électricité en Europe. Si EDF peut acheter des entreprises en dehors de ses frontières, la réciproque n'est pas possible, aujourd'hui.

Dans le cadre de la procédure d'urgence décidée par le gouvernement, une commission mixte paritaire composée de sept députés et de sept sénateurs se réunira, jeudi 18 novembre, pour trouver un accord sur le texte de loi sur l'électricité voté par l'Assemblée en février et amendé par le Sénat en octobre. Si un compromis est trouvé, la loi sera votée en début 2000. En cas d'échec, le texte sera reporté de plusieurs mois. Une situation préjudiciable aux ambitions internationales d'EDF.

Dominique Gallois et Philippe Ricard (à Francfort)

Les clients de l'électricien français dans le monde

En France, EDF distribue de l'électricité à 30 millions de clients. A l'international, avec ses partenaires, il en fournit à plus de 16 millions de personnes.

- Europe:
- Grande Bretagne: London Electricity à Londres, 2 millions de clients South West Electricity (SWEB) à Bristol acheté par London Electricity, 1,3 million
- Hongrie : Edasz & Demasz à Gyor et Zeged, 1,6 million
- Autriche: Estag à Graz, 500 000 - Suède : Graninge à Bollstabtruk, 200 000
- Suisse : Motor Colombus à Baden, 100 000
- Amérique du Sud :
- Brésil Metropolitana à Sao Paulo, Light à Rio de Janeiro, 2,9 millions
- Argentine : Edenor à Buenos Aires, 2,5 millions Edemsa à Mendoza, 300 000
- Afrique : Côte d'Ivoire :
- CIE à Abidjan, 600 000
- Maroc: Lydec à Casablanca), 500 000 - Afrique du Sud: Phambili Nombane au Cap),

Philipp Holzmann menacé de faillite

LE NUMÉRO UN allemand du bâtiment - et quatrième européen -, Philipp Holzmann, a lancé, lundi 15 novembre, un appel à l'aide à ses créanciers, dont l'un des principaux est la Deutsche Bank. Cette dernière est aussi l'un des premiers actionnaires de la société, avec 15,4 % du capital, derrière le holding industriel belge Gevaert (30 %) actionnaire de référence depuis décembre 1998. Les dirigeants de Philipp Holzmann réclament un plan de refinancement, après l'annonce, lundi, d'une perte de 1,25 milliard d'euros. En cas d'acceptation d'un rééchelonnement de ses dettes, un plan de restructuration prévoyant la suppression de 3 000 emplois, sur un total de 28 000, serait lancé par la direction. L'alternative à cet éventuel sauvetage serait un dépôt de bilan.

Leader d'un secteur du bâtiment très morcelé outre-Rhin, Philipp Holzmann a souffert de la crise du bâtiment en Allemagne. Mais, à coup de suppres-

sions d'emplois et de cessions d'actifs, le groupe avait en 1998 réussi à limiter ses pertes à 18,4 millions d'euros, pour 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le groupe se disait alors sorti d'affaires, réorganisait son capital en y faisant entrer Gevaert, et annonçait le retour à l'équilibre, en 1999. Il y a moins d'un mois, il fêtait sans arrière-pensée son 150e anniversaire.

La révélation de lundi n'en a constitué qu'une plus grande surprise. Le communiqué de la société en attribue la cause à la réévaluation d'anciens projets immobiliers, remontant au début de la décennie, faisant état de « manquements massifs d'anciens membres du directoire et d'anciens employés ». Philipp Holzmann demande donc l'aide de ses 600 banques créancières, et affirme avoir engagé des discussions avec les plus importantes d'entre elles dimanche. La cotation de l'action Philipp Holzmann était suspendue, mardi, à

BCEN-EUROBANK

Le Conseil de Surveillance de la BCEN-EUROBANK s'est réuni le 19 octobre 1999 sous la présidence de M. Iouri PONOMAREV, en présence de M. Oleg MOJAISKOV, Vice-Président de la Banque Centrale de Russie et représentant cette dernière.

A l'ordre du jour figuraient, notamment, la situation financière de la Banque au 30 juin 1999 et le rapport de PricewaterhouseCoopers sur les relations entre la Banque Centrale de Russie, la **BCEN-EUROBANK** et Fimaco.

Au premier semestre, un effort particulier a été consacré au recouvrement des créances compromises après la crise d'août 1998 en Russie. Pendant cette même période, une reprise prudente et progressive de la démarche commerciale a été menée. Les premiers effets de ces actions sont encourageants : le résultat net s'élève à 79,675 millions de francs à la fin du premier semestre 1999 et les perspectives d'un retour à des résultats d'exploitation bénéficiaires d'ici la fin de l'année sont réelles.

A la demande du Conseil de Surveillance, le Directoire de la **BCEN-EUROBANK** a présenté son analyse sur le texte définitif du rapport de PricewaterhouseCoopers, relatif aux opérations réalisées par Fimaco avec la **BCEN-EUROBANK** et la Banque Centrale de Russie. Cette présentation a eu lieu en présence du représentant des auteurs du document

Le Directoire a eu la satisfaction de pouvoir commenter ce rapport après que des rumeurs, allégations et amalgames de toutes sortes aient été véhiculés par certains médias sur ce même document. Il a été indiqué que le rapport remis contenait tous les éléments nécessaires à la bonne information de nos actionnaires et de nos autorités de contrôle. Enfin et surtout, il a été noté qu'une étude approfondie du document permettait de constater qu'aucune critique n'était formulée sur la conformité légale et réglementaire des opérations réalisées entre Fimaco, BCEN-EUROBANK et la Banque Centrale de Russie.

> **BCEN-EUROBANK** 79-81 boulevard Haussmann, 75008 Paris

Les Caisses d'épargne veulent avoir 4 millions de sociétaires

MOINS de cinq mois après la transformation des Caisses d'épargne en réseau d'établissements à statut mutualiste, le groupe a réuni au Palais des congrès, à Paris, mardi 16 novembre, 3 500 de ses cadres pour leur présenter son plan d'action sur quatre ans. L'Ecureuil veut doubler ses bénéfices d'ici à 2003 à plus de 5 milliards de francs. « Un objectif de retour sur fonds propres de 10 % ne nous fait pas peur », affirme-t-on aux Caisses d'épargne. Le groupe veut conforter sa position de numéro deux sur le marché des particuliers et vise 13 % de part de marché. Il en a aujourd'hui 8 % sur le nombre de comptes bancaires, et moins de 10 % sur les crédits. En Europe, il a l'ambition de jouer un rôle dans la restructuration du paysage bancaire et va rechercher à établir des partenariats en Italie, en Espagne et en Allemagne. L'Ecureuil affiche également des objectifs ambitieux en matière de vente des parts sociales qui vont être créées après la réforme du statut. Au cours du premier semestre 2000, les Caisses d'épargne espèrent en placer auprès de 1 million de leurs clients. Elles souhaitent porter à 4 millions le nombre de leurs sociétaires d'ici quatre ans.

Deutsche Post devient le numéro un mondial du fret aérien

L'entreprise rachète Air Express International

OÙ S'ARRÊTERA Deutsche Post? Après avoir repris 25 % de la messagerie express DHL, racheté le suisse Danzas, les français Ducros et Orgadis, le britannique Securicor, le suédois ASG, une partie du néerlandais Royal Nedloyd, l'espagnol Giupuzcoana, l'italien MIT et quelques autres sociétés de transports ou de logistique en Europe, la Poste allemande affiche désormais des ambitions mondiales. Lundi 15 novembre, l'entreprise publique a annoncé l'acquisition, pour 1,14 milliard de dollars (1.09 milliard d'euros) d'Air Express International (AEI), le plus ancien et le plus grand prestataire de services de fret aérien aux Etats-Unis. Cette entreprise employait, fin 1998, 2 700 salariés aux Etats-Unis et 4 700 dans le reste du monde. Elle ne possède ni avion, ni bateau, ni camion puisqu'elle sous-traite l'ensemble de ses activités transport mais gère en direct 21 entrepôts et centres de distribution. En raison des crises en Russie, en Asie et en Amérique latine, AEI a vu, en 1998, son chiffre d'affaires reculer de 1.54 à 1.51 milliard de dollars et son résultat net passer de 49,4 à

43,7 millions de dollars. Air Express International va être intégré à Danzas. «L'acquisition est une nouvelle grande étape dans notre stratégie pour devenir la première entreprise mondiale de logistique », a assuré le président du directoire de Deutsche Post, Klaus Zumwinkel. « Deutsche Post va ainsi gagner une forte position aux Etats-Unis et Danzas se hisser parmi les premiers prestataires de services de fret au monde », selon le communiqué du groupe.

L'offre d'achat est soumise à plusieurs conditions, dont deux essentielles: l'acquisition de la majorité des actions par Deutsche Post et les feux verts des autorités de concurrence concernées.

DÉPÔT DE PLAINTE

Cette acquisition suscite de vives réactions chez les concurrents de Deutsche Post. En trois ans, celle-ci aurait investi environ 45 milliards de francs dans ses opérations de croissance externe. L'américain UPS a porté plainte devant la Commission de Bruxelles. Celle-ci a ouvert une enquête pour voir si ces acquisitions ont été financées par la vente de biens immobiliers, comme l'affirment les Allemands, ou si Deutsche Post profite de son monopole sur le courrier pour tailler des croupières à ses concurrents dans les autres secteurs. La Poste française qui, jusqu'à présent, hésitait à critiquer ouvertement sa concurrente allemande, envisage de s'associer, d'une facon ou d'une autre, à la plainte déposée par

Pour sa part, Klaus Zumwinkel a rappelé lundi que l'Etat allemand mettrait sur le marché entre 33 % et 49 % du capital de Deutsche Post en 2000. Cette confirmation est faite, selon ses concurrents, pour amadouer la Commission européenne. Mi-octobre, l'hebdomadaire allemand Der Spiegel indiquait que Deutsche Post risquait une amende allant « iusau'à 1 milliard de deutschemarks » (510 millions d'euros)

Frédéric Lemaître

Air France et La Poste divorcent

LA POSTE FRANÇAISE et Air France sont jusqu'à présent toutes deux actionnaires à 50/50 de l'Aéropostale, une compagnie qui possède une vingtaine d'avions (15 Boeing 737, 3 Airbus A 300, 4 ATR). Sa particularité est de transporter du courrier la nuit pour La Poste et des passagers la journée pour Air France, grâce au « quick change », une technique qui permet de transformer l'intérieur d'un avion en quelques dizaines de minutes. En 1999, 20 000 heures de vol ont été effectuées pour le compte d'Air France et 11 000 pour La Poste.

Selon nos informations, ni confirmées ni démenties par les deux entreprises, celles-ci ont décidé de divorcer. Les syndicats de pilotes ont été informés début no-

Air France se retirera du capital en 2001. Dès l'an 2000, La Poste prendra 65 % du capital d'Aéropostale avant d'en

acquérir la totalité l'année suivante. De son côté, Air France cessera l'exploitation de ces appareils, ce qui représentera une perte de 450 millions de francs de chiffre d'affaires pour cette entreprise qui en réalise un milliard et dont les comptes sont juste équilibrés en raison de la stratégie des deux actionnaires. Le personnel navigant réintégrera Air France et le personnel au sol continuera d'entretenir la

En 2001, La Poste devrait donc se retrouver à la tête d'une flotte d'avions. Pour quoi faire? Elle n'a pas besoin de ces appareils la journée. D'ores et déjà, ses Airbus A 300 ne sont qu'à moitié remplis. Certains envisageraient une exploitation de la flotte sur l'Afrique du Nord ou la recherche d'un partenaire pour « co-charger » ces avions.

F.Le

RECRUTEMENT DE **JOURNALISTES FINANCIERS**

Salaires: Jusqu'à 45 000 ff. mensuels

World Online, un des fournisseurs de service Internet les plus avant-gardistes en Europe et GlobalNet, une entreprise américaine d'Internet, cotée sur Nasdaq lancent un tout nouveau site web financier au début de l'année prochaine.

Nous souhaitons recruter quatre journalistes financiers qui rédigeront quotidiennement des articles pour le site dans le cadre d'un emploi a plein temps basé à Paris.

Une expérience en comptes-rendus, analyses et commentaires dans les secteurs suivants: entreprises françaises et européennes, marches financiers, économie et finance privée est souhaitable. La maîtrise de l'anglais ou d'autres langues européennes serait utile mais pas obligatoire.

Contacter

Clive Wolman Tel 0044 171 514 0512 Fax 0044 171 514 0505 E-mail:cwolman@ukinvest,.com

GlobalNet Financial gère actuellement les sites web

- 1) www.ukinvest.com
- 2) www.italia-invest.com
- 3) www.microcap 1000.com 4) www.matchbookfx.com

COMMUNICATION

« Nord Eclair », quotidien sous perfusion, en attente d'un plan de sauvetage

Menacé de fermeture par Yves de Chaisemartin, le PDG de la Socpresse, le journal franco-belge doit se restructurer pour enrayer un déficit permanent. Les salariés craignent des licenciements et s'inquiètent des rapprochements envisagés avec « La Voix du Nord » et le groupe Rossel

UN VILLAGE GAULOIS qui aurait baissé les bras et perdu la force de se battre. Pris en tenaille entre son puissant concurrent, La Voix du Nord, et le groupe de presse belge Rossel, Nord Eclair a-t-il encore les moyens de résister, avec une diffusion dépassant à peine 76 000 exemplaires dans onze éditions autour de Roubaix, Tourcoing, du bassin minier, et, de l'autre côté de la frontière, dans le Hainaut occidental? Né à la Libération, portedrapeau de la démocratie chrétienne sociale dans la métropole lilloise, l'ancien *Journal de Roubaix* a longtemps mené la vie dure à son « ennemi » historique. Cette période est définitivement révolue.

Depuis plus de six mois, les 550 salariés de l'entreprise vivent dans la hantise d'une « restructuration » devenue inéluctable. A Roubaix, on sait ce que cette réalité veut dire. La presse n'est certes pas l'industrie textile. Mais Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, propriétaire du titre entré dans le giron du groupe Hersant en 1976, ne s'y est pas pris autrement. « Vous ne pouvez plus compter sur la Socpresse pour boucher les pertes et assurer une survie artificielle d'un journal en état de coma dépassé », a-t-il fermement déclaré le 28 septembre devant le comité d'entreprise. « Si rien n'est fait, j'ai pris la décision irrévocable d'arrêter la parution », a-t-il asséné aux délégués médusés, en invoquant les « mauvais » chiffres du nombre de signes produits par les journalistes et de pages montées par les ouvriers, des résultats des commerciaux...

Depuis plusieurs années, le titre perd de l'argent, beaucoup d'argent. De l'ordre de 30 à 40 millions de francs par an, que les dirigeants successifs de la Socpresse, sans rechigner, ont épongé à la fin de chaque exercice. Le lectorat, vieillissant, aurait baissé de 40 % en dix ans. « Comment peut-on gagner des lecteurs et augmenter le chiffre d'affaires publicitaire dans une zone qui compte 30 % de chômeurs? », s'interroge Maurice Decroix, responsable de l'agence de Roubaix.

SUREFFECTIF

L'audit réalisé au printemps par Pierre-Jean Bozo, délégué par la Socpresse, un spécialiste de la restructuration des journaux, a achevé de noircir le tableau. Avec pas loin de 600 salariés, en incluant les CDD, Nord Eclair serait largement en sureffectif. Malgré plusieurs plans de départs en FNE, le chiffre de 200 à 300 postes « en trop » aurait été avancé, sans avoir été confirmé. Ce constat justifierait, à lui seul, la mise en garde du PDG de la Socpresse. Mais, ce jour-là, Yves de Chaisemartin n'est pas passé aux actes. Il a lancé un ultimatum, assorti d'une menace de fermeture. Et il a accordé un sursis « jusqu'à la fin de l'année » pour esquisser les grandes lignes d'un redressement. Depuis deux mois, il ne s'est rien passé. Pour la première fois dans l'histoire du titre, toutes les catégories de personnel, journalistes, ouvriers du Livre, employés et cadres, ont fait une grève, samedi 6 novembre, pour demander la mise en œuvre d'un plan d'entreprise. « Il faut arriver à discuter avec la direction et éviter le pourrissement. Nous attendons un signe », explique un membre de l'intersyndicale, traduisant le malaise d'une entreprise en apesanteur.

Il y a an pourtant, Yves de Chai-

semartin tenait un discours plutôt rassurant, en réaffirmant le soutien du groupe. A la veille de conclure l'opération d'entrée de la Socpresse dans La Voix du Nord, via le groupe Rossel, il avait, il est vrai, stoppé net les efforts de relance dans une nouvelle formule, au format tabloïd, dont la campagne publicitaire était engagée. La conjonction des deux événements a laissé des traces : « Une profonde déception et un signe que la mécanique était cassée », souligne Marie-Christine Debieuvre, déléguée SNJ.

Alors que les manœuvres capitalistiques se sont amplifiées à *La Voix* du Ñord. Nord Eclair a accentué sa lente dégradation. « Personne ne

Que reste-t-il de l'identité franco-belge de Nord Eclair, seul dans la presse française à diffuser de part et d'autre de la frontière ? A la fin des années 60, le quotidien roubaisien a créé trois éditions dans le prolongement de son agglomération, à Mouscron, Tournai puis à Mons. Avec une équipe de 40 personnes, dont 25 journalistes, elles diffusent près de 25 000 exemplaires d'une formule différente de la version française. Juridiquement, elles dépendent de Nord Eclair Belgique, rattachée directement à la Socpresse. En son temps, cette entité à permis à Robert Hersant d'entrer à hauteur de 40 % dans le groupe Rossel, qui édite Le Soir et les quatre quotidiens de Sud-Presse, en Wallonie.

L'originalité d'une identité franco-belge

La restructuration prévisible de Nord Eclair laisse-t-elle présager une solution de repli « belgo-belge » au profit de Sud-Presse, absente de cette partie du Hainaut occidental? Cette hypothèse suscite d'autant plus d'inquiétudes et d'interrogations que la filiale du groupe Rossel a récemment annoncé un plan de 134 suppressions d'emploi.

connaît les conditions du deal passé entre la Socpresse, le groupe Rossel et La Voix du Nord », s'inquiète Jules Clauwaert, ancien dirigeant fondateur, à la retraite, mais toujours éditorialiste. Fort de son autorité morale, il ne désespère pas de peser sur la suite des événements.

MONNAIE D'ÉCHANGE

Dans la vaste opération de restructuration des titres régionaux de la Socpresse, Nord Eclair risque-t-il de n'être qu'une monnaie d'échange? Cette crainte est justifiée par les injonctions de M. de Chaisemartin préconisant un rapprochement avec ses puissants voisins. Annoncent-elles une fermeture des agences déficitaires, un repli sur la zone d'influence avec un transfert des personnels, à la faveur des créations d'emplois liées aux

Plus inquiétante apparaît la situation de l'imprimerie. Après avoir perdu le tirage en fac-similé de titres nationaux, dont Le Figaro, elle doit s'accrocher, face à la concurrence belge et néerlandaise, pour conserver l'impression de quotidiens étrangers (Financial Times, The Guardian ainsi que quatre titres italiens).

Grâce au poids acquis à l'intérieur de *La Voix du Nord*, qui devrait afficher un bénéfice de 115 millions de francs cette année, la Socpresse mesures de reclassement que Jean-Louis Prévost, PDG du quotidien régional, avait toujours écartées. Depuis quelques jours, Pierre-Jean Bozo a été chargé d'en étudier les modalités.

Cette crise suscite également de profondes inquiétudes à la mairie de Roubaix, caution de deux emprunts, l'un pour l'installation de l'imprimerie et l'autre pour un investissement de 20 millions de francs dans un système de production informatique. « Nous sommes prêts à participer à un tour de table pour préserver l'emploi », affirme René Vandirendonck, maire (div. g.). A condition, précise-t-il, que le plan social ne prévoie aucun licenciement sec, maintienne la pluralité des titres et soit assorti de mesures en faveur des 35 heures. Des propositions déjà évoquées par Martine Aubry, ministre de l'emploi et adjointe au maire de Lille. Pour l'heure, les pouvoirs publics n'ont pas été sollicités.

«Y a-t-il encore un pilote dans l'avion? », s'interrogent les responsables de l'intersyndicale, qui ne voient rien venir. Mettant en cause les réels pouvoirs du directeur général, Michel Prouvot, ils gardent quelque espoir dans la préparation d'un vrai plan d'entreprise « dynamique et mobilisateur ». Mais, à la fin du mois, Nord Eclair devrait aussi se passer de son rédacteur en chef, André Farine, parti prématurément à la retraite pour raisons de santé. En l'absence de certitudes sur les conditions du maintien du titre, la nomination de son successeur a été différée.

Michel Delberghe

Lyonnaise Câble lance l'abonnement à la carte

L'ÉVIDENCE est devenue réalité. Après avoir longtemps résisté, les câblo-opérateurs rendent les armes. Un à un, ils proposent désormais à leurs abonnés des systèmes d'offres à la carte. C'est France Télécom Câble qui a lancé le mouvement. Avec son offre Modulo, lancée il v a déjà plusieurs mois, la filiale de l'opérateur du téléphone a obligé tous ses concurrents à lui emboîter le pas. La Lyonnaise Câble est la première à la suivre. Le plus important câblo-opérateur de France devait annoncer, mardi 16 novembre, le lancement du « Forfait étoile ».

Avec cette nouvelle proposition, Lyonnaise Câble va permettre à ses nouveaux abonnés numériques de composer leur propre bouquet de chaînes. Selon le mot d'un éditeur de chaînes thématiques, les souscripteurs du câblo-opérateur pourront choisir leurs programmes au moyen d'une sorte de « guide Michelin » de la télévision payante. A compter du 16 novembre, toutes les chaînes de la Lyonnaise Câble seront flanquées d'un certain nombre d'étoiles. Plus encore que la qualité supposée de ces programmes, c'est leur prix que ces stellaires distinctions indiquent.

En pratique, cinq niveaux d'abonnements seront proposés. A chacun correspondra un nombre d'étoiles et un tarif. Ainsi, la future entrée de gamme sera fixée à 145 francs, plus 45 francs de location du décodeur numérique, soit 75 étoiles. Armé de son petit quota d'étoiles, l'abonné

pourra retenir les chaînes de son choix. Sans grande surprise, les programmes les plus attractifs, tels ceux à option, seront aussi les plus chers ou les plus étoilés. L'offre TPS cinéma, du bouquet satellitaire présidé par Patrick Le Lay, vaudra à elle seule 95 étoiles.

MONOPOLE

En revanche, Ciné Cinémas et Ciné Classics n'exigeront que 75 étoiles. Les chaînes thématiques aujourd'hui proposées dans le service de base seront moins gourmandes en étoiles. Canal J, chaîne pour la jeunesse, Canal Jimmy, chaîne pour les jeunes adultes, et Planète, chaîne documentaire, coûteront 10 étoiles.

En situation de monopole sur ses sites, Lyonnaise Câble ne pouvait étoiler toutes les chaînes. Les chaînes hertziennes ainsi qu'un certain nombre de programmes auparavant proposés dans le service antenne seront livrés à tous les abonnés. De même, Lyonnaise Câble devrait offrir les chaînes étrangères à tous ses nouveaux souscripteurs. Ce cadeau devrait en partie rasséréner tous ceux que les nombreuses modifications du câblo-opérateur avaient peu à peu privés de ces chaînes.

Au-delà de son premier niveau, Lyonnaise Câble propose 150 étoiles pour 195 francs, 225 étoiles pour 235 francs, 300 étoiles pour 275 et enfin tout son bouquet pour

375 francs. Une dernière offre baptisée Infinity. Avec cet étagement, le câblo-opérateur devrait retrouver son chiffre d'affaires moyen par abonné établi juste en dessous de 250 francs par mois. Dans un premier temps, indique-t-on du côté des éditeurs de chaînes, « les anciens abonnés ne seront pas touchés ». A l'avenir, ce nouveau concept

pourrait fragiliser les éditeurs dont les revenus seront indexés sur les choix mensuels des souscripteurs. Dans un premier temps, Denis Hausser, directeur commercial et du marketing de Multithématiques, prévoit que ce système « accordera une prime aux chaînes qui ont le plus d'étoiles ». Les nouveaux abonnés

devraient, selon lui, composer leur bouquet à la manière dont ils choisissent un restaurant. Un passage obligé, car « l'offre est compliquée pour ceux qui ne connaissent pas le câble ». Toutefois, à long terme, le sytème d'offre à la carte « fragilisera tous les éditeurs de chaînes thématiques ». Faute de portefeuille de souscripteurs stables, ils ne sauront « comment faire des achats de programmes à long terme », déplore M. Hausser. Avec son « Forfait étoile », Lyonnaise Câble pourrait doper le nombre de ses abonnés numériques, établi à 170 000 auiourd'hui sur un total de 450 000.

Guy Dutheil

Service minimum à France 2 et France 3

LE RISQUE est devenu réalité. Au matin du mardi 16 novembre, France 2 et France 3 ont diffusé les émissions prévues dans le cadre du service de remplacement. Pour cause de grève, le magazine « Télématin », sur F2, n'a pu être proposé. De même, F3 a retransmis des séries à la place de ses habituels programmes. Si à l'antenne de La *public comme à Radio-France* ». Cinquième-Arte, la grève n'était pas visible en revanche sur les ondes de Radio-France toutes les émissions étaient remplacées par un programme musical.

Au cours de la matinée, la direc-

tion de France Télévision n'était pas encore en mesure de préciser si les différents journaux pourraient avoir lieu sur F2 et F3. Du côté syndical, Jacques Ricaud, secrétaire général de la CFDT Radio-Télévision, « doutait au'il v ait des I-T sur F2 et F3 ». Selon lui, « la grève marche de se réunir à nouveau, mercredi bien sur les deux chaînes du service

Sur le terrain, et malgré le conflit, « le climat est à la négociation », pointe la direction de France Télévision. Selon elle, «il n'y a pas de volonté de blocage de la part des syndicats ». De part et d'autre, sou-

ligne-t-elle, « tout le monde regrette que la discussion intervienne un peu tard ». Lundi 15 novembre, Marc Tessier, PDG de France Télévision, a remis ses propositions à tous les syndicats de personnels. Ces derniers devaient les examiner avant 17 novembre, autour d'une table de négociation avec la direction.

A propos des 35 heures, France 1575 heures de travail pour certaines catégories de personnels, temps à la radio ». 204 jours de travail pour les cadres et 200 jours pour les journalistes.

Ces propositions sont « insuffisantes », juge Jacques Ricau. Toutefois, ce dernier admet, qu'elles constituent « une base de discussion ». De leur côté, les syndicats réclament 22 jours de réductions de temps de travail. Selon eux, les propositions de France Télévison n'en accordent encore que 16. Pour la CFDT, la grève ne devrait durer « en principe que Télévision propose une base de 24 heures sur les chaînes publiques, mais pourrait continuer plus long-

DÉPÊCHES

■PRESSE: le neuvième Prix international pour la liberté de la **presse** a été décerné, lundi 15 novembre à New York, par le comité pour la protection des journalistes, au journaliste cubain emprisonné Jesus Joel Diaz Hernandez, à Baton Haxhiu, rédacteur en chef kosovar d'un journal macédonien, Jugnu Moshin et Najam Sethi, persécutés au Pakistan pour avoir dénoncé la corruption et Maria Cristina Caballero, régulièrement menacée de mort pour ses enquêtes sur la guerre civile en Co-

■FUSION: les groupes de communication américains CBS et Viacom, qui ont annoncé leur fusion début septembre, pourraient devoir céder une dizaine de stations de radio afin d'obtenir l'aval de l'autorité de régulation. La nouvelle compagnie devra aussi réduire l'ampleur de ses réseaux de télévision pour qu'ils atteignent moins de 35 % des foyers américains contre 41 % aujourd'hui. Cette opération d'échange d'actions, évaluée à 34,5 milliards de dollars, est la plus importante enregistrée dans les média aux USA.

www.monsitematuer.com

Perdez sur le net ou appelez. Un prospectus relatif à l'augmentation de capital a été visé par la COB sous le nº 99.1381 en date du 8 novembre 1999. B 389 665 167 RCS Paris.



Be an e-loser or call* 01 4188 2300.

www.valtech.com

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

- SMART : la production de la petite voiture de ville a été arrêtée lundi en fin d'après-midi en raison d'un mouvement de grève qui a débuté le 8 novembre chez Magna Châssis, l'un des fournisseurs de la Smart, implanté sur le site industriel de Micro Compact Car, à Hambach (Moselle). Une soixantaine de salariés de Magna Châssis réclament une augmentation de 1500 francs.
- AUTOMOBILE : les immatriculations en Europe ont baissé de 0,8 % en octobre par rapport au même mois l'année dernière. Il s'agit de la première baisse depuis le début de l'année, qui s'explique en partie par la chute de 10.8 % du marché allemand. Sur neuf mois, le marché automobile européen a augmenté de 5,6 %.
- THYSSENKRUPP : le groupe sidérurgique allemand a annoncé mardi un vaste projet de restructuration, prévoyant notamment la réduction de ses divisions de 23 actuellement à 6 et l'introduction de sa division acier en Bourse en 2000. Au total, le groupe veut se séparer de plus de 10 milliards de deutschemarks (5,11 milliards d'euros) d'activités.
- BAYER : le groupe allemand a annoncé, mardi, un investissement de 2,45 milliards de dollars (2,33 milliards d'euros) pour renforcer sa branche polymères, par le rachat des activités dans ce secteur de l'américain Lvondell Chemical Company.
- COGEMA : le groupe a signé avec la société australienne Australian Nuclear Science and Technology Organisation un contrat de retraitement de combustible nucléaire dans son usine de La Hague (Manche).
- ÉLECTRICITÉ ITALIENNE : trois sociétés italiennes de distribution d'électricité, l'AEM de Milan, l'AEM de Turin et l'ACEA de Rome, ont signé lundi un accord pour la création d'une entreprise commune spécialisée dans la vente en gros d'énergie.

SERVICES

• AIR CANADA : le premier transporteur aérien canadien, a envoyé aux actionnaires de son concurrent Canadian Airlines un offre formelle d'achat de la totalité de ses actions pour 63 millions de dollars américains. Air Canada va tenter de convaincre American Airlines de céder les 25 % de Canadian Airlines qu'elle détient.

- SNCF : l'entreprise va expérimenter une nouvelle procédure d'indemnisation des voyageurs en cas de retard. Celle-ci représentera un tiers du prix du trajet à partir d'une demi-heure de retard. La SNCF estime que 88,7 % de ses trains grandes lignes étaient à l'heure ou en retard de mois de 5 minutes sur les dix premiers mois de l'année.
- EUROSTAR : le train à grande vitesse exploité depuis 5 ans conjointement par la SNCF, la **SNCB et Eurostar UK** reste déficitaire en dépit d'une hausse de son chiffre d'affaires. Eurostar détient 60 % des parts de marché sur la liaison Londres-Paris

ZURICH

SPI

- LA POSTE: 11 400 postiers sur 310 sites sont déjà passés aux **35 heures** a indiqué lundi la direction, à l'issue d'une première réunion d'une commission de suivi sur ce sujet. Près de 8 769 personnes auront été recrutées d'ici fin 1999, alors que le nombre des départs à la retraite est de 7 922, soit un solde positif de 847 emplois.
- INFOGRAMES: l'éditeur français multimédia a annoncé lundi dans un communiqué le rachat de l'américain GT Interactive pour un montant total de 135 millions de dollars (129 millions d'euros).

FINANCES

- SCHWAB : trois courtiers américains sur Internet, dont le numéro un Charles Schwab. créent une banque d'investissement virtuelle, opérationnelle au début 2000 et spécialisée dans les titres de l'information et de l'Internet
- DEXIA : le groupe franco-belge spécialisé sur le financement des collectivités locales devrait annoncer vendredi 19 novembre l'acquisition de 20 % du capital du Crédit du Nord et la signature d'un partenariat avec la filiale de la Société générale, indique mardi, le quotidien La Tribune.
- BANQUES : les cinq fédérations syndicales de la branche devaient organiser mardi une journée de mobilisation pour appuver leurs revendications concernant les négociations sur une nouvelle convention collective.

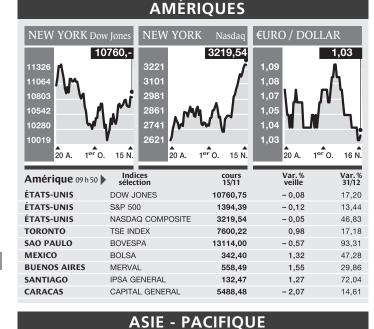
FRANCFORT DAX 30 LONDRES 5820,22 5149,98 6536,50 16 N 16 N 16 N. Europe 09h50 EUROPE **EURO STOXX 50** 4183,11 -0,4025,16 **EUROPE** 4153,57 -0,22 25,10 EURO STOXX 324 **EUROPE** 352,51 -0,26**EUROPE** 334,13 -0,15 PARIS 5149,98 -0,5430,62 **PARIS** MIDCAC 0,00 **PARIS** SBF 120 3493,14 -0,4731,50 **PARIS** SBF 250 0,00 **PARIS** SECOND MARCHÉ 0,00 **AMSTERDAM** -0,45 597,03 10,90 AEX BRUXELLES 3348,16 BEL 20 -0,40 -4.73**FRANCFORT** DAX 30 5820,22 -0,67 16.25 LONDRES FTSE 100 6536,50 0,04 11,12 MADRID STOCK EXCHANGE 0,00 -0,70-3,10 MILAN MIBTEL 30 34063,00 -0,49

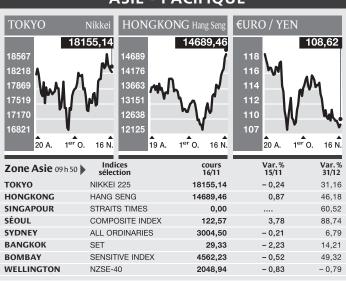
7400,60

-0,20

3,35

EUROPE





ÉCONOMIE

Tokyo propose « Monsieur Yen » pour succéder à Michel Camdessus

LE GOUVERNEMENT japonais a commencé des approches auprès des autres membres du G7 pour soutenir la candidature de son ancien vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara, comme successeur de Michel Camdessus à la tête du Fonds monétaire international (FMI). Surnommé « Monsieur Yen » pour l'influence qu'on lui prêtait sur les fluctuations des taux de change, M. Sakakibara, qui a quitté ses fonctions en juillet, est actuellement conseiller spécial du gouvernement et professeur à l'Université Keio à Tokyo.

C'est la première fois que le Japon, principal bailleur de fonds du FMI, se met en avant pour prendre la tête de cet organisme. Selon le quotidien des milieux d'affaires, Nihon Keizai, qui met en relief cette information circulant depuis la semaine dernière dans les milieux gouvernementaux, le Japon aurait entamé des démarches officieuses auprès de ses partenaires américains, européens et asiatiques pour faire valoir que la désignation du successeur de M. Camdessus doit s'opérer de manière transparente et préconiser une élection du directeur général du FMI.

■ JAPON : « *L'activité économique* continue de s'améliorer modérément grâce à diverses mesures de politique économique et à une reprise en Asie », a estimé, mardi 16 novembre, l'agence de planification économique (EPA) dans son rapport mensuel pour novembre. en précisant cependant qu'elle ne modifiait pas son appréciation de la conjoncture par rapport à octo-

La Banque du Japon a pour sa part noté que « l'économie japonaise est actuellement en train de s'améliorer grâce à une hausse des exportations et de la production industrielle ».

- **■** FRANCE: le Medef (patronat) a lancé lundi des invitations aux cinq confédérations syndicales pour des rencontres bilatérales, prélude à une éventuelle réunion plénière, afin de définir les conditions d'une « nouvelle constitution
- Environ 2 millions de personnes occupent des emplois salariés aidés financièrement par l'Etat dans le cadre de dispositifs spécifiques pour favoriser l'emploi. notamment des jeunes, selon une étude du ministère de l'emploi publiée lundi et portant sur l'année

- En deux ans, de juin 1997 à juin 1999, le nombre de chômeurs au sens du BIT (Bureau international du travail) a baissé de 302 000, retrouvant ainsi un niveau proche du « creux » de l'été 1995, selon une étude de l'Insee publiée mardi.
- PORTUGAL: le nombre de chômeurs inscrits dans les centres pour l'emploi au Portugal a baissé de 13,3 % en octobre par rapport au même mois de 1998, pour s'établir à 337 896, selon les chiffres de l'Institut portugais de l'emploi et de la formation professionnelle (IEFP) divulgués lundi. Selon l'Institut portugais de statistique (INE), le taux de chômage a régressé à 4,2 % de la population active au troisième trimestre 1999, en baisse de 0,5 % par rapport à la même période de l'année dernière.
- SUÈDE : le taux de chômage en Suède s'est établi à 5,2 % de la population active en octobre, contre 5,5 % en septembre, a annoncé lundi l'Office national des statistiques (SCB).

Lors du mois considéré, le nombre de sans-emploi (hors stages) s'est établi à 223 000 personnes, contre 239 000 personnes un an plus tôt. Le taux de chômage était de 5,6 % en octobre 1998.

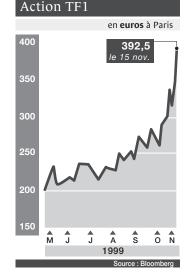
- UNION EUROPÉENNE : les ministres des finances français et allemand, Christian Sautter et Hans Eichel, ont profité lundi d'un conseil franco-allemand pour appeler ensemble la Grande-Bretagne à un compromis sur l'harmonisation fiscale dans l'Union européenne.
- RUSSIE: la production industrielle de la Russie a enregistré sur les dix premiers mois de 1999 une croissance de 7,5 % par rapport à la même période de l'année précédente, selon les chiffres de l'agence russe de statistiques (ex-Comité d'Etat aux statistiques) pu-
- La Russie espère obtenir du Club de Londres l'annulation de 40 % de sa dette héritée de l'époque soviétique, a déclaré lundi le ministre des Finances Mikhaïl Kassianov.
- POLOGNE: les prix à la consommation ont augmenté en Pologne de 1,1 % en octobre comparé à septembre, et de 8,7 % sur un an, a annoncé lundi le Bureau national des statistiques.
- PALESTINE : l'Autorité palestinienne devrait pouvoir émettre une monnaie nationale d'ici un an ou deux, a annoncé lundi Fouad Bessiso, gouverneur de l'Autorité monétaire palestinienne.

VALEUR DU JOUR

Bouygues dément la cession de 11 1

APRÈS Vivendi, c'est au tour de TF 1 d'être l'objet d'une intense activité boursière. Lundi 15 novembre, le cours du titre de la première chaîne privée de France a flambé sur le marché parisien. L'action TF 1 a terminé la séance sur une hausse de 10,88 % à 392,5 euros (2 574,8 francs). Cette progression avait démarré dès l'ouverture, à la suite de rumeurs laissant entendre que le groupe Bouvgues pourrait céder sa participation dans la chaîne privée ou créer une société séparée pour y regrouper ses activités dans la communication. A la Bourse, l'action TF1 a été très recherchée: 112 281 titres ont changé de mains, soit le double de la nor-

male. Interrogé par *Le Monde*, Patrick Le Lay, PDG de TF 1, a tenu à « démentir formellement » ces rumeurs. « Cela n'a aucun sens », a-t-il ajouté. Selon lui, Martin Bouygues, PDG du groupe Bouygues, «n'a aucune intention de vendre TF1». Pour le patron de la Une, cette soudaine progression du titre est plutôt à mettre au crédit des bons résultats de sa chaîne. Début novembre, TF1 avait annoncé une hausse de 10.6 % de son chiffre d'affaires établi à 1.26 milliard d'euros (8.316 milliards de francs) pour les neuf premiers mois de 1999. Deux mois plus tôt, la chaîne privée avait déjà signalé une progression de 36,3 % de son chiffre d'affaires semestriel. Au cours de cette même période son résultat net avait lui aussi bondi pour se fixer à 110,5 millions d'euros



(724,83 millions de francs). Cette avalanche de bons résultats, dopés par la hausse du marché publicitaire, devrait se poursuivre au moins jusqu'à la fin de 1999. A la fin de l'année, TF 1 ne devrait pas être très loin d'atteindre le seuil symbolique de 1 milliard de francs (plus de 150 millions d'euros) de résultat net. Ses bonnes audiences pourraient le lui permettre. La Une enregistre 37 % de parts d'audience (PDA) auprès des femmes de moins de 50 ans et 35 % de PDA auprès des individus âgés de 4 ans et plus. Depuis la mi-mai, l'action de la chaîne privée a presque doublé sa valeur, passant de 200 euros à près de 400 euros. Au cours du dernier mois, cette hausse est encore plus

spectaculaire avec un gain de 35 %.

Guy Dutheil

SUR LES MARCHÉS

PARIS

BOURSE de Paris était en baisse, mardi 16 novembre, dans la première heure de transactions. L'indice CAC 40 cédait 0.40 % à 5 157,65 points. Lundi, l'indice CAC 40 avait battu un nouveau record, le douzième consécutif. Il avait terminé la journée à 5 178,13 points en hausse de

FRANCFORT

LA BOURSE ALLEMANDE cédait du terrain, mardi 16 novembre en début de séance. L'indice DAX abandonnait 0,72 % 5 817,23 points. Lundi, la Bourse de Francfort avait battu un nouveau record, l'indice DAX des 30 valeurs vedettes s'établissant à 5 859,29 points, en hausse de

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE des 100 principales valeurs était en hausse, en début de matinée mardi 16 novembre, se hissant à 6543,80 points, soit un gain de 0,16 %. Lundi, la Bourse de Londres avait terminé en hausse, l'indice Footsie clôturant à 6 533,6 points, soit un gain de 0,33 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse de 0,2 % à 18 155,14 points, mardi 16 novembre, à la suite d'une vague de ventes touchant surtout les valeurs vedettes des secteurs de l'information et des télécommunications.

NEW YORK

né la séance du lundi 15 novembre sur une note stable, à l'issue de transactions placées sous le signe de l'attentisme à la veille de la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale américaine. L'indice Dow Jones a perdu 8,57 points (-0,08 %) à 10 760,75 points. L'indice composite de la Bourse

électronique Ñasdaq a pour sa part mis fin à une longue série de records en s'effritant de 1,61 point (-0,05 %) à 3 219,54 points alors que le Standard and Poor's des 500 valeurs a perdu 1,67 point (-0,12 %) à 1 394,39 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en légère hausse, mardi 16 novembre. Après quelques minutes de transactions, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 4.98 %.

La veille, les emprunts d'Etat américains avaient fini sur une note stable, le rendement du titre à 30 ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, clôturant à 6,03 %.

MONNAIES

L'EURO était stable, mardi matin, face au billet vert, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il cotait 1,0330 dollar. Lundi, le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet avait répété que la monnaie européenne dispose d'un « potentiel d'appréciation ».

Taux de change fixe zone €uro Taux contre franc ▶ €uro contre ▶ €uro contre ▶ 6.55957 €URO.. ESCUDO PORT. (100).... 2.00482 ESCUDO PORT. (100).... 3.27190 DOLLAR AUSTRALIEN.

0.15245 COURONNE DANOISE SCHILLING AUTR. (10). 1,37603 SCHILLING AUTR. (10). 4,76703 DOLLAR CANADIEN.... 1,5076
PUNT IRLANDAISE...... 0,78756 PUNT IRLANDAISE...... 8,32894 DOLLAR NÉO-ZÉLAND 1,9769 DRACHME GRECOUE...328.50 FLORIN NÉERLANDAIS **2,20371** FLORIN NÉERLANDAIS **2,97660** FRANC BELGE (10) 4,03399 FRANC BELGE (10) 1,62607
MARKKA FINLAND...... 5,94573 MARKKA FINLAND....... 1,10324 FLORINT HONGROIS .. 254,69 ZLOTY POLONAIS...

Hors zone €uro

Cours de change croisés

6/11 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
OLLAR		0,95107	1,03375	0,15759	1,62270	0,6440
EN	105,14500	****	108,62500	16,56500	170,59000	67,7050
URO	0,96735	0,92060		0,15245	1,56975	0,6230
RANC	6,34540	6,03870	6,55957		10,30095	4,0868
IVRE	0,61626	0,58615	0,63705	0,09705		0,3969
RANC SUISSE	1,55265	1,47695	1,60440	0,24465	2,51965	

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/11	j. j.	3 mois	10 ans	30 ans
FRANCE	2,97	2,79	5,03	5,70
ALLEMAGNE	2,95	3,48	4,91	5,60
GDE-BRETAG.	5,13	5,37	5,06	4,17
ITALIE	2,95	3,41	5,15	5,80
JAPON	0,06	0,05	1,74	2,57
ÉTATS-UNIS	5,78	5,27	5,93	6,04
SUISSE	0,75	1,91	3,19	4,29
PAYS-BAS	2,90	3,41	5,06	5,74

Matières premières

matieres prei	meres	•
En dollars 🕨	Cours 15/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1734,5	- 0,14
ALUMINIUM 3 MOIS	1485	- 0,13
PLOMB 3 MOIS	480	- 0,41
ETAIN 3 MOIS	5935	- 0,75
ZINC 3 MOIS	1141	0,18
NICKEL 3 MOIS	7975	- 0,19
MÉTAUX (NEW YORK)		\$/ONCE
ARGENT A TERME	5,12	- 0,29
PLATINE A TERME		
GRAINES DENRÉES	\$/E	OISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	251	0,40
MAÏS (CHICAGO)	196,5	0,26
SOJA TOURTEAU (CHG.).	149,9	0,47
SOFTS		\$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	792	- 0,38
CAFÉ (LONDRES)	1410	6,33
SUCRE BLANC (PARIS)	176	

Matif

Cours 09 h 50 Volume

ÉCEMBRE 99.	861	88,80	88,68
uribor 3 mois			
ÉCEMBRE 99.	617	96,59	96,60
Pétrole			
i ctioic			
n dollars 🕨		Cours 15/11	Var. 9 veille
RENT (LONDRES	5)	24,95	1,46
/TI (NEW YORK)		25,35	0,88
GHT SWEET CR	UDE	25,31	0,80
Or			

Or		
En€uros ▶	Cours 15/11	Var % 12/11
OR FIN KILO BARRE	8700	
OR FIN LINGOT	9140	+ 0,77
ONCE D'OR (LO) \$	307	
PIÈCE FRANCE 20 F	52	+1,36
PIÈCE SUISSE 20 F	52,10	+ 0,97
PIÈCE UNION LAT. 20 F.	51,60	+ 0,58
PIÈCE 10 DOLLARS US	219,75	+ 0,09
PIÈCE 20 DOLLARS US	397,25	
PIÈCE 50 PESOS MEX	336	+ 1,51

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

STOXX 653

BP AMOCO GB
BURMAH CASTROL GB
CEPSA ES*

OMV AG AT *
PETROLEUM GEO-S NO
PRIMAGAZ /RM FR * PRIMAGAZ /RM

ENTERPRISE OIL F.OLSEN ENERGY

LASMO

SMEDVIG -A-

ASSOCIAT BRIT F

BRAU-UNION CADBURY SCHWEPP

CARLSBERG -B-CARLSBERG AS -A

DANONE /RM

DELTA DAIRY

ELAIS OLEAGINOU

ERID.BEGH.SAY/

HELLENIC SUGAR KERRY GRP-A-

GREENCORE GROUP

HEINEKEN HOLD.N NL *
HELLENIC BOTTLI GR

DANISCO

DIAGEO

5,29 - 0,59 100,4 11,88 + 0,26

9,07 - 0,52 118,2 + 0,08

- 0,40

-2,65

19,9 19,27 7,86 1,1 1,82

DT.LUFTHANSA N

ELECTROLUX -B-

EURO DISNEY/RM

COMPASS GRP

EMI GROUP

G WIMPEY PLC GRANADA GROUP GB
HERMES INTL FR *

AIR LIQUIDE /RM

AKZO NOBEL NV BASF AG

▶ DJ E STOXX BASI P

46,56 **33,1** -0,93

195,06 + 1,30

FR * 144,9 + 0,63 NL * 38,5 - 0,13 DE * 41,2 - 1,44

10.02

49,7 5,51

GB

ES*

-0,90

7,77 - 1,39 6,31

2,32 - 3,27 **94,9** + 0,42 **14,82** **79,8**

20,66

sur 5 jours

4130,23

4138,12

FINANCES ET MARCHÉS

sur un an

334,13

sur 5 jours

VALEURS EUROPÉENNES

• Le groupe allemand de télé- par le groupe, faisant état d'un coms Mannesmann a terminé, projet de suppression de 200 suclundi 15 novembre, à 202,98 euros, en hausse de 9,54 %, après avoir atteint un plus haut de 203,30 euros au cours de la journée. Il a rejeté dimanche une offre d'achat du britannique Vodafone AirTouch. L'action de ce dernier, la deuxième plus grosse valeur de l'indice, a perdu 3,75 pence, à 292,5 pence. Enfin, l'opérateur britannique Orange, que Mannesmann est en train de racheter, a fait un bond de 9,09 %. • Le groupe bancaire britannique **Barclays** a gagné 70 pence sur la séance, lundi, pour finir à 1 943 pence à la suite d'informa-

tions de presse, non démenties

cursales.

• L'action Tabacalera a pris 1,99 %, à 15,85 euros, en Bourse, lundi, les actionnaires du groupe espagnol de tabac ayant approuvé samedi son projet de fusion avec son homologue français Sei-

• La valeur **Deutsche Telekom** a progressé, lundi, de 1,93 %, à 51,77 euros. Selon le magazine Der Spiegel, le gouvernement allemand, qui détient plus des deux tiers du groupe, pourrait vendre une partie de ses actions à des investisseurs. L'opérateur de télécommunications a qualifié ces informations de « spéculations ».

6/11 10 h 05	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille	BAYER AG BOC GROUP PLC CELANESE N	DE * GB DE *	39,35 20,80 17,5
UTOMOBILI				CIBA SPEC CHEM	CH	75,05
TOLIV SDR	SE	30,87		CLARIANT N DEGUSSA-HUELS	CH DE *	425,36 33,3
ASF AG	BE*	41,2	- 1,44	DSM	NL*	33,65
MW ONTINENTAL AG	DE*	25,85 20,85	+ 0,39	DYNO EMS-CHEM HOLD A	NO CH	24,12 4605,47
AIMLERCHRYSLER	DE *	69,05 28,5	- 0,14	ICI KEMIRA	GB FI*	9,70 5,7
AT AT PRIV.	IT*	13,75	+ 0,81	LAPORTE	GB	8,52
IICHELIN /RM EUGEOT	FR *	40,54 182,5	+ 0,10	LONZA GRP N RHODIA	CH FR*	581,05 18,05
RELLI	IT*	2,11	-0,47	SNIA	IT ★	1,02
ENAULT ALEO /RM	FR *	43,3 68,1	+ 0,93 + 0,29	SOLVAY TESSENDERLO CHE	BE*	73,65 46,91
OLKSWAGEN OLVO -A-	DE *	50,4 25,30	+ 0,50	▶ DJ E STOXX CHEM	P	333,56
DLVO -B- DJ E STOXX AUTO	SE	25,42 233,99	 - 0,11	CONGLOMÉ	RATS	
•		255,99	-0,11	CGIP /RM	FR*	46,55
BANQUES				CHRISTIAN DIOR CIR	FR *	178 1,83
BBEY NATIONAL BN AMRO HOLDIN	GB NL*	17,23 24,38	- 0,45	D'IETEREN SA GAZ ET EAUX/RM	BE*	433,5 46,15
LL & LEICS LLIED IRISH BA	GB GB	14 19,54	+ 0,45	GBL	BE*	176,2
PHA CREDIT BA	GR	80,73		GENL ELECTR CO GEVAERT	GB BE *	12,23 51,25
RGENTARIA R PINTO MAYOR R	ES*	22,04 21		HAGEMEYER NV INCHCAPE	NL *	22,79 4,21
ANK AUSTRIA AG ANK OF IRELAND	AT *	53 13,37	- 0,38 	INVESTOR -A-	SE	12,48
ANK OF PIRAEUS	GR	24,38		INVESTOR -B- KVAERNER -A-	SE NO	12,71 18,25
K OF SCOTLAND ANKINTER R	GB ES∗	11,41 38,07	- 2,15 	LVMH / RM MYTILINEOS HOLD	FR*	315,3 20,70
ARCLAYS PLC	GB DE *	30,56 67,7	+ 0,05	NORSK HYDRO	NO	37,65
AYR.HYPO-U.VER OMIT	IT*	5,61	- 1,31 - 0,53	OERLIKON-BUEHRL ORKLA -A-	CH NO	157,56 14,27
CA FIDEURAM CA INTESA	IT ★	6,65 4,14	+ 0,45 + 0,73	ORKLA -B- SONAE SGPS	NO PT *	14,14 34
ONTE PASCHI SI	IT*	3,78	+ 0,27	TOMKINS	GB	3,34
CA ROMA BV R	IT *	1,28 13,31		VEBA AG ► DJ E STOXX CONG	DE*	48,75 273,7
PIRITO SANTO CO POPULAR ESP	PT *	24,56 68,25				
CP R POP CARIRE	PT *	5,45 42,7	+ 0,12	TÉLÉCOMMU	INICA	TIONS
۱L	IT*	3,2	-0,31	EIRCOM BRITISH TELECOM	IE GB	4,3 20,15
NP/RM SCH R	FR *	91,5 10,94	- 0,54 	CABLE & WIRELES	GB	12,40
CF /RM HRISTIANIA BK	FR *	120 5,09		DEUTSCHE TELEKO ENERGIS	DE*	51,2 38,06
DMIT	IT*	5,61	-0,53	EQUANT NV EUROPOLITAN HLD	DE *	95,5 12,42
OMM.BANK OF GR OMMERZBANK	GR DE∗	71,23 33,8	- 0,73	FRANCE TELECOM	FR*	101
REDIT LYONNAIS EN DANSKE BK	FR *	28,92 106,23	- 0,55 	HELLENIC TELE (KONINKLIJKE KPN	GR NL *	19,71 54,25
N NORSKE BANK	NO	3,92		NETCOM ASA PANAFON HELLENI	NO GR	38,57 11,02
EUTSCHE BANK N EXIA CC	DE *	69,65 150,5	- 0,29 	PORTUGAL TELECO	PT*	45,3
EXIA FCE RM RESDNER BANK N	FR * DE *	143 50,8	+ 0,63 - 1,17	SONERA SWISSCOM N	CH CH	35 328,83
G EUROBANK	GR	42,91		TELE DANMARK -B TELECEL	DK PT *	62,53 118,35
RGO BANK RSTE BANK	GR AT∗	93,76 50,85		TELECOM ITALIA	IT ★	8,97
ERENINGSSB A LIFAX GROUP	SE GB	15,67 11,21	 - 2,19	TELECOM ITALIA TELEFONICA	IT *	4,71 17,8
BC HLDG	GB	12,37		TIM VODAFONE AIRTOU	IT *	6,65 4,63
NIAN BK REG.S C BANCASSURAN	GR BE*	51,75 56,95		▶ DJ E STOXX TCOM		826,7
OYDS TSB ERITA	GB FI∗	13,70 5,93	+ 0,11	CONSTRUCT	ON	
T BANK GREECE TEXIS BQ POP.	GR FR *	65,45 74,75		ACCIONA	ES*	49,2
	GB	21,44	- 1,80	AKTOR SA	GR	
				ASKO -A-		27,09
RDBANKEN HOLD	SE IT *	6,03 20,04	+ 0,60	AUMAR R	FI *	15,99 18,89
PRDBANKEN HOLD LO BANCA 1473 YAL BK SCOTL	IT * GB	20,04 20,77	+ 0,60	ACESA R	ES*	15,99 18,89 10,57
RDBANKEN HOLD LO BANCA 1473 YAL BK SCOTL N PAOLO IMI -BANKEN -A-	IT * GB IT * SE	20,04 20,77 12,41 11,08	+ 0,60 - 0,72	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM	ES * ES * GB FR *	15,99 18,89 10,57 5,05 393
DRDBANKEN HOLD LO BANCA 1473 YAL BK SCOTL N PAOLO IMI E-BANKEN -A- ANDARD CHARTE	IT* GB IT*	20,04 20,77 12,41	+ 0,60 - 0,72	ACESA R BLUE CIRCLE IND	ES * ES * GB	15,99 18,89 10,57 5,05
ORDBANKEN HOLD DLO BANCA 1473 DYAL BK SCOTL N PAOLO IMI E-BANKEN -A- ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/	IT * GB IT * SE GB FR * SE	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75	+ 0,60 - 0,72 + 0,76 - 0,86 	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON	ES * ES * GB FR * GB IT * GB	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45
ORDBANKEN HOLD JLO BANCA 1473 DYAL BK SCOTL IN PAOLO IMI E-BANKEN -A- ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ I HANDBK -A- SS REG NICREDITO ITAL	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT *	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72	+ 0,60 - 0,72 + 0,76 - 0,86 - 0,21 + 0,64	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R	ES * ES * GB FR * GB IT * GB BE * PT *	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 15,67
ORDBANKEN HOLD JLO BANCA 1473 YOAL BK SCOTL N PAOLO IMI E-BANKEN -A- ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ HANDBK -A- SS REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A-	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298	+ 0,60 - 0,72 + 0,76 - 0,86 - 0,21	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR	ES * ES * GB FR * GB IT * GB BE *	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7
ORDBANKEN HOLD JLO BANCA 1473 VJAL BK SCOTL IN PAOLO IMI E-BANKEN -A- ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ ' HANDBK -A- 35 REG NICREDITO ITAL NICREDITO ITAL NICREDITO A- OSBANK	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27	+ 0,60 - 0,72 + 0,76 - 0,86 - 0,21 + 0,64 + 0,57	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS	ES * ES * GB FR * GB IT * GB BE * PT * FR * GB ES *	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 15,67 182,1 27,09 9,97
ORDBANKEN HOLD JLO BANCA 1473 OYAL BK SCOTL IN PAOLO IMI E-BANKEN -A- ANDARD CHARTE 'E GENERAL-A- 'HANDBK -A- 3S REG IICREDITO ITAL INDANMARK -A- OSBANK DJ E STOXX BANK	IT* GB IT* SE GB FR* SE CH IT* DK GR	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03	+ 0,60 - 0,72 + 0,76 - 0,86 - 0,21 + 0,64 + 0,57	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM	ES * ES * GB FR * GB IT * GB BE * FR * GB ES * FR *	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 15,67 182,1 27,09 9,97 23,52
DRDBANKEN HOLD JLO BANCA 1473 JVAL BK SCOTL N PAOLO IMI E-BANKEN -A- ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ HANDBK -A- IS REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A- DSBANK DJ E STOXX BANK PRODUITS DI	IT* GB IT* SE GB FR* SE CH IT* DK GR P	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03	+ 0,60 - 0,72 + 0,76 - 0,86 - 0,21 + 0,64 + 0,57 	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC	ES * ES * GB FR * GB IT * GB BE * PT * FR * GB ES *	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 15,67 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50
DRDBANKEN HOLD LO BANCA 1473 yval BK SCOTL N PAOLO IMI - BANKEN -A- ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ HANDBK -A- SS REG SIICREDITO ITAL HIDANMARK -A- SSBANK DJ E STOXX BANK PRODUITS DI ERINOX R USUISSE LON G	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR P	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03	+ 0,60 - 0,72 + 0,76 - 0,86 - 0,21 + 0,64 + 0,57 - 0,45	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R	ES * ES * GB	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 15,67 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,86
ORDBANKEN HOLD DIAD BANCA 1473 DYAL BK SCOTL IN PAOLO IMI E-BANKEN -A- ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ HANDBK -A- SS REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A- DSBANK DJ ESTOXX BANK PRODUITS DI ESTIONX R USUISSE LON G UMINIUM GREEC	IT* GB IT* SE GB FR* SE CH IT* DK GR P	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03	+ 0,60 - 0,72 + 0,76 - 0,86 - 0,21 + 0,64 + 0,57 	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELL-TECHNODO.R HERACLES GENL R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN	ES * ES * GB IT * GB BE * FR * GB ES * FR * GB CS * GB DE * GR DE *	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,86 32,57 36,6
ORDBANKEN HOLD JLO BANCA 1473 YOAL BK SCOTL N PAOLO IMI E-BANKEN -A- ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ HANDBK -A- 358 REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A- JOSBANK DJ E STOXX BANK PRODUITS DI ERINOX R USUISSE LON G UMINIUM GREEC LIO WIGGINS AP SIDOMAEN AB	IT* GB IT* SE GB FR* SE CH IIT* DK GR P E BAS ES* CH GR GB SE	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 615,20	+ 0,60 + 0,72 + 0,76 - 0,86 - 0,21 + 0,64 + 0,57 - 0,45	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODOR, HERACLES GENL R	ES * ES * GB FR * GB IT * GB BE * PT * FR * GB ES * ES * FR * GB GR GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 15,67 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,86 32,57 36,6
ORDBANKEN HOLD OLD BANCA 1473 OYAL BK SCOTL IN PAOLO IMI E-BANKEN -A- 'ANDARD CHARTE 'E GENERAL-A-/ '/ HANDBK -A- BS REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A- OSBANK DJ E STOXX BANK PRODUITS DI EERINOX R .USUISSE LON G .UMINIUM GREEC RJO WIGGINS AP ESTION BANK EKETA EKAERT	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR P ES * CH GR GB SE SE BE *	20,04 20,77 12,41 111,08 14,52 220,1 133,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503	+ 0,60 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI	ES * ES * GB FR * GB IT * GB BE * PT * FR * GB ES * ES * ES * GB DE * GR DE * CH IT *	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 15,67 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,86 32,57 36,6 1224,39 135
ORDBANKEN HOLD OLO BANCA 1473 OYAL BK SCOTL AN PAOLO IMI E-BANKEN -A- FANDARD CHARTE FE GENERAL-A-/ / HANDBK -A- BS REG NICREDITIO ITAL NIDANMARK -A- OSBANK PRODUITS DI CERINOX R LUSUISSE LON G LUMINIUM GREEC SION GENERAL SION GENERAL SION GENERAL SION G SION GENERAL SION G S SION G S S S S S S S S S S S S S S S S S S S	IT* GB IT* SE GB FR* SE CH IT* DK GR P E BAS ES* CH GR GR GR SE SE	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64	+ 0,60 0,72 + 0,76 - 0,86 + 0,64 + 0,57 0,45	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBRANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG.	ES * ES * GB FR * GB IT * GB BE * FR * GB ES * FR * GB CF FR * GR GR GR FR * IT * FR *	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,86 32,57 36,86 1224,39 135 10,9 92,3 23,84
ORDBANKEN HOLD OND BANCA 1473 OYAL BK SCOTL IN PAOLO IMI E-BANKEN -A- 'ANDARD CHARTE 'E GENERAL-A-/ '/ HANDBK -A- 85 REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A- OSBANK D) E STOXX BANK PRODUITS DI CERINOX R LUSUISSE LON G LUMINIUM GREEC RIO WIGGINS AP SISTOMAEN AB JESTA EKAERT LLITON DEHLER-UDDEHOL JHRMANN NV	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR P E BAS ES * CH GR GB SE BE * GB AT * NL *	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 133,75 298 4,72 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,35 15,82	+ 0,60 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 1,09 1,09 0,36 + 0,55 + 0,38	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM	ES * ES * GB FR * GB BE * FR * GB ES * FR * GB ES * FR * GB TR * GR TR * TR *	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 15,67 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,86 32,57 36,6 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82
ORDBANKEN HOLD ORDBANKEN HOLD JLO BANCA 1473 OYAL BK SCOTL IN PAOLO IMI E-BANKEN -A- 'ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ ' HANDBK -A- 358 REG NICREDITIO ITAL NIDANMARK -A- OSBANK DJ E STOXX BANK PRODUITS DI EERINOX R LUSUISSE LON G LUMINIUM GREEC SIQO WIGGINS AP SISIDOMAEN AB VESTA LULITON DEHLER-UDDEHOL JHRMANN NV JUNZL PLC ART.BURGO	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR P ES * CH GR GB ES * CH GR GB IT * NL * GB IT *	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,57 6,71	+ 0,60 + 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RMC GROUP PLC	ES * ES * GB FR * GB BE * FR * GB ES * FR * GB CF GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,77 23,52 96 7,50 36,86 32,57 36,86 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 1,32 22,81
ORDBANKEN HOLD DIAD BANCA 1473 DYAL BIK SCOTL IN PAOLO IMI E-BANKEN -A- 'ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ ' HANDBK -A- 3S REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A- OSBANK DJ E STOXX BANK PRODUITS DI EERINOX R USUISSE LON G UMINIUM GREEC UJO WIGGINS AP SISIDOMAEN AB VESTA KAERT LLITON DEHLER-UDDEHOL JHRMANN NV JNZL PLC UST. BURGO DRUS GROUP	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR P ES * CH GB SE SE SE SE GB AT * NL * GB	20,04 20,77 12,41 111,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,57	+ 0,60 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELL.TECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RMC GROUP PLC RUGBY GRP SAINT GOBAIN /R	ES * ES * GB FR * GB BE * FR * GB ES * FR * GB ES * FR * GB GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,66 32,57 36,6 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 1,32 1,32 12,81 2,06 159,3
DRDBANKEN HOLD JLO BANCA 1473 YAL BIK SCOTL N PAOLO IMI -BANKEN -A- ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ HANDBK -A- SS REG SICREDITO ITAL NIDANMARK -A- SS REG SICREDITO STAL SERION R SENION R SENION R SICREDITO STAL SICREDITO STAL	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR PP ES * CH GR GB SE	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,57 6,71 1,66 16,47 15,68	+ 0,60 + 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RMC GROUP PLC RMC GROUP PLC RUGBY GRP	ES * ES * GB FR * GB IT * GB BE * PT * GB ES * ES * FR * GB DE * GR GR DE * GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 36,86 32,57 36,86 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 1,32 12,81 2,06 159,3 33,77
DRDBANKEN HOLD LLO BANCA 1473 DYAL BK SCOTL N PAOLO IMI E-BANKEN -A- NANDARD CHARTE E GENERLA-A-/ HANDBK -A- ISS REG MICREDITO ITAL MIDANMARK -A- DSBANK DJ E STOXX BANK PRODUITS DI ERINOX R USUISSE LON G UMINIUM GREEC JO WIGGINS AP SIDOMAEN AB ESTA KAERT LLITON JEHLER-UDDEHOL HIRMANN NV INZL PLC IRT. BURGO ROUS GROUP KEM ASA, OSLO VAL HNSON MATTHEY HNSON MATTHEY HNSON MATTHEY HANDON IMI E-BANCA TORONTO MID TOR	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR P E BAS ES * CH GR GB SE BE * GB AT * NL * GB NO GR GB AT *	20,04 20,77 12,41 111,08 14,52 220,1 133,75 298 4,72 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,35 15,82 5,57 6,71 1,66 16,47 15,68 10,12 42,25	+ 0,60 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 1,09 1,09 1,08 - 0,28 - 0,74 + 2,38 + 0,36	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RMC GROUP PLC RUGBY GRP SAINT GOBAIN /R SKANSKA -B- SUPERFOS TAYLOR WOODROW	ES * ES * GB FR * GB BE * FR * GB ES * FR * GB ES * FR * GB GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,6 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 1,32 1,32 12,81 2,06 159,3 33,77 21,51
DRDBANKEN HOLD LO BANCA 1473 YAL BK SCOTL N PAOLO IMI -BANKEN -A- ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ HANDBK -A- ISS REG SICREDITO ITAL HIDDANMARK -A- DSBANK DJ E STOXX BANK PRODUITS DI ERINOX R USUISSE LON G UMINIUM GREC JO WIGGINS AP SIDOMAEN AB ESTA LIITON BEHLER-UDDEHOL HRMANN NV NZL PLC RT.BURGO IRUS GROUP KEM ASA, OSLO VAL HNSON MATTHEY VAR-MELNHOF KA ETSAE-SERLA -B	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR P E BAS ES * CH GR GB BE * GB BE * GB NO GR GB	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,57 6,71 1,66 16,47 15,68 10,12	+ 0,60 + 0,76 - 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 1,09 1,09 + 0,55 + 0,38 - 0,28 - 0,74 + 2,38 + 0,36	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RWG GROUP PLC RWG GROUP PLC RWG GROUP PLC RUGBY GRP SAINT GOBAIN /R SKANSKA -B- SUPERFOS TAYLOR WOODROW TECHNIP /RM	ES * ES * GB FR * GB BE * FR * GB ES * FR * GB CF GR GR DE * FR * GR GR GR DE * FR * GR GR GR DE * FR * GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 36,86 32,57 36,86 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 1,32 1,32 12,81 2,06 159,3 33,77 21,51
DRUBANKEN HOLD DRUBANKEN HOLD DRUBANKEN HOLD DAVAL BIK SCOTTL IN PAOLO IMI E-BANKEN -A- TANDARD CHARTE TE GENERAL-A-/ HANDBK -A- SIS REG SICREDITO ITAL INDANMARK -A- OSBANK DJ E STOXX BANK PRODUITS DI TERINOX R USUISSE LON G	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR P E BAS ES * CH GR GB SE BE * GB IT * GB NO GR GB AT * FI * NO	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 133,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 35 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 5,57 6,71 1,66 16,47 15,68 10,12 42,25 9,1 28,84 12,84 15,82 1	+ 0,60 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 1,09 1,09 1,38 - 0,28 - 0,74 + 2,38 + 0,36	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RMC GROUP PLC RUGBY GRP SAINT GOBAIN /R SKANSKA -B- SUPERFOS TAYLOR WOODROW TECHNIP /RM TITAN CEMENT RE WIENERB BAUSTOF	ES * ES * GB FR * GB BE * PT * GB ES * ES * GB CH GB	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,86 32,57 36,6 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 1,32 12,81 2,06 159,3 33,77 21,51 103 118,57 21,31
ORDBANKEN HOLD OLO BANCA 1473 DYAL BK SCOTL N PAOLO IMI E-BANKEN -A- TANDARD CHARTE TE GENERAL-A-/ HANDBK -A- BS REG NICREDITIO ITAL NIDANMARK -A- OSBANK DJ E STOXX BANK PRODUITS DI CERINOX R LUSUISSE LON G LUSUISSE	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR P E BAS ES * CH GR GB BE * GB AT * NL * GB NO GR GB AT * SE NO FI * FR *	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 3 5 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,77 1,66 16,47 15,68 10,12 42,25 9,1 12,88 40,15 9,1 15,89 15,20 15,80 15,20 15,80 15,20 15,80 15	+ 0,60 + 0,76 - 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 1,09 0,36 + 0,55 + 0,38 - 0,28 - 0,74 + 2,38 + 0,36	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RWG GROUP PLC RWG GROUP PLC RWG GROUP PLC RUGBY GRP SAINT GOBAIN /R SKANSKA -B- SUPERFOS TAYLOR WOODROW TECHNIP /RM	ES * ES * GB FR * GB BE * FR * GB ES * FR * GB ES * FR * GB GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,86 32,57 36,6 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 2,1,32 1,32 12,81 2,06 159,3 33,77 21,51 2,211 103 118,57 21,3 4,99
ORDBANKEN HOLD DIO BANCA 1473 DYAL BIK SCOTL IN PAOLO IMI E-BANKEN -A- ANDARD CHARTE TE GENERAL-A-/ ' HANDBK -A- BS REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A- OSBANK DJ E STOXX BANK PRODUITS DI TERINOX R LUSUISSE LON G LUMINIUM GREEC R R R R R R R R R R R R R R R R R R	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR P E BAS ES * CH GR GB SE BE * GB NO GR GB AT * FI * FI * FI *	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,57 6,71 1,66 16,47 15,68 10,12 42,25 9,1 28,84 40,65 11,1 54,3 6,35	+ 0,60 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,67 0,45 0,45 1,09 1,09 + 0,36 + 0,55 + 0,38 - 0,28 - 0,74 + 2,38 + 0,36 0,55	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDETREANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RUGBY GRP SAINT GOBAIN /R SKANSKA -B- SUPERFOS TAYLOR WOODROW TECHNIP /RM TITAN CEMENT RE WIENERB BAUSTOF WILLIAMS DIESTOXX CNST	ES * ES * ES * GB FR * GB BE * FR * GB ES * FR * GB CH FR * FR * GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 36,86 32,57 36,86 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 1,32 12,81 2,06 159,3 33,77 21,51 2,21 103 118,57 21,3 4,99 211,64
ORDBANKEN HOLD OLD BANCA 1473 OYAL BK SCOTL AN PAOLO IMI E-BANKEN -A- FANDARD CHARTE TE GENERAL-A-/ / HANDBK -A- BS REG NICREDITIO ITAL NIDANMARK -A- OSBANK PRODUITS DI CERINOX R LUSUISSE LON G LUMINIUM GREEC SIDOMAEN AB WESTA SIDOMAEN AB WESTA LUSUISSE LON G LUMINIUM GREEC SIDOMAEN AB WESTA OEHLER-UDDEHOL UHRMANN NV UNZL PLC ART.BURGO ORUS GROUP LKEM ASA, OSLO LVAL JHNSON MATTHEY LWAY-MELNHOF KA LETSAE-SERLA -B ODO -B- ORSKE SKOGIND- UTOKUMPU OY -A ECHINEY-A- DRTUCEL INDUST AUTARUUKKI K O TINTO	IT * GB FR * SE CH IT * GB FR * SE	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,57 6,71 1,66 16,47 15,68 10,12 42,25 9,1 12,88,44 40,65 11,1 54,3 6,35 6	+ 0,60 + 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 1,09 1,09 + 2,38 + 0,36 + 2,38 + 0,36 0,55 0,55 0,27	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELL.TECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RMC GROUP PLC RUGBY GRP SAINT GOBAIN /R SKANSKA -B- SUPERFOS TAYLOR WOODROW TECHNIP /RM TITAN CEMENT RE WIENERB BAUSTOF WILLIAMS DIE STOXX CNST	ES* ES* GB FR* GB BE* FR* GB ES* FR* GB CH FR* GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,86 32,57 36,6 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 2,1,32 12,81 2,06 159,3 33,77 21,51 2,211 103 118,57 21,3 4,99 211,64
ORDBANKEN HOLD DOLD BANKE 1 HOLD DOLD BANKE 1 HOLD DOVAL BK SCOTL AN PAOLO IMI E-BANKEN -A- BK TEGENERAL-A-/ / HANDBK -A- BS REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A- OSBANK DJE STOXX BANK PRODUITS DI CERINOX R LUSUISSE LON G LUMINIUM GREEC RJO WIGGINS AP SSIDOMAEN AB //ESTA LUTION DEHLER-UDDEHOL DHRMANN NV UNZL PLC ART.BURGO DOUS GROUP LKEM ASA, OSLO LVAL JOHNSON MATTHEY JAYR-MELNHOF KA ETSAE-SERLA -B ORDO -B- ORSKE SKOGIND- UTOKUMPU OY -A ECHINEY-A- DRTUCEL INDUST AUTARUUKKI K OO TINTO DENOR	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR P E BAS CH GR	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 24,05 299,03 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,57 6,71 11,66 16,47 15,68 10,12 42,25 9,1 15,83 6,35 6 17,25 24,37	+ 0,60 + 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 1,09 1,09 + 0,38 + 0,38 - 0,74 + 2,38 + 0,36 0,55 0,55	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELL-TECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLOHTIEF ESSEN HOLOHTIEF ESSEN HOLOHTIEF ESSEN HOLOHTIER FANGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RWC GROUP ROWC ROWC ROWC ROWC ROWC ROWC ROWC ROWC	ES * ES * ES * GB FR * GB BE * FR * GB ES * FR * GB CH FR * GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,77 18,2,1 27,09 9,77,5 36,86 32,57 36,86 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 12,81 2,06 159,3 33,77 21,51 2,21 103 118,57 21,3 4,99 211,64 CYCLI 226,7
ATL WESTM BK ORDBANKEN HOLD OLO BANCA 1473 OYAL BK SCOTL AN PAOLO IMI 1-E-BANKEN -A- TANDARD CHARTE TE GENERAL-A-/ V HANDBK -A- BS REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A- IOSBANK PRODUITS DI CERINOX R LUSUISSE LON G LUMINIUM GREEC RJO WIGGINS AP SSIDOMAEN AB VESTA EKAERT ILLITON OEHLER-UDDEHOL UHRMANN NV UNZL PLC AART.BURGO ORUS GROUP LKEM ASA, OSLO LVAL JOYAL BLANCA LOYAL OSSKE SKOGIND- UTOKUMPU OY -A ECHINEY-A- ORTIJCEL INDUST AUTARUUKKI K IO TINTO IDENOR ILVER & BARYTE MURFIT JEFFERS DERDORGEI WUREIT JEFFERS DERDORGEI WERTERS DERDORGEI WERTERS DERDORGEI UTORUMPI JEFFERS DERDORGEI WUREIT JEFFERS DERDORGEI WURFIT JEFFERS DERDORGEI WERTERS DERDORGEI UTORUMPI JEFFERS DERDORGEI WERTERS DERDO	IT * GB FR * SE CH IT * GB FR * SE CH GR GB SE SE BE * GB AT * NL * GB NO GR GB AT * FI * SE NO FI * SE GR GB GR GB GR GB GR GB	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,57 6,71 1,66 16,47 15,68 10,12 42,25 9,1 12,88,44 40,65 11,1 28,84 40,65 11,1 28,84 40,75 21,86 11,1 21,1 21,1 21,1 21,1 21,1 21,1 21,	+ 0,60 + 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 - 0,45 - 1,09 1,09 1,09 0,36 + 0,55 + 0,38 - 0,74 0,55 - 0,36 - 0,74 0,55 0,27 1,09 1	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RMC GROUP PLC RUGBY GRP SAINT GOBAIN /R SKANSKA -B- SUPERFOS TAYLOR WOODROW TECHNIP /RM TITAN CEMENT RE WIENERB BAUSTOF WILLIAMS DIESTOXX CNST CONSOMIMA ACCOR /RM ADIDAS-SALOMON AIR FCE	ES* ES* GB FR* GB BE* FR* GB ES* FR* GB CH FR* GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,66 32,57 36,6 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,822 1,32 12,81 2,066 159,3 33,77 21,51 103 118,57 21,31 4,99 211,64 CYCLI 226,7 74,5 515,4
ORDBANKEN HOLD OLD BANCA 1473 OYAL BK SCOTL AN PAOLO IMI E-BANKEN -A- TANDARD CHARTE TE GENERAL-A-/ V HANDBK -A- BS REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A- IOSBANK DJ E STOXX BANK PRODUITS DI CERINOX R LUSUISSE LON G LUMINIUM GREEC RJO WIGGINS AP SSIDOMAEN AB VESTA EKAERT ILLITON OEHLER-UDDEHOL UHRMANN NV UNZL PLC ART.BURGO ORUS GROUP LKEM ASA, OSLO LVAL DONNSON MATTHEY	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * DK GR P E BAS ES * CH GR GB SE BE * GB NO GR GB AT * FI * GB GR	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,57 6,71 1,68 10,12 42,25 9,1 128,84 40,65 40,63 6,35 6,35 6,11 15,68 11,1 5,1 6,2 6,1 6,1 7,1 7,1 8,1 8,1 8,1 8,1 8,1 8,1 8,1 8,1 8,1 8	+ 0,60 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 1,09 1,09 1,09 1,09 0,36 + 0,55 + 0,38 - 0,74 1,09	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR CREPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RMC GROUP PLC RUGBY GRP SAINT GOBAIN /R SKANSKA -B- SUPERFOS TAYLOR WOODROW TECHNIP /RM TITAN CEMENT RE WIENERB BAUSTOF WILLIAMS D JE STOXX CNST	ES * ES * GB FR * GB BE * FR * GB ES * FR * GB CF GR GR DE * GR GR DE * GR GR GR DE * GR GR GR DE * GR GR GR DE * FR * GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 15,67 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,66 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 1,32 12,81 2,06 159,3 33,77 21,51 103 4,99 211,64 CYCLI 226,7 74,5
ORDBANKEN HOLD OLD BANCA 1473 OYAL BK SCOTL AN PAOLO IMI -E-BANKEN -A- TANDARD CHARTE TE GENERAL-A-/ V HANDBK -A- BS REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A- OSBANK -DJ E STOXX BANK PRODUITS DI CERINOX R LUSUISSE LON G LUMINIUM GREEC RJO WIGGINS AP SSIDOMAEN AB VESTA EKAERT ILLITON OEHLER-UDDEHOL UHRMANN NV UNZL PLC ART.BURGO ORUS GROUP LKEM ASA, OSLO LVAL JHINSON MATTHEY LAYR-MELNHOF KA LETSAE-SERLA -B IODO -B- ORSKE SKOGIND- UTOKUMPU OY -A ECHINEY-A- ORTUCEL INDUST AUTARUUKKI K IO TINTO DENOR LVER & BARYTE MURFIT JEFFERS DPORCEL TORA ENSO -A- TORA ENSO -R-	IT * GB FR * SE CH IT * GB SE SE BE * GB AT * NL * GB NO GR GB AT * FI * GB GR GB FR * FI *	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,57 6,71 1,66 16,47 15,68 10,12 42,25 9,1 12,88,84 40,65 11,1 28,84 40,65 11,1 28,84 40,65 11,1 28,84 40,1 36 17,25 24,37 42,53 6 17,25 24,37 42,53 6 17,25 24,37 42,37 42,37 42,37 42,37 42,53 6 17,25 24,37 42,53 26,61 13,6 13,6 13,6 13,0 13,0 13,0 13,0	+ 0,60 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 1,09 1,09 + 2,38 + 0,36 + 2,38 + 0,36 0,55 1,09 + 2,38 - 0,28 - 0,74 1,09 1,28 1,28 1,28 1,28 1,28 1,28 1,28	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RUGBY GRP SAINT GOBAIN /R SKANSKA -B- SUPERFOS TAYLOR WOODROW TECHNIP /RM TITAN CEMENT RE WIENERB BAUSTOF WILLIAMS D JE STOXX CNST CONSONIMA ACCOR /RM ADIDAS-SALOMON AIR FCE AIRTOURS PLC ALITALIA AUSTRIAN AIRLIN	ES* ES* GB FR* GB BE* FR* GB ES* FR* GB ES* FR* GB GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,66 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 1,32 12,81 2,06 159,3 33,77 21,51 22,21 103 118,57 21,164 CYCLI CYCLI 226,7 74,5 15,4 5,35 2,52 19,65
ORDBANKEN HOLD OLD BANCA 1473 OYAL BK SCOTL AN PAOLO IMI E-BANKEN -A- TANDARD CHARTE TE GENERAL-A-/ V HANDBK -A- BS REG NICREDITO ITAL NIDANMARK -A- IOSBANK DI ESTOXX BANK DI ESTOXX BANK DI ESTOXX BANK DI ESTOXY BANK	IT * GB IT * SE GB FR * SE CH IT * GB	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,57 6,71 1,66 16,47 15,68 10,12 42,25 9,1 12,88 10,12 40,65 11,1 54,3 6,35 6 17,25 24,37 42,53 2,61 13,63 6 13,20 22,5 13,63 22,5 24,37 42,53 24,37 42,53 24,37 42,53 24,37 42,53 24,37 42,53 26,61 13,66 13,60 24,37 42,53 24,37 42,53 26,61 13,66 13,60 24,37 42,53 26,61 13,66 13,60 24,37 42,53 26,61 13,66 13,60 24,37 42,53 26,61 13,66 12,9 13,90 25,30 22,5	+ 0,60 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 1,09 1,09 1,09 0,36 + 0,55 + 0,38 - 0,28 - 0,74 1,09 0,27 0,27 0,27 0,27 + 2,47 1,09 1,09	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR CREP COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLOETERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RWG GROUP PLC RWG BY GRP SAINT GOBAIN /R SKANSKA -B- SUPERFOS TAYLOR WOODROW TECHNIP /RM TITAN CEMENT RE WIENERB BAUSTOF WILLIAMS D JE STOXX CNST CONSOMIM A ACCOR /RM ADIDAS-SALOMON AIR FCE AIRTOURS PLC ALITALIA AUSTRIAN AIRLIN BANG & OLUFSEN BARRATT DEV PLC	ES * ES * ES * GB FR * GB BE * FR * GB ES * FR * GB ES * FR * GB	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,66 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 1,32 12,81 2,06 159,3 33,77 21,51 2,21 103 4,99 211,64 CYCLI CYCLI CYCLI 226,7 74,5 15,4 5,35 2,52 19,65 35,36
DRDBANKEN HOLD JORDBANKEN HOLD JORDBANCA 1473 "YAL BIK SCOTL N PAOLO IMI -BANKEN -A- ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ HANDBK -A- SS REG SICREDITO ITAL MIDANMARK -A- JORDBANK PRODUITS DI ERINOX R USUISSE LON G UMINIUM GREEC JO WIGGINS AP SIDOMAEN AB ESTA KAERT LLITON DEHLER-UDDEHOL JHRMANN NV INZL PLC RT.BURGO RUS GROUP KEM ASA, OSLO VAL HNSON MATTHEY AYR-MELNHOF KA ETSAE-SERIA -B DOO -B- ORSKE SKOGIND- JOROKUM GREEC JOROK BROUP KEM ASA, OSLO VAL HNSON MATTHEY AYR-MELNHOF KA ETSAE-SERIA -B DOO -B- ORSKE SKOGIND- JTOKUMPU OY -A CHINEY-A- RTUCEL INDUST LUTARUUKKI K D TINTO DENOR VER & BARYTE HURFIT JEFFERS PPORCEL ORA ENSO -R- ENSKA CELLULO IYSSEN KRUPP ELLEBORG B BILON MINIERE	IT * GB * SE SE * GR GB * TI * GB NO GR GB * TI * SE NO FR * SE NO FR * SE	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 28,81 582,30 49,77 2,86 15,82 15	+ 0,60 + 0,76 - 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 - 0,45 - 0,36 + 0,55 + 0,38 - 0,28 - 0,74 0,36 + 0,55 - 0,27 1,09	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLOHTIEF ESSEN HOLOHTIEF ESSEN HOLOHTIEF ESSEN ALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RUGBY GRP SAINT GOBAIN /R SKANSKA -B- SUPERFOS TAYLOR WOODROW TECHNIP /RM TITAN CEMENT RE WIENERB BAUSTOF WILLIAMS TONS ON THE WIENERS ACCOR /RM ADIDAS-SALOMON AIR FCE AIRTOURS PLC ALITALIA AUSTRIAN AIRLIN BANG & OLUFSEN	ES* ES* GB FR* GB BE* FR* GB ES* FR* GB CH FR* GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 15,67 182,1 27,09 9,97 23,52 96 7,50 77,5 36,86 32,57 36,6 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,82 1,32 12,81 2,06 159,3 33,77 21,51 2,21 103 4,99 211,64 CYCLI CYCLI CYCLI 226,7 74,5 15,4 5,35 2,55
DRDBANKEN HOLD DRDBANKEN HOLD DRDBANKEN HOLD DRDBANCA 1473 DYAL BK SCOTI N PAOLO IMI E-BANKEN -A- ANDARD CHARTE E GENERAL-A-/ HANDBK -A- SS REG SICREDITO ITAL SIDDAMMARK -A- DSBANK DJ E STOXX BANK DJ E STOX	IT * GB FR * SE CH IT * GB SE SE * GB AT * NL * GB AT * SE NO GR GB AT * FI * SE NO FI * SE	20,04 20,77 12,41 11,08 14,52 220,1 13,75 298 4,72 71,27 24,05 299,03 5E 28,81 582,30 49,77 2,86 15,20 4,64 503 4,33 42,25 15,82 5,57 6,71 1,66 16,71 15,68 10,12 42,25 9,1 28,84 40,65 11,1 54,3 6 17,25 24,37 42,37 42,37 42,37 42,37 43,31 6,35 6 17,25 24,37 42,37 42,37 42,37 42,37 43,31 43,31 43,31 43,31 43,31 43,31 44,64 50,31 6 11,1 11,1 1	+ 0,60 0,72 + 0,76 - 0,86 0,21 + 0,64 + 0,57 0,45 1,09 1,09 0,36 + 0,55 + 0,38 - 0,74 0,55 0,27 0,27 + 2,47 + 0,23 + 6,13	ACESA R BLUE CIRCLE IND BOUYGUES /RM BPB BUZZI UNICEM CARADON CBR CIMPOR R COLAS /RM CRH PLC GRUPO DRAGADOS FCC GROUPE GTM HANSON PLC HEIDELBERGER ZE HELLTECHNODO.R HERACLES GENL R HOCHTIEF ESSEN HOLDERBANK FINA IMERYS /RM ITALCEMENTI LAFARGE /RM MICHANIKI REG. TARMAC PILKINGTON PLC RMC GROUP PLC RUGBY GRP SAINT GOBAIN /R SKANSKA -B- SUPERFOS TAYLOR WOODROW TECHNIP /RM TITAN CEMENT RE WIENERB BAUSTOF WILLIAMS D JE STOXX CNST CONSOINIMA ACCOR /RM ADIDAS-SALOMON AIR FCE AIRTOURS PLC ALITALIA AUSTRIAN AIRLIN BANG & OLUFSEN BARRATT DEV PLC BEAZER GROUP	ES* ES* GB FR* GB BE* FR* GB ES* FR* GB ES* FR* GB GR	15,99 18,89 10,57 5,05 393 6 11,02 2,45 105,7 185,67 182,1 27,09 23,52 96 7,50 77,5 36,86 32,57 36,6 1224,39 135 10,9 92,3 23,84 8,822 1,32 12,81 2,066 159,3 33,77 21,51 103 118,57 21,3 4,99 211,64 CYCLI CYCLI CYCLI CYCLI 226,7 74,5 15,4 5,35 2,52 19,65 35,36 4,100 2,20

304 289 273 258	νν	√ ~ ⁷	V	<i>γ</i> Λ, <i>Δ</i> Λ	327,12	331,76	
19 NOV.		20	MAI	16 NOV.	M	Ĵ V	Î Â
HPI	IT*	0,61	+ 1,67	MONTEDISON	IT*	1,58	- 0,63
HUNTER DOUGLAS	NL*	26,4	+ 0,38	NESTLE N	CH	1798,59	+ 0,35
KLM	NL*	24,88	- 0.28	KONINKLIJKE NUM	NL*	38,15	+ 0,66
HILTON GROUP	GB	3,42		PARMALAT	IT*	1,23	
MOULINEX /RM	FR*	9,12	+0,55	PERNOD RICARD /	FR*	63,25	+ 1,85
NCL HLDG	NO	2,72		RAISIO GRP -V-	FI∗	7,7	+ 0,65
PERSIMMON PLC	GB	3,53		RIEBER & SON -B	NO	5,27	
PREUSSAG AG	DE*	51,1	-0,39	SCOTT & NEWCAST	GB	7,80	- 0,40
RANK GROUP	GB	3,31	- 1,40	SOUTH AFRICAN B	GB	8,95	- 2,56
SAIRGROUP N	CH	200,85	+0,78	TATE & LYLE	GB	7,50	
SAS DANMARK A/S	DK	9,88		UNIGATE PLC	GB	4,74	+ 5,59
SEB /RM	FR *	56,2		UNILEVER	NL*	55,55	- 0,54
SODEXHO ALLIANC	FR*	167	+0,60	UNILEVER	GB	7,20	- 0,22
THE SWATCH GRP	CH	794,05	- 0,39	WHITBREAD	GB	9,78	+ 0,65
THE SWATCH GRP	CH	161,61	- 0,19	▶ DJ E STOXX F & BV	P	212,95	- 0,24
WW/WW UK UNITS	IE	0,95					
WILSON BOWDEN	GB	9,72					
WOLFORD AG	AT*	42,15	+ 0,72	BIENS D'ÉQU	IPEN	/IENT	
▶ DJ E STOXX CYC G	UP	164,6	- 0,27	_	СН		
				ABB PARTI ADECCO N	CH	1588,09 592,27	- 1,0 ₄
PHARMACIE				ALSTOM	FR*	27,22	+ 0,44
				ASSA ABLOY-B-	SE SE	11,84	T U,44
ASTRAZENECA	GB	45,39	-0,10	ASSOC BR PORTS	GB	4,52	
ELAN CORP	GB	24,22		ATLAS COPCO -A-	SE	23,73	
GLAXO WELLCOME	GB	28,54	- 1,68	ATLAS COPCO -B-	SE	23,44	
HOECHST AG	DE*	45,3	- 0,44	ATTICA ENTR SA	GR	17,81	
NOVARTIS N	CH	1495,30	- 0,29	BAA	GB	7,02	
NOVO NORDISK B	DK	129,76	+ 0,52	BBA GROUP PLC	GB	7,58	
ORION B	FI*	21,9	+ 1,11	BERGESEN	NO	14,69	
RHONE POUL/RM ROCHE HOLDING	CH	57,85		BONHEUR	NO	23,88	
ROCHE HOLDING	CH	16503,71 11602,42	- 0,47 	CMG	GB	45,28	- 0,35
SANOFI SYNTHELA	FR *	43,75	- 1,24	COOKSON GROUP P	GB	3,53	
SCHERING AG	DE*	117,9	- 0,21	DAMPSKIBS -A-	DK	9546,99	
SMITHKLINE BEEC	GB	13,45	+ 0,35	DAMPSKIBS -B-	DK	10219,31	+ 0,53
UCB	BE*	44,15		DAMSKIBS SVEND	DK	14656,64	+ 0,46
▶ DJ E STOXX PHAR		429,45	- 0,63	DET SONDENFJ NO	NO	5,47	
,,,,,,,,,,,,,,		,	-,,	ELECTROCOMPONEN	GB	9,98	- 0,16
				EUROTUNNEL/RM	FR*	1,28	- 2,29
ÉNERGIE				FINNLINES	FI*	25,85	
	110			FKI	GB	2,64	+ 0,60
AKER MARITIME	NO	5,94		FLS IND.B	DK	26,22	
BG BB AMOGO	GB	5,34	+ 1,49	FLUGHAFEN WIEN	AT*	34	
BP AMOCO	GB	9,54	- 2,72	GKN	GB	14,36	- 0,97
BURMAH CASTROL	GB FS+	16,87	+ 4,27	GLYNWED INTL PL	GB	3,45	

FLUGHAFEN WIEN AT * GKN GB GKN GB GLYNWED INTL PL GB 14,36 3,45 HALKOR 12,32 53,5 HEIDELBERGER DR **32,5** **6,73** - 0,30 HUHTAMAEKI VAN IMI PLC 3,58 ISS INTL SERV-B DK KOEBENHAVN LUFT DK KON.NEDLLOYD KONE B FI∗

EN DIRECT 235,9 + 0,94 ROYAL DUTCH CO **59,9** - 0,38 LEGRAND /RM SAIPEM SHELL TRANSP & 3,72 7,64 LEIF HOEGH LINDE AG 10,47 51,49 + 0,27 - 1,22

MAN AG

www.lemonde.fr

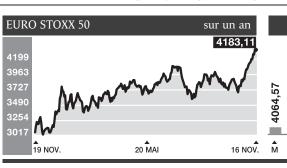
SMEDVIG -A-	NO	9,80		MAN AG	DE*	30	- 1,15
TOTAL FINA /RM	FR *	132,5	+0,45	MANNESMANN N	DE*	211	+ 4,71
▶ DJ E STOXX ENGY I	P	310	- 0,05	METALLGESELLSCH	DE*	18,3	
				METRA A	FI∗	18,1	
				METSO	FI∗	11	
SERVICES FIN	NANCI	ERS		MORGAN CRUCIBLE	GB	3,77	
31	GB	14,41	+ 2	NFC	GB	3,17	
ALMANIJ	BE*	59,35		NKT HOLDING	DK	56,48	+ 1,10
ALPHA FINANCE	GR	82,19		OCEAN GROUP	GB	16,09	
AMVESCAP	GB	8,52	- 1,45	PARTEK	FI∗	10,8	
BENI STABILI	IT*	0,33	- 1,45	PENINS.ORIENT.S	GB	14,60	+0,76
BPI R	PT*	4,25		PREMIER FARNELL	GB	5,29	- 0,88
BRITISH LAND CO	GB	6,95	 - 1,56	RAILTRACK	GB	18,58	+0,25
CANARY WHARF GR	GB	4,99	- 1,56	RANDSTAD HOLDIN	NL*	55	-0,09
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,39		RATIN -A-	DK	102,87	
COBEPA	BE*	63,1		RATIN -B-	DK	104,21	+ 1,31
CONSORS DISC-BR	DE *	59	+ 0,51	RENTOKIL INITIA	GB	3,41	+0,93
CORP FIN ALBA	ES*	27,76		REXAM	GB	3,77	
CS GROUP N	CH	186,83	 - 0,50	REXEL/RM	FR*	82	+0,61
EURAFRANCE /RM	FR*	575		RHI AG	AT *	26,45	- 0,94
FORTIS (B)	BE*	35,45		RIETER HLDG N	CH	567,98	
FORTIS (NL)	NL*	35,43	+ 0.37	SANDVIK -A-	SE	24,20	
GECINA /RM	FR *	114	+ 0,37	SANDVIK -B-	SE	24,60	
HAMMERSON	GB	7,09	- 0,44	SAURER ARBON N	CH	429,72	
ING GROEP	NL*	60,1		SCHNEIDER ELECT	FR *	68,3	- 0,36
KAPITAL HOLDING	DK	43,97		SEAT-PAGINE GIA	IT *	1,53	+0,66
LAND SECURITIES	GB	12,13		SECURICOR	GB	9,65	
LIBERTY INTL	GB	7,69		SECURITAS -B-	SE	16,54	
MEDIOBANCA	IT*	9,7	- 0,82	SHANKS GROUP	GB	3,91	
MEPC PLC	GB	7,16		SIDEL /RM	FR *	87,9	+ 1,03
METROVACESA	ES*	19,4		INVENSYS	GB	4,88	- 0,32
PROVIDENT FIN	GB	10,69		SKF -A-	SE	19,27	
RODAMCO UK	NL *	39,25		SKF -B-	SE	20,43	
RODAMCO CONT. E	NL *	37,05	- 1,85	SOPHUS BEREND -	DK	23,40	+ 1,75
RODAMCO NORTH A	NL*	36,1		SULZER FRAT.SA1	CH	644,58	- 0,67
SCHRODERS PLC	GB	18,93		SVEDALA	SE	15,73	
SIMCO N /RM	FR *	83.8	+ 2,70	T.I.GROUP PLC	GB	6,47	+ 0,49
SLOUGH ESTATES	GB	5,38	+ 0,88	TOMRA SYSTEMS	NO	32,63	
UNIBAIL /RM	FR *	132,4	- 0,60	VA TECHNOLOGIE	AT*	62,6	+ 0,48
UNIM	IT *	0,49		▶ DJ E STOXX IND G	10 P	454,62	+ 2,14
VALLEHERMOSO	ES*	7,76					
WCM BETEILIGUNG	DE*	36	+ 0,56				
WOOLWICH PLC	GB	5.74	+ 0.83	ASSURANCE	S		
▶ DJ E STOXX FINS P		266,03	+ 0,16				. 0. 10
, _, _ , _ , , , , , , , , , , , , , ,			- 0,.0	AEGON NV	NL*	87,55	+ 0,40
				AGF /RM	FR*	53,4	- 0,74
ALIMENTATI	ON ET	BOIS	SON	ALLEANZA ASS	IT*	9,53	+ 0,11

FR*

FR *

9,80

1,10					
36	+ 0,56				
5.74	+ 0.83	ASSURANCE	S		
266,03	+ 0,16				
200,00	. 0,10	AEGON NV	NL*	87,55	+ 0,40
		AGF /RM	FR *	53,4	- 0,74
BOIS!	IAOS	ALLEANZA ASS	IT *	9,53	+0,11
DUI3:	SUN	ALLIANZ AG	DE*	301	-0,43
5,20	+0,61	ALLIED ZURICH	GB	12,27	- 0,76
5,87		AXA /RM	FR*	135,6	- 0,88
10,05	+0,95	BALOISE HLDG N	CH	802,77	- 0,08
43,99		CGU	GB	14,94	-0,21
44,1		CNP ASSURANCES	FR*	28,64	-2,09
5,71	-0,27	CORP MAPFRE R	ES*	16,9	
34,02	+0,40	ERGO VERSICHERU	DE*	126	+0,40
34,02		ETHNIKI GEN INS	GR	42,56	
39,40	+0,69	FORSIKRING CODA	DK	82,59	
234,8	-0,09	FORTIS (B)	BE*	35,45	
45,37		GENERALI ASS	IT *	29,6	-0,10
8,96	+1,42	GENERALI HLD VI	AT *	148	- 0,03
44,57		INA	IT *	2,92	
105	+0,48	INTERAM HELLEN	GR	32,54	
2,51		IRISH LIFE & PE	GB	10,03	
35	+0,29	LEGAL & GENERAL	GB	2,72	
24,05		MEDIOLANUM	IT *	7,78	- 1,27
29,44		MUENCH RUECKVER	DE*	226,2	- 0,13



19 NOV.			MAI	16 NOV.	M	Ĵ	v	Ĺ	M
POHJOLA YHTYMAE	FI∗	53		ITALGAS	IT ∗		4,01		1,26
PRUDENTIAL	GB	16,81	- 0,74	NATIONAL GRID G	GB		7,60		2,02
RAS	IT *	8,9	- 0,34	NATIONAL POWER	GB		6,64	+	0,71
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,13	- 0,66	OESTERR ELEKTR	AT *		135,85	+	0,63
SAMPO -A-	FI∗	34,06	+ 0,18	POWERGEN	GB		8,84	+	0,72
SWISS RE N	CH	2077,60	+ 0,12	SCOTTISH POWER	GB		9,06	+	0,17
SEGUROS MUNDIAL	PT*	46,85		SEVERN TRENT	GB		13,33	+	1,31
SKANDIA INSURAN	SE	23,04		SUEZ LYON EAUX/	FR *		156,7	-	0,13
STOREBRAND	NO	6,80		SYDKRAFT -A-	SE		22,17		
SUN LF & PROV H	GB	7,69		SYDKRAFT -C-	SE		17,99		
SWISS LIFE REG	CH	574,20	+ 0,11	THAMES WATER	GB		14,75	+	1,84
TOPDANMARK	DK	19,90		TRACTEBEL	BE*		173,5		
ZURICH ALLIED N	CH	582,30		FENOSA	ES*		15,03		
▶ DJ E STOXX INSU P	,	353,34	- 0,57	UNITED UTILITIE	GB		9,61	+	6,07
		·		VIAG	DE *		16,7	-	0,89
DATE DATE				VIVENDI/RM	FR *		75,8	+	0,53
MEDIAS				▶ DJ E STOXX PO SU	PΡ		301,72	-	0,10
B SKY B GROUP	GB	10,19	+ 0,62						
CANAL PLUS /RM	FR*	69,5	- 0,71						
CARLTON COMMITME	CR	9.07	⊥ ∩ 79						

MEDIAS			
	O.D.	10.10	. 0.00
B SKY B GROUP	GB	10,19	+ 0,62
CANAL PLUS /RM	FR*	69,5	- 0,71
CARLTON COMMUNI	GB	8,07	+ 0,78
ELSEVIER	NL*	9,17	- 0,65
EM.TV & MERCHAN	DE*	57,5	- 1,71
EMAP PLC	GB	15,85	+ 4,34
HAVAS ADVERTISI	FR*	315	- 1,87
INDP NEWS AND M	IR*	4,8	
LAGARDERE SCA N	FR*	38,8	- 0,26
MEDIASET	IT*	10,3	- 0,19
PEARSON	GB	23,32	+ 0,75
REED INTERNATIO	GB	5,49	
REUTERS GROUP	GB	9,54	- 1,94
SCHIBSTED	NO	13,47	
TELEWEST COMM.	GB	4,61	+ 0,34
TF1	FR*	391,4	- 0,28
UNITED NEWS & M	GB	10,50	
UNITED PAN-EURO	NL*	82,4	- 3,96
WOLTERS KLUWER	NL*	30,8	- 0,16
WPP GROUP	GB	12,98	
▶ DJ E STOXX MEDIA	ι P	341,99	- 0,98
BIENS DE CO	NSO	MMATI	ON
BIENS DE CO			
AHOLD	NL*	31,09	- 0,35
AHOLD ATHENS MEDICAL	NL *	31,09 56,59	- 0,35
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A	NL * GR AT *	31,09 56,59 44,5	- 0,35
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG	NL * GR AT * DE *	31,09 56,59 44,5 68,2	- 0,35 + 1,04
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM	NL * GR AT * DE * FR *	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75	- 0,35 + 1,04 + 0,57
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC	NL * GR AT * DE * FR * GB	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM	NL * GR AT * DE * FR * GB FR *	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A-	NL * GR AT * DE * FR * GB FR * CH	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A- DELHAIZE	NL * GR AT * DE * FR * GB FR * CH BE *	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CCASINO SEA DELHAIZE ESSILOR INTL /R	NL * GR AT * DE * FR * GB FR * CH BE * FR *	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8 291,9	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87 - 0,24
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A- DELHAIZE ESSILOR INTL /R COLRUYT	NL * GR AT * DE * FR * GB FR * CH BE * FR * BE *	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8 291,9 55,55	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87 - 0,24
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A- DELHAIZE ESSILOR INTL /R COLRUYT FRESENIUS MED C	NL * GR AT * DE * FR * GB FR * CH BE * FR * BE * DE *	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8 291,9 55,55 73,6	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87 - 0,24
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A- DELHAIZE ESSILOR INTL /R COLRUYT FRESENIUS MED C FYFFES	NL * GR AT * DE * FR * GB FR * CH BE * FR * BE * DE *	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8 291,9 55,55 73,6 1,63	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87 - 0,24 - 0,54 - 4,59
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A- DELHAIZE ESSILOR INTL /R COLRUYT FRESENIUS MED C FYFEES GALLAHER GRP	NL * GR AT * DE * FR * GB FR * CH BE * FR * BE * DE * GB GB	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8 291,9 55,55 73,6 1,63 5,76	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87 - 0,24 - 0,54 - 4,59
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A- DELHAIZE ESSILOR INTL /R COLRUYT FRESENIUS MED C FYFFES GALLAHER GRP GIB	NL * GR AT * DE * FR * GB FR * CH BE * FR * BE * DE * GB GB BE *	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8 291,9 55,55 73,6 1,63 5,76 40,53	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87 - 0,24 - 0,54 - 4,59
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A- DELHAIZE ESSILOR INTL /R COLRUYT FRESENIUS MED C FYFFES GALLAHER GRP GIB IMPERIAL TOBACC	NL * GR AT * DE * FR * GB FR * CH BE * FR * BE * GB GB BE * GB	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8 291,9 55,55 73,6 1,63 5,76 40,53 10,96	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87 - 0,24 - 0,54 - 4,59
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A- DELHAIZE ESSILOR INTL /R COLRUYT FRESENIUS MED C FYFEES GALLAHER GRP GIB IMPERIAL TOBACC JERONIMO MARTIN	NL* GR AT* DE* FR* GB FR* BE* DE* GB GB GB PT*	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8 291,9 55,55 73,6 1,63 5,76 40,53 10,96 22,1	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87 - 0,54 - 4,59 - 0,71
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A- DELHAIZE ESSILOR INTL /R COLRUYT FRESENIUS MED C FYFFES GALLAHER GRP GIB IMPERIAL TOBACC JERONIMO MARTIN KESKO -B-	NL* GR AT* DE* FR* GB FR* CH BE* BE* GB GB BE* GB BE* FI*	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8 291,9 55,55 73,6 1,63 5,76 40,53 10,96 22,1 10,85	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87 - 0,24 - 0,54 - 4,59
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A- DELHAIZE ESSILOR INTL /R COLRUYT FRESENIUS MED C FYFES GALLAHER GRP GIB IMPERIAL TOBACC JERONIMO MARTIN KESKO -B- L'OREAL /RM	RE* GR AT* DE* FR* GB FR* BE* GB BE* GB PT* FR*	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8 291,9 55,55 73,6 1,63 5,76 40,53 10,96 22,1 10,85 630	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 + 0,87 - 0,24 - 0,54 - 4,59 - 0,71
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A- DELHAIZE ESSILOR INTL /R CORLUYT FRESENIUS MED C FYFFES GALLAHER GRP GIB IMPERIAL TOBACC JERONIMO MARTIN KESKO -B- L'OREAL /RM MODELO CONTINEN	NL* GR AT* DE* FR* GB FR* BE* GB BE* GB BE* FR* FR* FR* FR* FR* FR* FR*	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8 291,9 55,55 73,6 1,63 5,76 40,53 10,96 22,1 10,85 630 16,25	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87 - 0,24 - 0,54 - 4,59 - 0,71
AHOLD ATHENS MEDICAL AUSTRIA TABAK A BEIERSDORF AG BIC /RM BRIT AMER TOBAC CASINO GP /RM CFR UNITS -A- DELHAIZE ESSILOR INTL /R COLRUYT FRESENIUS MED C FYFFES GALLAHER GRP GIB IMPERIAL TOBACC JERONIMO MARTIN KESKO -B-	RE* GR AT* DE* FR* GB FR* BE* GB BE* GB PT* FR*	31,09 56,59 44,5 68,2 43,75 5,96 121 2023,42 74,8 291,9 55,55 73,6 1,63 5,76 40,53 10,96 22,1 10,85 630	- 0,35 + 1,04 + 0,57 - 0,78 - 0,08 + 0,87 - 0,24 - 0,54 - 4,59 - 0,71

- 0,64 + 0,14 3,25 + 1,47 5,68 + 1,40

62,5 11,58

SEITA /RM	FR*	51,2	+ 0,39
SMITH & NEPHEW	GB	3,08	- 2
STAGECOACH HLDG	GB	2,37	-0,66
TABACALERA A	ES*	15,85	
TESCO PLC	GB	2,94	
TNT POST GROEP	NL*	26,11	+0,12
▶ DJ E STOXX N CY	G P	508,87	- 0,14
COMMERCE	DICTE	IDIITI	781
COMMERCE	אופות	IDUIIC	N
BOOTS CO PLC	GB	9,53	
CARREFOUR /RM	FR*	183,9	-1,13
CASTO.DUBOIS /R	FR *	276	+0,36
CENTROS COMER P	ES*	17,83	
CONTINENTE	ES*	22,88	
DIXONS GROUP PL	GB	18,52	- 0,51
GEHE AG	DE *	35,8	+ 2,43
GREAT UNIV STOR	GB	6,70	+ 0,95
GUCCI GROUP	NL*	80,3	+ 1,45
GUILBERT /RM	FR *	133,6	- 3,19
HENNES & MAURIT	SE	30,23	
KARSTADT QUELLE	DE*	41,5	- 2,35
KINGFISHER	GB	9,65	+0,82
MARKS & SPENCER	GB	4,32	
METRO	DE*	52,8	- 1,12
NEXT PLC	GB	9,79	-0,32
PINAULT PRINT./	FR *	196,3	- 1,11
RINASCENTE	IT *	6,42	- 1,68
VALORA HLDG N	CH	242,88	
W.H SMITH GRP	GB	6,51	+ 0,48
WOLSELEY PLC	GB	6,86	
▶ DI E STOXX RETL	P	422.67	- 0.83

GB GB

HENKEL KGAA VZ DE *
RECKITT & COLMA GB

SAFEWAY

SAINSBURY J. PL SEITA /RM

▶ DJ E STOXX RETL I	•	422,67	- 0,8
			_
HAUTE TECH	NOLO	GIE	
AEROSPATIALE MA	FR*	21,25	+ 0,4
ALCATEL /RM	FR *	171,1	- 1,9
ALTEC SA REG.	GR	30,14	
ASM LITHOGRAPHY	NL*	80,7	- 1,5
BAAN COMPANY	NL*	13,29	-0,0
BARCO	BE*	132	
BRITISH AEROSPA	GB	5,93	+ 0,2
CAP GEMINI /RM	FR*	167,7	- 1,3
COLOPLAST B	DK	100,18	- 0,6
COLT TELECOM NE	GB	31,72	- 1,3
DASSAULT SYST./	FR *	39,1	-0,6
ERICSSON -B-	SE	43,93	
FINMECCANICA	IT*	0,95	- 1,0
GAMBRO -A-	SE	9,28	
GETRONICS	NL*	52,2	- 0,1
GN GREAT NORDIC	DK	38,99	+5,4
INTRACOM R	GR	43,17	
LOGICA	GB	18,84	+3,2
MERKANTILDATA	NO	8,51	
MISYS	GB	10,52	- 1,3
NERA ASA	NO	2,79	
NOKIA	FI∗	115,9	-1,1
NYCOMED AMERSHA	GB	5,87	
OCE	NL*	15,99	+ 2,4
OLIVETTI	IT*	2,03	
KON. PHILIPS	NL*	113,3	- 1,5
ROLLS ROYCE	GB	3,37	-0,9
SAGE GRP	GB	62,05	+3,4
SAGEM	FR*	845	
SAP AG	DE*	357	+ 1,7
SAP VZ	DE*	427	-0,2
SEMA GROUP	GB	15,48	-0,7
SIEMENS AG N	DE*	92,8	-1,2
SMITHS IND PLC	GB	13,03	- 1,1
STMICROELEC SIC	FR*	103,4	-0,4
THOMSON CSF /RM	FR*	31,15	+0,3
TIETOENATOR	FI∗	37,7	
WILLIAM DEMANT	DK	84,71	
DJ E STOXX TECH	Р	581,91	- 0,6

SERVICES CO	OLLECT	ΓIFS	
AEM	IT *	2,66	- 1,12
ANGLIAN WATER	GB	12,02	+ 18,58
BRITISH ENERGY	GB	6,01	- 1,54
CENTRICA	GB	2,78	+ 0,57
EDISON	IT *	7,83	- 0,76
ELECTRABEL	BE*	339	
ELECTRIC PORTUG	PT *	14,58	
ENDESA	ES*	20,76	
EVN	AT *	144,1	- 0,76
FORTUM	FI∗	4,6	+ 0,22
GAS NATURAL SDG	ES*	24,12	
IBERDROLA	ES*	14,22	

301,72 - 0,10 **EURO NOUVEĂU MARCHE**

16/11 10 h 05	Cours en €uros	% Var. veille
AMSTERDAM		
AIRSPRAY NV	19,05	- 0,26
ANTONOV	0,93	
C/TAC	9,5	+ 20,25
CARDIO CONTROL	6	
CSS	18,4	-3,16
HITT NV	6,45	+ 1,57
INNOCONCEPTS NV	19,35	+ 2,11
NEDGRAPHICS HOLD	17,35	+ 3,58
POLYDOC	2,35	- 11,32
PROLION HOLDING	94	
RING ROSA	5,75	- 2,54
RING ROSA WT	0,43	- 4,44
UCC HOLDING NV	15,2	+ 1,67
BRUXELLES		
ENVIPCO HLD CT	1,8	+ 12,50
FARDEM BELGIUM B	21,99	- 2,27
INTERNOC HID	2.4	2 22

BRUXELLES		
NVIPCO HLD CT	1,8	+ 12,50
ARDEM BELGIUM B	21,99	- 2,27
NTERNOC HLD	2,4	- 3,23
NTL BRACHYTHER B	10,9	- 3,54
INK SOFTWARE B	8,2	+ 2,63
AYTON PLANAR	1,3	- 2,99
CCENTIS	7,6	
FRANCFORT		
& 1 AG & CO.KGAA	74	- 2,76
IXTRON	121,5	+ 5,10
UGUSTA TECHNOLOGI	58,5	- 2,50
B BIOTECH ZT-D	51	- 1,35
B MEDTECH ZT-D	13,55	+ 0.37
ERTRANDT AG	71,3	+ 0,42
ETA SYSTEMS SOFTW	13,2	+ 1,54
E COMPUTER EQUIPM	65,92	- 3,77
E CONSUMER ELECTR	88,75	+ 0,40
ENIT SYSTEMHAUS	36,25	+ 0,97
RILLISCH	8	- 1,23
DEL MUSIC E 98	335	
LSA	50,4	- 0,20
M.TV & MERCHANDI	58,5	+ 1,05
UROMICRON	20,35	+ 13,06
RAPHISOFT NV	10	- 1,96
OEFT & WESSEL	13,4	- 2,90
UNZINGER INFORMAT	11,3	+ 2,73
NFOMATEC	32,6	- 6,86
NTERSHOP COMMUNIC	158	+ 5,33
INOWELT MEDIEN	72	+ 9,34
HS GROUP	24,59	- 1,64
INTEC COMPUTER	83	- 0.85

DRILLISCH	8	- 1,23
EDEL MUSIC E 98	335	
ELSA	50,4	- 0,20
EM.TV & MERCHANDI	58,5	+ 1,05
EUROMICRON	20,35	+ 13,06
GRAPHISOFT NV	10	- 1,96
HOEFT & WESSEL	13,4	- 2,90
HUNZINGER INFORMAT	11,3	+ 2,73
INFOMATEC	32,6	- 6,86
INTERSHOP COMMUNIC	158	+ 5,33
KINOWELT MEDIEN	72	+ 9,34
LHS GROUP	24,59	- 1,64
LINTEC COMPUTER	83	- 0,85
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	
MENSCH UND MASCHIN	26,7	
MOBILCOM	63,97	+ 5,39
MUEHL PRODUCT & SE	14,2	- 2,07
MUEHLBAUER HOLDING	66	- 1,49
PFEIFFER VACU TECH	30,65	- 0,49
PLENUM	18,99	+ 1,55
PSI	40,31	+ 11,97
QIAGEN NV	61	- 2,40
REFUGIUM HOLDING A	10	
SACHSENRING AUTO	12,85	- 0,54
SALTUS TECHNOLOGY	15,04	- 0,40
SCM MICROSYSTEMS	54,5	+ 2,83
SER SYSTEME	38,75	- 11,23
SERO ENTSORGUNG	5,8	
SINGULUS TECHNOLOG	53	+ 4,95
SOFTM SOFTWARE BER	33 15	+ 1,54
TDS TECHNOTRANS	38	- 3,23
	12	- 8,75
TELDAFAX TELES AG	28,1	
TIPTEL	5,86	- 0,21 - 2,33
TRANSTEC	36,8	- 4,17
W.E.T. AUTOMOTIVE	38	- 2,31

★ CODES PAYS ZONE EURO FR: France - DE: Allemagne - ES: Espagne IT: Italie - PT: Portugal - IR: Irlande LU: Luxembourg - NL: Pays-Bas - AT: Autriche FI: Finlande - BE: Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCES ET MARCHÉS

- 1,60

MARIONNAUD P.

MGI COUTIER.....

MICHEL THIER ...

POCHET.....

+ 0,50 MECATHERM #....

+ 1,79 NAF-NAF #...... - 2,34 ALES GPE EX.....

.... RALLYE(CATHI + 5,04 REYNOLDS.......

82,32 + 0,16 SABATE SA # 32,80 + 2,04 SEGUIN MOREA... 770,75 SIDERGIE 1260,09 SIPAREX (LY).....

.... SYLEA......+ 2,66 TOUPARGEL (L♦

+ 0,76 ALAIN MANOUK .. - 0,16 BQUE TARNEAU... ◆

.... C.A.GIRONDE....... ♦
- 0,28 C.A.LOIRE/H....... ♦

+ 1,56 C.A. MIDI CC....... ♦ + 0,36 C.A. SOMME C CR.AG.SUD RH..... ♦

VIRBAC

- 4,78 WALTER # . - 1,40 AFIBEL

17,38 CR.AG.SUD RH.....♦
1272,56 + 4,86 CIDER SANTE
747,79 CODETOUR♦
616,60 + 2,17 COFIDUR #

13.32 - 0.98 FLAMMARION S.

TRANSICIEL # ♦

ARFEO (NS)#....... ♦

90 68,50 36,80 32,65

142,90

73,50

78.95

73,70 53,35 22,95

114,50 71,50 155,90 27,40 20,02 6,15 15,90 48,80 1,50 53,50 14 68,25

76,45 141,50 24,50 76,80 57,60 98,70

38,50 37,85

37,85 38 81 95,15 44,20 60,60 56

150,40

14,50 MANUTAN INTE. 446,05 - 2,86 MARC ORIAN.....

- 5

222

120,20 40 66,50

44 99,75 31,25 115

59,20 30 149,90

39,20 66,50 79,90 46,20 1,25 44 73,40 0,72

19,10 67,50 23,70

56 20,71 28,10 56,75

34,50 53,35

9,75 27,90 2,65

2,03

220,30

788,46 262,38 436,21

288.62

654,32 204,99 754,35

388,33 196,79

4,72

125,29 442,77 155,46

36077,64

367,34 135,85 184,32 372,26 780,59 798,96

226,31 349,95

....

VALEURS FRANÇAISES

- grames, prenait 8,98 %, à 108 euros, mardi 16 novembre en début de séance au landomeir : du rachat de l'américain GT Interactive. En reprenant CAP une société quasiment deux fois plus grosse que lui, Infogrames devient le challenger du numéro un mondial casi du jeu vidéo, devant l'américain Electronic Arts.
- Mardi matin, le groupe bancaire **Dexia**, était stable CAS en Bourse à 142,1 euros, dans l'attente, comme l'annonce le quotidien *La Tribune*, d'une prise de participation, vendredi, de 20 %, dans le Crédit du Nord, qui appartient à la Société Générale.
- Le titre **Faurecia** gagnait 0,28 %, à 53,15 euros. L'équipementier français serait en discussions avancées, selon les informations de la presse américaine, en CLAI vue d'acquérir le groupe américain AP Automotive CNP Systems.
- France Télécom chutait de 1,75 %, à 101 euros, mardi en début de matinée. Vodafone AirTouch a indiqué CPR avant l'ouverture du marché qu'il céderait l'opérateur CREI britannique, Orange, en cas de succès de son offre sur Mannesmann. Depuis plusieurs jours des rumeurs circulaient sur le fait que France Télécom était intéressé DAM par le dossier. Parallèlement, le français a démarré la DAN DASS mise en vente de sa participation résiduelle de 20 % DASS dans l'opérateur grec Panafon.

REGLEMENT MENSUEL

IARDI 16 NOVEMBRE	Cours relevés à 09 h 50
quidation: 23 novembre	

France >	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)	EURAFRANCI EURO DISNE EUROTUNNE
B.N.P. (T.P)	143,50	143,50	941,30		5,25	FACOM SA
CR.LYONNAIS(TP)	137,20	137,20	899,97		5,22	FAURECIA
RENAULT (T.P.)	355,50	357	2341,77	+ 0,42	16,10	FIMALAC SA.
SAINT GOBAIN(T.P	172	172	1128,25		8,24	FINEXTEL
THOMSON S.A (T.P	146,10	147,90	970,16	+ 1,23	4,99	FIVES-LILLE
ACCOR	227,90	225,70	1480,49	- 0,97	4	FONC.LYON.#
AEROSPATIALE MAT	21,15	21,40	140,37	+ 1,18		FRANCE TELE
AGF	53,80	53,20	348,97	- 1,12	1,14	FROMAGERIE
AIR FRANCE GPE N	15,50	15,36	100,75	- 0,90	2,74	GALERIES LAI
AIR LIQUIDE	144	144,60	948,51	+ 0,42	2,40	GAUMONT#
ALCATEL	174,50	171,10	1122,34	- 1,95	2	GAZ ET EAUX
ALSTOM	27,10	27,20	178,42	+ 0,37	0,50	GECINA
ALTRAN TECHNO. #	386	386,30	2533,96	+ 0,08	0,69	GEOPHYSIQU
ATOS CA	134	132	865,86	- 1,49		GFI INFORMA
AXA	136,80	135,70	890,13	- 0,80	1,70	GRANDVISIO
BAIL INVESTIS	128	128,10	840,28	+ 0,08	9,45	GROUPE AND
BAZAR HOT. VILLE	121	121,60	797,64	+ 0,50	2,75	GASCOGNE

296,49 - 3,83 WESTERN TELE

	BIC	43,50	43,60	286	+ 0,23	0,50	GR.ZANNIER (LY)	37,34	37	242,70
ı	BIS	91,10	91,20	598,23	+ 0,11	1,22	GROUPE GTM	95	96	629,72
ı	B.N.P	92	91,80	602,17	- 0,22	1,50	GROUPE PARTOUCHE	67,50	67	439,49
ı	BOLLORE	167,10	166,50	1092,17	- 0,36	4,12	GUILBERT	138	133,50	875,70
	BONGRAIN	358	353,60	2319,46	- 1,23	9,76	GUYENNE GASCOGNE	488	484	3174,83
	BOUYGUES OFFE	398,90	394,50	2587,75	- 1,10	2,59	HACHETTE FILI.ME	54	54,10 313	354,87
	BOUYGUES OFFS BULL#	38,90 6,73	38,95 6,66	255,50 43,69	+ 0,13 - 1,04	0,90	HAVAS ADVERTISIN IMERYS(EX.IMETAL	321 136	132,30	2053,15 867,83
	BUSINESS OBJECTS	82.80	84	551	+ 1,45		IMMEUBLES DE FCE	19.60		
	CANAL +	70	70,60	463,11	+ 0,86	3,20	INFOGRAMES ENTER	99.10	105	688,75
	CAP GEMINI	170	169	1108,57	- 0,59	0,84	INGENICO	23,97	23,71	155,53
-	CARBONE LORRAINE	37,10	37,10	243,36		0,88	INTERBAIL	26,01	26,02	170,68
	CARREFOUR	186	182	1193,84	- 2,15	4,90	INTERTECHNIQUE	416		
l	CASINO GUICHARD	121,10	122,50	803,55	+ 1,16	1,27	ISIS	65	66,30	434,90
	CASINO GUICH.ADP	82,95	83,35	546,74	+ 0,48	1,31	KLEPIERRE COMP.F	92	95	623,16
	CASTORAMA DUB.(L	275	278	1823,56	+ 1,09	1,90	LABINAL	116	115	754,35
	C.C.F	120 184	120,50 182,10	790,43 1194,50	+ 0,42 - 1,03	1,40 3,81	LAFARGE LAGARDERE	91,50 38,90	92,25 38,74	605,12
	CERUS	7,45	7,45	48,87	- 1,03	0.15	LAPEYRE	62	62,10	254,12 407,35
	CGIP	46,50	47,29	310,20	+ 1,70	0,13	LEBON (CIE)	51,80	51,85	340,11
	CHARGEURS	49,80	49,81	326,73	+ 0,02	1.45		233,70	235	1541,50
	CHRISTIAN DALLOZ	42,50	41,60	272,88	- 2,12		LEGRAND ADP	132,50	131,50	862,58
	CHRISTIAN DIOR	175,70	177,90	1166,95	+ 1,25		LEGRIS INDUST	37,90	37,50	245,98
•	CIC -ACTIONS A	88,50	88,90	583,15	+ 0,45		LOCINDUS	113,60	113,60	745,17
	CIMENTS FRANCAIS	66,40	66,45	435,88	+ 0,08	1,15	L'OREAL	632	630	4132,53
ı	CLARINS	99	99	649,40		1	LVMH MOET HEN	316,50	315,60	2070,20
	CLUB MEDITERRANE	100,40	100,20	657,27	- 0,20	0,69	MARINE WENDEL	147	147,40	966,88
	CNP ASSURANCES	29,25	28,64	187,87	- 2,09	0,64	METALEUROP	7,64	7,78	51,03
	COFLEXIP	82,60	83,50	547,72	+ 1,09	1,16	MICHELIN	40,50	40,45	265,33
į	COLAS COMPTOIR ENTREP	183,50 2,05	183,80 2,05	1205,65 13,45	+ 0,16	4,88 1,14	MONTUPET SA MOULINEX	31,25 9,07	31,20 9,12	204,66 59,82
	CPR	46	45,25	296,82	- 1,63	1,14	NATEXIS BQ POP	74,75	74	485,41
	CRED.FON.FRANCE	19,35	19,40	127,26	+ 0.26		NEOPOST	34,05	34,69	227,55
	CFF.(FERRAILLES)	29	29,30	192,20	+ 1,03	0,57	NORBERT DENTRES	23,20	23,10	151,53
	CREDIT LYONNAIS	29.08	28,90	189,57	- 0.62		NORD-EST	25,55	25,56	167,66
-	CS SIGNAUX(CSEE)	42,40	43,80	287,31	+ 3,30	0,84	NORDON (NY)	69,35		
	DAMART	79,40	79,10	518,86	- 0,38	24,39	NRJ #	363,80	363,90	2387,03
	DANONE	235	234	1534,94	- 0,43	3	OLIPAR	9	9	59,04
L	DASSAULT-AVIATIO	204,40	204,80	1343,40	+ 0,20	6	PARIBAS	110,50	110,30	723,52
)	DASSAULT SYSTEME	39,35	39,10	256,48	- 0,64	0,22	PECHINEY ACT ORD	54,60	54,40	356,84
	DE DIETRICH	60,60	60,60	397,51		1,20	PENAUILLE POLY.C	336,50	332,10	2178,43
	DEVEAUX(LY)#	67,80	67,80	444,74		4,95	PERNOD-RICARD	62,10	63,10	413,91
	DEV.R.N-P.CAL LI DEXIA FRANCE	14,60 142,10	14,60 142,30	95,77 933,43	 + 0,14	0,20	PEUGEOT PINAULT-PRINT.RE	182,10 198,50	183,90 196	1206,30 1285,68
	DMC (DOLLFUS MI)	5,85	5,81	38,11	- 0,68	0,61	PLASTIC OMN.(LY)	118	118	774,03
	DYNACTION	25,65	25,60	167,92	- 0,19	0,50	PRIMAGAZ	79,80		
	EIFFAGE	66	65,80	431,62	- 0,30	0,79	PROMODES	1040	1035	6789,15
	ELF AQUITAINE	154,60	151,60	994,43	- 1,94	2,29	PUBLICIS #	273,40	274,30	1799,29
'	ERAMET	54	54	354,22		1,14	REMY COINTREAU	19,90	19,65	128,90
	ERIDANIA BEGHIN	104,50	105	688,75	+ 0,48	5,34	RENAULT	42,90	43,55	285,67
	ESSILOR INTL	292,60	291,80	1914,08	- 0,27	3,20	REXEL	81,50	81,55	534,93
	ESSILOR INTLADP	299,20	314	2059,70	+ 4,95	3,32	RHODIA	17,75	18,09	118,66
	ESSO	75 575	75,20 570	493,28 3738,95	+ 0,27 - 0.87	2,29 8.54	RHONE POULENC A ROCHETTE (LA)	57,85 5	57,85	379,47 35,68
	EURAFRANCE	1,04	1,11	7,28	+ 6.73	0,54	ROYAL CANIN	64.80	5,44 65,35	428,67
	EUROTUNNEL	1,31	1,30	8,53	- 0,76		RUE IMPERIALE (L	1915	1914,50	12558,30
5	FACOM SA	66,95	66,90	438,84	- 0,07	1,50	SADE (NY)	39,80		
2	FAURECIA	53	53,75	352,58	+ 1,42	0,61	SAGEM S.A	314	311	2040,03
)	FIMALAC SA	102,90	103	675,64	+ 0,10	2,75	SAINT-GOBAIN	160,50	159,50	1046,25
1	FINEXTEL	22	21,96	144,05	- 0,18	0,67	SALVEPAR (NY)	78,60	77,95	511,32
9	FIVES-LILLE	83,50	83,80	549,69	+ 0,36	1,10	SANOFI SYNTHELAB	44,30	43,70	286,65
	FONC.LYON.#	127,60	127,70	837,66	+ 0,08	3	SAUPIQUET (NS)	74,20	74,20	486,72
	FRANCE TELECOM	102,80	101	662,52	- 1,75	1	SCHNEIDER ELECTR	68,55	68,25	447,69
1	FROMAGERIES BEL	754,50	746	4893,44	- 1,13 - 0.27	9,15	SCOR	47 56 20	45,71	299,84
+	GALERIES LAFAYET GAUMONT #	136,50 60,15	136 60,80	892,10 398,82	- 0,37 + 1,08	2 0,57	S.E.B.	56,20 51	56,15 51	368,32
,	GAZ ET EAUX	46	46,15	390,62	+ 0,33	0,84	SEITA SELECTIBANQUE	14,50	14,30	334,54 93,80
)	GECINA	113,70	114	747,79	+ 0,33	3.06	SGE	42,50	43	282,06
)	GEOPHYSIQUE	54,80	54,95	360,45	+ 0,27	1,22	SIDEL	87	87,70	575,27
	GFI INFORMATIQUE	90,50	90,90	596,26	+ 0,44	0,61	SILIC CA	166,80	165	1082,33
)	GRANDVISION	29,59	29,70	194,82	+ 0,37	0,20	SIMCO	81,60	81,60	535,26
5	GROUPE ANDRE S.A	168	168	1102,01		0,99	SKIS ROSSIGNOL	15,65	15,40	101,02
5	GASCOGNE	74	74.05	485.74	+ 0.07	2.50	SOCIETE GENERALE	222	220.30	1445.07

+ 0,07

485,74

2,50 SOCIETE GENERALE......

DECAN GROUPE...

DU PAREIL AU.....

ENTREPRISE I......

ETAM DEVELOP....

EUROPEENNE C....

EUROP.EXTINC.....
EXEL INDUSTR.....
EXPAND S.A......

FINATIS(EX.L♦

FININFO......

GEODIS G.E.P PASQUI♦

FAIVELEY #

- 1,18 GAUTIER FRAN

+ 2,10 GROUPE BOURB ..♦

GUERBET S.A...... GUY DEGRENNE ..

% Var. veille

ENTRELEC CB

- 0,91	0,50	SODEXHO ALLIANCE	166	166,90	1094,79	+ 0,54	1,34
+ 1,05	1,50	SOGEPARC (FIN)	78,05	81	531,33	+ 3,78	2,44
- 0,74	1,52	SOMMER-ALLIBERT	28,50	28,35	185,96	- 0,53	0,70
- 3,26	2,52	SOPHIA	40,37	39,76	260,81	- 1,51	1,85
- 0,82	5,50	SOPRA #	64	62,75	411,61	- 1,95	0,53
+ 0,19	2,52	SPIR COMMUNIC. #	63	63	413,25		2,60
- 2,49	2,60	SR TELEPERFORMAN	153,10	155,70	1021,33	+ 1,70	0,88
- 2,72	2,82	SUEZ LYON.DES EA	156,90	156,70	1027,88	- 0,13	
	0,27	TF1	392,50	392	2571,35	- 0,13	3,35
+ 5,95		TECHNIP	104,80	101,90	668,42	- 2,77	2,45
- 1,08	0,16	THOMSON-CSF	31,05	30,95	203,02	- 0,32	0,55
+ 0,04	2,61 4,57	THOMSON MULTIMED.	29,75 131,90	29,21	191,61 866,52	- 1,82 + 0,15	
+ 2	2,16	UNIBAIL	133,20	132,10 132,40	868,49	- 0,60	4,73
+ 3,26	2,29	UNILOG	73,90	68,80	451,30	- 6,90	2,20
- 0,86	4,70	UNION ASSUR.FDAL	119,40	119,10	781,24	- 0,25	3,35
+ 0.82	1,83	USINOR	12,60	12,74	83,57	+ 1,11	0.48
- 0,41	0,78	VALEO	67,90	68,10	446,71	+ 0,29	1
+ 0,16	0,96	VALLOUREC	39,65	40,07	262,84	+ 1,06	1,14
+ 0,10	1,22	VIA BANQUE	26,60	26,50	173,83	- 0,38	0,61
+ 0,56	0,85	VIVENDI	75,40	75,70	496,56	+ 0,40	2,75
- 0,75	1,36	WORMS (EX.SOMEAL	14,50	14,50	95,11		0,40
- 1,06	1	ZODIAC	184,20	185	1213,52	+ 0,43	2,13
	7,50						
- 0,32	2,82						
- 0,28	2,44						
+ 0,27	2,90						
+ 1,83	0,61						
- 0,12 - 0,16	0,64 0,46						
+ 0,55	0,40		Drácádont	Cours	Cours	% Var.	Montant
- 1	1,68	International 🕨	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% vai.	coupon
+ 1,88			cii cui os	cii cui os	cirrianes	veine	(1)
- 0,43	0,36	AMERICAN EXPRESS	151	152	997,05	+ 0,66	0,18
+ 0,04	0,84	A.T.T. #	44,35	44,40	291,24	+ 0,11	0,18
		BARRICK GOLD #	17,27	17,50	114,79	+ 1,33	0,07
+ 0,03	1,27	CROWN CORK ORD.#	21,03				0,20
		DE BEERS #	25,26	25,70	168,58	+ 1,74	0,11
- 0,18		DU PONT NEMOURS■		59,40	389,64	+ 1,19	0,29
- 0,37	0,80	ERICSSON #	44,30	43,99	288,56	- 0,70	0,16
- 1,31	1,45	FORD MOTOR #	52,35				0,40
+ 1,61	0,78	GENERAL ELECT. #	132,20	131,90	865,21	- 0,23	0,28
+ 0,99	1,50 1,44	GENERAL MOTORS #	69,40 11,69	69,50	455,89	+ 0,14	0,41
- 1,26	1,52	HITACHI #	92,45	11,57 91	75,89 596,92	- 1,03 - 1,57	0,02 0,10
	1,45	ITO YOKADO #	90,10	89,95	590,03	- 0,17	0,10
- 0,48	3	MATSUSHITA#	23,19	22,80	149,56	- 1,68	0,03
+ 0.33	1,22	MC DONALD'S #	45,83	45	295,18	- 1,81	0.04
- 1,26	0.70	MERCK AND CO #	72,60	72,55	475,90	- 0,07	0,24
+ 1,52	0,76	MITSUBISHI CORP	7,20	7,35	48,21	+ 2,08	0,02
+ 0,06	1,14	MORGAN J.P. #	132,40	132,30	867,83	- 0,08	0,81
+ 1,92	0,20	NIPP. MEÁTPACKER	11,28				0,09
	0,61	PHILIP MORRIS #	24,50	24,50	160,71		0,39
+ 8,80	0,18	PROCTER GAMBLE	102	102	669,08		0,25
+ 0,85	0,66	SEGA ENTERPRISES	18,50	18,60	122,01	+ 0,54	0,08
- 0,03	20,28	SCHLUMBERGER #	62,05	62,75	411,61	+ 1,13	0,18
	1,91	SONY CORP. #	172,40	172	1128,25	- 0,23	0,13
- 0,96		SUMITOMO BANK #	15,20	15	98,39	- 1,32	0,02
- 0,62	3,20						
- 0,83	2,82						
- 1,35	1,52	ABRÉVIATIONS					
- 0,44	1,15	B = Bordeaux; Li = Lille; L	y = Lyon; N	M = Marseil	le; Ny = Na	ncy; Ns	= Nantes.
- 2,74	1,70	SYMBOLES					
- 0,09	1,90	1 ou 2 = catégories de d	otation - s	sans indica	tion catégo	rie 3 · ■	Loupon
	1,22	détaché; ● droit dét					
- 1,38	0,91	d = demandé; ↑ offre r					
+ 1,18	1,40					20012 P	
+ 0,80	0,92	DERNIÈRE COLO			1.17		
- 1,08	6	Lundi daté mardi : % va					
	2,36	coupon en euros; Me	rcradi da	to ioudi t	paiement	dornior	coupon .

2,36 coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; 0,15 Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal

LABO.PHARMYG...♦

M.B.ELECTRON♦

NSC GPE (NY)♦

PAUL PREDAUL....♦

SECHE ENVIRO..... SERVICES ET♦

SMOBY (LY) #

SOLVING # S.T. DUPONT.....

TEAMLOG #......◆ THERMADOR GP..
THERMOCOMPAC♦

+ 0,20 SODICE EXP.(...... - 0,35 SOFIBUS...... - 0,41 SOGEPAG(PARC ...

- 0,30 STEDIM #.....

SYLIS #

PIER IMPORT...

- 0,20 REGIONAL AIR♦

12,52

132,90

45,70

16.50

45,27

14,19 58 12

17,01 25 31,30

109,90

62,50 44,40 12,85

51,35 40,06

82,13

871.77

299,77

108.23

93,08

78,71

59.04

314.86

289,93

757,63

835,69

84,29

- 1,62

+ 1.25

- 0,62

- 1,62

78,71 IMV TECHNOLO...♦ 144,38 - 0,90 INTER PARFUM....

+ 1.33 ONET #...

469,01 - 0,07 ORGASYNTH 1022,64 PARIS EXPO.....

937,36 - 0,76 IDI.

482,13

517.88

483,44 349,95

150,54

751.07

179,73

131,32

40,34 104,30

320,11

350,94 91,83 447,69

501,48 928,18 160,71 503,77

377,83 647,43

252,54

248,28

249,26 531,33 624,14

289.93

397,51 367,34

360,78

166.61

- 0,35 - 0,41

-1,74

- 3,04

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 15 NOVEMBRE

GENERIX # ..

GENESYS # .. GENSET.....

SICAV

AGIPI AMBITION (AXA)...... AGIPI ACTIONS (AXA).....

FCP

Émetteurs >

AGIPI

BND

BNP ACTIONS EURO

BNP ACTIONS FRANCE...... BNP ACT. MIDCAP EURO... BNP ACT. MIDCAP FR......

BNP ACTIONS PEA EURO

BNP ÉPARGNE RETRAITE BNP MONÉ COURT TERME .

BNP MONÉ PLACEMENT C..

BNP MONÉ PLACEMENT D..
BNP MONÉ SÉCURITÉ
BNP MONÉ TRÉSORIE

BNP ACTIONS MONDE

BNP ÉP. PATRIMOINE

BNP MONÉTAIRE C..

BNP MONÉTAIRE D.

BNP OBLIG. CT.

BNP OBLIG. LT.

BNP OBLIG. MONDE..

BNP OBLIG. MOT C....... BNP OBLIG. MT D....... BNP OBLIG. REVENUS

BNP OBLIG. SPREADS.. BNP OBLIG. TRÉSOR.

BNP SECT. IMMOBILIER ...

Une sélection. Cours relevés à 17 h 35

	_	_		INTERCALL #	
Valeurs >	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	KALISTO ENTE	
	en Euros	en rrancs	veille	LEXIBOOK #	
ADL PARTNER	13,49	88,49	+ 1,58	JOLIEZ-REGOL	
AB SOFT	8,80	57,72	- 1,57	JOLIEZ-REGOL♦	
ALPHAMEDIA	9,49	62,25	- 0,11	LACIE GROUP	
ALPHA MOS	3,41	22,37	+ 6,56	MEDIDEP #	
ALTAMIR & CI	134	878,98		MILLE AMIS #	
APPLIGENE ON	1,75	11,48	- 2,78	MONDIAL PECH	
ASTRA	1,31	8,59	- 3,68	NATUREX	
ATN	5,20	34,11	- 4,24	OLITEC	
AVENIR TELEC	109	714,99	- 1,09	OXIS INTL RG	
BELVEDERE	60	393,57	- 4,76	PERFECT TECH	
BIODOME #	15	98,39	- 0,07	PHONE SYS.NE	
BVRP EX DT S	46,96	308,04	+ 0,90	PICOGIGA	
CAC SYSTEMES	7,65	50,18	+ 0,26	PROSODIE #	
CEREP	14,55	95,44	- 2,68	PROLOGUE SOF	
CHEMUNEX #	0,57	3,74		QUANTEL	
COIL	37,50	245,98		R2I SANTE	
CRYO INTERAC	27,10		+ 10,61	RADOUX INTL	
CYBER PRES.P	23,40	153,49	+ 9,86	RECIF #	
CYRANO #	5,50	36,08	- 1,26	REPONSE #	
DESK #	11,80	77,40	+ 2,61	REGINA RUBEN	
DESK BS 98◆	0,50	3,28		SAVEURS DE F	
DMS #	9,30	61	- 1,06	SILICOMP #	
DURAND ALLIZ	5,25	34,44	- 1,87	SERP RECYCLA♦	
DURAN DUBOI	85,55	561,17	- 0,52	SOI TEC SILI	
DURAN DUBOIS♦	93,95	616,27		STACI #	
EFFIK #	14,80	97,08	- 1,33	STELAX	
ESKER	30	196,79		SYNELEC #	
EUROFINS SCI	77,50	508,37	- 0,51	LA TETE D.L	
EURO.CARGO S♦	8,39	55,03		THERMATECH I	
EUROPSTAT #	184,20	1208,27		TITUS INTERA	
FABMASTER #	13,20	86,59	+ 1,54	TRANSGENE #	
FI SYSTEM #	166	1088,89	+ 9,93	TEL.RES.SERV	
FLOREANE MED	8,77	57,53	+ 9,63	V CON TELEC	

144.38

Une sélection. Cours de clôture le 15 novembre

221,71 - 2,03

Valeurs unitaires ★ Date €uros francs ★ cours

176,91 12/11 184,85 12/11

829.92 15/11

280,22

1297,61

1376.46

208,73 225,52 15158,38 5739,36

5282,88

227,55 15/11 1194,37 15/11 932,97 15/11 888,30 15/11 1074 15/11 1116,90 15/11

925,36 15/11

83541.17 76361,33 11714,34 345803,28 1094,53

26,97 28,18

3615 BNP

874,96

12735.77

11641,21 1785,84 144186,78

141,07

GROUPE D #	19,10	125,29
GUILLEMOT #	71	465,73
GUYANOR ACTI	0,38	2,49
HF COMPANY	72	472,29
HIGH CO	41,60	272,88
HOLOGRAM IND	38	249,26
IGE + XAO	5,08	33,32
ILOG #	9,70	63,63
IMECOM GROUP	3,65	23,94
INFOSOURCES	16,50	108,23
INFOTEL #	29,80	195,48
INTERCALL #	29,50	193,51
KALISTO ENTE	27,85	182,68
LEXIBOOK #	20	131,19
JOLIEZ-REGOL	7,02	46,05
JOLIEZ-REGOL♦	0,42	2,76
LACIE GROUP	5,25	34,44
MEDIDEP #	19,95	130,86
MILLE AMIS #	5,40	35,42
MONDIAL PECH	7,40	48,54
NATUREX	9,03	59,23
OLITEC	71,45	468,68
OXIS INTL RC	0.51	3 35

7,50

ÉCUR. CAPITALISATION C...

CUR. INVESTIS. D PEA...

PRÉVOYANCE ÉCUR. D..

ÉCUR. ÉQUILIBRE C ÉCUR. PRUDENCE C.... ÉCUR. VITALITÉ C......

Fonds communs de placements

GÉOPTIM C...

OX.

INDOCAM

Asset Management
ATOUT AMÉRIQUE
ATOUT ASIE.....

HORIZON C.

ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA ÉCUR. ÉNERGIE D PEA........ ÉCUR. EXPANSION C.......... ÉCUR. EXPANSIONPLUS C....

.... MONÉT.C/10 30/11/98.....

MONÉT D/10 30/11/98 ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C. ÉCUR. TRIMESTRIEL D....... ÉPARCOURT-SICAV D...... - 0,63

+ 1.31 - 5,01 ADA.. 18,80 7,20 19,15 149,90 38,50 4,18 45 39,50 20 23,90 8,50 17 18,50 108,80 47,25 23,01 0,69 14,40 1,67 27 94,46 + 2,13 C.A. PARIS 10,95 - 9,73 C.A.ILLE & 177,11 C.A.LOIRE A 188,92 + 4,69 C.A.MORBI 183.67 + 7.69 C.A.DU NO 101,02 50,51 + 4,76 C.A. OISE C + 1,32 C.A.PAS C. 49,20

- 0,14 - 14,05 **MARCHE** MARDI 16 NOVEMBRE - 2,65 Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50** Cours en €uros - 2,28 Valeurs ▶ 354,22 610,37 AIGLE #....... - 6,42 ALGECO #..... 79,50 521,49 747,79 + 0,44 FLO (GROUPE) 469,01 FOCAL (GROUP 616,60 FRAIKIN 2#....... + 2,31 APRIL S.A.#(........ ARKOPHARMA # .. - 1,33 ASSUR.BQ.POP.....◆ 33,60 + 0,33 ASSYSTEM #... 220,40 - 0,28 BENETEAU CA# - 1,92 BISC. GARDEI.......◆ + 4,16 BOIRON (LY)#..... 30,63 392,92 177,11 47,23 - 4 125,62 - 1,79 125,62 - 1,79 125,62 - 1,79 125,62 - 1,79 125,23 + 2,67 125,24 + 1,29 125,24 + 1,29 125,25 + 1,29 125,25 + 1,29 125,25 + 1,96 125,25 + 1,96 125,25 + 1,96 125,25 + 1,96 125,25 + 1,96 125,25 + 1,96 125,25 + 1,96 125,25 + 1,96 125,27 + 1,96 125,25 + 1,96 125,2 BOISSET (LY)....... 89,60 17,35 6 58,70 587,74 + 1,59 113,81 + 0,87 39,36 385,05 429,65 600,53 472,29 198,10 + 2,03 GUYOMARC H N ..◆ 497,22 + 2,43 HERMES INTL 708,43 + 1,89 HYPARLO #(LY...... 382,75 - 0,26 I.C.C.#..... 33,19 IMMOB.BATIBA.... 262,38 + 0,03 IMS(INT.META 360,78 INFO REALITE 472,29 INT. COMPLETE -/13,68 CLAYEUX (LY).......♦ 309,94 + 2,72 CNIM CA#........ 150,94 COFITEM-COFI♦ 4,53 + 1,47 CIE FIN.ST-H 5,06 + 1,47 CIE FIN.ST-H.......♦

C.A.TOULC

CRCAM TO

13906,22

3506.55 14/11

100,30 14/11

241,33 14/11 212,92 14/11 284,88 14/11

CRÉDIT AGRICOLE

08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)

189,02 160,04 280,18 28,45 2119,99

534,57

15,29

36,79 32,46 43,43

74,05

SECOND

IL 1 114.51	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		772,20		IIIII. CON	1 0 1 L ¥
.A. PARIS I		152	997,05	- 0,59	JET MULT	IMED
.A.ILLE & V		49,55	49,55 325,03 LATECOER		RE #	
A.LOIRE A	T	51,30	336,51		L.D.C	
A.MORBIE	IAN	49	321,42		LECTRA S	YST
A.DU NOF	RD#	89	583,80	- 0,22	LEON BRI	JXELL
A. OISE CO	0 ♦	66,55	436,54		LOUIS DR	EYFU
.A.PAS CAL		104,10	682,85		LVL MEDI	CAL
.A.TOULO	JSE♦	78	511,65		M6-METR	OPOLE
RCAM TOU	JR.P ♦	69,10	453,27		MEDASYS	DIGI
ROMETAL		50,90	333,88		MANITOU	#
268,29 330,27 310,86	15/11 14/11	UNIVAR C	SOCIATION		185,08 200 183,08	1214,05 1311,91 1200,93
89351,25	4 4 /4 4		OBLIGATIO		38,20	250,58
256,74 377.57	14/11 15/11	Fonds c	ommuns	de pla	cements	
1374,36	14/11	INDOCAN	I VAL. REST	R	318,79	2091,13
1239.89	1//11		ACTIONS		48,07	315,32
1049.79	1//11		DBLIGATION		28,36	186,03
1837,86	1//11		DYNAMIQ. (21,33	139,92
186.62	1//11		DYNAMIQ. [QUILIB. C .		20,76	136,18
					19,65	128,90

OPTALIS ÉQUILIB. D..

PACTE SOL. LOGEM.

FRANCIC PIERRE.

EUROPE RÉGIONS

CAPITAL AVENIR CICAMONDE.....

EUROCIC LEADERS MENSUELCIC...... OBLICIC MONDIAL.. OBLICIC RÉGIONS...

CONVERTICIC..

RENTACIC..

AURECI

OPTALIS EXPANSION C ...
OPTALIS EXPANSION D ...
OPTALIS SÉRÉNITÉ C.....
OPTALIS SÉRÉNITÉ D

PACTE VERT T. MONDE..

MANITOU		
185,08	1214,05	1
200	1311,91	1
183,08	1200,93	1
38,20	250,58	1
ements		
318,79	2091,13	1
48,07	315,32	1
28,36	186,03	1
21,33	139,92	1
20,76	136,18	1
19,65	128,90	1
18,74	122,93	1
19,32	126,73	1
19,24	126,21	1
17,37	113,94	1
16.22	106.40	1

79,59 81,98

CIC BANQUES

CIC PARIS

169.32

89,66 325,58 34,55 77,93 796,54 454,22 1454,02 672,59 178,11 24,35

1	CM OBLIG. LONG TERME CM OPTION DYNAM CM OPTION ÉQUIL CM OBLIG. COURT TERME CM OBLIG. MOYEN TERME CM OBLIG. QUATRE Fonds communs de pla CM OPTION MODÉRATION.	12/11 12/11 12/11 12/11 12/11 09/11	126,73 126,21 113,94 106,40 522,08 537,75	
9 329 7 14 32	ASIE 2000SAINT-HONORÉ CAPITAL ST-HONORÉ MAR. ÉMER ST-HONORÉ PACIFIQUE ST-HONORÉ VIE SANTÉ	15/11 12/11 15/11	244,74 206,89 345,16	
29 22 32	LEGAL & GENE Géneral SÉCURITAUX STRATÉGIE IND. EUROPE STRATÉGIE RENDEMENT	15/11 15/11 15/11 15/11 15/11 15/11	1110,67 588,13 2135,66 226,63 511,19 5224,96	

345,16	15/11	ASIE 2000 SAINT-HONORÉ CAPITAL ST-HONORÉ MAR. ÉMER ST-HONORÉ PACIFIQUE ST-HONORÉ VIE SANTÉ
1110,67 588,13 2135,66 226,63	15/11 15/11 15/11 15/11	Legal & LEGAL & GENER
511,19 5224,96 2979,49	15/11 15/11 15/11 12/11	SÉCURITAUXSTRATÉGIE IND. EUROPE STRATÉGIE RENDEMENT
9537,75 4411,90	15/11 15/11	LA POSTE
1168,33 159,73 2401,13 2169,97	15/11 15/11 14/11 14/11	AMPLITUDE AMÉRIQUE C AMPLITUDE AMÉRIQUE D AMPLITUDE EUROPE C AMPLITUDE EUROPE D AMPLITUDE MONDE C
1442,71 6028,24 5378,32 1209,39 2085,75 257,86	15/11 15/11 15/11 15/11 15/11 15/11	AMPLITUDE MONDE D AMPLITUDE PACIFIQUE C AMPLITUDE PACIFIQUE D ÉLANCIEL FRANCE D PEA ÉLANCIEL EURO D PEA ÉMERGENCE E.POST.D PEA CÉOBILYS C

298,46 + 2,36 GRAVOGRAPH◆ ACTILION PEA ÉQUILIBRE *. ACTILION PEA EQUILIBRE . ACTILION PRUDENCE C *... ACTILION PRUDENCE D * ... LION ACTION EURO Crédit - Mutuel CM EURO PEA.....CM FRANCE ACTIONS CM MID. ACT. FRANCE..... CM MONDE ACTIONS...... CM OBLIG. LONG TERME... 103.81 TION DYNAM..

LIG. LONG TERME	103,01	000,95	13/11	THESOF
TION DYNAM	32,34	212,14	15/11	TRÉSOR
TION ÉQUIL	51,40	337,16	15/11	SOLSTIC
LIG. COURT TERME	151,43	993,32	15/11	Fonds
LIG. MOYEN TERME.	309,88	2032,68	15/11	POSTE E
LIG. QUATRE	163,63	1073,34	15/11	POSTE E
communs de pla	cements			POSTE I
TION MODÉRATION.	18,03	118,27	15/11	POSTE I
DE ROTHSCHILD BA	NQUE			50
00	95,55	626,77	15/11	50
HONORÉ CAPITAL	3297,87	21632,61	15/11	SEET MANY
NORÉ MAR. ÉMER	73,36	481,21	15/11	CADENO
NORÉ PACIFIQUE	144,28	946,41	15/11	CADENO
NORÉ VIE SANTÉ	329,67	2162,49	15/11	CADENO
>				INTERO
LEGAL & GENE	RAL BANK			INTERS
i				SÉLECT
TAUX	294,52	1931.92	15/11	SÉLECT
GIE IND. EUROPE	222,31	1458,26	12/11	SÉLECT
GIE RENDEMENT	328,48	2154,69	12/11	SÉLECT
				SG FRAI
POSTE.		Sicav Info	Poste:	SG FRAI
	0	8 36 68 50 10 (2,2	23 F/mn)	SOGENE
TUDE AMÉRIQUE C	27,34	179,34	14/11	SOGENE
TUDE AMÉRIQUE D	27,09	177,70	14/11	SOGÉPA
TUDE EUROPE C	38,54	252,81	15/11	SOGEPE
TUDE EUROPE D	37,64	246,90	15/11	SOGINT
TUDE MONDE C	268,40	1760,59	14/11	
TUDE MONDE D	245,85	1612,67	14/11	Fonds
TUDE DACIEIQUE C	25.61	167 00	14/11	DÉCLIC

481,21	15/11	CADENCE 1 D
946,41	15/11	CADENCE 2 D
2162,49	15/11	CADENCE 3 D
		INTEROBLIG C
		INTERSÉLECTION FR. D
		SÉLECT DÉFENSIF C
1931.92	15/11	SÉLECT DYNAMIQUE C
	12/11	SÉLECT ÉQUILIBRE 2
2154,69	12/11	SÉLECT PEA 3
2104,00	12/11	SG FRANCE OPPORT. C
Sicav Info P	oste ·	SG FRANCE OPPORT. D
668 50 10 (2,23		SOGENFRANCE C
		SOGENFRANCE D
	14/11	SOGEOBLIG C
	14/11	SOGÉPARGNE D
	15/11	SOGEPEA EUROPE
	15/11	SOGINTER C
	14/11	Fonds communs de pl
1612,67	14/11	DÉCLIC ACTIONS EURO
167,99	14/11	DECEMENTON'S LONG
	4 4 /4 4	DÉCLIC ACTIONS EDANC
165,56	14/11	DÉCLIC ACTIONS FRANC
321,55	15/11	DÉCLIC ACTIONS INTER
321,55 784,13	15/11 14/11	DÉCLIC ACTIONS INTER DÉCLIC BOURSE PEA
321,55 784,13 232,80	15/11 14/11 14/11	DÉCLIC ACTIONS INTER DÉCLIC BOURSE PEA DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE
321,55 784,13 232,80 705,74	15/11 14/11 14/11 14/11	DÉCLIC ACTIONS INTER DÉCLIC BOURSE PEADÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE DÉCLIC OBLIG. EUROPE
321,55 784,13 232,80 705,74 656,55	15/11 14/11 14/11 14/11 14/11	DÉCLIC ACTIONS INTER DÉCLIC BOURSE PEA DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE DÉCLIC OBLIG. EUROPE DÉCLIC PEA EUROPE
321,55 784,13 232,80 705,74 656,55 126,01	15/11 14/11 14/11 14/11 14/11 14/11	DÉCLIC ACTIONS INTER DÉCLIC BOURSE PEA DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE DÉCLIC OBLIG. EUROPE DÉCLIC PEA EUROPE DÉCLIC SOGENFR. TEMPO .
321,55 784,13 232,80 705,74 656,55	15/11 14/11 14/11 14/11 14/11	DÉCLIC ACTIONS INTER DÉCLIC BOURSE PEA DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE DÉCLIC OBLIG. EUROPE DÉCLIC PEA EUROPE

LÉGENDE

39,29 19 36,40 29 15,70	257,7 124,6 238,7 190,2 102,9	3 3 7 + 1,96 3 - 2,68				
1178,56	15/11		ÉRÉNITÉ D	180,08	1181,25	14/11
1121,95	15/11		E C	23,96	157,17	14/11
1099,78	15/11		E D	20,87	136,90	14/11
657,27	15/11		D	103,28	677,47	14/11
668,81	15/11		DE D PEA	46,62	305,81	14/11
			ESTION C	2421,49	15883,93	14/11
			ESTION D	2264,73	14855,65	14/11
			REMIÈRE SI	6597,77	43278,53	14/11
155,40	15/11		REMIÈRE 1 AN	39097,45	256462,46	15/11
255,56	15/11		REMIÈRE 2-3	8334,46	54670,47	14/11
193,57	15/11		TRIMESTR. D	788,31	5170,97	14/11
2482,60	15/11		۱ C	168,65	1106,27	14/11
680,95	15/11		۱ D	145,33	953,30	14/11
212,14	15/11		'S C	43697,44	286636,42	14/11
337,16	15/11	SOLSTICE	D	359,18	2356,07	14/11
993,32	15/11	Fonds (communs de pla	cements		
2032,68	15/11		JROPE C	83,65	548,71	14/11
1073,34	15/11		JROPE D	80,96	531,06	14/11
			REMIÈRE 8 ANS C	180,58	1184.53	14/11
118,27	15/11		REMIÈRE 8 ANS D	174,39	1143,92	14/11
0,=1				1,00	10,02	

C /4 4	5.6	SG AS	SET MANAGE Serveur	
5/11 5/11	ASSET MANUSCEMENT	0	8 36 68 36 62 (2,2	
5/11	CADENCE 1 D	158,41	1039,10	15/11
5/11	CADENCE 2 D	156,75	1028,21	15/11
5/11	CADENCE 3 D	156,65	1027,56	15/11
	INTEROBLIG C	52,26	342,80	15/11
	INTERSÉLECTION FR. D	83,63	548,58	15/11
	SÉLECT DÉFENSIF C	185,38	1216,01	15/11
5/11	SÉLECT DYNAMIQUE C	253,27	1661,34	15/11
2/11	SÉLECT ÉQUILIBRE 2	170,59	1119	15/11
2/11	SÉLECT PEA 3	168,39	1104,57	15/11
	SG FRANCE OPPORT. C	462,83	3035,97	15/11
ste:	SG FRANCE OPPORT. D	435,10	2854,07	15/11
/mn)	SOGENFRANCE C	521,50	3420,82	15/11
4/11	SOGENFRANCE D	471,53	3093,03	15/11
4/11	SOGEOBLIG C	103,26	677,34	15/11
5/11	SOGÉPARGNE D	44,69	293,15	15/11
5/11	SOGEPEA EUROPE	258,24	1693,94	15/11
4/11	SOGINTER C	79,99	524,70	15/11
4/11	Fonds communs de pla	cements		
4/11	DÉCLIC ACTIONS EURO	17,39	114,07	12/11
4/11	DÉCLIC ACTIONS FRANC	53,69	352,18	12/11
5/11	DÉCLIC ACTIONS INTER	45,72	299,90	12/11
4/11	DÉCLIC BOURSE PEA	55,93	366,88	12/11
4/11	DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,78	110,07	12/11
4/11	DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,61	115,51	12/11
4/11	DÉCLIC PEA EUROPE	21,03	137,95	12/11
4/11	DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	69,29	454,51	12/11

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

CDC Asset Manageme	nt		
LIVRET B. INV.D PEA	205,64	1348,91	14/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C NORD SUD DÉVELOP. D		2893,43 2461.87	

WIGETI-F KOWIGTEOKS			
NORD SUD DÉVELOP. C	441,10	2893,43	1
NORD SUD DÉVELOP. D	375,31	2461,87	1
CAISSE D'EPARG	NE 083	Sicav en	
		,	
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	73,47	481,93	1
ÉCLIR ACTIONS FUROP C	18 88	123 84	- 1

ww.cdc-as	ssetmanageme	INDOCAM ORIEN	
www.cuc u.	oscanianagenie		INDOCAM UNIJAP
t			INDOCAM STR. 5-
•			INDOCAM STR. 5-
205,64	1348,91	14/11	MONÉDYN
•			MONÉ.J C
			MONÉ.J D
441,10	2893,43	14/11	OBLIFUTUR C
375,31	2461,87	14/11	OBLIFUTUR D
	Cienu on	liano.	ORACTION
LE ,	Sicav en		REVENU-VERT
_ 0	18 36 68 09 00 (2,2	23 F/mn)	SÉVÉA
73,47	481,93	15/11	SYNTHÉSIS
18,88	123,84	15/11	UNIVERS ACTION:

ATOUT ASIE	26,59	174,42	15/1
ATOUT CROISSANCE	369,09	2421,07	15/1
ATOUT FONCIER	314,01	2059,77	15/1
ATOUT FRANCE EUROPE	214,01	1403,81	15/1
ATOUT FRANCE MONDE	51,52	337,95	15/1
ATOUT FUTUR C	218,38	1432,48	15/1
ATOUT FUTUR D	202,51	1328,38	15/1
ATOUT SÉLECTION	108,47	711,52	15/1
COEXIS	319,07	2092,96	15/1
DIÈZE	445,33	2921,17	15/1
EURODYN	595,93	3909,04	15/1
INDICIA EUROLAND	125,85	825,52	12/1
INDICIA FRANCE	455,22	2986,05	12/1
INDOCAM CONVERT. C	255,23	1674,20	15/1
INDOCAM CONVERT. D	225,64	1480,10	15/1
INDOCAM EUR. NOUV	1882,59	12348,98	12/1
INDOCAM HOR. EUR. C	184,26	1208,67	15/1
INDOCAM HOR. EUR. D	162,62	1066,72	15/1
INDOCAM MULTI OBLIG	151,68	994,96	15/1
INDOCAM ORIENT C	40,13	263,24	12/1
INDOCAM ORIENT D	35,79	234,77	12/1
INDOCAM UNIJAPON	223,16	1463,83	15/1
INDOCAM STR. 5-7 C	318,31	2087,98	15/1
INDOÇAM STR. 5-7 D	217,88	1429,20	15/1
MONÉDYN	1578,31	10353,03	12/1
MONÉ.J C	1921,57	12604,67	15/1
MONĖ.J D	1778,52	11666,33	15/1
OBLIFUTUR C	92,34	605,71	15/1
OBLIFUTUR D	82,13	538,74	15/1
ORACTION	217,10	1424,08	15/1
REVENU-VERT	173,17	1135,92	15/1
SÉVÉA	18,56	121,75	12/1
SYNTHÉSIS	3139,01	20590,56	15/1
UNIVERS ACTIONS	64,77	424,86	15/1

08,67 66,72 94,96 63,24	15/11 15/11 15/11 15/11	SECURICIC D	366,05 330,81
34,77 63,83 87,98 29,20 553,03 604,67 666,33 605,71	12/11 15/11 15/11 15/11 12/11 15/11 15/11 15/11	EURCO SOLIDARITÉ	219,94 919 819,92 184,37 317,97 39,31 187,32 753,80
24,08	15/11	Fonds communs de pla	cements
35,92 21,75 90,56 24,86	15/11 12/11 15/11 15/11	ACTILION DYNAMIQUE C *. ACTILION DYNAMIQUE D *. ACTILION ÉQUILIBRE C * ACTILION ÉQUILIBRE D *	206,19 202,90 187,26 183,67

442,71	15/11	AMPLITUDE PACIFIQUE D	25.24	165.56
028,24	15/11	ÉLANCIEL FRANCE D PEA	49,02	321,55
378.32	15/11			
209.39	15/11	ÉLANCIEL EURO D PEA	119,54	784,13
		ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	35,49	232,80
085,75	15/11	GÉOBILYS C	107,59	705,74
257,86	15/11	GÉOBILYS D	100,09	656,55
228,74	15/11	INTENSYS C	19,21	126,01
944,60	15/11	INTENSYS D	17,13	112,37
		KALEÏS DYNAMISME C	237,02	1554,75
352,52	15/11	KALEIS DYNAMISME D	233,69	1532,91
330,94	15/11	KALEÏS ÉQUILIBRE C	200,63	1316,05
228,35	15/11	KALEIS ÉQUILIBRE D	197,51	1295,58
204,80	15/11	KALEÏS SÉRÉNITÉ C	183,60	1204,34

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

SPORTS Le voilier du Défi francais pour la Coupe de l'America a signé, mardi 16 novembre, dans le golfe d'Hauraki (Nouvelle-Zélande), sa quatrième victoire depuis le dé-

but de l'épreuve éliminatoire baptisée Coupe Louis-Vuitton. ● CE SUC-CÈS, 6º Sens l'a emporté, une nouvelle fois, devant le bateau suisse Be Happy, mené par Marc Pa-

iot. ● LA NEUVIÈME PLACE des Français au classement ne les satisfait pas, eux, qui pensaient rivaliser avec les meilleurs. • LE BUDGET INITIAL du Défi français, un des plus modestes de la compétition (54 millions de francs), et le profil de son bateau ne lui permettent pas de faire beaucoup mieux. ● LE BATEAU DU DÉFI ITALIEN Prada Challenge, Luna Ros-

sa, est en tête du classement, avec 17 succès en 18 courses, sa seule défaite ayant été subie face à l'Américain Stars and Stripes, barré par Dennis Conner.

Pour le Défi français, la Coupe Louis-Vuitton vire à la galère

Avec quatre victoires depuis le début de l'épreuve éliminatoire de la Coupe de l'America, « 6° Sens », le bateau du Défi Bouygues Telecom-Transiciel décoit. Son budget, un des plus faibles de la compétition, et le caractère du navire n'y sont pas pour rien

AUCKLAND

de notre correspondante Quatre points de plus quand on n'en a que six en poche sont toujours les bienvenus. Partis avec 24 secondes d'avance sur le bateau jaune des Suisses, mené par Marc Pajot et Jochen Schumann, les Francais ont renoué, mardi 16 novembre. sur les eaux bleu vert du golfe d'Hauraki (Nouvelle-Zélande) avec la victoire. Ils ont coupé la ligne avec 1 min 2 s d'avance sur leurs rivaux. Mais ces dix points sont un bien modeste capital aux deux tiers de la deuxième poule de qualification de la Coupe Louis-Vuitton, épreuve éliminatoire de la Coupe de l'America, quand Prada Challenge, qui n'a perdu qu'une régate sur 18, amasse 38 points. Dix points, quand plus de 200 points ont déjà été distribués aux onze challengers...

La veille, l'équipage déterminé du Défi Bouygues Telecom-Transiciel, parti la fleur au fusil pour rencontrer le Nippon Challenge, est rentré profondément déçu. C'est qu'il a débuté la régate avec 34 s d'avance suite à un magnifique duel de pré-départ où Bertrand Pacé a poussé son adversaire à couper la ligne trop tôt. Mais une faute tactique sur le deuxième bord de près a de nouveau détruit l'espoir des Français de rejoindre le peloton des challengers « moyens » qui se battent pour les 5e et 6e places en demi-finale des challengers. Et cet objectif, qui reste accessible, semble avec chaque nouvelle défaite, plus distant.

Tout au long de la première poule de qualification (18-28 octobre) le handicap manifeste de vitesse dont souffrait 6e Sens, le bateau français, servit de principale excuse aux neuf défaites sur onze courses. Mais de-



Opposé ici à « Young Australia », le 8 novembre, « Sixième Sens », le bateau du Défi français (à droite), commence à trouver ses marques à Auckland.

puis le 6 novembre et la seconde série d'éliminatoires, le bateau français a été « arrangé », allongé de 1,5 m à la flottaison et équipé de nouveaux appendices, une nouvelle quille avec un bulbe à ailettes et un nouveau sa-

Et même si ces transformations ont été faites à la hâte, au point que l'une des ailettes s'est décarénée ac-

cidentellement lors de l'une des premières courses, il semble que la vitesse ne soit plus, officiellement du moins, un problème majeur.

Frustré par la défaite contre Nippon, Bertrand Pacé déclarait : « Là, on ne pourra pas dire que c'était le bateau. On a mal navigué. On n'a pas ouvert les yeux. » Le barreur mettait en cause l'organisation et la communication « trop compliquées » au sein de la cellule arrière. Car c'est de l'arrière du bateau, entre les deux

barres à roue et les bastaques, que les stratèges opèrent. Mais au soir des défaites, les explications des tacticiens semblent toujours se ressemhler. « On était sur la droite du plan d'eau que nous voulions protéger mais une risée est arrivée sur la gauche », l'Admiral's Cup (1991), a

obtenu huit victoires sur le circuit mondial de match racing et emporté à six reprises le Tour de France à la voile (1979, 1980, 1981, 1987, 1988, 1997). Le tacticien, Thierry Péponnet (39 ans), a participé à la Coupe de l'America en 1995. Médaillé d'or aux Jeux olympiques de Séoul (1988) et médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Los Angeles (1984) en 470. Champion du monde en 470 (1986) et double champion

explique-t-on un jour, pour analyser le lendemain : « Nous avions choisi la gauche du plan d'eau, mais notre adversaire a bénéficié d'une excellente

Alors que l'équipage continue de « faire son maximum pour essayer de ramener quatre points le soir en rentrant à la maison », comme le dit l'équipier d'avant Julien Cressant, on commence à s'interroger sur les raisons de cette performance en dessous des attentes du public, des sponsors et de l'équipe elle-même.

La première réponse est fournie par le budget du Défi. Avec 54 millions de francs, auxquels un « fonds spécial » de 6 millions de francs a été ajouté au mois d'août pour parer aux urgences, apportés par deux principaux sponsors, Bouygues Telecom et Transiciel, il est un des plus

La lourdeur du navire dans les virements de bord les oblige à privilégier des options de route au long cours, très risquées et peu payantes jusqu'à présent. « De tous les bateaux, ils font partie de toute évidence des trois plus lents », commente Bruno Troublé, ancien skipper des bateaux du baron Bich.

Budget modeste et temps de préparation limité, manque d'un lièvre d'entraînement, bateau lourd et peu manœuvrant réduisant la capacité offensive de la cellule arrière : les Français ont malgré tout quelques atouts. Quels que soient ses défauts, 6º Sens s'est jusqu'à présent révélé très fiable. La casse a été limitée. « Cela a payé pour tout le monde, sauf pour nous », relève Pierre Mas, le directeur sportif de l'équipe.

Il est vrai que les Français n'ont

Les Italiens du Défi Prada encore vainqueurs

Le bateau français 6e Sens, barré par Bertrand Pacé, a signé, mardi 16 novembre, lors de la 8º journée du deuxième round Robin (poule d'élimination), sa quatrième victoire de la Coupe Louis-Vuitton, épreuve éliminatoire de la Coupe de l'America, en distançant de 1 min 2 s les Suisses de *Be-Happy*, mené par Marc Pajot.

Luna Rossa, le bateau du Défi italien, fait toujours figure de favori. Son équipage n'a essuyé qu'une seule défaite en 18 courses. Mardi 16 octobre, le barreur Francesco De Angeli est venu à bout de son rival américain Ed Bair, du Défi Young America. A l'arrivée, l'écart était de 1 min 14 s. Le bateau du Défi Prada Challenge, occupait, à ce moment, la première place du classement des 11 challengers, où 6º Sens pointait en 9º position. Le 11 novembre, Luna Rossa avait été dominé par le voilier Stars and Stripes de l'Américain Dennis Conner, grand spécialiste de ce type de régates.

faibles de l'épreuve. Mais devant les performances de Stars and Stripes et America True, dont les budgets ne sont que légèrement supérieurs, cet argument ne tient pas.

Les « découvertes » de la première poule de qualification auraient en fait pu être faites bien avant, comme l'ont reconnu tous les responsables du Défi qui admettaient n'avoir jamais eu l'occasion de mesurer 6e Sens à un bateau témoin avant le début de la compétition. Les Français ont donc manqué de temps au moins autant que d'argent, ne serait-ce que pour se familiariser avec les faiblesses de leur bateau. Selon Bertrand Pacé et Thierry Péponnet, 6e Sens, au design duquel ils ont pourtant participé, ne leur permet pas de manœuvrer comme ils le souhaiteraient, les obligeant à éviter le contact, un art qu'ils ont pourtant la réputation de maîtribénéficié d'aucun point gratuit ou facile, sauf dans la course contre les Suisses dont ils étaient les favoris. Jamais personne n'a déchiré une grand-voile, chaluté son spi, cassé son bateau ou démâté en course contre les Français...

Outre un bateau fiable, le Défi Bouygues Telecom-Transiciel dispose aussi d'un équipage soudé confiant et déterminé à « arracher tous les points possibles ». Mais il va y avoir un moment, de plus en plus proche, où mathématiquement, même la meilleure volonté du monde ne suffira pas à combler l'écart avec les meilleurs. Les prochaines courses, et en particulier celle de mercredi 17 novembre, contre le Défi hawaïen Abracadabra. sont cruciales. Une nouvelle victoire permettrait aux Français de gagner trois places. Il la leur faut.

Florence de Changy

Un budget de 54 millions de francs

• Le label Class America. Les 11 challengers, qui participent aux éliminatoires de la Coupe de l'America, disposent de bateaux spécialement concus pour cette épreuve. Ils portent le label Class America. Le voilier doit s'inscrire dans une jauge reliant par une formule mathématique la longueur du bateau, son déplacement et sa surface de voilure. Des millions de combinaison sont possibles à l'intérieur de la jauge. Quarante Class America ont été construits à ce iour.

6e Sens. Voici les caractéristiques de ce huitième concurrent français. Il s'agit d'un « bateau de brise », lourd et étroit, avec un énorme bulbe. Longueur hors tout: 24,5 m; largeur hors tout: tirant d'eau : 4 m ; poids du

• La fiche technique de

4 m; déplacement : 25 tonnes; bulbe: 20 tonnes; surface de voile au près : + de 350 m²; surface de voile au portant: + de 700 m²; hauteur du mât: 32 m. Architectes et ingénieurs : Yaka Des

(Andrieu, Devaux, Kouyoumdjian, Lansonneur, Marie, Pallu de La Barrière, Nivelt, Vedrenne).

• Les chiffres. Budget du Défi français: 54 millions de francs (8 232 247 €). Une équipe de 35 personnes a été dépêchée pendant six mois à Auckland pour préparer les régates.

• L'équipage. Seize marins manœuvrent 6e Sens. Le barreur, Bertrand Pacé (37 ans), a participé à la Coupe de l'America en 1987, 1992 et 1995. Il a été champion du monde des Quarter Tonners (1984), vainqueur de

d'Europe de la même catégorie

Publicités

PARIS 1er

=L'Epi d'On= Cadre authentique, Cuisine du terroir

Menu 105 F - Carte 220 F environ

25 rue J-J Rousseau 1er - 01 42 36 38 12

PARIS 5e 'Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA) *MAHARAJAH* 72, bd Saint-Germain 5e 127 F - 169 F - Climat. 01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 5e

Cuisine traditionnelle.

Un cadre chaleureux La Marée Verte vous propose 2 menus-carte: Menu à 198 F, vin compris (1 bouteille pour 2 personnes)

Menu à 168 F, vin à la carte (entrée, plat, dessert) Ravioles de fruits de mer en nage de basilic, apin rôti au miel, morue fraîche à l'Auvergnate Ouvert du lundi soir au samedi soir

9, rue de Pontoise - **201.43.25.89.41**

RESTAURANTS DE HAUTE MER

le décor signé lacques Garcia "le menu St-lacques" à 198 frs 30,8 € MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse 🕲 Vavin • 01 43 20 71 0 St. GERMAIN : 33, Rue S' Jacques S' Michel • 01 44 07 27 37 BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais Bastille • 01 48 87 98 92 les huitres élevées à l'île d'Oléron http://www.lebarahuitres.com

PARIS 5e

TOUTOUNE Un décor ensoleillé, tout le charme de la Provence... "Simple avec des produits

frais et raisonnables" JC Ribaut. Menu 138 F au déjeuner en semaine. Carte menu à 198 F avec la soupière de Saison d'office - (Ouvert dim. / Fermé lundi) 5, rue de Pontoise - Tél. 01.43.26.56.81

PARIS 6e

LE POLIDOR depuis 1845 Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire Menu midi 55 F, 100 F et Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince 2 01.43.26.95.34 - 0.T.LJ. jusqu'à 0h30

PARIS 6e

Ne manquez pas votre entrée dans le nouveau Millénaire...

Menu 950 F

dans un cadre étonnant ! Renseignements-Réservations 01 43 26 67 76

PARIS 7e

Le VARENNE (Ferm. soir et Dir. sauf Jeudi soir) "L'effort porte sur les produits" J-C RIBAUT Tranche de gigot à l'ail et romarin avec purée Carte 140 F (vin et café compris). Vins de propriété à prix sage, (Alsace, Beaujolais, Touraine) 36, rue de Varenne - Tél. 01.45.48.62.72 PARIS 7e



Menu 99 et 140 F. Carte env. 200 F 12, av. Rapp 75007 Paris Tlj - Tél. 01.47.05.91.37

NEW BALAL - 25 rue Taitbout PARIS 9e - Tél. 01.42.46.53.67

<u>PARIS 7</u>e

Le Bistrot de Breteuil Sérieux - Qualité - Prix

Une adresse qu'on ne peut que vous recommander : le haut de gamme des formules tout compris. Jugez vous-même : une sélection de produits frais de première qualité parmi les plus appréciés (pour ne pas dire les plus chers), des vins directs de propriété, le tout pour 182 F (apéritif, vin et café compris). Très rare dans un tout compris, 6 superbes fines de claires de Marennes 3, place de Breteui!

PARIS 8º

FLORA DANICA MENU COPENHAGUE salle climatisée MENU 250 F (boisson comprise) HARENG, SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ. 142, avenue des Ch. Elysées - 01.44.13.86.26

2 01.45.67.07.27

PARIS 8

CHEZ VONG CHAMPS-ELYSEES et LES HALLES HAUTE GASTRONOMIE CHINOISE Spécialités vietnam et vapeur • 27, rue du Colisée (8e)

01.43.59.77.12 · Voiturier • 10, rue de la Gde Truanderie (1er) 01.40.39.99.89 · Park. Forum Sud Salles climatisées - Ouvert T.L.J. -

PARIS 12e

Le LYS D'OR authentique cuisine chinois "Grand prix 1998 du festival international de gastronomie de Dalian (Chine)" Menus variétés 98 F. Menu 139 F et Carte 150 F 2, rue de Chaligny ☎ 01.44.68.98.88 210, rue de Charenton ☎ 01.44.68.90.00

PARIS 14e

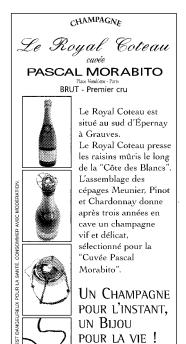
Bistrot Montsouris Une bonne table dans un cadre chaleureux "La Carte s'est gentiment encanaillée" JC Ribaut. 27, av. Reille - 01.45.89.17.05 - Fermé Dim./Lundi

93 SAINT-OUEN



PARIS 16e

RESTAURANT JAPONAIS GRILL OKAGAWA SPECIALITES YAKITORIS & SUSHIS 1, rue Pergolèse - **2** 01.40.67.10.67 Menu Brochettes **96 F**, Assortiment Sushis **128 F** - Fer. Dim.



Tél: (33) 04 94 61 25 02

L'Alsace d'un Alsacien

Antoine Westermann ou la fidélité au patrimoine

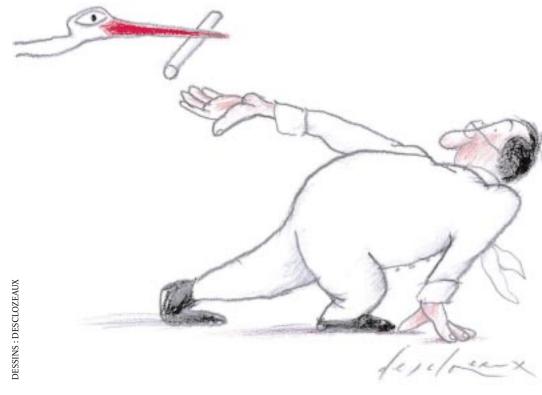
SI CERTAINES RÉGIONS paraissent encore laissées à découvert, on ne dira pas que nos frontières de l'Est sont mal gardées. Impressionnant. C'est un véritable mur d'étoiles qui se dévoile quand on découvre la carte générale des redoutes gourmandes que, dans sa générosité bien tempérée, le Michelin offre à ce vaste territoire. Au centre de la constellation scintille Antoine Westermann, objet de tous les éloges, cuisinier donné pour la pureté même, tant l'austérité de son parcours et l'honnêteté de son travail semblent exemplaires.

A trop fréquenter Paris et les champions qui y règnent, notre goût s'est insensiblement éloigné des grandes traditions régionales, que nous finissons par considérer avec condescendance comme des survivances d'un temps où le pays cherchait encore le mortier de sa cohérence. Jacobins contrariés, nous pourrions même facilement mal prendre que certains dialectes de table puissent nous en remontrer et surpasser cette culture centraliste, pour nous la seule et l'unique capable de jouter en grandeur réelle dans les affrontements du futur.

On voit l'école ; terroir en mutation porté jusqu'aux balcons de la gastronomie

A l'inverse de cet appétit de pouvoir, c'est la non-politisation de son propos qui finira par mettre en lumière le talent simple et vertueux de Westermann, consommateur impardonnable de vache enragée jusqu'à son débarquement à Strasbourg, suivi de sa longue et délicate montée en puissance. S'il faut parler de courage et de résistance à l'adversité, alors parlons-en.

On le donne aujourd'hui pour le meilleur du clan. Radical prudent et pourtant observateur attentif des tressaillements de la société, il s'en étonne. Ou plutôt il se souvient des années 70, époque glorieuse du Gault-Millau et siamois associés, où il tirait un méchant 11 sur 20 à la loterie de la nouvelle cuisine, dans le même moment où le Crocodile strasbourgeois d'Emile Jung ramassait la mise et les bons points. Changement d'orientapropulse pompeusement aujourd'hui, avec sept autres



commis d'office, dans le cercle des « Toques 2000 » et des promus au 19 sur 20.

Bobine arrière. En mars 1994, quand la troisième étoile tombe dans l'escarcelle et que l'irréel devient réalité – une sorte de prix Goncourt que l'on percevrait chaque année, à vie pour peu que l'on s'en donne la peine-, il se permet la première folie douce de sa carrière de galérien heureux: un vélo ajusté sur mesure, taillé à Milan dans l'atelier du dottore Ernesto Colnago, maître du plus léger que l'air et de la pente vaincue d'avance. C'est son truc à lui, la petite reine, au natif de Wissembourg; il en a trop bavé à trop traîner chez les modestes du peloton des fourneaux pour ne pas se distinguer sur route en faisant donner le meilleur de ses mollets de doué de la bicyclette. A cinquantetrois ans, un champion encore âpre à la gagne, dit-on, surtout depuis qu'il pédale en Ferrari.

Méritant, modeste, talentueux: tout pour plaire. La jetset parlementaire et européenne, qui vient se refaire une santé chez lui, pouvait difficilement trouver un point de rendez-vous plus convaincant. Pour ne rien gâcher, on retiendra que son restaurant est installé dans le parc de l'Orangerie, au Buerehiesel,

maison traditionnelle alsacienne transbahutée de Molsheim à Strasbourg en 1895. Un cadre.

Cuisine d'Alsace, cuisine toujours étrange pour nos palais de mangeurs de choucroute aléatoire. D'où vient-elle, à quoi ressemble-t-elle? C'est l'un des grands mérites de Westermann de nous la présenter dans toute sa rude clairvoyance, même s'il lui fait prendre des détours ou des prolongements différents de ses origines. Le baeckeoffe, par exemple, plat étendard d'une région où se nourrir était aussi survivre. Lui a remplacé les viandes du plat primitif par une poulette pattes noires entière aux pommes de terre, artichauts et citron confit. La terrine est lutée (hermétiquement fermée) à la pâte à pain. A ses serruriers de servir le régal. On voit l'école; terroir en mu-

tation porté jusqu'aux balcons de la gastronomie. Son dos de brochet aux aromates, poireau vinaigrette et œuf poché ne dit pas autre chose. Ni son consommé

aux cèpes et encore moins ses schniederspaetle (sortes de ravioles plus compliquées à écrire) et cuisses de grenouilles au cerfeuil. Rien n'est moins prétentieux, mais, dans le répertoire français et haut de gamme actuel, peu de plats sont abordés avec autant de sang-froid et de franchise. Son succès est là.

Technicien assoupli aux plus redoutables audaces, il aurait pu postuler à une cuisine d'actualité; il a choisi plus sobrement de loger son savoir dans les chapelles rayonnantes de son vieux et solide pays. Toute cette gloire qui l'assaille l'éreinte autant qu'elle le confirme dans son choix de rester au plus près de son style, celui dont il ne savait rien encore quand il commençait, sous de sombres auspices, son apprentissage au buffet de la gare de Strasbourg.

Jean-Pierre Quélin

★ Restaurant Buerehiesel, 4, parc de l'Orangerie, 67000 Strasbourg, tél.: 03-88-45-56-65. Menu affaires : 290 F, 44,21 €. Carte : 550-750 F, 85-115 €.

★ Signalons, aux éditions Minerva, La Cuisine ménagère d'un grand chef; tout Westermann, du civet de lapin à l'œuf à la coque. 220 F, 33,53 €.

TOQUES EN POINTE

Brasseries

CAFÉ FAUBOURG

■ Au rez-de-chaussée du Sofitel Le Faubourg, nouvel hôtel au luxe discret et au décor apaisant, doté d'un bar où la cheminée crépite au rythme du shaker du barman, Fabrice Dubos réalise une savoureuse cuisine inspirée du Sud-Ouest, son pays natal. Alain Dutournier conseille l'établissement avec discernement. Pas de produits luxueux, pas d'emphase culinaire, des apprêts classiques, et des produits de qualité, tel est le credo de cette table raisonnable qui fait face au Buddha Bar. La cassolette de chipirons aux piments doux et la soupe de châtaigne au salmis de palombe se distinguent par le bon équilibre des saveurs. Intéressante aussi, la noix de saumon mi-cuit, tarama et légumes à la grecque. La ventrêche de thon cuite « a la plancha », le tendron de veau aux cèpes ou le civet de lièvre à la sauce bien liée, appellent quelques vins régionaux dont le chef du Carré des Feuillants a aussi effectué la sélection. A la carte, compter 250 F, 38,11 €.

★ 11, rue Boissy-d'Anglas, Paris-8°. Tél.: 01-44-94-14-24. Tous les jours.

■ La cuisine danoise fait de la frugalité de ses produits – le hareng, le porc et la pomme de terre - un usage si avisé qu'une visite au restaurant de la Maison du Danemark, immuable depuis une quarantaine d'années, est toujours un moment d'heureuses retrouvailles. Mariné, confit au vinaigre ou assaisonné au curry, le hareng compte une soixantaine de préparations courantes. On le sert, ici, en barils, accompagné d'un verre d'aquavit parfumée et de bière. L'assiette nordique se compose des deux saumons, mariné et fumé, d'anguille fumée tranchée à plat et d'œufs d'ablette. On fêtera la Sainte-Lucie - fête des lumières précédant le solstice d'hiver, le 13 décembre - avec l'oie, le canard de présalé poché, ou les noisettes de renne, garnies de pommes de terre caramélisées et de gelée d'airelles. Le « grod », cousin germain de notre riz au lait, est le dessert du temps de l'Avent. Menu: 250 F, 38,11 € (boisson comprise). A la carte, compter 350 F.

★ 142, avenue des Champs-Elysées, Paris-8°. Tél.: 01-44-13-86-26. Fermé samedi midi et dimanche.

Gastronomie

HÉLÈNE DARROZE

La Gascogne passe pour avoir inventé la galimafrée, en vogue à l'époque des mousquetaires, dont les quatre repas quotidiens (lou déjuna, lou brespaya, lou remoundoua et lou soupa) sont encore dans les mémoires sinon dans les mœurs. Avec sensibilité, Hélène Darroze, cadette de Gascogne, traduit cette nature de contrastes entre les terroirs de vignes, les prés et les champs juxtaposés au gré d'un relief morcelé. Sa première carte parisienne nous entraîne dans une heureuse promenade d'automne, avec la puissante terrine de gibier au foie de canard confit, la délicate crème de poularde aux châtaignes et la lotte bardée de lard simplement rôtie. Goûts francs et justes, cuissons impeccables, comme celle aussi du pigeonneau fermier farci, poché dans un bouillon, accompagné d'un fin velouté lié au foie gras. Retenons aussi, pour les jours heureux, la palombe en crapaudine grillée au feu de bois, et les fameux desserts - la flognarde d'Hortense - servis avec les confitures de maman Darroze. Et l'on n'en finira pas d'évoquer avec la collection des armagnacs le souvenir de d'Artagnan! Générosité, gaieté - soutenue par le madiran - et sens de l'hospitalité, ce sont les trois vertus de cette nouvelle table. Bistrot avec plat du jour (98 F, 14,94 €) au rez-de-chaussée. Ambiance confortable à l'étage, menus : 240 F, 36,59 € (au déj.), dégustation : 580 F, 88,42 €. A la carte, compter 400 F, 60,98 €.

★ 4, rue d'Assas, Paris-6°. Tél.: 01-42-22-00-11. Fermé samedi midi et dimanche

Jean-Claude Ribaut

Carottes primeur

Des carottes primeur en cette saison? Mais bien sûr... Au semis tout du moins. C'est en effet le moment où l'on commence à mettre en terre les ombellifères que nous savourerons au printemps, tendres et croquantes. N'allez pas croire pour autant que les mois d'hiver soient sinistrés pour cette racine potagère. Des 550 000 tonnes de carottes qu'achètent nos concitoyens chaque année, une bonne partie finissent en daubes et pot-au-feu. La carotte que l'on trouve ces jours-ci sur nos étals le plus fréquemment est dite de saison. En provenance de France, elle est conservée en plein champ et déterrée au fur et à mesure des besoins, sans que les tion dans la dernière version du agriculteurs aient eu besoin d'effectuer guide aux poètes disparus, qui le une quelconque manipulation pour la garder en bon état.

Il en va autrement de la carotte qui pointe le bout de son nez et qui remplira les rayons de la fin novembre au début du mois d'avril. Celle-ci, appelée carotte de conservation, craint les gels et les frimas. Pour les Hollandais et les Belges, qui nous en expédient des camions entiers, un seul système nour préserver leur production : la déterrer et la mettre dans d'immenses silos réfrigérés à la juste température. En France, les producteurs n'aiment pas trop cette carotte « de frigo », qu'ils jugent en vrac « plus terne, moins colorée et même plus sèche en fin de saison ». Pourquoi tant de mépris ? C'est

que chez nous (du moins dans les deux

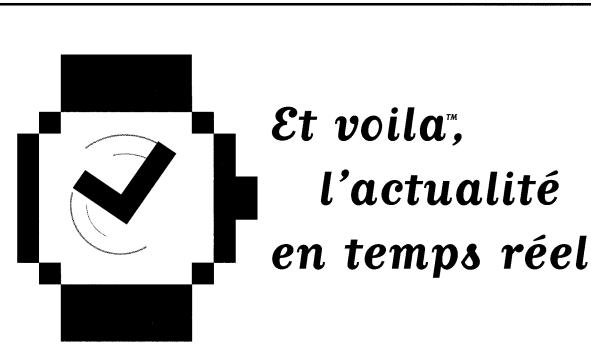
l'Aquitaine et la Normandie) on ne met pas la carotte en chambre froide pour la conserver. On la paille, on la retourne, ou on la butte : c'est au choix. Le climat océanique et les risques minimes de gelée permettent en effet à ces régions, qui produisent à elles seules plus de la moitié des carottes françaises, de leur faire passer tout l'hiver au champ, au prix de quelques mesures préventives. Dans la région de Créances (Manche), on paille le plus souvent les cultures. Dans les Landes, on les met à l'abri d'une petite butte de terre haute de 20 cm, ou bien l'on passe un engin dans les champs pour retourner et coucher les carottes dans le sol où elles ont poussé. On déterre ainsi, au fur et à mesure de l'hiver, un légume qui doit avoir le meilleur aspect. Quels sont les canons de beauté en la matière ? Eric Lechat, de la société Prim'co, premier

principaux bassins de production,

revendeur de carottes en Europe, répond : « Elle doit être lisse, brillante, entre 15 et 20 cm de long sur 3 à 4 de diamètre et d'un bel orangé soutenu ». Il n'en a pas toujours été ainsi. Avant d'arborer ce vif coloris, celle que Grimod de la Revnière qualifiait de « déplaisante radicule » vécut une longue existence sous d'autres robes, notamment mauve ou jaune. Elle était alors si coriace que l'on recommandait d'en « lever le bois », c'est-à-dire d'en enlever le cœur, quasi immangeable. Des botanistes nantais sélectionnèrent à la fin du XVIIIe siècle la variété orangée, dont sont issues aujourd'hui les carottes que nous consommons. dans la bonne humeur.

Guillaume Crouzet

★ Carotte équeutée en vrac (un quart seulement de la production est mis sous sachet), 5 F (0,76 €) environ le kilo.



voila[™], c'est votre porte d'entrée sur internet (moteur de recherche, outils de communication, services). Accessible à tous, voila est également recommandé par Wanadoo.



Tout ce que vous cherchez est là.

Les risques méconnus de la lutte biologique en agriculture

Un prédateur introduit dans les champs pour combattre les parasites des cultures peut se tromper de cible ou devenir envahissant. Inquiets des dérapages déjà constatés, les spécialistes recommandent la prudence. Mais la rareté des études d'impact gêne l'évaluation des dégâts

ger, comme le prétendent ses défenseurs et adeptes? Cette technique, qualifiée de plus naturelle par ses promoteurs, a en effet connu quelques Mexique et la Floride, où il a éliminé

route à un cactus envahissant a conduit cet insecte à gagner le

ment à Montpellier par l'Organisation internationale de lutte biologique et le Complexe international de lutte bio-

La lutte biologique est-elle sans dan- échecs. Ainsi, l'introduction aux An- un autre cactus qui, lui, était protégé. logique, des chercheurs du monde en- promoteurs cherchent à y remédier, ger, comme le prétendent ses défen- tilles d'un papillon destiné à barrer la Lors d'un symposium organisé récem- tier se sont interrogés sur ces déra- grâce, notamment, à une augmentapages. Marginales ou pas, les victimes de la guerre biologique assombrissent souvent absentes par le passé – des suffisamment le bilan pour que ses

grâce, notamment, à une augmentation des études d'impact - trop programmes de lutte biologique.

MONTPELLIER correspondance

« Il est grand temps d'évaluer les effets écologiques de la lutte biologique selon des critères précis. Savoir si cette méthode consistant à introduire un insecte ou un pathogène pour contrôler une peste agricole animale ou végétale est efficace et sans contreparties néfastes pour des espèces "non-cibles". » L'orateur qui clame ainsi son inquiétude est Jeff K. Waage, président de l'Organisation internationale de lutte biologique (OILB). Son intervention a donné le ton dès l'ouverture du symposium international organisé récemment, à Montpellier, par l'OILB et le Complexe international de lutte biologique (CILBA), qui fédère, à Montpellier, des centres de recherche français, australien et américain.

Pourtant, en dépit de l'inquiétude manifestée par les organisateurs, cette préoccupation écologique est assez récente. Elle s'est accentuée sous l'effet des critiques émises aux Etats-Unis par divers chercheurs, et, plus encore, à la suite des controverses qu'a fait naître le développement accéléré des organismes génétiquement modifiés (OGM), ces variétés végétales de grande culture (maïs, soia, coton) auxquelles ont été greffés un ou plusieurs gènes étrangers visant à leur conférer de nouvelles propriétés agrono-

« Les mouvements écologistes pourraient bien s'attaquer à certains programmes de lutte biolo-

gique dans la foulée de leur campagne contre les OGM », prévient Don R. Strong, de l'université de Californie (Bodega Bay). En écho, Larry Charlet, du ministère américain de l'agriculture, souligne le paradoxe entre les préoccupations croissantes de la Maison Blanche et du Congrès sur les phénomènes d'invasion par des pestes animales et végétales aux Etats-Unis - estimés, pour les plus sévères, à près

de trois cents à l'échelle mon-

diale - et le fait que leurs règle-

ments concernant la lutte biolo-

gique sont incohérents.

« Un groupe de travail réunissant toutes les agences fédérales concernées a été mis en place, mais ses progrès ont été stoppés net par les critiques d'influents scientifiques comme Dan Simberloff ou Vata Louda sur les risques potentiels des actions de biocontrôle », soulignet-il. Des critiques qui s'attacheraient, selon lui, à des pratiques dépassées.

Îllustrant cette inquiétude, les chercheurs réunis à Montpellier ont reconnu quelques « dérapages » spectaculaires. Parmi eux, l'histoire du papillon de nuit Cactoblastic cactorum. « Introduit aux Antilles pour barrer la route à un cactus envahissant, il a gagné à tired'aile le Mexique et la Floride, où il a éliminé l'espèce de cactus Opuntia spinosissima, qui est chez nous une espèce en danger, raconte Don Strong. Celle-ci n'existe plus que dans nos collections horticoles!» En Australie, pourtant, ce papillon avait fait merveille contre un autre exceptions dans une longue liste de succès? C'est ce que veulent croire les adeptes de la lutte biologique. Heikki Hokkanen, de l'université d'Helsinki (Finlande), et ses partenaires européens ont analysé, pour la première fois, les données historiques des programmes menés dans le monde. Sur 5 279 introductions enregistrées par l'Institut international de lutte biologique anglais, quelques dizaines seulement ont fait l'objet d'études d'impact écologique sé-

rieuses. Le chercheur finlandais relève tout de même qu'un « impact sévère de niveau 3 » est enregistré dans 8 % des cas. Ce n'est pas négligeable dans la mesure où ce niveau est réputé atteint lorsque le prédateur introduit (ou auxiliaire) est responsable d'« un accroissement momentané de plus de 40 % de la mortalité d'une population locale d'un organisme "non-cible", ou d'une chute rapide et significative de celle-ci (au moins 10 %) mais plus durable ».

En fait, l'essentiel des effets in-

Ces dérapages seraient-ils des désirables enregistrés sur des organismes « non-cibles » ne dépasseraient pas le niveau 1, caractérisé par l'accroissement d'un taux de mortalité de moins de 5 %, sans conséquence durable

Un auxiliaire tout-terrain et un peu trop glouton peut avoir des conséquences indirectes fâcheuses

pour la population. « Compte tenu du peu d'études et de leur manque de normalisation, il faut manipuler ces données avec prudence. Mais ces erreurs concernent surtout l'époque des débuts de la lutte biologique, précise M. Hokkanen. Aujourd'hui, elles semblent très rares, sans doute parce que les programmes actuels sont mieux gérés. »

Il n'en reste pas moins qu'un auxiliaire tout-terrain et un peu trop glouton peut avoir des conséquences indirectes fâcheuses. En occupant l'espace et en confisquant les ressources nutritives des espèces natives, il pourra ralentir leur taux de reproduction et leur vitesse de croissance; ou encore affaiblir leur organisme et favoriser l'émergence de maladies. Toutes choses qui agiront, à terme, sur la taille de ces populations indigènes. Mais comment être sûr quand les études de suivi à long terme sont rarissimes?

« Ce manque d'études d'impact des programmes de lutte biologique est patent, notamment en Afrique, où je travaille. En même temps, il faut se rendre à l'évidence: si un auxiliaire avait conduit à la perte d'une population animale ou végétale indigène, nous l'aurions vu, alors que nos programmes durent depuis dix ans, relativise Peter Neuenschwander, de l'Institut international de l'agriculture tropicale (IITA), basé au Bénin. Même s'il y a des dégâts à la marge, il faut les rapporter aux gains que le biocontrôle procure aux paysans en réduisant de 10 ou 20 % la charge des parasites dans leurs cultures. »

Marginales ou pas, ces victimes de la guerre biologique assombrissent suffisamment le bilan pour que ses promoteurs cherchent à y remédier. En d'autres termes, résume l'écologue Michel Hochberg (CNRSuniversité Paris-VI), « nous sommes condamnés au succès ». Pour y parvenir, les scientifiques recommandent, outre un suivi systématique et une étude d'impact solide, d'étudier avec plus de soin les sites où sont lâchés les auxiliaires et les espèces parentes des pestes à éliminer. Cela passe aussi par une meilleure sélection de ces alliés biologiques, en bannissant, par exemple, les prédateurs trop « généralistes ». Car, lorsque l'auxiliaire est vraiment spécifique, sa population tend à suivre celle de sa proie et à décliner avec elle. Mais, dans le cas contraire, il se dispersera et sautera, peu ou prou, sur tout ce qui bouge.

V. T.

Echanges d'ADN entre bactéries

La bactérie Baccillus thuringiensis (Bt) est-elle vraiment le biopesticide idéal? Elle synthétise une toxine efficace contre diverses pestes agricoles, dont la pyrale du maïs, et on l'emploie depuis près de vingt-cinq ans en Europe et en Amérique du Nord. Des maïs transgéniques expriment même, à présent, directement cette toxine. Le magazine New Scientist vient pourtant d'annoncer que des chercheurs danois ont trouvé un système de gènes sauteurs permettant à Bt d'échanger une partie de son ADN avec celui d'autres bactéries apparentées. Or, à quelques plasmides près, la bactérie est identique à ses parentes Bacillus cereus et Bacillus anthracis, qui provoquent, chez l'homme, vomissements, diarrhées, problèmes respiratoires.

Des souches bactériennes pathogènes pourraient-elles ainsi se multiplier et se diffuser dans la nature? Pis : de récentes analyses, effectuées au Canada et aux Etats-Unis, montrent que des souches commercialisées de Bt produisent des toxines pathogènes analogues à celles de Bacillus cereus. L'agriculture moderne pourrait avoir favorisé des contacts - et donc des recombinaisons génétiques - entre les trois espèces de Bacillus, qui occupent normalement des niches écologiques différentes.

TROIS OUESTIONS A... DAN SIMBERLOFF

Biologiste des populations à l'université du Tennessee, à Knoxville (Etats-Unis), vous êtes très critique sur la lutte biologique. Pourtant, la plupart des participants au symposium de l'Organisation internationale de lutte biologique (OILB) - auquel vous n'avez pas été invité – estiment que cette méthode de lutte est un succès et que ses erreurs appartiennent au passé..

Ils ont tort. Mark Williamson a montré en 1996, dans son ouvrage Biological Invasions, que seulement 30 % des insectes introduits pour contrôler d'autres insectes survivent dans leur nouveau milieu. Et. parmi eux, seuls un tiers s'attaquent à leur cible. Cela signifie deux choses : d'une part, que 90 % de ces introductions sont des échecs ; d'autre part, que les deux tiers des auxiliaires survivants persistent dans la nature et vont s'attaquer à divers insectes. De même, 60 % des insectes auxiliaires censés combattre les mauvaises herbes s'acclimatent à leur nouvel habitat, mais les deux tiers d'entre eux se montrent incapables de détruire leur cible.

2 II existe toutefois peu d'exemples d'extinction d'espèce due à la lutte biologique...

Pour les espèces, sans doute. Encore qu'il y ait très peu d'études pour l'évaluer. En revanche, il y a de plus en plus de populations « non-cibles » disparues, ou menacées par la lutte biologique. Je ne

donnerai que deux exemples: comme nous l'avons montré dans la revue *Science*. le charancon *Rl* nocyllus conicus, introduit aux Etats-Unis et au Canada pour réduire les populations du chardon Carduus nutans, importé d'Europe, mange un grand nombre de chardons indigènes du genre Cirsium, dont l'un figure sur notre liste des espèces en danger. De même, l'escargot carnivore Euglandina rosea, introduit comme auxiliaire d'un autre escargot envahissant dans beaucoup d'îles du Pacifique, a causé la perte d'au moins trente espèces d'escargots « non-cibles »!

3 Faut-il alors revenir à la lutte chimique, qui aggrave la pollution des sols et des cours d'eau?

Je n'ai jamais dit cela et je ne pense pas qu'il faille arrêter la lutte biologique. En revanche, il faut bien comprendre qu'une introduction dans la nature est souvent irréversible. La lutte biologique doit donc être un peu le dernier recours, quand les autres méthodes d'action ont échoué. Outre la lutte chimique ou mécanique (arrachage et piégeage), il y a d'autres façons de combattre ces invasions. En premier lieu, éviter, par la loi et des contrôles, de les favoriser. Mais aussi permettre aux espèces locales de mieux résister à ces envahisseurs grâce à une meilleure gestion des espaces agricoles et naturels. A tout le moins, ces programmes de lutte biologique doivent intégrer davantage d'écologues et de spécialistes des espèces rares.

> Propos recueillis par Vincent Tardieu



Actionnaire de la Seita, vous avez jusqu'au 23 novembre pour échanger vos actions et participer à la création o'Alfadis

Offre Publique d'Echange

6 actions Selia pour 19 aphons Tabagalera un dividende exceptionnel de 5 € nei

Logique à saisir

www.seita.fr

Une note d'information visée par la COB relative à l'Offre Publique d'Echange de Tabacalera sur Seita ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-1276 en date du 15 octobre 1999 est à la disposition du public, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier habituel ou de la Seita.

N*Mzuri*(0.500,856,67,67)

DÉPÊCHES

■ RECHERCHE: le futur synchrotron anglo-français sera-t-il construit à Daresbury (nord-ouest de l'Angleterre) ou près d'Oxford? La question suscite une vive controverse. Une partie du gouvernement britannique, comme le gouvernement français et le Wellcome Trus, est favorable au deuxième site. Mais, rapporte la revue Research Fortnight, dans son édition du 10 novembre, le secrétaire d'Etat anglais au commerce et à l'industrie s'est prononcé pour le premier, où l'arrêt du synchrotron actuel supprimerait plus de 500 emplois. Le Wellcome Trust étudierait des « options alternatives » y compris en France. ■ PALÉONTOLOGIE : le squelette quasi complet d'un dinosaure végétarien, vieux d'environ 135 millions d'années, appartenant à une espèce inconnue, a été mis au jour, au Niger, par une équipe internatiocomparaison avec les autres pays nale, dirigée par l'Américain Paul permettait de mesurer les efforts Sereno de l'université de Chicago, relatifs de chacun et d'en déduire le comprenant notamment le Francais Didier Dutheil, du Muséum tries correspondantes, Aujourd'hui, la recherche et l'innovation constinational d'histoire naturelle (MNHN) et le Nigérien Bourahituent un secteur économique à part ma Moussa (CNRS Dijon). entière. La chasse aux cerveaux et D'après l'hebdomadaire Science au dépôt de brevets crée, en effet, du 12 novembre, ce nouveau sauun véritable marché mondial de la ropode, le Jobaria tiguidensis, mesurait dix-sept mètres et pesait une vingtaine de tonnes. Les dé par Bernard Majoie, directeur restes d'un autre sauropode, plus petit, ont été également découverts dans la même région par la Fournier, porte un jugement nuanmême équipe. Il a été baptisé Nigersaurus taqueti, en hommage à Philippe Taquet, directeur du laboratoire de paléontologie du pendant de nombreuses carences MNHN.

La recherche française doit s'adapter aux défis de la compétition mondiale

Un rapport du Commissariat général du Plan estime que la France ne peut couvrir tous les domaines technologiques. Trois recommandations : améliorer la prospective, éviter la dispersion des moyens et renforcer l'évaluation

brevet transforme la recherche et l'innovation en un véritable marché mondial soumis à une concurrence qui se fait de

potentiel d'innovation des indus-

Quel rang occupe aujourd'hui la

France? Le groupe de travail prési-

général du groupe pharmaceutique

cé du type « de bons points mais peut mieux faire ». Sans dramatiser

la situation, le rapport pointe ce-

du système et plaide pour le ren-

plus en plus rude. Dans son rapport sur

LES FAIBLESSES de la recherche forcement d'une « gouvernance » et de l'innovation françaises sont de la politique scientifique et techbien connues. Le rapport de nique de la France. 400 pages du Commissariat général « Oue ce soit auprès du premier du Plan, rendu public mardi 16 noministre lorsque cela s'avère nécesvembre, a néanmoins le mérite saire, ou auprès du ministre chargé d'approfondir l'analyse et de tenir de la recherche, il faut un conseil qui compte de la compétition internaprépare les choix », estime M. Mationale toujours plus rude qui afjoie. L'objectif d'une telle structure fecte ce secteur. Auparavant, la

La chasse aux cerveaux et au dépôt de ce thème, rendu public le mardi 16 no- leviers d'actions à mobiliser afin d'amé- la France et suggère la création d'un vembre, le Commissariat général du liorer l'exploitation du potentiel fran-Plan, sans dramatiser la situation, pointe de nombreuses carences du système et tente d'identifier les principaux la politique scientifique et technique de

risant «l'émergence d'un consensus sur les choix stratégiques à promouvoir ». D'où la nécessité d'assurer la « continuité des efforts engagés audelà des cycles électoraux ». Jusqu'ici

les grands programmes nationaux (nucléaire, espace, aéronautique...) avaient échappé aux aléas de l'alternance politique. Ce modèle n'est plus applicable. « Aujourd'hui les nouvelles priorités ne se cristallisent

çais. Il plaide pour une vision prospective afin d'améliorer la gouvernance de

conseil interministériel. Une structure qui serait chargée d'orienter l'investissement dans ce domaine tout en garantissant la perennité des efforts consentis.

pas dans un objet technologique fort », note Brigitte Remy, chef du service des études et de la recherche au Commissariat du Plan et rapporteur général de l'étude. Il ne s'agit plus désormais de construire de grands équipements, des infrastructures ou de relever le défi de

L'enjeu se situe souvent aux frontières de plusieurs disciplines. Là, justement, où des organismes spécialisés, tel le Centre national d'études spatiales (CNES), n'existent pas. « Il faut donc inventer de nouveaux modèles », juge M^{me} Remy. Celui de la Silicon Valley qui rassemble en un même lieu recherches privées et publiques, universités et start-up, pourrait en être un. A ceci près que, comme le soulignait le ministre de la recherche, Claude Allègre, « ce genre de lieux ne se décrète pas ».

« DÉPENSER MIEUX »

A l'importance de la continuité, le rapport du Commissariat général du Plan ajoute celle de l'évaluation. « Nous nous sommes penchés sur les exemples de pays, tels que la Finlande, plus petits que le nôtre et aux moyens plus limités mais dont les résultats démontrent une plus grande efficacité », indique Mme Remy. Conclusion: il faut apprendre à « dépenser mieux » et, sans doute. réviser certaines procédures d'aides aux entreprises dont il reste bien difficile d'évaluer l'impact réel. Même la loi sur l'innovation, jugée positive dans son principe, risque de se heurter à « l'absence d'évaluation publique », estime le rapport, qui souligne que «la France est certainement le pays de l'OCDE qui dispose des procédures d'aides financières et matérielles les plus nombreuses en faveur des entreprises ».

Confrontée à la compétition internationale, la recherche française pèche également par manque de souplesse et de réactivité. « Nous n'avons pas redéployé assez vite nos

ressources », constate Mme Remy. Si l'investissement de 300 millions de francs dans le programme sur le génome fait partie des décisions positives, il intervient avec retard. Or pour éviter de se laisser distancer dans des secteurs stratégiques, les structures de la recherche doivent être capables de réaffecter rapidement leurs ressources humaines.

C'est bien d'une meilleure exploitation du potentiel de la recherche française qu'il s'agit. Si les moyens nationaux ne sont pas négigeables. ils risquent de se révéler insuffisants pour couvrir l'ensemble des domaines de pointe. En France, le nombre de chercheurs pour mille personnes actives (6 en 1995) est équivalent à celui de l'Allemagne, mais est très inférieur à celui du Japon (8,3) et des Etats-Unis (7,4). L'effort global de recherche et de développement français est également en retrait. Il représentait 2,32 % du PIB en 1996, contre 2,83 % au Japon et 2,62 % aux Etats-Unis. « Les effets de masse ne doivent pas être négligés », ajoute Mme Remy. En 1995, la recherche des Etats-Unis équivalait à celle de l'ensemble des autres pays du G7 (Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie et Canada). Le rapport précise que, sur la période 1985-1995, l'effort additionnel des Etats-Unis s'est élevé à 24,6 milliards de dollars (25,33 milliards d'euros) contre 22,2 au Japon, 7,1 en Allemagne, 4,8 en France et 1,4 au Royaume-Uni. De tels écarts étayent la recommandation du rapport en faveur d'une discrimination des secteurs de re-

L'heure n'est sans doute plus au saupoudrage mais à la concentration sur des secteurs-clés. Encore faut-il disposer des instruments de gestion capables d'organiser une telle affectation des movens et de lui garantir la pérennité indis-

Michel Alberganti

La solitude de « Lonesome George » bientôt vaincue par la science

tortue géante de l'archipel des Galapagos, va-t-elle enfin trouver une compagne? Ce robuste quadragénaire, toujours célibataire, dont le nom scientifique est Geochelone nigra abingdoni, vit sur l'île de Pinta. Pour son malheur, c'est le seul représentant de son espèce. Les scientifiques qui se désolent de sa solitude ont bien cherché à l'accoupler avec une tortue du même genre, mais d'une autre sous-espèce, provenant de l'île d'Isabela. Sans succès.

Ils espèrent cette fois avoir plus de chance avec des spécimens des îles Cristobal et Española. Une possibilité qui peut être envisagée grâce aux résultats de recherches menées par une équipe de biologistes américains et italiens. Ces universitaires ont, en effet, analysé l'ADN provenant d'échantillons de sang et de peau des différentes tortues des Galapagos. A leur surprise, ils ont découvert que les tortues des îles Española et Cristobal, pourtant éloignées géographiquement de Pinta, sont très proches génétiquement de « Lonesome George ».

Les chercheurs ne se sont pas contentés d'œuvrer sur la solitude de « Lonesome George ». Leur étude, publiée dans les comptesrendus de l'académie des sciences des Etats-Unis, confirme la parenté des tortues des Galapagos avec des tortues sud-américaines appartenant à l'espèce Geochelone chilensis. Plus petites que leurs consœurs insulaires, elles vivent dans la savane et les zones subdésertiques de Bolivie, d'Argentine et du Paraguay. Les scientifiques estiment que la séparation entre les deux groupes s'est effectuée entre − 6 et − 12 millions d'années.

« Selon cette étude, qui confirme les études morpho-anatomiques antérieures, Geochelone nigra et Geochelone chilensis ont un ancêtre commun. Elle précise aussi que

« LONESOME GEORGE », une toutes les tortues des Galapagos descendent d'un seul animal colonisateur, sans doute une femelle avec ses œufs, qui est arrivée jusqu'aux îles, situées à 1 000 kilomètres des côtes de l'Equateur, en se laissant flotter », explique Roger Bour, spécialiste des tortues au Muséum national d'histoire naturelle. A partir de cet animal colonisateur, les tortues des Galapagos se sont diversifiées au fil des siècles en plusieurs populations soumises à la sélection

OBSTACLE INFRANCHISSABLE

Cependant un mystère demeure. Actuellement, toutes les tortues terrestres sud-américaines sont séparées des îles Galapagos par la cordillère des Andes, un obstacle infranchissable pour ces animaux. «Ou bien le passage vers le Pacifique s'est fait avant la surrection des Andes. Ou bien il faut imaginer qu'une population de ces tortues géantes a vécu sur la côte ouest du continent sud-américain, après avoir contourné l'obstacle par l'Amérique centrale. Ce qui reste à découvrir, car jusqu'à présent personne n'a trouvé de fossiles à cet endroit », précise le spécialiste français.

Les tortues terrestres géantes n'ont pas peuplé uniquement les Galapagos. D'autres, de genres et d'espèces différents, ont colonisé les archipels des Mascareignes et des Seychelles dans l'océan Indien. Mais elles ont été décimées par l'homme. Seule la tortue éléphantine d'Aldabra a survécu, et est auiourd'hui florissante. « Toutes ces tortues insulaires descendent d'ancêtres continentaux, apparus au début de l'éocène, il y a 55 millions d'années, et qui ont peuplé à peu près tous les continents sauf l'Antarctique et l'Australie. Leur présence sur des îles est un évènement exceptionnel », confirme M. Bour.

Christiane Galus

Le mariage du civil et du militaire

serait d'éclairer le gouvernement

avec une « vision prospective » favo-

La fameuse Advanced Project Research Agency (Arpa), créée en 1957 par le gouvernement américain pour réagir au lancement, par les Soviétiques, du premier satellite artificiel reste le symbole d'une astucieuse combinaison des recherches civile et militaire ayant donné naissance, par exemple, à Internet. Les apparitions et disparitions successives de la lettre D pour « Defense » devant le sigle de l'agence (Darpa) ont démontré l'ambiguïté de cette structure. Elle a sans doute inventé l'approche duale de la recherche dont le Commissariat général du Plan mentionne les vertus.

Les chiffres montrent que les Etats-Unis tirent largement profit des crédits alloués à la recherche militaire. En 1996, cette dernière représentait 0,51 % du PIB contre 0,32 % en France. Cette année-là, « le département de la défense a engagé le financement de la recherche de base, entrant dans le développement de six technologies clés, ouvrant peut-être la voie à une nouvelle rupture, comme l'a été Internet ». Un choix à suivre?

(1110 www.club-internet.fr

Votre budget Internet, ce n'est pas seulement le prix de l'abonnement, qu'il soit payant ou gratuit. C'est aussi et surtout le coût des communications téléphoniques Internet. Alors comment maîtriser votre budget?

Avec Club-Internet, pour seulement 97F par mois, tout est compris :

- l'abonnement à Club-Internet pour 77F,
- le forfait **20F-20H** de communications téléphoniques Internet (1),
- et bien sûr l'assistance personnalisée disponible 7 jours sur 7*.

Kit gratuit au o 801 800 900 (appel local), sur www.club-internet.fr, sur 3615 CLUBINTERNET (0,85F/mn) ou dans les Relais H (gares, métro, aéroports).

(1) Au-delà du forfait mensuel, la minute supplémentaire est à 0,28F.

* hors coût téléphonique : 0,99F/mn

AUJOURD'HUI

Temps hivernal avec pluie et neige

MERCREDI. Un anticyclone est situé sur l'Atlantique, tandis qu'une dépression est centrée sur les pays scandinaves. Des masses d'air froid polaire envahissent la France, dans un flux de nordouest. Un front froid circule sur la France, donnant de faibles chutes de neige jusqu'en plaine sur une bonne moitié est du pays. Ce temps hivernal durera toute la se-

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Ciel très nuageux sur les côtes, avec des averses et parfois de la grêle. Ailleurs, nuages et éclaircies en alternance. Vent de nord à nord-ouest à 60 km/h en rafales. Températures maximales de 9 à 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages seront nombreux, avec des averses de pluie et neige mêlée. Il neigera faiblement sur les Ardennes. Températures de 3 à 6 degrés l'après-midi.

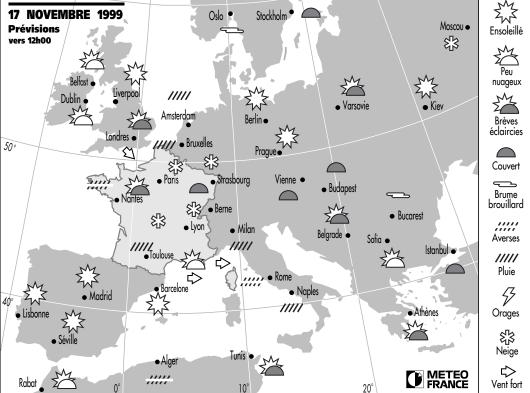
Champagne, Lorraine, Alsace,

neige faibles jusqu'en plaine. Il fe-

ra 1 à 4 degrés l'après-midi Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Nuages nombreux, avec des pluies faibles, surtout l'après-midi. Belles éclaircies sur le nord de l'Aquitaine. Des averses se produiront sur les côtes atlantiques. Il fera 7 à 9 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, ciel très nuageux, avec quelques averses. Ailleurs, ciel couvert, avec des chutes de neige faibles, plus marquées sur le relief. Il fera 0 à 5 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur les Alpes du Sud, ciel très nuageux l'après-midi, avec un peu de neige sur les Hautes-Alpes au-dessus de 700 mètres. Ailleurs, soleil prédominant avec du vent d'ouest à nord-ouest soufflant à 80 km/h en rafales près des côtes. Températures maximales de 9 à



LE CARNET **DU VOYAGEUR**

■ AVION. Le nombre de passagers des lignes aériennes transpacifigues devrait passer de 26 millions en 1998 à 72 millions en 2014, selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Cette hausse prévue du trafic représente un taux d'augmentation annuel de 6,6 %, qui devrait entraîner un doublement des mouvements d'avion, de 132 000 en 1998 à 264 000 en 2014.

■ ASIE. Les autorités chinoises envisageraient de fermer, vendredi 31 décembre, les guichets des banques ainsi que les distributeurs automatiques de billets dans l'ensemble du pays afin d'éviter les problèmes informatiques lors du passage à l'an 2000. Officiellement, elles assurent que le matériel informatique bancaire permettra de franchir sans encombres la date fatidique, mais elles préfèrent déclarer le 31 décembre jour férié afin

Bourgogne, Franche-Comté. – 14 degrés.	Rabat	2 <u></u>	10°	20°\ FRANCE Ven	d'assurer une transition sans risque.
PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE 1999 PAPEETE Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige. FRANCE métropole AJACCIO 7/15 N NANTES 4/9 N BARCELONE BIARRITZ 5/9 P NICE 3/13 N BELFAST BORDEAUX 2/8 N PARIS 2/5 P BELGRADE BOURGES 1/4 P PAU 1/7 P BERLIN BREST 6/9 P PERPIGNAN 5/11 N BERNE CAEN 4/8 P RENNES 5/9 N BRUXELLES CHERBOURG 4/8 P ST-ETIENNE -2/3 * BUCAREST CLERMONT-F1/3 * STRASBOURG -2/4 * BUDAPEST DIJON -1/3 * TOULOUSE 1/8 P COPENHAGUE GRENOBLE -1/3 * TOURS 2/6 P DUBLIN LILLE 2/6 P FRANCE outre-mer LIMOGES 0/4 N CAYENNE 24/30 S HELSINKI MARSEILLE 2/10 N NOUMEA 22/26 S ISTANBUL	24/29 C LISBONNE 9/15 22/27 C LIVERPOOL 2/6 22/27 C LIVERPOOL 2/6 5/7 P LUXEMBOURG -3/1 18/24 N MADRID 2/11 5/13 S MILAN 3/6 1/5 S MOSCOU -9/-5 3/8 N MUNICH -2/1 -4/2 S NAPLES 12/16 -2/1 * OSLO -5/0 3/5 P PALMA DE M. 6/15 -1/5 C PRAGUE -4/1 -1/2 C ROME 10/16 0/2 C SEVILLE 4/15 2/6 S SOFIA 5/9 -2/4 * ST-PETERSB4/0 -3/3 * TENERIFE 15/18	15 S VIENNE -3/2 C	LE CAIRE 17/29 S NAIROBI 16/25 S PRETORIA 20/33 S RABAT 9/17 S TUNIS 13/21 N ASIE-OCÉANIE BANGKOK 24/32 S BEYROUTH 20/25 S BOMBAY 21/32 S DJAKARTA 24/30 C DUBAI 22/30 S HANOI 19/24 C HONGKONG 16/22 S JERUSALEM 15/27 S NEW DEHLI 15/28 S PEKIN 1/8 S SEOUL 3/10 S SINGAPOUR 26/30 S SYDNEY 13/18 S TOKYO 8/13 S	Situation le 16 novembre à 0 heure TU	Prévisions pour le 18 novembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Les brochures de voyages doivent être décodées attentivement

voyages est l'aboutissement d'un rêve. Mais comme on va procéder à une transaction commerciale faisant l'objet d'un contrat, il faut avoir au préalable sérieusement étudié la brochure pour éviter les déconvenues. « Les déplacements dans les villes étaient prévus en transports locaux et à pied; mais à aucun moment je n'ai imaginé devoir parcourir pedibus tout Budapest! », déplore une retraitée qui a souscrit chez Clio un circuit dans les capitales d'Europe centrale. De fait, lorsqu'il est écrit sur la brochure «promenade» ou « transports locaux », cela signifie qu'aucun car n'a été affrêté et qu'il faut donc marcher.

D'autres voyageurs à Rome étaient logés dans un hôtel trop excentré pour permettre les sorties en soirée. Il ne faut pas se fier aux mentions approximatives « à 300 mètres du centre » mais se procurer l'adresse de l'hôtel et vérifier sa situation sur un plan de la ville. Enfin, la chambre « single » pour une personne seule est souvent plus exiguë... et plus chère: « A Amsterdam, j'ai dû payer 300 F de plus par nuit », déplore une célibataire qui a dé-

MOTS CROISÉS

ENTRER dans une agence de boursé presque autant qu'un couple.

Face à ces griefs récurrents, certains voyagistes ont essayé de réagir. Dans la Lettre de Clio, on explique que, « dans les hôtels modernes, les chambres sont prévues pour deux occupants. Dans les bâtiments plus anciens, ce sont les pièces les plus petites et les moins bien situées » qui sont réservées aux personnes seules, sans pour autant être moins chères. Les hôteliers souhaitent le remplissage maximum de leur établissement « car c'est sur les produits dérivés - repas, consommations - qu'ils font leur profit ». Dans le même ordre d'idées,

certains clients déplorent de se voir imposer la pension complète ou la demi-pension. «Le système des dîners libres n'est pas satisfaisant pour les personnes seules », estime l'un, tandis que d'autres se plaignent de « la qualité médiocre des dîners inclus dans des restaurants d'hôtels standardisés ». Chez Clio, on explique que la demipension permet d'« éviter les longues attentes dans les restaurants très fréquentés à midi, notamment en Italie » et répond au désir de voyageurs qui veulent

PROBLÈME Nº 99272

être libres le soir. Le choix de la formule dépend pour beaucoup du pays visité. Pour des destinations lointaines et exotiques (Turquie, Egypte, Russie, Inde, Proche-Orient), le voyagiste impose la pension complète, « car il ne serait ni sage ni possible d'inviter nos voyageurs à choisir euxmêmes le lieu du déjeuner ou du dîner ».

L'hébergement n'est pas toujours à la hauteur des espérances du client. Pour prévenir les mauvaises surprises, il faut savoir que le nombre d'étoiles indiqué pour

un hôtel correspond aux normes locales et non pas aux normes françaises. Il n'y a pas encore d'harmonisation européenne en la matière. Aux Etats-Unis, les motels sont situés à proximité immédiate des autoroutes, généralement à côté des stations-service.

Dans les pays en développement, si l'on souhaite un minimum de confort, on aura intérêt à privilégier les quatre ou cinq étoiles. Il faut penser à emporter avec soi la brochure - ou au moins les pages concernant le séjour que l'on a acheté -, qui a va-

possible de protester sur place s'il y a une erreur (hôtel indiqué quatre étoiles, alors qu'il n'y en a que deux), si la piscine est inexistante, ou si l'on découvre entre l'hôtel et la plage une route qui avait été habilement escamotée par la photographie du catalogue.

leur contractuelle. Il sera alors

ÉVALUER SES LIMITES D'autres déceptions viennent d'une méconnaissance du pays que l'on va visiter, ou de l'achat à

la dernière minute d'un voyage en promotion. «Les gens ignorent souvent qu'à Toronto on parle anglais », a-t-on observé chez Jetset, un autre voyagiste qui a entrepris d'informer le consommateur. « Certains clients partent en séjour individuel aux Etats-Unis avec une voiture de location sans avoir pris la mesure du gigantisme de ce pays: Yellowstone est grand comme la Corse, et on parcourt la distance de Lyon à Valence en traversant Los Angeles ». Il faut aussi être capable d'évaluer ses limites physiques avant de choisir un circuit aventure au Costa Rica avec escalade sur la cime des arbres à quarante mètres du sol, ou un périple

passager peut avoir la mauvaise surprise d'embarquer sur une compagnie aérienne différente de celle qu'on lui avait promise. Ce désagrément, très fréquent, est dû au « code sharing », ou partage de sièges d'un même avion entre compagnies, et aux affrètements de dernière minute. Pourtant, le client a le droit de savoir quelle compagnie le transportera avant de se trouver au pied de la passerelle. Est-il en droit d'annuler son déplacement si la compagnie ne lui convient pas? S'il a acheté un «voyage à forfait » dans une agence, le changement de transporteur peut être considéré comme « un manquement à une caractéristique essentielle du contrat ». Il peut donc résilier son engagement. En revanche, s'il n'a acheté qu'un « vol sec » dans une agence de voyages ou directement à une compagnie aérienne, aucune réglementation ne l'autorise à mettre un terme au contrat si on lui impose une autre compagnie. Tout au plus pourra-t-il tenter d'obtenir un règlement amiable du différend.

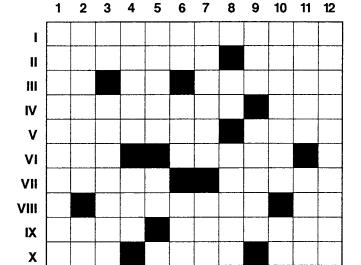
Enfin, au moment du départ, le

Michaëla Bobasch

Trouver un remplaçant

On a le droit de donner ou de revendre son voyage à forfait avec séjour et billet d'avion ou de train, à condition de prévenir le voyagiste dans les sept jours précédant le départ (article 18 de la loi du 13 juillet 1992 et article 99 du décret du 15 juin 1994). Attention, cependant, il faut que le destinataire remplisse les conditions requises : par exemple, il sera impossible de céder un séjour aux Etats-Unis à un citoyen marocain sans visa. On reste solidaire de la personne à qui on aura cédé son contrat : si elle ne paie pas, on restera redevable des sommes dues.

La cession d'un trajet d'avion sec sera beaucoup plus difficile, car le billet est nominatif. L'acceptation est laissée à l'appréciation de la compagnie aérienne, qui pourra réclamer des frais supplémentaires ou même refacturer le billet si les conditions de délivrance ne sont pas remplies (tarif réduit par exemple).



HORIZONTALEMENT

I. Amendement à la mode ces temps-ci. - II. Produit un bon bourgogne. A droite pour les spectateurs. - III. Possessif. Conjonction. Pourra être habité sans frais. – IV. Pour ne pas mettre genoux à terre. Circulent en Moldavie. - V. Monstre de papier. Possessif. - VI. Débordait de richesses. Centre économique nippon. – VII. Vide immense. Fait suer et fait du bien. - VIII. Rend la situation catastrophique. N'est aujourd'hui plus dans le coup.

- IX. Concours extérieur. Supportât avec patience. - X. Affaibli. Personnel féminin. Lâché après coup.

VERTICALEMENT

1. Sale coup. – 2. Qui peut enfin respirer à l'air libre. En France. - 3. Note. Entrée dans la CEE en 1973. – 4. Ardente. Après beaucoup d'eau, il s'est mis au vin. - 5. A surveiller si l'on ne veut en prendre. Métal dur. – 6. Petit par un bout. Fait l'égalité. La plus grande sur les grandes ondes. - 7. Laissées à la traîne. Faux, il n'est pas apprécié au comptoir. - 8. D'un auxiliaire. Velue, elle se ravitaille en plein vol. - 9. Protection du chevalier. Planche des jeunes. – 10. Ses titres sont assez douteux. Chauffait en Egypte. – 11. Contient la poussée de la voûte. Rejetai en bloc. - 12. Qui met à plat.

♦ SOS Jeux de mots :

3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 99271

HORIZONTALEMENT

I. Persona grata. - II. Agiotage. INS. – III. Pat. Abeilles. – IV. Al (la). Troène, II. - V. Rirait, Dires. -VI. Atone. Or. Art. - VII. Zani. Prêts. - VIII. Zigs. Ob. Rein. - IX. Ire. Credo. Oc. – X. Sésame. Epine.

VERTICALEMENT

de l'administration

PRINTED IN FRANCE

ISSN 0395-2037

1. Paparazzis. - 2. Egalitaire. -3. Rit (tir). Rongés. – 4. SO. Tanis. - 5. Otarie. CM. - 6. Nabot. Pore. -7. Agée. Orbe. - 8. Geindre. Dé. -9. Lei. Trop. - 10. Ail. Rase. -11. Théier. Ion. – 12. Assistance.

SCRABBLE ® PROBLÈME Nº 148

Où les ânes ne passent pas

Partie jouée en club 1. Tirage: A B D O R S T

a) Trouvez un mot de sept lettres. malheureusement implacable. b) $\mathbf{A} \mathbf{B} \mathbf{D} \mathbf{O} \mathbf{R} \mathbf{S} \mathbf{T} + \mathbf{E} = \mathbf{B} \mathbf{R} \mathbf{O}$

DATES ou BORDATES. Quid de A B DORST+A? (Deux solutions, implaçables elles aussi).

c) En 3 endroits différents, placez 3 mots différents rapportant respectivement 44, 34 et 32 points. NB. Dès que vous avez trouvé une

solution, effacez-la avant de conti-2. Préparation de la grille de la

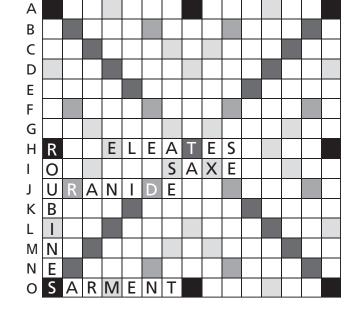
semaine prochaine d) A I N O O T V. Trouvez un septlettres. A K L O P S U. Trouvez 2 six-

lettres incluant le K. En utilisant une

lettre du tirage A I N O O T V, trouvez un huit-lettres. Solutions dans Le Monde du

24 novembre Solutions du problème paru

dans *Le Monde* du 10 novembre Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

 ${\it fe}$ ${\it Monde}$ est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. Le Monde

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 lvry cedex

0

Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Stéphane Corre 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél: 01.42.17.39.00 - Fax: 01.42.17.39.26 à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est

a) CODEINE, en collante au dessus de GYNECOS, G 6, 85 b) DICETONE, J 2, 73-COME-DIEN, N 4, 64-GENOCIDE, 3 H, 76,

ou l'anagramme CONGEDIE - DE-COINCE, 7 B, 69 - CODEINES, 9 A, 64 - OCEANIDE, nymphe de la mer, 11 H, 61.

c) URANIDE, ENDURAI et EN-

DUIRA - BUANDIER - DENUERAI -

RENAUDAI, v. i., me plaignis. Michel Charlemagne

CULTURE

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

CINÉMA

C'est encore le Japon qui domine l'actualité de cette semaine, d'abord avec la découverte d'un nouvel auteur. Hirokasu Kore Eda, grâce à la sortie simultanée de ses deux premières réalisations, Maborosi et After Life; ensuite avec la confirmation d'un moyen d'expression original en **Extrême-Orient : le soleil levant** de l'« anime » a déjà ses auteurs, ses vedettes, son industrie, et un style singulier qui contribue à repenser la nature et le futur du cinéma lui-même. Face à la marée montante des images fabriquées à la main ou sur ordinateur, les images enregistrant la réalité conservent pourtant toutes leurs forces, comme en témoigne cette semaine le passionnant document de Frederick Wiseman, Public Housing. Parmi les films français, assez rares au sein d'une actualité particulièrement riche (dix-huit nouveautés sortent sur les écrans ce 17 novembre, est-ce bien raisonnable?), on remarque notamment les débuts subtilement prometteurs d'Emmanuelle Bercot, avec *La Puce*, et deux comédies au ton singulier, Mauvaise passe, le nouveau film de Michel Blanc, et, surtout, Inséparables, premier long métrage de Michel Couvelard.

Le charme trouble de la première fois

LA PUCE. Film français d'Emmanuelle Bercot. Avec Isild Le Besco, Olivier Marchal (1 heure).

Voici un film consacré au sujet le plus mystérieux, le plus galvaudé, le plus contrôlé, le plus médiatisé du monde : le désir adolescent. Des romans par tombereaux, des chansons par charretées, des films et téléfilms ad nauseam, des magazines treize à la douzaine, 80 % de la publicité et mille milliards de crânes d'œuf spécialistes du marketing – ainsi tout de même que quelques brassées de grandes œuvres de l'esprit depuis l'Antiquité.

Et voilà qu'une demoiselle qui semble sortie de nulle part s'y attaque à son tour et réussit, pour elle et pour son film, exactement ce qu'elle raconte : vivre une première fois, dans la singularité d'une expérience vitale. En fait, Emmanuelle Bercot ne sort pas de nulle part mais de la Femis, où elle a réalisé un court métrage justement primé au Festival de Cannes 1997, Les Grandes Vacances, projeté avant La Puce (récompensé, toujours à Cannes, du Prix de la Cinéfonda-

Marion, l'héroïne de quatorze ans (Isild Le Besco), et Emmanuelle Bercot, réalisatrice de trente-deux

ans, ont un courage épatant, à la tout ce chemin entre le ieu trouble. mesure de tout ce qui ne va pas de soi dans une histoire comme cellelà. Un dépucelage est sans doute l'un des actes les plus difficiles à filmer. Nombreux sont les films qui s'y sont essayés tant le cinéma est friand des « premières fois », comme disait François Truffaut - qui trouva, dans Deux Anglaises et le continent, une solution de mise en scène d'une bouleversante justesse – d'une bouleversante vitesse

ZOOM

Comme Truffaut avant elle, Emmanuelle Bercot trouve une solution d'une bouleversante iustesse

Justesse, mais pas vitesse chez Emmanuelle Bercot: ayant choisi d'affronter de face ce moment, cet élan qui entraîne une très jeune fille à franchir le pas, elle en assume les hésitations, les attermoiements,

voire horripilant, et une sincérité trop forte pour être acceptée d'emblée par celle qui en est l'objet. Le pari de la réalisatrice, c'est le pari même du cinéma. Le pari de la possibilité de voir et de comprendre, à condition de tout construire - nul faux-semblant naturaliste, donc nulle pornographie – et de prendre en compte la réalité des corps, la durée, ces « petits arrangements » par lesquels chacun se débrouille pour fabriquer sa vie avec sa trouille, son désir, sa morale, son idée de soi, ses capacités physiques et psychiques. Un sacré boulot, filmé comme tel, sans protection pour personne - ni celle qui filme, ni ceux qui regardent, ni ceux qui sont filmés. Sur ceux-ci repose ce qu'on ne saurait mieux appeler que le passage à l'acte.

Musaraigne vive et opaque, la ieune fille est le contraire de tous les clichés; beau brun viril nettement plus âgé, l'homme (Olivier Marchal) est tout ce à quoi il fallait s'attendre. Caricatural? Oui, dans l'exacte mesure où il est une version plausible de ce qu'une adolescente peut se représenter de l'homme au moment de décider de sa première étreinte.

Jean-Michel Frodon

RENCONTRE

Michel Ocelot, animateur millionnaire

« Vous êtes l'auteur de Kirikou et la Sorcière, qui vient d'atteindre le million d'entrées moins d'un an après sa sortie. C'est un phénomène exceptionnel pour un dessin animé français. Comment expliquez-vous ce succès?

En dépit du fait que j'étais prêt à tout, y compris à l'échec, je crois que le film a marché parce que j'ai été totalement innocent et totalement honnête, parce que j'aime les gens que je montre et que je ne méprise pas le public. Ça n'a pas été facile d'imposer mon point de vue, car durant les six ans qu'a duré la préparation du film, il a fallu se battre sur tout ce qui a fait son succès, de l'histoire à l'accent des personnages en passant par la nudité des femmes. Le plus étrange, c'est que tous les gens qui exercent ces pressions se défendent de parler en leur nom, comme si les gens dans ce métier obéissent à des lois auxquelles ils ne croient pas eux-mêmes. En contrepartie, je dois leur accorder d'avoir eu finalement l'intelligence de céder à mon entêtement.

- Le film a été vendu dans plus de trente pays à l'étranger. Comment y a-t-il été perçu?

- La réaction est partout similaire et extrêmement favorable, sous toutes les latitudes et quel que soit l'âge des spectateurs. Les gens prennent d'emblée le parti de Kirikou. Le film marche particulièrement bien en Allemagne, aux Pays-Bas et en Norvège, où Kirikou, le petit Africain, est en passe de devenir un personnage de la mythologie norvégienne! Le film vient aussi d'être vendu aux Etats-Unis, où sa sortie devrait être discrète... mais qui sait?

- Le 26 janvier, votre nouveau dessin animé, Princes et Princesses, sort sur les écrans.

- C'est en fait une série de six contes que j'ai réalisée voilà dix ans, et qui était restée inachevée. C'est du théâtre d'ombres, des découpages articulés filmés à contre-jour. C'est un travail auquel je tiens beaucoup et qu'il me paraissait intéressant de faire connaître en attendant le nouveau dessin animé sur lequel je travaille actuellement, qui parlera de l'immigration et des conflits de religions, sans renoncer pour autant à la féerie. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

La véritable identité esthétique du film d'animation japonais

Après avoir longtemps souffert d'une image liée à Goldorak, le genre affirme une originalité narrative et graphique grâce à de jeunes artistes

longtemps eu une mauvaise réputation en France. Parce que, symbolisé par le robot Goldorak, il était essentiellement perçu comme un réservoir de programmes bon marché pour les matinées enfantines d'une télévision peu exigeante sur la nature des divertissements offerts aux gamins désœuvrés, vautrés devant le petit écran. Le graphisme fade, les techniques d'animation limitées, la violence ou la mièvrerie de ses feuilletons, ont vite été perçus comme les caractéristiques du mercantilisme conquérant d'un Japon simplement décidé à occuper un terrain massivement investi par l'Amérique. Pourtant, l'apparition récente d'artistes du genre ne tient pas d'une aberration, mais résulte de la réelle singularité de ce moyen d'expression. Celle-ci apparaissait parfois dès

la vision de quelques-unes de ces productions télévisées sans qualité, grâce à une manière d'appréhender la narration animée fort différente des habitudes léguées par les usines californiennes. Elle tient aux origines du genre, la culture de masse de la bande dessinée manga, ces petits recueils mais à la conception très particulière du cadre (dérogeant souvent à la classique forme carrée ou rectangulaire) et de la succession des images. Héritière du manga, l'animation japonaise se distinguait par la façon dont s'intégraient dans une continuité narrative des plans vides (proches de la manière d'un cinéaste comme Ozu) ou des décadrages intrigants.

Un art non pas adolescent mais de l'adolescence : paranoïa, désir d'évasion vers une autre réalité...

Depuis quelques années sortent en salle des longs métrages d'une ambition authentique, témoignant de l'existence d'une école de jeunes artistes qui réussissent à donner une identité esthétique à l'animation nippone. C'est la distribution d'*Akira*, de Katsuhiro Otomo et Izo Hashimoto, tiré d'un manga célèbre, qui lancera en France ce courant. *Porco Rosso*, de Miyazaki, Le Tombeau des lucioles, de Takahata, L'Esprit dans la machine, de Mamoru Oshii, Perfect Blue, de Satoshi Kon et maintenant Jin-Roh, de Hiroyuki Okiura, ont donné leurs lettres de noblesse au genre. Ou plutôt au

LE FILM d'animation japonais a mode d'expression qui revivifie certains genres existants du cinéma « traditionnel » : le mélodrame, le thriller, le film érotique et surtout la science-fiction.

Le film d'animation japonais est un art non pas adolescent mais de l'adolescence. La vision d'un monde futur ou virtuel qui semble être au cœur de ces films figure une forme de paranoïa, le désir d'évasion vers une autre réalité. les sollicitations d'une sexualité naissante. Les univers post-apocalytiques (Akira), les futurs placés sous le règne d'une technologie implacable (L'Esprit dans la machine) ou les hypothèses d'une bifurcation de l'Histoire (Jin-Roh) imaginent ainsi, avec le souci d'un réalisme des espaces et des silhouettes humaines, une échappée de la réalité ou une transfiguration d'un Iapon moderne étouffé sous l'anonymat et la gestion technocratique d'une société hiérar-

L'animation à la japonaise utilise très peu les potentialités arbitraires du dessin pour déformer



« Jin-Roh », de Hiroyuki Okiura : conserver son humanité dans un monde qui exige qu'on l'abandonne.

les corps, les détacher de leur humanité (même, paradoxalement, quand le héros de *Porco Rosso* est un cochon aviateur). Mais, si le

dessin animé nippon est un art graphiquement figuratif, il est souvent scénaristiquement abset virtuelles, envisage souvent ses récits comme la superposition de différents possibles, construit un

arachnéenne. Au-delà de l'invention visuelle, c'est finalement un art du montage qui organise le collage de divers degrés de réalité. Lorsque l'héroïne de Perfect Blue se réveille à répétition à la suite d'une succession de péripéties dont on ne sait plus si elles sont oniriques ou vécues, on croit assister à différentes expériences de montage venues de la modernité cinématographique européenne. Il y a pourtant fort à parier que la plupart des jeunes auteurs de ces films d'animation en aient moins entendu parler que de la fausse interactivité des jeux vidéo. La création ex nihilo d'images que permet le dessin sert donc moins à un travail de déformation irréaliste de l'espace (même s'il peut être très inventif) qu'à un jeu sur le temps.

persent selon une innervation

Jean-François Rauger

★ Le dernier numéro de la revue HK (nº 12) consacre un volumineux dossier au cinéma d'animation

Une industrie vivace qui a supplanté celle du cinéma Credo humaniste dans un monde chaotique

TOKYO

de notre correspondant Dans la banlieue ouest de Tokyo, à Kokubunji, dans les étages du petit immeuble de Production IG, le studio d'où est sorti Jin-Roh, l'ambiance est au travail: une quinzaine de filles et de garçons sont penchés sur leur pupitres et comme plongés dans leur monde, crayon en main et écouteurs vissés sur les oreilles. La pièce est exiguë et les boxes où se tiennent les dessinateurs sont surmontés de rayonnages hétéroclites, comme si chacun d'eux avait dû se construire tant bien que mal un espace à lui. Katsuhiro Ota, vingt-sept ans, en jeans, chemise à carreaux et cheveux milongs, est entré à Production IG il y a deux ans et demi, après avoir fait une école de dessin animé à Tokyo. De « dogaman », dessinateur de base dans le jargon de l'animation, il est passé « gengaman » (animateur-clé) et rêve maintenant d'atteindre l'étape suivante, la supervision. « Cela peut prendre deux ans ou dix ans... », dit-il.

Ce sont les mœurs de l'« anime », l'industrie du dessin animé qui, au Japon, a dépassé en taille et en chiffre d'affaires celle du cinéma. Elle a ses réseaux d'écoles, ses magazines, ses produits dérivés et même des idoles en chair et en os : les réalisateurs, bien sûr, mais aussi les « seiyu », acteurs spécialisés dans les voix, devenus des stars. Environ la moitié des dix premiers succès du box-office nippon sont des des-

sins animés - en 1998, Pocket Monster, Doraemon ou Conan ont dominé le marché. En vidéo et sur les chaînes câblées (quelquefois spécialisées, telle Gainax Fair), le dessin animé couvre tous les genres, science-fiction, films de guerre, comédie et pornographie.

Production IG fait partie de la demi-douzaine de « grands studios », le plus célèbre étant le Studio Ghibli, qui produisent le précurseur et maître du genre Hayao Mivazaki, et d'où sort au moins un long métrage par an. Mais une myriade de petites sociétés sont impliquées dans des projets moins ambitieux ou plus commerciaux, ou font de la sous-traitance. Le financement provient généralement des sociétés de vidéo, ou des éditeurs de jeux tel Gainax qui a produit Evangelion, ou des grandes maisons d'édition qui détiennent les droits des bandes dessinées dont sont souvent tirés les films ou les séries télévisées

TRAME POUR DES JEUX VIDÉO

Ainsi Bandai Visual a financé tous les films de Mamoru Oshii, réalisateur culte de L'Esprit dans la machine et scénariste de Jin-Roh: « Nous avons été parmi les premiers, il y une quinzaine d'années, à produire des films d'abord uniquement pour la vidéo, ce qui permettait de laisser plus de liberté au réalisateur et d'incorporer plus d'éléments de création. Ainsi est née l'œuvre d'Oshii », explique Takenari Maeda, de Bandai Visual. Mamoru Oshii, qui termine actuellement en Pologne un long

métrage de fiction en prises de vues réelles (qui seront complétées par des images de synthèse). a proposé le scénario de *Jin-Roh* à Hiroyuki Okiura, « gengaman » sur Ghost in the Shell, qui s'est trouvé lancé dans une aventure pharaonique: «J'ai commencé avec une dizaine d'animateurs-clés, pour finir à plus de 80 personnes, afin que les mouvements soient le plus proches possible de la réalité. Je voulais que ça ressemble vraiment à un film », raconte Okiura,

âgé de trente-trois ans. Chez Production IG, on estime que *Jin-Roh* est probablement un des derniers dessins animés entièrement exécutés à la main. Mitsuhisa Ishikawa, l'un des fondateurs, fait visiter la nouvelle annexe, un bâtiment neuf à quelques centaines de mètres du premier. Les salles sont remplies d'ordinateurs. Au rez-de-chaussée. des programmateurs mettent au point une nouvelle version de Patlabor, un autre long métrage d'Oshii, pour Play Station, la console de jeu de Sony. Outre la vidéo et la télévision, les dessins animés servent aussi de trame à des jeux vidéo, dont le volume des ventes peut dépasser en quelques jours le million d'exemplaires. A l'étage sont conçues les images 3D du premier long métrage d'animation numérique du Studio, Blood, une histoire de vampires située dans la base améri-

Brice Pedroletti

caine de Yokota au moment de la

guerre du Vietnam.

Jin-Roh, la légende des hommes loups. Une parabole dont le scénario s'inspire du Petit Chaperon rouge

Film d'animation japonais de Hiroyuki Okiura (1 h 38).

lin-Roh est une uchronie cette

variété particulière de science-fiction qui imagine un autre déroulement du temps historique que celui qui a eu lieu. Après la fin d'une guerre, durant laquelle, comme semblent l'indiquer les images fixes en noir et blanc (simulacre de photos d'archives) du début du film, le Japon a été occupé par les nazis, un ordre chaotique se met en place. Dans les années 60, un groupe d'activistes, la Secte, utilise la violence pour combattre un Etat qui lui oppose une force spéciale de police, des commandos suréquipés à qui les masques à gaz et les lunettes à infrarouge font perdre toute face humaine. Un jeune policier a hésité à abattre une petite fille porteuse d'un panier de dynamite qui s'est suicidée. Suspendu pour faiblesse psychologique, le jeune homme rencontre la sœur de la gamine, dont il tombe amoureux. Il devient l'outil d'une des factions au pouvoir contre une autre pour décrédibiliser la force spéciale de la police.

Inspiré par le cinéma d'espionnage (manipulation, simulacres et trahisons), le film de Hiroyuki Okiura dépeint avec le maximum de réalisme un monde à la fois

imaginaire et très présent : les humains sont réduits à une plate et indistincte silhouette, alors que l'utilisation d'un son hyperréaliste augmente donc la crédibilité figurative. Le récit fonctionne, lui aussi, sur ce va-et-vient entre imaginaire et réalité, en reprenant et en transposant l'imagerie de la résistance antinazie. Jin-Roh fonctionne sur la reconnaissance par le spectateur de certains traits, de certains détails connus, sur ce qui rattache l'individu à une série de souvenirs plus ou moins précis.

LE LOUP, DEVENIR DE L'HOMME Lyrique et inspiré, le film joue

sur le déclenchement de la paramnésie (avoir l'impression d'avoir déjà vécu la même situation), procédé souligné par les références au Petit Chaperon rouge comme fil narratif, qui vient doubler les péripéties vécues par les protagonistes, les éclairer et suggérer l'origine du scénario. La question centrale du film, lancée par l'hésitation du héros, est bien sûr celle de la possibilité de conserver son humanité dans un monde qui exige qu'on l'abandonne. La métaphore animale du loup comme devenir d'un homme qui aurait abandonné ses qualités pour s'exclure cruellement du sort commun scande tout le récit

Douglas Gordon, squatter d'Hitchcock

DOUGLAS GORDON est né en 1966 à Glasgow. Il y a fait des études artistiques qu'il a parachevées à Londres, puis il est rentré au pays. Il y vit, y travaille et n'est pas

PORTRAIT_

« Peu importe qui je suis. Je veux seulement vous parler »

pour rien dans l'effervescence culturelle que connaît sa ville. « Peu importe qui je suis. Je veux seulement vous parler. » Ce début de « conversation téléphonique » tirée d'une œuvre que l'artiste a réalisée en 1992 a plus d'importance qu'il n'y paraît. Elle peut servir à le situer dans une perspective de communication et de dialogue qui correspond bien à ce qu'il est : l'artiste des années 90 par excellence, pour sa sociabilité, d'abord. Comme artiste tout terrain ensuite, qui s'approprie ce que bon lui chante, mêle les genres, les moyens, la haute culture et la culture populaire.

Ce besoin de relations humaines occupe les débuts de ses activités d'artiste conceptuel, de manipulateur de mots, de textes, de sons, d'images, de photographies et de projections. On l'oublie trop souvent depuis que l'artiste opère sur le cinéma, en particulier sur le

cinéma d'Hitchcock. C'est à travers lui qu'il s'est fait connaître en 1993, avec 24 Hours Psycho, mise à plat, au sens propre et figuré, du film dont la projection au ralenti pendant un jour et une nuit révélait les artifices de montage. Depuis, c'est la gloire. On le chouchoute, il est partout couronné de prix... Avec Feature Film, présenté cet été à la Biennale de Venise et maintenant à Paris en avant-première, pour le Festival d'Automne, il retrouve Hitchcock. Le film sera ensuite visible lors de la réouverture du Centre Pompidou qui l'a produit.

DÉCONSTRUCTION

Cette fois, c'est de Vertigo qu'il s'agit. Ou plutôt d'une déconstruction du spectacle qui passe par la bande-son du film: dans Feature Film, Douglas Gordon filme les mains, les bras, et des bouts de visage de James Conlon, chef d'orchestre de l'Opéra de Paris dirigeant la musique du film signée Bernard Herrmann. Son film se développe « en temps réel », suivant le tempo de la bande, donc de ses creux correspondant aux dialogues sans musique. L'artiste en fait une respiration chargée (écran rouge avec ombre mouvante) qui donne tout loisir aux spectateurs de mettre à l'épreuve leur mémoire du film d'Hitchcock et de savourer nleinement tous les aspects du thème que développe le nouveau film: un jeu de substitution jusqu'au vertige. La mémoire est au centre des matériaux de Gordon depuis toujours. Elle était déjà impliquée lorsqu'il établissait des listes de noms des gens qu'il connaissait. Il en avait trouvé 1 444 pour une première exposition, et près du double pour la suivante : un travail obsessionnel et sans fin, comme ses jeux avec les images, sa propre image, souvent dédoublée. Comme ses jeux avec le négatif : le meurtre, la folie, le diable.

Que Douglas Gordon, devenu expert en démontage du langage cinématographique, renoue avec le modèle hitchcockien, n'est pas très étonnant : Vertigo répond à ses préoccupations d'auteur. Il ne se borne pas à un travail de l'image avec le temps - un souci de plasticien -, mais aussi un travail sur le double - un souci d'aujourd'hui. Douglas Gordon a pu squatter Psychose, mais aussi The Searchers, de John Ford, Dr. Jekill and Mr. Hyde, de Robert Mamounian. Rien que du cinéma à fond psychologique intense : c'est en cela que le cinéma expérimental de Douglas Gordon se distingue des autres, par exemple des recherches d'un Pierre Huygues.

Geneviève Breerette

★ Feature Film (1999). Le vendredi 19 novembre. Cinéma Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière, Paris 9°. Tél.: 01-40-30-30-31.



Douglas Gordon joue aussi avec sa propre image, souvent dédoublée (« Monster », 1996-1997, détail).

Le cinéma élégiaque de Hirokazu Kore-eda

Maborosi et After Life. Premiers films d'un auteur talentueux hanté par la mort

« Maborosi ». Film japonais de Hirokazu Kore-eda. Avec Makiko Esumi, Takashi Naitoh, Tadanobu Asano (1 h 50.) « After Life ». Film japonais de Hirokazu Kore-eda. Avec Arata, Erika Oda, Susumu Terajima (1 h 58.)

L'honnête homme occidental en général, et l'honnête cinéphile en particulier, n'avait eu jusqu'à présent qu'un modeste effort à faire pour mémoriser les noms des grands cinéastes venus d'Asie. Longtemps, la triade japonaise Ozu-Mizoguchi-Kurosawa lui a tenu lieu de bagage suffisant, tardivement complété par Oshima ou Imamura. Les choses se compliquent singulièrement depuis quelque temps avec la déferlante de talents venus de Chine (Hou Hsiao-hsien), du Japon (Takeshi Kitano), ou de Corée (Hong Sang-soo), chaque année qui passe révélant peu ou prou un jeune auteur, le plus souvent issu du vivier iaponais.

Après la découverte de Kiyoshi Kurosawa la semaine dernière (*Le Monde* du 10 novembre) mis à l'honneur par la sortie de *Cure* et la rétrospective de son œuvre organisée par le Festival d'automne, et à côté de Hiroyuki Okiura (*lire page 30*) cette semaine, il faudra donc ressortir ses tablettes pour y inscrire le nom de Hirokazu Kore-eda.

Né à Tokyo en 1962, ce jeune

homme diplômé de l'Université de Waseda commence une carrière de documentariste à la télévision japonaise avant de signer, en 1995, son premier long métrage de fiction, Maborosi, suivi trois ans plus tard de After Life. Ces deux films, dessinant un univers et une ambition remarquables, sortent simultanément sur les écrans cette semaine après avoir été découverts aux Festivals de Venise et de Saint-Sébastien, Mahorosi raconte l'histoire de Yumiko, une jeune femme en proie à ses souvenirs hantés par la mort inexplicable de deux être chers. Celle de sa grand-mère, que la petite fille qu'elle était n'a pas pu empêcher de quitter la maison. Puis celle de son premier mari qui, en dépit de leur bonheur conjugal, s'est un triste jour laissé écraser par un train en revenant du travail.

Quelques années plus tard, Yumiko quitte Osaka avec son jeune fils pour se remarier avec Tamio, qui vit avec sa fille dans une petite ville du bord de mer. L'apaisement que lui procure cette union n'a pas raison de son

inquiétude. Le retour de Yumiko à Osaka pour le mariage de son frère, le retard d'une vieille femme partie en mer pêcher des crabes, l'esapade momentanée des enfants dans la montagne sont autant de réminiscences des pertes anciennes. A rebours du tartinage psychologique et du pathos qu'un tel sujet aurait pu susciter, tout le talent du cinéaste consiste à donner à ces réminiscences une apparence sensible, plus encore à affirmer fortement son credo esthétique en faisant du cinéma la forme même de la réminiscence. Koreeda signe un film splendide et bouleversant où le désarroi et la fragilité de l'être humain s'inscrivent physiquement dans la dialectique de l'ombre et de la lumière comme dans la distance respectueuse à laquelle il filme ses personnages.

Une étrange administration des limbes où des défunts doivent, pour gagner l'au-delà, choisir le plus beau souvenir de leur vie

Plus théorique mais non moins intéressant, After Life peut être considéré comme une variation sur le même thème, celui de « la vie des morts » (cette expression n'évoquant pas par hasard le titre du très beau court métrage d'Arnaud Desplechin) et de ses évidentes affinités avec le cinématographe. Soit une étrange administration des limbes où des défunts doivent, pour gagner l'au-delà, choisir le plus beau souvenir de leur vie. Kore-eda met en scène la vocation documentaire du cinéma à enregistrer les traces de notre passage icibas. On v trouvera aussi une belle définition du cinéaste comme âme en peine, puisque les employés chargés de recueillir ces témoignages et de les mettre en scène sont ceux-là mêmes qui ne sont jamais parvenus à

La preuve de l'art par le papillon

Ennemis intimes. Récit de l'affrontement entre Werner Herzog et son acteur fétiche, Klaus Kinski

Film allemand de Werner Herzog. Avec Klaus Kinski, Werner Herzog, Eva Mattes, Claudia Cardinale (1 h 35.)

Au début du film, Werner Herzog s'introduit dans un appartement et raconte à ses occupants - un couple de bourgeois passablement sidérés – qu'adolescent il a vécu dans ce même lieu où le hasard voulut qu'habite également un acteur débutant aux crises de violence démentielles, Klaus Kinski. En 1972, Herzog, devenu réalisateur, retrouvait Kinski, une vedette de la scène, célèbre pour l'intensité de ses interprétations. Le tournage en Amazonie d'Aguirre, la colère de *Dieu* devint un cauchemar en bien des points comparable à l'expédition du conquistador dément. Malgré les crises de fureur, les menaces de mort, voire le début d'exécution de ces projets assassins, le comédien et le cinéaste travailleront encore ensemble sur quatre films: Nosferatu, fantôme de la nuit (1978), Woyzeck (1978), Fitzcarraldo (1981) et Cobra Verde (1987). Au début, Ennemis intimes semble être une assez classique évocation en images d'un acteur mémorable grâce à des témoignages et des extraits. Projet honorable mais limité. Peu à peu, à mesure que Herzog raconte ses souvenirs, le film prend le ton déplaisant d'un règlement de comptes post mortem du réalisateur contre l'interprète qui lui a empoisonné l'existence.

Sans doute, Klaus Kinski était un type invivable; on songe alors que le réalisateur n'avait qu'à choisir quelqu'un d'autre. Là commence véritablement ce qui n'est pas un documentaire de Werner Herzog sur Klaus Kinski, mais le sixième film de fiction de Herzog avec Klaus Kinski dans le rôle principal. Pour que cela advienne, il faut que le réalisateur laisse peu à peu apparaître que, s'il est plus calme que son acteur, il était à l'époque tout aussi fou – et l'est encore aujourd'hui.

Il faut surtout, et c'est là que le film devient passionnant, que soit lentement suggéré qu'il n'est question de bout en bout que d'un seul personnage, personnage réellement fantastique qui, tel le comte de Saint-Germain ou Cagliostro, aurait vécu plusieurs vies successives (ou même, dans ce cas extraordinaire, simultanées) et porté sept noms : Aguirre, Nosferatu, Woyzeck, Fitzcarraldo, Cobra Verde, Kinski, Herzog.

CONJURATION

On comprend à ce moment que le titre français est simplement faux, alors que le titre original, *Mon ennemi préféré, Klaus Kinski*, sonne plutôt comme un leurre, si ce n'est une conjuration. L'ennemi préféré de Werner Herzog (dans son film, il s'agit du début à la fin d'une mise en scène, pas de psychologie personnelle) est aussi bien Herzog lui-même, ou le cinéma, expérience pouvant être fatale

Ce thème hantait les héros successifs portés à l'écran par le réalisateur ; il menait à la folie et à la mort. Depuis, la mort a encore prélevé son tribut : Kinski est décédé en 1991. A ce prix seulement,

suggère ce film cruel, Herzog peut mener son récit au-delà d'une nouvelle plongée dans les affres de la mégalomanie et toucher à quelque chose de plus mystérieux dans la nature des artistes, ces aventuriers de la création. En cours de film, ce sont d'abord les femmes (les actrices Eva Mattes et Claudia Cardinale, respectivement interprètes de Woyzek et de Fitzcarraldo) qui, à l'écran, tentent de sauver le héros de sa malédiction. Comme d'habitude chez Herzog, ces interventions sont impuissantes face au Destin, qui pèse sur ces Prométhées aux pieds d'argile, voués à mourir foudroyés, laissant pour toute trace ce qu'on appelle une œuvre.

En témoigne une séquence finale splendide – d'autant plus qu'elle succède à la fureur et à la mesquinerie: un papillon vient adouber l'acteur d'une aura surnaturelle, l'oindre d'un mystère solaire, souriant. C'est un petit miracle. Un miracle heureux et juste, heureux d'être juste.

J.-M. F.



Heinrich Schütz

Psaumes de David 20 novembre < 20h

20 novembre < 20 *Madrigaux*

21 novembre < 15h Konrad Junghänel, direction Cantus Cölln, Concerto Palatino

Giovanni Gabrieli

sonates, chansons et motets

Bruce Dickey, direction Concerto Palatino 21 novembre < 16h30

01 44 84 44 84

M Porte de Pantin

LE MONDE DES LIVRES

avec **Le Monde** DATÉ VENDREDI



http://www.festival-automne.com

HORS CHAMP

■ ÉTATS-UNIS : le dessin animé inspiré d'un jeu vidéo japonais, Pokemon the First Movie, domine le box-office nord-américain avec 52,1 millions de dollars (328 millions de francs) de recettes. Il devance le thriller *The Bone Collector*, la comédie Dogma et The Messenger: The Story of Joan of Arc, de Luc Besson, dont les recettes sont esti-

mées à 6,3 millions de dollars. ■ ALLEMAGNE : La part de marché des films allemands en Allemagne a atteint 13,8 % fin septembre, contre 10,1 % l'année dernière pour la même période. Avec jusqu'à présent 2,7 millions d'entrées, le nouveau dessin animé Werner a dépassé toutes les attentes, se plaçant en deuxième position des films allemands (coproductions incluses) derrière Astérix et Obélix (3,5 millions d'entrées). Le plus gros succès de l'année est néanmoins Star Wars (7,8 millions de spectateurs).

■ FRANCE: Jean-Pierre Mocky demande aux cinéastes euro**péens** de « tendre davantage la main aux Américains » afin de préserver l'« exception culturelle », l'un des enjeux de la réunion de l'OMC prévue fin novembre à Seattle (Etats-Unis). « On ne pourra pas protéger le cinéma uniquement en France pour les Français. Il faut s'organiser au plan international », a-t-il ajouté, en lançant : « On fait bien l'Europe pour la "vache folle", alors pourquoi pas pour les films? »

Fred Wiseman, cinéaste, documentariste

« S'il n'y a pas de structure dramatique, ce n'est pas un film! »

dans un ensemble de logements sociaux de la banlieue de Chicago. Comment s'est fait ce choix?

 Je cherchais une HLM. Au lieu d'être seulement des tours, la cité Ida B. Wells offrait une combinaison de tours et d'immeubles de deux ou trois étages, datant des années 30. Cet aspect visuel m'a retenu, tout comme le fait qu'il y avait énormément de vie dans la rue, devant les maisons. C'est beaucoup plus facile pour moi de contacter les gens dehors que de frapper à la porte d'un vingtième étage.

– Quelle a été votre méthode ? - Comme d'habitude. Trois personnes: John Davey à la caméra, un assistant, et moi au son. Une seule journée de repérage. La recherche se fait en filmant. Le responsable des HLM de Chicago m'avait présenté Mrs Finner, présidente du conseil des locataires, qui a tout de suite compris l'intérêt du film. Au début, je craignais d'avoir des difficultés en tant que Blanc dans un quartier noir. On n'a eu aucun problème pendant près de six semaines. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de violence dans le quartier, mais la plupart des gens ont été, avec nous, très accueillants.

sation de les filmer? - Je l'ai demandée au président des HLM de Chicago, à Mrs Finner,

- Vous leur demandiez l'autori-

« Public Housing filme la vie dans la mesure où elle représentait la communauté. Et, comme toujours, à toute personne filmée. Avec pour principe que, si quelqu'un n'est pas d'accord – avant ou après -, je respecte son choix. Presque personne n'a refusé. Certains étaient contents que ma démarche soit différente de celle des chaînes de télé qu'ils ne voient débarquer que quand il y a un mort ou un problème de drogue...

» J'ai expliqué que je voulais tourner un film sur la vie quotidienne. J'ai dit très clairement que je n'ignorerais pas les problèmes de violence, parce qu'ils existent, mais que ce n'était pas mon but d'exploiter ça. Je m'intéresse aussi à la vie normale. Par le journal des résidents, j'avais demandé qu'on me prévienne si quelque chose d'intéressant se préparait. Une réunion, une fête le samedi soir. l'ai un cahier, ie note.

- Comment filmer la très grande pauvreté? Avez-vous des règles face à des situations délicates, les démêlés d'un résident avec la police par exemple? Y at-il des choses que vous vous refusez de montrer?

– Il faut tout montrer, à partir du moment où on a la permission. Ce qui est bon, mauvais, banal, comique, triste, sauvage, tragique. Un film, c'est un voyage. Mais j'ai une responsabilité envers les gens



« Le documentaire doit refléter la complexité et l'ambiguïté des choses .»

qui me donnent l'autorisation de regarder leur vie, et je prends cette responsabilité très au sérieux. Le documentaire doit refléter la complexité et l'ambiguïté des choses.

- Ça ne vous dérange pas que certaines scènes puissent se prêter à une interprétation contradictoire?

- Non. Parce que je suis le pre-

mier à découvrir que la réalité est commencer à trouver la structure. ambiguë. Si l'on veut essayer de faire quelque chose pour améliorer la situation des gens de ce quartier, il faut prendre la mesure exacte de ce qui se passe. Sur la question du voyeurisme et comment l'éviter, je ne crois pas que cela dépende de la place de la caméra mais de l'effort fait pour apporter suffisamment d'informations pour interpréter l'événement. C'est tout le travail du montage de permettre cette réflexion. Dans la manière dont j'aurai mis en relation les séquences, structuré le documentaire. Parce que c'est la totalité du film qui représente mon point de vue sur le sujet. Quand on me demande ce que je pense de la cité Ida B. Wells, je réponds : regardez le film, tout ce que je pense est dedans. Sinon, pourquoi faire un film?

- C'est toute la question du montage. Pour vous, l'analyse, la pensée, le point de vue s'expriment dans cette étape détermi-

- Le montage est l'opération qui consiste à comprendre l'événement que j'ai filmé. C'est pourquoi je le fais moi-même. Je ne comprends pas comment on peut le confier à quelqu'un d'autre. J'y passe presque toujours un an. Je découvre le film au moment du montage, et en général vers la fin. Il me faut huit ou neuf mois pour

C'est une aventure personnelle et aussi intellectuelle qui passe par l'analyse des séquences. Qu'est-ce qui se passe? Qu'est-ce que je vois? Pourquoi ces mots, ces gestes? Le montage est totalement raisonné, mais dans le sens d'une dramaturgie. S'il n'y a pas de structure dramatique, ce n'est pas un film! La structure nous rapproche de la fiction, dans le sens où les événements sont arbitrés, mis en ordre. Un ordre que je choisis. Qui ne suit pas du tout la chronologie du tournage. Ni la durée des

- Les policiers de Public Housing ne vous semblent pas un peu trop gentils, presque paternels avec les habitants?

- La ville de Chicago a fait un gros effort de formation pour les policiers, en particulier ceux qui travaillent dans ce type de logements sociaux. Il y a vingt-cinq ans, il n'y avait pas beaucoup de policiers noirs et hispaniques, aujourd'hui il y en a. Ils comprennent mieux les habitants parce qu'ils viennent souvent de ces quartiers justement. Ils essaient de les aider mais ils peuvent être durs parfois! Encore un exemple de complexi-

> Propos recueillis par Catherine Humblot

Les tourments sexuels d'un quadragénaire français exilé à Londres

Mauvaise passe. Une idée originale pour un film trop sérieux de Michel Blanc

Film français de Michel Blanc. Avec Daniel Auteuil, Stuart Townsend, Liza Walker, Noah Taylor. (1 h 40.)

Mauvaise passe commence comme Marche à l'ombre, avec un homme perdu dans une grande ville – Londres dans le cas présent, Paris auparavant – sans le moindre sou en poche. Marche à l'ombre montrait la « galère » comme un mode de vie avec ses bons côtés; Mauvaise passe veut y déceler un malaise existentiel. Il n'est pas certain que Michel Blanc excelle dans cette veine dramatique. Pierre (Daniel Auteuil) a la quarantaine et vient d'abandonner brutalement son métier d'enseignant, femme et enfant. Il mène une existence aventureuse à Londres, où il compte se lancer dans l'écriture d'un roman. Très vite à court

bruno:

julie:

julie:

AIM, AOL MESSAGER.

POUR TOUS LES INTERNAUTES.

AIM: la Messagerie Instantanée

pour dialoguer en direct sur Internet avec

qui vous voulez, au coût d'un appel local.

d'argent, il rencontre Tom (Stuart concentrer sur la métamorphose Townsend), qui tient un petit restaurant dans le centre de la ville. Il y devient serveur à mi-temps. Lorsqu'il ne nettoie pas la vaisselle ou qu'il ne sert pas des cafés, Tom est gigolo et vit surtout de la prostitution. Il ne tarde pas à proposer à Pierre d'essayer de faire comme lui et de jouer de son charme français pour attirer les clientes. Contre toute attente, Pierre devient une des vedettes de l'agence d'escorte qui le représente.

Ecrit à partir d'une idée originale de Hanif Kureishi, on peut imaginer à quoi Mauvaise passe aurait pu ressembler si l'écrivain anglais s'était décidé à mettre ce film en scène : un film d'ambiance qui se serait autant intéressé à l'environnement du gigolo qu'à son métier proprement dit. Mauvaise passe fait rapidement passer Londres en arrière-plan pour se

d'un mâle dépressif, impuissant, gauche, à la limite du ridicule, en un homme sûr de lui, se définissant désormais par ses prouesses sexuelles. Cette métamorphose n'est pas toujours crédible. Dans ses meilleurs moments, Mauvaise passe fait preuve d'un sens bienvenu de la comédie quand, par exemple, Pierre cherche à recruter ses clientes à l'aide de petites annonces puis va les chercher à la gare et s'aperçoit qu'elles n'ont pas compris qu'il était gigolo. Comédie encore avec les tentatives désespérées du même Pierre de prendre de la cocaïne pour maintenir le niveau de ses performances - laissant entrevoir le devenir misérable de ce personnage. dont le changement de vie se révélera vite pathétique.

Il y a une piste très intéressante dans le film, mal exploitée par Michel Blanc, celle de la naïveté. Elle pourrait être celle d'un personnage assez bête pour croire qu'il peut s'installer à Londres et devenir écrivain, et encore plus idio pour se persuader qu'il pourra monnayer son physique. Daniel Auteuil est le comédien idéal pour laisser incarner ces espoirs fous, très proche ici d'un Bourvil dépressif, la tête tourneboulée par l'ambiance d'une capitale, mal à l'aise avec son anglais, endossant un costume bien trop grand pour lui. Auteuil est excellent dans les scènes où le film tire parti de son ridicule. Mauvaise passe est, hélas! rattrapé par son sérieux.

Structuré de manière prévisible, le parcours de Pierre ressemble à une descente aux Enfers que l'on voit venir de trop loin. Son fonds de commerce de french lover puis son retour piteux en France, rattrapé par sa femme qui a finalement trouvé une photo de lui dans une pose lascive, apparaissent comme autant d'étapes d'une initiation que l'on a comprise dès les

premières séquences. Le véritable couple de Mauvaise passe n'est pas celui de Daniel Auteuil et de ses clientes, mais de Pierre et Tom, dont la rencontre ressemble à un coup de foudre entre deux hommes s'installant dans le même appartement juste après s'être croisés. Cette relation homosexuelle, esquissée mais là encore inaboutie, était bien « la mauvaise passe » annoncée par le film. Celle d'un homme dont l'indécision existentielle repose sur une sexualité non assumée. Faute d'avoir su aller au bout de son sujet, Michel Blanc ne réussit son film qu'à moitié.

Samuel Blumenfeld

A Chicago, l'envers du rêve américain

Public Housing. Le cinéaste américain investit les quartiers noirs pour un témoignage capital sur les utopies de l'intégration

Film documentaire américain de Frederick Wiseman (3 h 15.)

L'historien, vraisemblablement torturé, qui voudra dans quelques siècles devenir un spécialiste du nôtre, sera bien avisé de consulter l'œuvre de Frederick Wiseman. Il découvrira une source de premier ordre sur l'histoire institutionnelle et sociale de l'empire qui aura dominé le XXe siècle (les Etats-Unis), en même temps qu'une encyclopédie du monde occidental documentée par la plus grande forme artistique contemporaine d'alors (le cinéma).

D'une prison psychiatrique du Massachusetts en 1967 à une base militaire de Californie en 1987, d'un lycée de Pennsylvanie en 1968 à un zoo de Floride en 1992, d'un service de police du Missouri en 1969 à un théâtre national parisien en 1996, que découvra-t-il en visionnant le trentième film de Frederic Wiseman, Public Housing

PÉRENNITÉ

né durant l'été 1995, dans une cité populaire de la périphérie de Chicago, construite en 1941 dans le cadre des programmes de logements sociaux mis en place par le gouvernement Roosevelt, Ensuite, à cinq ans de l'an 2000, un ghetto noir de cinq mille âmes abandonné

qui ne s'en présente pas moins comme un parangon de démocra-

Comme tous ceux qui connaissent leur travail, notre historien commencera sûrement par constater la pérennité de la méthode Wiseman: absence de scénario, équipe réduite, enregistrement direct, absence d'intervention et de commentaire, longue durée (trois heures, après montage). Il sera frappé aussi, immédiatement, par deux choses: l'aspect désertique des rues de la cité et l'absence presque totale de personnes de race blanche.

Il en déduira, en observant les fréquentes rondes de police, qu'il s'agit d'une cité où la sécurité en général, et celle des Blancs en particulier, n'est pas assurée. Mais il voudra comprendre pourquoi Wiseman, montrant cette situation, n'évoque pas le système qui la suscite, et il sera même tenté, comme quelques-uns des contemporains du cinéaste, de lui en faire le re-

En y réfléchissant, il se dira que c'est très bien ainsi. Qu'il n'y a sans doute pas de hasard à ce que les deux seuls personnages blancs qui apparaissent dans Public Housing soient une bonne sœur et un policier, le sabre et le goupillon ayant toujours été les instruments privilégiés des hommes et des sociétés qui exercent leur domination sur autrui. Que la violence – jamais montrée ou complaisamment provoquée comme le faisait en cette même fin de siècle la télévision est plus efficacement suggérée à travers le comportement de chacun, la désertification de l'espace collectif et l'inquiétante omniprésence policière.

Il notera d'ailleurs au sujet de ces policiers – noirs à 99 % – combien la réalité était plus complexe qu'il

ne l'aurait imaginé, quand ces colosses, arrêtant une jeune et frêle toxicomane dans un quartier réputé pour être une plaque tournante du trafic de stupéfiants, se transforment en tendres nounous après avoir fait montre, comme pour la galerie, de leur vocation répressive.

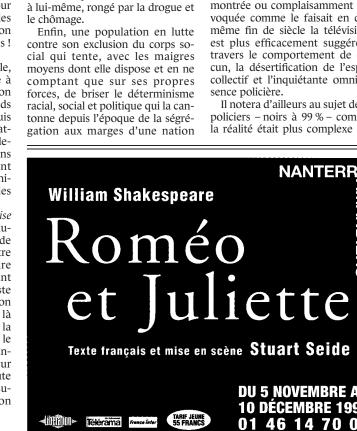
Ce détail incongru lui mettra nécessairement la puce à l'oreille. Il en conclura que même la police était impuissante dans cette zone urbaine de l'Amérique fin de siècle, et que le vrai sujet du film de Wiseman consiste à montrer, à travers elle, l'impuissance générale de cette population, la discrimination dont elle procède, et, plus encore, la dignité avec laquelle ces gens tentent de faire face.

GROUPES D'ENTRAIDE

C'est Helen Finner, membre de l'association des locataires, grosse femme édentée au turban, maillot et tempérament rouge vif, qui harcèle quotidiennement de sa colère l'office des logements sociaux alors que les SDF sont dehors et que les appartements sont vides. C'est la profusion de ces groupes d'entraide qui, faute de pouvoir agir semblent épuiser leur énergie dans la prise de parole et l'appel à la solidarité. C'est l'ancien basketteur Ron Carter, un « frère » qui a réussi, qui vient prêcher les vertus du libéralisme américain en incitant les jeunes à créer leur propre entreprise, exemple pathétique d'une volonté d'intégration qui relève aujourd'hui encore de l'utopie.

Notre historien se souviendra alors du noir et blanc Naissance d'une nation de D. W. Griffith, chef-d'œuvre ségrégationniste fondateur du cinéma américain, et il se dira que le cinéma aura été décidément l'art du XXe siècle.

J. M.





HORS CHAMP

■ La France se retrouve sur la touche des European Awards. L'Académie européenne du cinéma, qui vient d'annoncer les huit nominations pour le 12e Prix du meilleur film européen, a retenu exclusivement des films d'autres pays européens: Show Me Love, de Lukas Moodyson (Suède), Mifune-Dogme 3, de Soren Kragh-Jacobsen (Danemark), Moloch, d'Alexandre Sokourov (Russie), Coup de foudre à Notting Hill, de Roger Michell (Grande-Bretagne), Rosetta, de Luc et Jean-Pierre Dardenne (Belgique), Sunshine, d'Istvan Szabo (Hongrie), The War Zone, de Tim Roth (Grande-Bretagne), et Tout sur ma mère, de Pedro Almodovar (Espagne). Parmi les interprètes nominés, on retrouve une comédienne et un comédien français: Nathalie Baye pour Une liaison pornographique, et Philippe Torreton pour Ça commence aujourd'hui.

Sept films ont été retenus pour la sélection finale du

prix Louis-Delluc: Adieu, plan-

cher des vaches!, d'Otar Iosse-

liani, Karnaval, de Thomas

Vincent, La Maladie de Sachs,

de Michel Deville, Pas de scan-

dale, de Benoît Jacquot, Vénus

Beauté (Institut), de Tonie Marshall, La vie ne me fait pas peur,

de Noémie Lvovsky, et Voyages,

d'Emmanuel Finkiel. Le prix se-

ra décerné le 15 décembre à

Trois contes d'un cinéaste marocain radical

CULTURE-CINÉMA

Chroniques marocaines. Fès, Essaouira et Tanger sont les décors d'un portrait original

Film franco-marocain de Moumen Smihi. Avec Aïcha Mahmah, Tarik Jamil, Miloud Habachi, Soumaya Akaboun, Ahmed S. Soussi, Mohamed Timoud (1 h 08.)

Parmi les cinéastes qui ont contribué, à la fin des années 60, à la naissance du cinéma marocain d'une radicalité esthétique sans équivalent au Maghreb, Moumen Smihi figure en bonne place, aux côtés de Hamid Bénani, Moustapha Derkaoui, Ahmed Bouanani ou Ahmed El Manouni. L'œuvre de ce cinéaste de cinquante-cinq ans compte sept longs métrages depuis El Chergui ou le silence violent (1975). Réalisé en 1993 en 16 millimètres, sans le soutien du Centre du cinéma marocain, Chroniques marocaines est inédit dans son pays et n'a pu être distribué en France que grâce à une conjuration de bonnes volontés.

Inauguré par une série de plans assez déconcertants (un panoramique sur la ville de Fès accompagné d'un chant à la gloire de la nation arabe, des femmes qui sortent d'une usine, un enfant qui menace

de se jeter d'un parapet sous les yeux de sa mère affolée, une cérémonie de circoncision), le film ne se déploie vraiment qu'avec les histoires que la mère raconte à son fils pour le consoler. Une manière de le placer sous le signe mythique des origines, de l'enfance (la mère consolante), de l'homme (la circoncision comme inscription culturelle et sociale) et du cinéma (de la sortie des usines renvoyant aux frères Lumière à la vertu documentaire du cinéma moderne).

INSPIRATION À REVENDRE

La première histoire met en scène un dresseur de singe de la place Jemaa-el-Fna de Marrakech, persécuté par trois garnements. Paraissant d'abord un prétexte pour évoquer le peuple des charmeurs de serpent, la fable se teinte d'une cruauté inattendue quand les gamins tuent le singe du bateleur, détruisant son gagne-pain.

Situé à Essaouira, le deuxième sketch ne cesse de différer la rencontre amoureuse d'un jeune homme et d'une sensuelle jeune femme, qui s'ingénie à apparaître

riques », la recette (infligée aux

festivaliers cannois en 1998) est à

voilée à leurs rendez-vous. Sur fond de trilinguisme (français, anglais, arabe) et de références cinématographiques (Othello d'Orson Welles), ce petit film à la beauté embrumée évoque tous les rendez-vous manqués de l'amour et de l'Histoire.

C'est a contrario dans la lumière

Hantise

Bowfinger, roi d'Hollywood 1

Inspecteur Gadget

Une histoire vraie

très claire de Tanger que se situe le troisième de ces contes, dans une lignée picaresque qui, partant de la Bible (Jonas), aboutit à Herman Melville et Ernest Hemingway en passant par Jean Rouch et Marcel Pagnol. Un vieux pêcheur raillé par ses compagnons de belote pour son espoir de trouver un trésor dans les entrailles d'un monstre marin finit par affronter un immense ferry blanc dont la gueule vomit des poids lourds immatriculés en Europe. L'émouvant épilogue du film, qui revient au petit garçon partant en Europe chercher son père absent, confirme la réussite d'une économie du cinéma qui, avec trois bouts de ficelle et de l'inspiration à revendre, fait de la conscience de sa pauvreté la plus grande richesse.

Les meilleures entrées en France % d'évolution NOMBRE NOMBRE à la semaine d'exploitation D'ENTRÉES * D'ÉCRANS Star Wars Episode 1 515 899 716 **₩-42** % 6 434 621 Jeanne d'Arc 477 633 2 210 534 Fight Club 329 388 329 388 L'Ombre d'un soupçon 311 367 311 367 Peut-être 242 387 245 466 **Austin Powers 2** 163 207 467 **▽ - 48 %** 1 001 641

159 991

137 787

91 729

4 132 391

* période du mercredi 10/11 au dimanche 14/11 inclus

₩ - 58 %

₩ -6%

480

133

Les vacances sont terminées et les leaders des semaines précédentes enregistrent une baisse sensible de leurs entrées. Si Jeanne d'Arc résiste mieux que Star Wars, l'ordre du duo de tête ne change pas, le film de Luc Besson ne parvenant toujours pas à prendre l'avantage sur celui de George Lucas. Toujours massivement dominé par les productions américaines (dont deux, Austin Powers 2 et Inspecteur Gadget, ont mis à profit l'élan des congés pour passer la barre du million), le box-office des cinq premiers jours de la semaine enregistre aussi la belle stabilité du paisible *Une histoire* vraie. Il est également marqué par l'entrée au tableau d'honneur de quatre nouveautés. Malgré (ou à cause de) la controverse, Fight Club fait un début en fanfare, suivi par L'Ombre du soupçon, qui décroche la timbale du meilleur taux de fréquentation par écran (1175). Peut-être s'intercale avec un bon score de démarrage. Outre ses atouts propres, le film bénéficie sans doute aussi d'être distribué par une major, comme c'était le cas d'un autre film français effectuant un très beau parcours commercial, Mauvaises fréquentations, en douzième position au bout de quatre semaines avec 408 000 entrées (distribué par Universal). Réel succès également pour Haut les cœurs, qui garde le moral en deuxième semaine, atteignant le score respectable de 90 000 entrées en 12 jours avec 84 copies. Cette semaine aura également vu l'inattendu Buena Vista Social Club passer la barre des 500 000 entrées durant sa vingt-deuxième semaine.

137 787

1 022 791

210 523

NOUVEAUX FILMS



Catherine Frot et Jean-Pierre Darroussin dans « Inséparables », de Michel Couvelard.

INSÉPARABLES

■ On pourrait imaginer que Robert (Jean-Pierre Darroussin) a voulu tout défier - famille, travail et société – avant d'en arriver là où il en est au début du film : un quadragénaire triste, plaqué par sa compagne qui lui envoie un « minus!» retentissant, acteur raté qui joue les utilités dans les séries télé et qui fait (mal) le camelot pour gagner son ordinaire. Seule issue de secours: le retour au pays natal, Boulogne-sur-Mer, après de longues années d'absence. Les retrouvailles avec sa mère, aigrie, souvent pour le pire, il est conveson frère retardé mental et sa sœur Gisèle (Catherine Frot), aussi paumée que lui mais plus pimpante, dont il squatte l'appartement. Entre ressourcement et anéantissement, touches humoristiques et grisaille métaphysique, le séjour se prolonge sans que le film se prononce sur l'avenir du personnage davantage qu'il ne l'avait fait sur son passé. En dépit d'une mise en scène qui manque parfois un peu d'inspiration, cette économie narrative est une des grandes vertus du premier long métrage de Michel Couvelard, avec l'attention portée aux acteurs et la qualité de leur interprétation. Venus d'hori-

zons cinématographiques très différents (outre Jean-Pierre Darroussin et Catherine Frot, Maurice Garrel, Brigitte Roüan et Fabienne Babe), ils trahissent, par leur hétérogénéité, toute l'incertitude d'un film qui semble lui aussi, non sans courage, en quête de territoire. Film français de Michel Couvelard. Avec Jean-Pierre Darroussin, Catherine Frot, Fabienne Babe, Hervé

CŒUR ALLUMÉ

Pierre. (1 h 30.)

■ Pour le meilleur et le plus ron, Joe Morton, Nick Cassavetes. ginaires d'Amérique latine une veine fantasmagorique où la licence poétique autorise les divagations les plus kitsch, celles-ci tenant lieu de garantie esthétique. C'est le cas de cette fable en fonte où, sur le motif « métempsychose toujours tu m'intéresses », des adolescents impulsifs jouent avec la vie et la mort en un jeu qui voudrait évoquer Cocteau et la capacité du cinéma d'enregistrer les âmes. L'extrême confusion du propos mythologico-psychologique s'en remet, pour tout principe de mise en scène, à une accumulation de clichés « oni-

Film brésilien de Hector Babenco. Avec Miguel Angel Solà, Maria Luisa Mendoca, Xuxa Lopes. (2 h 10.) INTRUSION

■ Le scénario d'Intrusion aurait pu tenir dans les limites d'un épisode de La Quatrième Dimension. C'est sans doute la présence de Johnny Depp, très peu crédible en astronaute victime d'une mystérieuse explosion lors d'une mission spatiale et changeant brutalement de comportement une fois revenu sur terre, qui a permis au film de se faire. Celui-ci n'est qu'un assemblage grossier d'idées empruntées à d'autres films (Rosemary's Baby, Alien, The Quatermass Experiment). Le visage émacié de Charlize Theron persuadée que son mari est, depuis son accident, un dangereux extraterrestre qui vient de l'engrosser, l'allure badine de Johnny Depp qui fait da-vantage penser à un plagiste qu'à un astronaute, et les incohérences du scénario (comment imaginer que la Nasa puisse laisser partir de son centre un de ses astronautes dont la constitution n'est plus, tests à l'appui, humaine?) font d'Intrusion un divertissement à la limite de la parodie. Film américain de Rand Ravich. Avec Johnny Depp, Charlize The-(1 h 44.)

FLIC DE HAUT VOL

■ Miles Logan cambriole une bijouterie. Le casse se passe mal et il doit dissimuler les diamants dans un bâtiment en construction. A sa sortie de prison, ce même bâtiment est devenu un commissariat. Il se fait alors passer pour un inspecteur afin de retrouver son butin et hérite d'une nouvelle recrue qu'il est censé former. Plonger un personnage dans un milieu qui lui est totalement étranger est un vieux principe de comédie. Grâce à l'interprétation sensationnelle de Martin Lawrence (qui formait avec Will Smith le duo de Bad

Boys), Flic de haut vol est une comédie intéressante et drôle. Sa présence réussit en partie à masquer les faiblesses d'un scénario très prévisible. Film américain de Les Mayfield. Avec Martin Lawrence, Luke Wilson, Dave Chappelle, Peter Greene.

MRS TINGLE

■ Pour tenter de réparer une injustice (une bonne élève accusée de tricherie aux examens), trois étudiants kidnappent leur professeur d'histoire, une enseignante bornée et sadique... Mrs Tingle est un « film de campus » destiné à servir de défouloir aux adolescents. Mais il est réalisé par Kevin Williamson, le très habile scénariste d'un cinéma d'horreur récent (Scream), dont il s'amuse à pervertir légèrement les règles. Ainsi, lorsque la chaste héroïne décide, dans la tourmente des péripéties qu'elle subit, de perdre sa virginité, on entend le ricanement d'un auteur jouant à inverser les règles d'un (sous-)genre qui fonctionne davantage sur la répression des pulsions. Pourtant, au moment où la méchante s'apprête à exprimer sa haine des jeunes générations, le cinéaste se dégonfle : il prive alors son film de son trouble. J. -F. R. Film américain de Kevin Williamson. Avec Helen Mirren, Katie Holmes, Jeffrey Tambor (1 h 28.)

LA PUCE IIN-ROH. LA LÉGENDE **DES HOMMES LOUPS** *Lire page 30* **ENNEMIS INTIMES AFTER LIFE et MABOROSI** Lire page 31 **MAUVAISE PASSE PUBLIC HOUSING** Lire page 32 Lire ci-dessus LES CONTES DE KISH RUSHMORE **IE VEUX TOUT DICK, LES COULISSES DE LA PRÉSIDENCE**

Sénèque S. Bd Thyeste mise en scène Sylvain Maurice 18 novembre - 12 décembre

CHRONIQUES MAROCAINES La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

Théâtre de Gennevilliers Centre Dramatique National Location 01 41 32 26 26

SORTIR

Les Gens d'Uterpan Chez Gué Gué Louft! Avec un titre aussi excentrique, la compagnie des Gens d'Uterpan, lancée en 1994, annonce la couleur d'une échappée drolatique dans une taverne on ne peut plus spéciale. Pour Annie Vigier, gymnaste de formation passée à la danse contemporaine, et Franck Apertet, ex-étudiant en lettres, comédien, curieux de toutes les formes de danses, il s'agit d'abord de jouer la confrontation des styles, des émotions, pour

aborder des territoires accidentés où les repères se perdent. Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Les 16, 17, 18, 19 et 20, à 20 h 30. Tél.: 01-48-13-70-00. 50 F.

Frédéric Favarel, Richie Beirach

La formule guitare et piano est délicate. Le guitariste français Frédéric Favarel et le pianiste américain Richie Beirach s'v sont essayé avec succès sur disque (Dialogues, Challenge Records, 1998) et à la scène en de trop

rares occasions. On prêtera attention aux qualités d'interprète et d'improvisateur de Favarel et à l'immense Beirach, artiste habité et lyrique. Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1 er. Mº Châtelet. Les 17 et 18, à 21 heures. Tél.: 01-42-33-22-88. 100 F.

PESSAC (Gironde)

Festival international du Film d'Histoire

Sur le thème du bonheur, une soixantaine de longs métrages seront présentés lors de cette dixième édition. Par ailleurs, un mettra en compétition treize films parmi lesquels Une Australie blanche et pure, de Jean-Xavier de Lestrade ; La Guerre du Vietnam: une descente aux enfers, de Ricardo Pollack; Monaco, une étrange neutralité, de Pierre Abramovici: Boudiaf, un espoir assassiné, de Malek Bensmaïl et Noël Zuric. Cinq rencontres, organisées en collaboration avec la revue *L'Histoire* et le journal Le Monde, sont également prévues.

Bureau du festival, place de la V e République, 33 Pessac. Du 16 au 22 novembre. Tél.: 05-56-46-25-43.



GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél.: 08-36-68-03-78 (2.23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre national

Bordeaux-Aquitaine Œuvres de Debussy, Dutilleux et Honegger. Etienne Péclar (violoncelle), Hans Graf (direction).

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Le 17, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16.



AUX ABBESSES
DU 18 NOV. AU 4 DÉC FRAGMENTS KOLTES BERNARD-MARIE KOLTĖS

création un spectacle de

Catherine Marnas

AU THEATRE DE LA VILLE 23, 24, 26, ET 27 NOV. WIM VANDEKEYBUS

In spite of wishina and wanting création musique **David Byrne**

> 2 PLACE DU CHÂTELET, 4° 31 RUE DES ABBESSES, 18° 01 42 74 22 77

KIOSQUE

« Impatiences démocratiques », ou la thérapie sociale en revue

Cette publication trimestrielle vient d'être créée à Arles, dans les Bouches-du-Rhône. Elle veut faire connaître les outils et les expériences du changement social dans les quartiers en difficulté

L'ÉDITORIAL commence par une sombre description de la société occidentale. « On sait mais on ne voit pas », écrit Charles Rojzman en évoquant la misère, le sentiment d'impuissance grandissant, le discrédit des élites politiques, la violence... Une situation qu'il faut changer puisque « les tentations identitaires et totalitaires peuvent répondre aux dysfonctionnements graves d'une démocratie faible ». Or les outils du changement existent. Reste à les faire connaître et à réduire les cloisonnements entre milieux sociaux, entre chercheurs et praticiens, entre disciplines. Tel est l'objet de la revue trimestrielle Impatiences démocratiques, dont le

premier numéro vient de paraître. La revue porte le nom d'un centre de recherches, de formations et d'échanges sur les pratiques démocratiques, qui vient d'être créé à Arles, dans les Bouches-du-Rhône, par Charles Rojzman, praticien de la thérapie sociale, entouré d'une équipe pluridisciplinaire. Pendant dix ans, Charles Rojzman est intervenu dans les quartiers en difficulté, à la demande de services publics ou de municipalités, comme psychothérapeute. Il transmet aujourd'hui la méthode de thérapie sociale qu'il a tirée de cette expérience, en formant des interve-

Cette méthode fait, dans la re-

vue, l'objet d'un dialogue entre son initiateur et la sociologue Maria Cunha, qui a rejoint l'équipe arlésienne. L'idée de base est simple : le travail en groupe de personnes démotivées, désabusées, sous la houlette d'un formateur, peut aboutir à la création d'une intelligence collective, les participants passant de la posture de victime à celle d'acteur.

La pratique, évidemment complexe, est décrite dans ce dialogue qui s'ouvre par un avertissement: « Même si les violences se manifestent de manière exacerbée dans les banlieues (...), ce serait une erreur de vouloir "soigner" à cet endroit précis et seulement à cet endroit. Si on se réfère à la thérapie fa-

unpatiences Dialogue sur la thérapie sociale Cherin Rojmon et Mario Canto

miliale, on pourrait dire que les banlieues sont notre "malade désigné", le porteur du symptôme sur lequel la société reporte, inconsciemment, la maladie qu'elle ne veut pas voir en elle-même. »

Les membres du comité de rédaction d'Impatiences démocra-

la concurrence étrangère, en

tiques, pour lesquels la problématique du racisme est centrale, ont pour particularité de ne pas mettre au ban de la société les électeurs du Front national (FN), mais de les écouter avec respect, pour tenter de comprendre. L'ethnologue Véronique Le Goaziou, corédactrice en chef de la revue avec Thierry Quinqueton, raconte ainsi sa visite à un ancien étudiant, ex-sympathisant de l'extrême gauche, devenu peintre en bâtiment et électeur du FN. « On dit de nous que nous sommes des gens en échec et mal à l'aise, on dit que nous sommes des blaireaux, (...) mais je ne me considère pas comme un blaireau », dit-il après avoir justifié sa position:

président Clinton, toujours un peu

prompt à prendre ses désirs pour la

réalité, aura sans doute quelque mal

à faire accepter les termes de son ac-

cord par un Sénat dont une majorité

de membres voit en la Chine non pas

un nouveau marché fabuleux pour

les entreprises américaines, mais une

puissance régionale dont le but est

« C'est épidermique. Quand on vit au milieu d'une majorité de Maghrébins et d'Africains, on ne peut pas voter autre chose. Vous avez vu ? Vous avez vu l'immeuble, vous avez vu les gens? C'est leur manière de vivre, leur comportement, c'est la crasse, c'est le bruit. » Et, plus loin : «Le FN, c'est notre peau qui pense. Tout ce que je vous ai décrit, toutes ces nuisances, on les vit tous les jours. C'est malheureux à dire, mais le FN est le seul à exprimer ce qu'on ressent, ce qu'il y a dans les cités, dans les transports, dans les quartiers. »

Si le FN est apparu, c'est dans un « champ de ruines », estime Pascal Perrineau. Dans un long entretien, le directeur du Centre d'études de la vie politique française (Cevipof) résume ce qui, pour lui, a changé dans la vie politique, et comment lui-même a changé d'avis sur plusieurs questions, au cours de ses vingt années de recherche. Lorsqu'il parle de la grille de lecture gauchedroite, c'est au passé. Reste, aujourd'hui, selon lui, à proposer du sens « non pas à la façon idéologique des années 50 et 60, mais en énonçant les défis futurs de la société française et en présentant des réponses possibles pour négocier les grands virages qui nous attendent ».

Marie-Pierre Subtil

★ Impatiences démocratiques, automne 99, numéro 1, 52 pages. 30 francs: abonnement annuel 100 francs; adresse: 66, rue du 4-Septembre, 13200 Arles; tél.: 04-90-18-20-30; télécopie: 04-90-18-20-82

DANS LA PRESSE

Pierre Luc Séguillon

■ Le feu vert donné aujourd'hui par Washington à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce, les discussions qui se poursuivent entre Bruxelles et Pékin en vue d'une ratification demain par la Communauté européenne de cette adhésion tout comme hier la visite controversée du président Jiang Zemin à Paris posent la même question: le communisme chinois est-il soluble dans la mondialisation? Favoriser l'ouverture de la Chine à l'économie mondiale et son accès aux marchés extérieurs contribue-t-il à une libéralisation du régime chinois? Bill Clinton, comme Jacques Chirac, font le même raisonnement. Plus la Chine développera

les échanges avec l'extérieur, plus elle se pliera aux règles du commerce international, plus elle devra libéraliser une économie planifiée, protégée, étatisée et subventionnée. Et plus se transformera et se restructurera en conséquence le tissu économique chinois, plus se fissurera un système politique autoritaire et insensible au respect des droits de l'homme.

LES ECHOS

Françoise Crouïgneau

■ Bien des détails restent à verrouiller et nul ne peut assurer que la Chine fera officiellement son entrée à l'OMC dès la fin de l'année. Mais l'accord sino-américain ouvre un nouveau chapitre de la mondialisation: celui du grand saut de l'économie chinoise et du commerce international. Certes, la méthode est pour le moins contestable. Voilà une organisation censée jouer les gardiens des règles du jeu multilatéral, l'OMC, qui laisse à Washington l'essentiel de la gestion d'un dossier majeur. L'Union européenne a beau froncer les sourcils, rappeler qu'elle ne transigera pas sur ses intérêts spécifiques, elle vient d'apporter une nouvelle preuve de sa faiblesse quand les Etats-Unis montent au créneau. Ce qui n'augure rien de très bon pour les négociations du cycle du Millénaire.

LE FIGARO

Pierre Rousselin

■ La République populaire de Chine a fait le pari de la mondialisation. C'est un événement historique que de voir le pays le plus peuplé de la planète, puissance communiste en pleine mutation, accepter d'ouvrir son gigantesque marché pour jouer le jeu du libre-échange (...) Accepter

échange d'un plus large accès aux marchés mondiaux, revient à prendre le risque d'une crise sociale dans une agriculture protégée et dans une industrie où les entreprises publiques déficitaires vont devoir s'adapter à marche forcée. Mais le choix inverse aurait déçu dans les cités futuristes de Shanghaï ou de Hongkong ; il aurait sonné le glas de la Chine moderne et exportatrice prête à se lancer à la conquête du

LIBÉRATION

Jacques Amalric ■ Deuxième puissance commerciale du monde, l'Europe ne peut pas et ne doit pas accepter qu'une adhésion de la Chine à l'OMC ne se fasse que sur la base de concessions au bénéfice de Washington. D'autant plus que le

de se hisser à long terme en rivale stratégique des Etats-Unis. Cette ambiguïté de la Chine de demain, qui s'alimente – mais pas seulement – à la question de Taïwan, est indéniable. Et elle ne sera pas clarifiée, comme par miracle, par une entrée à l'OMC dont Pékin attend surtout qu'elle lui ouvre de nouveaux marchés et qu'elle lui apporte un flot d'investissements étrangers. Tout en limitant au strict minimum les contreparties escomptées par les

Le Illonde A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10 Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10 Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

> Le Grand Jury RTL-LCI Le dimanche à 18 h 30

Les rumeurs du monde FRANCE-CULTURE Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats FRANCE MUSIQUES Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse FRANCE-CULTURE Un dimanche sur quatre à 16 heures

A la « une » du Monde Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde BFM Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40 Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

plasma.nationalgeographic.com/mapmachine

Une machine à fabriquer des cartes virtuelles du monde entier



té trois ans de travail et 3 millions de dollars d'investissement. Le point d'entrée est un planisphère « dynamique » : il suffit de tracer avec sa souris un rectangle sur n'importe quel continent pour que la carte de la zone correspondante s'affiche. Six niveaux de zoom permettent d'obtenir une série d'images d'échelles va

La navigation n'a pas de fin : à chaque fois que l'on clique sur un nouveau point de la carte, celle-ci se décale pour que le lieu ainsi sélectionné se retrouve au centre de l'écran. On peut aussi naviguer grâce à un moteur de recherche: en inscrivant dans une fenêtre le

riables.

nom d'un pays, d'une région ou d'une ville, on fait apparaître une carte centrée sur le lieu en question, et dotée de toutes les fonctions dynamiques.

Une fois la zone sélectionnée, on peut «habiller» sa carte muette à sa guise, en demandant à la Map Machine de faire appa-

RSSIN raître dix-huit types d'informations: nature des sols, végétation, activité sismique, relief, ressources minérales, menaces sur l'environnement... Les Etats-Unis bénéficient d'un traitement de faveur: grâce à douze niveaux de zoom, on arrive jusqu'aux plans de quartier de toutes les villes et

bourgades américaines. Enfin, l'utilisateur peut demander à la Map Machine de sauvegarder ses cartes, créant ainsi son atlas personnalisé en ligne. Officiellement, ce site n'est pas fait pour remplacer l'atlas de National Geographic en version papier, dont la septième édition vient d'être mise en vente aux Etats-Unis pour 125 dollars. Les responsables du magazine espèrent en fait que les deux produits - l'un payant, l'autre gratuit -, seront complémentaires, car contrairement à une carte imprimée, la banque de données peut être actualisée à tout moment. Ainsi, dès qu'une modification est effectuée, les internautes possesseurs de l'atlaspapier peuvent imprimer à domicile la nouvelle carte à l'échelle voulue, et la coller dans leur livre. La première mise à jour a été faite au lendemain de l'ouverture du site, pour prendre en compte la création d'un nouveau parc national en Arizona.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

■ Le site américain de vente aux enchères e-Bay, qui vient de racheter la maison d'enchères Butterfield and Butterfield, a annoncé l'ouverture prochaine d'un site de vente d'objets d'art et de collection. E-Bay, qui était jusqu'à présent spécialisé dans les petites transactions entre particuliers, vient concurrencer sur le marché des objets haut de gamme les grandes maisons comme Christie's et Sotheby's. Ces deux sociétés préparent leurs propres sites de vente aux enchères sur Internet pour le début de l'an 2000. – (AFP.)

GUERRE DES NOMS DE DOMAINE

■ La librairie en ligne américaine Amazon.com, leader mondial sur ce marché, a porté plainte contre une société qui a déposé en Grèce les noms de domaine amazon.gr et amazon-.com.gr. et vend des livres sur Internet. Un premier jugement qui a été rendu par un tribunal grec a donné raison à la société américaine, qui estime qu'il y a intention délibérée de tromper la clientèle, mais la procédure devrait se poursuivre. – (AP.)

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex OUI, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^r (26,37€)par mois par prélèvement automatique. Adresse: Code postal : Localité :

901MQPA Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal N° NATIONAL D'ÉMETTEUR ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE Autorisation de prélèvements J'autorise l'établissement tireur de mon TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde. Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) Signature DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER IMPORTANT: merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisa tion. Il y en a un dans votre chéquier.

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FTIC}/min)

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abor

"Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le-Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER; Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518

Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél.: 800-428-30-03

Une mise en scène par Alain Rollat

QUE S'EST-IL PASSÉ, au juste, le soir du vendredi 12 novembre, à Gennevilliers, entre la cité des Grésillons et celle du Luth? Qu'est-ce que la caméra de France 2 a vu, ce soir-là, dans ces quartiers des Hauts-de-Seine où elle accompagnait une patrouille de la CRS 61 en mission de routine? Quelles scènes a-t-elle filmées que la télévision publique ne diffusera peut-être jamais? C'est Arlette Chabot qui a créé ce faux suspense, lundi soir, en présentant de mystérieuse façon le reportage retenu pour illustrer le débat sur la citoyenneté à l'ordre du jour de « Mots croisés»: « Nous avons choisi de ne pas vous montrer des images très violentes, a-t-elle dit aux téléspectateurs, parce que l'équipe de France 2 a connu, elle aussi, quelques difficultés. Ce n'est pas très simple de travailler dans ces banlieues chaudes, ni pour les pompiers, ni pour les policiers, ni pour les journalistes... » Pourquoi cette auto-

La manipulation ne faisait aucun doute. Les images prétendument expurgées étaient d'une banalité trop affligeante. Elles donnaient à penser que la patrouille avait essuyé des jets de projectiles en essayant de protéger une équipe de pompiers. On en concluait que les reporters de France 2 avaient dû en essuyer leur part. Toutefois, à l'analyse de ces images, aucun détail visuel, aucun indice sonore, rien ne corroborait que se fussent produites dans ces quartiers des violences telles qu'une censure s'imposât.

Cela sentait le coup tordu. Et ce soupcon s'est renforcé quand le débat s'est engagé sur les seules images dignes d'intérêt : on y voyait comment les forces de l'ordre, chargées de dialoguer avec les jeunes banlieusards, pratiquent la fouille au corps quand elles opèrent sous le regard des

caméras: gentiment et poliment. Il en est en effet résulté, sur la manière de concevoir le dialogue en démocratie, un échange de la plus haute importance politique entre les deux stars de la télévision citoyenne qui prennent le plus de plaisir à s'opposer sur le terrain sécuritaire mais qui n'avaient encore jamais été face à face sur un plateau de télévision. Il a suffi que Daniel Cohn-Bendit avoue qu'il « rêve de devenir ministre de l'intérieur » pour que Jean-Pierre Chevènement, emballé par cette reconversion, accepte, paternellement, de lui enseigner la différence entre « palpation de sécurité » et « tripatouillage ».

Il lui a même concédé qu'il ne saurait y avoir de dialogue républicain sans respect mutuel: «Je suis près de penser comme vous... » Dany lui a répondu : « Cela viendra... » Il est donc clair que France 2 s'est prêtée à l'esquisse d'une passation de pouvoirs...

RADIO-TÉLÉVISION **MARDI 16 NOVEMBRE**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS 21.00 Sétif, détonateur de la guerre d'Algérie. Forum 22.00 Sibérie, « Voyage au bout Forum Planète de l'enfer ». Forum Planète 23.00 Tchétchénie, les dessous d'une guerre. Forum Planète MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Fun Lovin Criminals ; Daniel Auteuil ; Michel Blanc. Canal + 19.00 Archimède. Arte 20.50 Hors stade. M 6 20.55 Hors série. La psy dans tous ses états, ou le pouvoir des mots. 21.00 Le Gai Savoir. Paris Première

22.45 52 sur la Une. TF 1 22.45 Alors, heureux? L'argent fait-il le bonheur ? France 2 23.00 Comment ça va ? J'ai mal au ventre France 3

DOCUMENTAIRES

21.15 Les Massacres de Sétif.

CINÉ CLASSICS

18.40 Les Vitelloni ■ ■

A Rimini, cinq garçons d'une ving-

taine d'années s'ennuient, vivent

aux crochets de leurs familles,

traînent dans les cafés. Ces Vitello-

ni (« grands veaux ») sont un essai,

portant encore des traces du néo-

réalisme, sur l'adolescence prolon-

gée, la solitude et l'ennui d'êtres

qui ne parviennent pas à devenir

adultes. Le film, réalisé en 1953,

consacra Fellini et préluda au suc-

cès de La Strada. En v.o.

20.15	Reportage. Japon, enfance interdite.	
	Japon, enfance interdite.	Arte
20.45	Radovan Karadzic, poète,	
	F -1 - 1.	Histoire
20.45	La Vie en face. La Belgique, t d'accueil ? Le petit château.	erre Arte

21.45 Nathalie Sarraute. [1/6]. Histoire 22.20 My Country Is Cinema. Scenes from the Life of Jonas Mekas. Canal + **22.35** Le Miracle de Roby. Odyssée 22.40 Le Fracas des ailes. [11/13]. Planète 23.10 Danger réel. Fire Rescue, un pompier français à Miami. 13ème RUE **23.15** Lieux mythiques. La Cathédrale de Chartres.

23.35 Jean-Pierre Aumont, charme et fous rires. Ciné Classics **23.40** Comedia. Gustaf Gründgens. Arte **23.45** Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [2/6].

SPORTS EN DIRECT

17.00 et 0.00 Tennis. Masters féminin (2º jour).	Eurosport
--	-----------

19.30 Nat « King » Cole. Show 12. Muzzik **21.00** Simon Rattle aux Proms 1987. Avec Elisabeth Söderström, soprano. Avec l'Orchestre symphonique

	de Birmingham.	Muzzil
21.45	Sibelius. Symphonie nº 7.	
	Par l'Orchestre philharmonique	de
	Vienne, dir. Leonard Bernstein.	Mezz
22.15	Mozart. Sonate pour piano KV	331.
	Avec Ivo Pegorolich piano	8/10

	Avec Ivo Pogorelich, piano.	Mezz
22.45	Norma. Opéra de Bellini. Par l'Orchestre Elizabethain de et l'Australian Opera Chorus,	e Sydney
	dir. Richard Bonynge.	Mezz
23.25	Jazz à Vienne 1998. Mavis S Lucky Peterson.	taples e Muzzi

THÉÂTRE

21.35 Comedia Faust, de Goethe.
Mise en scène de Gustaf Gründgens.
Avec Will Quadflieg, Ella Buchi. Arte

TELEFILMS	
20.30 Les Taupes-niveaux.	
Jean-Luc Trotignon.	Festival
22.50 Le Double Secret.	
Eric Till. O.	M 6
0 45 Le Gardien du feu	

Michelle Porte. **COURTS MÉTRAGES**

0.45	In Your Shoes. Christof Röhl.	France

SÉRIES 20.45 Le Caméléon. Pilote de chasse Série Club Les jeux sont faits. 21.40 Ally McBeal.

	Making Spirits Bright (v.o.).	Teva
22.30	Sex and the City. La baie	
	des cochons mariés (v.o.).	Téva
22.45	The Practice.	
	Le champ de bataille (v.o.).	Série Club
2.05	Star Trek, Voyager.	
		anal Jimmy
	`, ´	

[1/2]. Passé décomposé (v.o.).	Canal Jimmy
3.40 Babes in the Wood.	
Sexe et danger (v.o.).	Canal Jimmy

2.50 Star Trek, Deep Space Nine.

FRANCE 2

Ce film de Ken Loach fait le récit peu connu – de ces jeunes idéalistes généreux qui rejoignirent, en 1936, les Brigades internationales. David quitte à la fois la Grande-Bretagne et sa fiancée pour découvrir l'Espagne et Blanca, sur fond de déchirements entre les trotskistes, les staliniens et les anars. Le héros choisira la loyauté des hommes plutôt que le loyalisme de la raison d'Etat. En v.o.

0.45 Land and Freedom ■

FILMS

14.25 Les Fugitifs ■ Francis Veber (France, 1986, 90 min) O. Cinétoile 14.25 Donnie Brasco ■ ■ Mike Newell (Etats-Unis, 1996, 125 min) ②. Ciné Cinémas 2

14.50 Le Massacre de Fort Apache ■ John Ford (EU, 1948, N., v.o., 130 min) •.

Ciné Classics 15.55 Je hais

les acteurs ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 95 min) O. Cinétoile 18.15 Va où ton cœu te porte ■ ■

Cristina Comencini (It. - All., 1996, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1 18.40 Les Vitelloni ■ ■ Federico Fellini (Fr. - It., 1953, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics



20.30 Les Conquérants d'un nouveau monde ■ ■ Avec Gary Cooper,
Paulette Goddard (EU, 1947,
145 min) O. Ciné Cinémas 1

20.30 Robocop ■ ■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 100 min) **©**. **Ciné Ciné**

21.00 Les Virtuoses ■ ■ 105 min) Q. 21.25 Le facteur sonne toujours deux fois ■

Tay Garnett 115 min) O. Cinétoile 22.30 Pulsions ■ ■ Brian DePalma (EU, 1980, 110 min) O. 22.35 Jungle Fever ■ ■

Spike Lee (Etats-Unis, 1990, v.o., 135 min) O. Pari Paris Première **23.10 Tarzan, l'homme-singe** ■ WS Van Dyke (Etats-Unis, 1932, N., 105 min) **○**.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme.. 19.05 Le Bigdil.

19.55 L'Air d'en rire. 20.00 Journal, Météo.

20.55 Un amour de sorcière
Film. René Manzor O.
22.45 52 sur la Une. Chasseurs d'opales. 23.50 Les Dessous de Palm Beach.

0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

18.20 Hartley, cœurs à vif O. 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.50 Un gars, une fille o. 20.00 Journal, Météo. 20.55 L'Homme idéal. Film. X. Gélin O.

22.45 Alors, heureux ?
L'argent fait-il le bonheur ? L'argent fait-il le bo 0.20 Journal, Météo. 0.45 Ciné-club. Cycle Ken Loach.

Land and Freedom ■ Film. Ken Loach (v.o.). O.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un iour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. 20.35 Tout le sport.

20.55 Hors série. La psy dans tous ses états, ou le pouvoir des mots. 22.25 Météo, Soir 3.

23.00 Comment ça va ? J'ai mal au ventre! 23.55 Le Magazine

de la Coupe de la Ligue. 0.45 Libre court. In Your Shoes.

CANAL+

► En clair jusqu'à 20.30 18.20 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 Kolya. Film. Jan Sverak. O. 22.20 My Country Is Cinema
Scenes from the Life of Jonas Mekas. 23.20 Cuisine américaine

Film. Jean-Yves Pitoun. O.

0.50 Football NFL. 2.50 L'Examen de minuit ■ Film, Danièle Dubroux O

ARTE

19.00 Archimède. 19.45 Météo, Arte info **20.15 Reportage.**Japon, enfance interdite. 20.45 La Vie en face.

La Belgique, terre d'accueil?

Le petit château. 21.35 Comedia.

Faust. Pièce de Goethe. 23.40 Gustaf Gründgens. Sorti du rêve. 0.45 Le Gardien du feu.

M 6

17.35 Les Bédés de M 6 Kid. 18.25 Stargate SG-1 O. 19.15 Unisexe. 19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une nounou d'enfer ⋄. 20.40 Décrochages info, Le Six Minutes sur le siècle,

E = M 6 découverte. 20.50 Hors stade. 22.50 Le Double Secret

0.30 Capital. Un monde sans frontières : qui en profite ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Prima la musica. 21.20 Expresso - Poésie sur parole.

21.30 Multidiffusion. 22.10 Carnet de notes. Libre cour. **22.30 Surpris par la Nuit.** [2/5].

France-Musiques 19.07 A côté de la plaque. 20.00 Un mardi idéal.

22.30 Jazz, suivez le thème.

23.00 Le Conversatoire. **RADIO CLASSIQUE**

20.15 Les Soirées.

Concerto pour violon et orchestre nº 2 op. 22, par l'Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboïm, Itzhak Perlman, violon. 20.40 André Jolivet, ses références. Œuvres de Jolivet, Debussy Rameau, Berlioz, Beethovei

22.38 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, R. Schumani

GUIDE TÉLÉVISION

Planète

DÉBATS

21.00 Cachemire, la poudrière. 22.00 Culture et télévision, la confusion des sentiments. Forum Planète

23.00 Stress, le mal invisible.

MAGAZINES

14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. **France 3** 17.00 Les Lumières du music-hall. Georges Guétary. Johnny Hallyday. Paris Première 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Prince ;

Catherine Frot. **19.30** et 23.40 Rive droite, rive gauche. Paris Première Hector Bianciotti. **20.45** Les Mercredis de l'Histoire.

L'Albanie d'Enver Hodia. 20.55 La Marche du siècle. Y a-t-il de nouveaux comportements sexuels? France 3 21.00 Paris modes. Fétichistes et

Paris Première 21.05 Faits divers. Les évadés du convoi 16. 22.15 Le Journal du monde. LCI 22.35 Ca se discute. Les troubles

nologiques des enfants. France 2 22.45 La Route. Invitées: Pascale Noa Bercovitc Canal Jimmy Nathalie Simon 23.30 Les Dossiers de l'Histoire. La Vie comme un roman [2/6]: Faux et usage de faux. France 3

DOCUMENTAIRES

17.10 Les Nomades de Sibérie. 17.40 Le Caravage,

peintre et meurtrier. Odyssée **18.00** L'Actors Studio. Arthur Penn.

18.10 Les Grandes Expositions. Puvis de Chavannes. **18.15** Lieux mythiques. [7/10]. Tombstone et la légende du Far West. **Histoire**

18.30 Le Monde des animaux. Le Cheval de Mongolie. [8/13]. La Cinquième **18.40** Danseurs de claquettes à Harlem. Planète 18.45 Lieux mythiques. [8/10].

Histoire

La cathédrale de Chartres.

CINÉ CLASSICS

du Nord-Express ■ ■

20.30 L'Inconnu

ce film. En v.o.

19.00 Connaissance. Les Mystères des tapis **19.15** Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [2/6]. Levée de boucliers Histoire

L'Inconnu du Nord-Express est, à

juste titre, considéré comme l'un

des films les plus parfaits d'Alfred

Hitchcock. Tiré d'un roman de Patricia Highsmith dont ne subsiste

que l'échange de meurtres, il a bé-

néficié de Raymond Chandler à

l'écriture. Homosexualité suppo-

sée, éclats de misogynie et sus-

pense forment la trame de fond de

HISTOIRE

19.35 Il était une fois

19.40 Pas le temps.

20.15 Reportage. L'Europe des cerfs.

20.30 Joséphine Baker,

20.45 Histoires secrètes

21.00 Aventures asiatiques.

21.55 Musica. Maxim Vengerov, L'âme du violon.

21.55 Bombe H sur Bikini.

22.00 Survivre. [1/8]. L'oryx.

23.20 Les Authentiques. Sylvanès, l'enchantée

23.50 Going Wild.

une guerre sans fin.

Les paturages de la mer.

0.30 La Case de l'oncle Doc.

0.40 Les Massacres de Sétif. Un certain 8 mai 1945.

SPORTS EN DIRECT

Lasko - Asvel.

2.05 Basket NBA.

FRANCE 3

Avec mes quelques rides.

22.45 Les Routes de la lumière. [2/3]. Au bout de l'arc-en-ciel. **Histoire**

22.50 Tueurs en série. Harvey Carignan, « Harvey le marteau ». **Odyssée**

0.15 Les Meilleurs Moments des JO. [6/10]. Célébrations. **Histoire**

17.00 et 0.00 Tennis. Masters féminin (3e jour). Eurosport

20.15 Basket-ball. Euroligue masculine:

20.30 Basket-ball. Euroligue masculine:

22.45 La Légende de Joseph. Ballet.

0.15 La Nuit transfigurée, Ballet.

23.30 Faux et usages de faux

Deuxième volet de la nouvelle sé-

rie de France 3, « La Vie comme un

roman », qui décrit le trajet

d'Adolfo Kaminsky, filmé par

Jacques Falck. De ses débuts de

faussaire, qui aidèrent à sauver des

milliers de juifs, à sa contribution

aux mouvements de libération na-

tionale, du FLN aux guérillas anti-

impérialistes d'Amérique du Sud,

le parcours d'un « Juste » doué

d'un talent singulier.

Chorégraphie de John Neumeier.

Par le Wiener Staatsopernballet et

Musique d'Arnold Schoenberg. Pai

le Nerdelands Dans Theater. Mezzo

l'Orchestre philharmonique de Vienne dir. Heinrich Hollreiser. Mezze

Musique de Richard Strauss.

Utah Jazz - New York Knicks. Canal +

de la conspiration. [2/2].

21.45 JFK, la question

21.50 Morna Blues.

22.00 Pas de vieux.

22.40 Cachemire.

20.45 Radovan Karadzic, poète, médecin et criminel de guerre

Ivo Borum, responsable d'une télévision australienne, n'a pas rencontré le chef de guerre criminel. Il revient dans son pays pour tenter de comprendre qui sont les hommes qui l'ont plongé dans un fleuve de sang. La première partie de son documentaire dresse un portrait psychologique assez réussi de Karadzic, chantre de la Grande Serbie.

le royaume d'Angleterre. De Whitehall à Buckingham.

20.05 Partir sur la route des îles

reine du music-hall.

de la deuxième Guerre mondiale.

Odvssée

Planète

Histoire

Mezzo

Planète

Muzzik

Pathé Sport

Eurosport

Mezzo

19.30 « Symphonie nº 7 » de Sibelius.

19.30 Dexter Gordon Quartet. Muzzik

20.00 Mozart. *Sonate pour piano KV 331.*Avec Ivo Pogorelich, piano. **Mezzo**

20.45 Cesaria Evora.

20.59 Soirée spéciale

22.00 Motown Live.

22.45 Musica.

THÉÂTRE

TÉLÉFILMS

20.05 L'Arche de Noé. John Irvin [1 et 2/2].

Bataclan 1995.

23.10 Jazz à Vienne 1998.

17.20 La Folle de Chaillot.

19.50 Professeur tête en l'air. Robert Scheerer. **Dis**i

20.30 Le cimetière des durs.

20.50 La Cavalière. Philippe Monnier [2/2].

22.30 Les Blessures du silence. Dan Lerner. **0**.

Une dimension trop réelle.

20.55 Ally McBeal. Une journée à la plage. L'accompagnateur. **M** 6

19.05 Clair de lune. Symphonie

pour deux escrocs.

20.50 Columbo. Jeux d'ombres.

La Vierge dans la glace.

Ben le Peloteur (v.o.).

0.30 Avec mes quelques rides

Voyage dans un foyer de per-

sonnes âgées de Brest, dont les

pensionnaires ont en moyenne

quatre-vingts ans mais qui gardent

une joie de vivre, un enthousiasme

et un entrain qui leur permettent

de faire de la vidéo ou du roller...

Un documentaire drôle et tonique

mais qui, au-delà du rire et des

larmes, pose plusieurs questions

sur le quatrième âge et leur vie en

Europe de l'Ouest.

Votez pour moi.

L'Enfant caché.

22.30 Oz. A ta santé! (v.o.).

23.30 Babes in the Wood.

La balance (v.o.).

1.20 Les Soprano.

FRANCE 3

22.45 Traque à Los Angeles.

SÉRIES

20.55 L'Instit.

22.10 Cadfael.

18.25 Stargate SG-1.

20.40 Dans le seul intérêt des enfants Michael Ray Rhodes. R

22.15 L'Ile des loups. Michel Andrieu. TV 5

Hans Van Manen.

Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**

Maxim Vengerov joue Sibelius. Arte

23.50 « Burlesque », de Richard Strauss. Avec Volker Banfield, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Elgar Howarth. Mezzo

Pièce de Jean Giraudoux. Mise en scène de Gérard Vergez. Fe

Mezzo

Muzzik

Muzzik

Festival

Festival

TF 1

France 2

Festival

Série Club

Canal Jimmy

Canal Jimmy

Paris Première

MERCREDI 17 NOVEMBRE **FILMS**

13.05 Va où ton cœur

te porte v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3 13.50 Blow Out ■ ■



13.55 La Peau ■ ■

Liliana Cavani. Avec Burt Lancaster, Marcello Mastroianni (Italie, 1981, v.o., 130 min) ©. Cinétoile 14 45 Donnie Brasco 14.45 Les Virtuoses ■ ■

16.30 Les Conquérants d'un nouveau monde ■ Cecil B. DeMille (EU, 1947, v.o. 145 min) O. Ciné Ci Ciné Cinémas 3

18.10 Tombe les filles et tais-toi ■ ■ Herbert Ross (Etats-Unis, 1971 85 min) O. 18.45 Thelma et Louise ■ ■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1991, 125 min) **O**.

18.55 Robocop ■ ■ Paul Verhoeven (EU, 1987, v.o., 100 min) 4. Ciné Cinémas 3 19.35 Les Sept Femmes de Barberousse ■ ■

Stanley Donen (EU, 1954, v.o., 95 min) O. 21.20 Pulp Fiction ■ ■ Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1994, 150 min) . RTBF 1 **22.15 Soupcons** ■ ■

v.o., 105 min) O. Ciné Classics 22.35 Possession ■ ■ Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 120 min) O. Ciné Cinémas 2 22.55 Le Grand Sommeil ■ ■

Alfred Hitchcock (EU, 1941, N.

Howard Hawks (EU, 1946, N. v.o., 110 min) O. 0.15 Voir l'éléphant ■ ■ Jean Marbœuf (France, 1990, Cinéstar 1



2.35 La Lumière des étoiles mortes ■ Charles Matton. Avec Richard Bohringer Jean-François Balmer (France, 1993 105 min) O. Cinéstar 2

TÉLÉVISION

PROGRAMMES

14.45 TF! ieunesse. 17.35 Melrose Place. 18.25 Exclusif. 19.05 Le Bigdil 19.55 L'Air d'en rire. 19.57 et 1.08 Clic et net. 20.00 Journal, Météo. 20.48 5 millions pour l'an 2000.

20.50 Soirée Columbo.

0.20 Minuit sport.

FRANCE 2 13.55 Derrick. 14.55 Le Renard. 16.00 Tiercé. 16.15 La Chance aux chansons. 17.10 Cap des Pins.

17.35 Un livre, des livres. 17.40 Rince ta baignoire. 18.20 Hartley, cœurs à vif. 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.15 Qui est qui ? 19.45 et 20.45 Tirage du Loto.

19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. La soirée continue. 20.55 L'Instit. L'Enfant caché. 22.35 Ça se discute. Les troubles psychologiques des enfants.

0.40 100 ans de sport.

0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement. 16.00 Les Minikeums 17.45 C'est pas sorcier. 18.15 Comment ca va aujourd'hui ?

18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.54 et 0.29 Bogue ou pas bogue? 18.55 Le 19-20 de l'info, Météo. 20.05 Fa si la.

20.35 Tout le sport. 20.55 La Marcĥe du siècle. Y a-t-il de nouveaux comportements sexuels ?

22.55 Météo, Soir 3. 23.30 Les Dossiers de l'Histoire.

La Vie comme un roman [2/6]. 0.30 La Case de l'oncle Doc. Avec mes quelques rides. CANAL +

14.55 H. O. 15.15 Spin City. O. 15.40 Seinfeld, O. 16.00 Total Recall 2070. O. 16.45 Orage sur la tour de contrôle.

► En clair jusqu'à 21.00 18.20 Nulle part ailleurs. 21.00 The Basketball Diaries Film. Scott Kalvert. **②**.

22.35 Le Chat à neuf queues ■

0.30 Les Enfants du désordre

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Jangal. [10/13]. 14.30 En juin, ça sera bien.

16.00 T.A.F. 16.35 Alf. 17.00 Cinq sur cinq.

17.10 Culture basket. 17.30 100 % question. 17.55 Côté Cinquième.

18.30 Le Monde des animaux. [8/13]. 19.00 Connaissance 19.45 Météo, Arte info.

20.15 Reportage. L'Europe des cerfs. 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. L'Albanie d'Enver Hodja. 21.45 Les Cent Photos du siècle.

21.55 Musica. Maxim Vengerov L'âme du violon.

22.45 Maxim Vengerov joue Sibelius : le Concerto pour violon.

23.30 Filmforum. Le rôle de la musique. 0.30 La Lucarne. 1.30 Voleurs d'enfance.

M 6

13.35 M 6 Kid. 17.20 Fan de. 17.55 Moesha

18.25 Stargate SG-1. 19.15 Unisexe. 19.50 La sécurité sort... 19.54 Le Six Minutes, Météo

20.10 Une nounou d'enfer. 20.40 Décrochages info, Six Minutes sur le siècle, Avant 1er.

20.55 Ally McBeal. 22.45 Traque à Los Angeles.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. 20.30 Prima la musica 21.20 Expresso - Poésie sur parole.

21.30 Multidiffusion. **22.10 Carnet de notes.** Tu vois ce que j'entends. 2. Jazz et cinéma.

FRANCE-MUSIQUES 19.07 A côté de la plaque.

22.30 Surpris par la Nuit.

20.00 A pleines voix. Concert. Véronique Dietschy, soprano, Emmanuel Strosser, piano. **22.30 Jazz, suivez le thème.** Them there Eyes.

RADIO CLASSIQUE

23.00 Le Conversatoire.

20.15 Les Soirées. *Trio op. 120*, de Fauré, par Les Beaux Arts Trio. par Les Beaux Alts Filo. 20.40 Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. David Giménez, Robert Alagna, ténor. 21.58 Hommage à R. Alagna. **23.00 Les Soirées... (suite).** *Missa pro Defunctis*, de Du Caurroy, par l'Ensemble A Sei Voci.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

Tous publics Accord parental souhaitable Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans

Les cotes des films On peut voir

A ne pas manquer

Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Public adulte

Interdit aux moins de 16 ans O Interdit aux moins de 18 ans

Le Monde

La prière du copilote

par Pierre Georges

DES BRIBES d'informations qui filtrent comme toujours. Les boîtes noires du Boeing 767 d'EgyptAir auraient commencé à parler. Et ces deux enregistreurs de vol récupérés dans l'Atlantique après la catastrophe inexpliquée du vol 990 New York-Le Caire raconteraient d'étranges choses. Que, par exemple, juste avant la chute de l'appareil, le copilote aurait prononcé, en arabe, des propos à caractère religieux, une prière peutêtre. Qu'au même moment le commandant de bord aurait quitté le poste de pilotage. Et, aussi, que tandis que l'appareil commençait sa plongée vers l'océan – réacteurs coupés, réacteurs en panne? - un bruit de porte, celle d'accès au cockpit, et une voix disant « Que se passe-t-il? » furent enregistrés. Et. enfin, que le capitaine, revenu à son poste, aurait demandé de l'aide au copilote, et puis, sans avoir obtenu de réponse, qu'il aurait coupé les moteurs

Que s'est-il passé, en effet, à bord du vol 990? Nous ne savons rien de plus à l'heure de ces lignes. Si ce n'est que Jim Hall, le président du Bureau national de la sécurité des transports, organisme chargé des investigations, a évoqué publiquement la possibilité que la conduite de l'enquête soit confiée à d'autres. En clair, au FBI, ce qui équivaudrait à privilégier la piste criminelle, suicide, détournement, attentat.

Bribes d'informations, rumeurs. La raison commande d'attendre. Mais l'imagination, elle, n'attend pas. Elle flotte déjà. Et il est assez extraordinaire de voir comme une simple spéculation de phrase, «le copilote aurait fait sa prière » peut déclencher l'imaginaire, chez tous ceux, et ils sont nombreux, qui se sont mis mentalement en situation de catastrophe aérienne.

Ces derniers instants avant la chute, pendant la chute, ce moment qu'on suppose abominablement court et atrocement long où l'on se voit mourir, où rien, dans le sentiment d'enfermement propre à une carlingue, ne laisse place à l'espoir d'échapper à ce, déjà, cercueil d'acier en vrille, est une chose que nombre d'entre nous ont déjà vécu. En cauchemar éveillé. En phobie ordinaire. En pitoyable imaginaire. En passager submergé par son propre irrationnel au moindre bruit, à la plus petite turbulence qui lui fait négliger la plus évidente et irréfutable des statistiques sécuri-

On meurt moins en avion que sur la route ou sur un passage clouté, ou dans une chute d'escalier, ou aux bains de mer, ou en bicyclette. On meurt moins dans un avion tombant comme une pierre, à la vitesse du son, les passagers comme en état d'apesanteur - voyez comme on a tout lu sur tout de la catastrophe d'EgyptAir - que par n'importe quel autre moyen individuel de transports. Mais comme on l'imagine mieux!

Au rayon des films-catastrophes, combien d'accidents de la route, combien même de tours infernales, ou de Titanic, par rapport au fameux vol qui ne répond plus, perdu dans la tourmente, ou alors détourné, ou à court de carburant, ou naufragé dans la forêt amazonienne? L'imaginaire toujours, à plein rendement, en plein vertige!

Le copilote du vol 990 d'EgyptAir aurait fait sa prière. Et déjà, contre toute raison, l'esprit échaffaude des hypothèses. Y avait-il un pilote fou de Dieu dans l'avion? Ou alors un simple croyant réglant dans l'urgence absolue ses affaires avant ce qu'il sut, le tout premier des 217 victimes, être l'inéluctable?

La direction du PS a convaincu M. Bernardini de se mettre « en réserve du parti »

Le responsable de la fédération des Bouches-du-Rhône est mis en examen

IL A CÉDÉ. Mis en examen, fin octobre, dans l'enquête sur la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) pour « recel de détournement de fonds publics », François Bernardini, premier secrétaire de la fédération du Parti socialiste des Bouches-du-Rhône, a annoncé, lundi 15 novembre, sa décision de « se mettre en réserve du parti pour pouvoir assurer sa défense ». Une semaine plus tôt, soumis à une demande en ce sens de quatre élus de son département. dont la députée européenne Marie-Arlette Carlotti, le responsable de la troisième fédération du PS, en poste depuis 1990, avait réagi par une fin de non-recevoir. Un conseil fédéral extraordinaire sera convoqué dans les quinze jours pour désigner un « premier secrétaire délégué » jusqu'au prochain congrés de la fédération dans un

Depuis sa mise en examen, venant après une mise en cause pour « détournement de fonds et abus de biens sociaux » dans la commune d'Istres dont il est conseiller municipal qui l'avait contraint à démissionner, en juillet 1998, de la présidence du conseil général des Boûches-du-Rhône, M. Bernardini était soumis à une forte pression, venant surtout de la direction nationale. Le 6 novembre, dans l'Aveyron, François Hollande, réagissant à l'enquête sur la MNEF, avait souhaité que le PS définisse des régles afin que cette formation ne patisse pas, compte tenu de la fonction des responsables, d'« actes moralement trés graves » commis par des socialistes. Le 10 novembre, Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS, avait pris les devants face à d'éventuelles contestations, en faisant part de sa décision de « prendre un congé du secrétariat national » à compter du 2 décembre, lors de l'ouverture de son procés, devant le tribunal correctionnel de Paris, pour « recel d'abus de biens » dans une affaire de salaires présumés fictifs dans un organisme gérant des foyers d'immigrés.

UN SIGNAL CLAIR

Avant la définition d'une éventuelle « jurisprudence Hollande », M. Cambadélis s'était appliqué à lui-même la « jurisprudence Fabius », lorsque l'ancien premier ministre s'était mis en congé de la présidence de l'Assemblée nationale pendant la durée du procés du sang contaminé. M. Bernardini va plus loin puisqu'il se met « en réserve » au stade de sa mise en examen pour « assurer sa défense ». Le premier responsable des Boûches-du-Rhône savait qu'à défaut de prendre une telle décision, il risquait d'être sanctionné par le bureau national mardi 16 novembre. « Soit il assume luimême ses responsabilités, soit le bureau national prendra les siennes », expliquait, lundi, François Rebsamen, membre du secrétariat national. « On lui a fait passer le message par plusieurs canaux », précisait-il.

Si M. Bernardini a préféré jeter l'éponge, c'est sans doute parce qu'il a compris que Laurent Fabius, dont il est proche, ne le sauverait pas, pas plus que lorsque M. Hollande l'avait écarté de sa liste pour les élections européennes. M. Fabius semble désireux de ne pas perdre la fédération des Bouchesdu-Rhône, où il ne compte, parmi les postulants éventuels à la succession, que des proches, comme Sylvie Andrieux, à l'exception d'Alexandre Medvedowsky, proche de M. Rebsamen et du groupe Partages.

Lundi, Alain Claeys, chargé de la coordination et de la trésorerie au secrétariat national, avait envoyé un signal clair en soulignant que « si des personnes occupant des responsabilités nationales ou locales au PS sont concernées par des procédures judiciaires, elles doivent s'interroger sur la compatibilité entre leurs fonctions au parti et le déroulement de ces procédures ». Mais, avait averti ce proche de M. Fabius, intervenant après que Claude Estier eut souhaité le départ de M. Bernardini, « ce n'est pas à la tête du client ». Quelques heures plus tard, M. Bernardini informait M. Hollande de sa décision.

Mardi, le bureau national du PS devrait prendre acte de cette mise en réserve et veiller à la suite de la procédure, mais M. Hollande voulait surtout engager un débat sur une jurisprudence. Avec le concours de M. Claeys et de M. Rebsamen, le premier secrétaire du PS veut définir des régles pour les socialistes qui font l'objet d'une procédure judiciaire, sur des faits pouvant porter atteinte à « la crédibilité et l'image » du PS, par exemple en cas d'enrichissement personnel, et en tenant compte de leurs responsabilités. Sans mettre en cause la présomption d'inno-

> Michel Noblecourt Lire aussi p. 6

Europe: les « erreurs » de la Commission ont porté sur 4,2 milliards d'euros en 1998

STRASBOURG (Union européenne)

de notre correspondant Les années se suivent et se ressemblent. La Cour des comptes européenne a encore relevé « un niveau inacceptable d'erreurs substantielles affectant le montant des paiements effectués ou l'éligibilité d'opérations financées » dans l'exécution du budget de l'Union européenne en 1998. Le rapport de l'institution de Luxembourg, remis au Parlement européen lundi 15 novembre à Strasbourg, ne quantifie pas les sommes concernées mais précise que « les erreurs ne sont pas sensiblement différentes, de par leur montant et leur nature, de celles des années antérieures ». Pour l'exercice précédent, la Cour avait évalué les « erreurs » à 5 % des dépenses engagées par la Commission de Bruxelles. Comme l'année dernière le budget avait atteint 84,5 milliards d'euros (554 milliards de francs), les dérapages peuvent donc être éva-

« COMPTES INCOMPLETS »

27.5 milliards de francs.

lués à 4.2 milliards d'euros, soit

Les contrôleurs de Luxembourg ne parlent jamais de fraude dans leur document de près de cinq cents pages, préférant utiliser l'expression « erreurs substantielles affectant la légalité et la régularité des opérations ». Cet euphémisme s'applique à tous les secteurs d'activité de l'Union. Et pour commencer à l'agriculture (48 % du budget européen), pour laquelle « les erreurs consistent, dans la plupart des cas, en une surdéclaration de superficies ou de nombre d'animaux ». Pour les Fonds structurels (aides régionales et sociales, développement rural), elles concernent les déclarations de dépenses effectuées par les Etats membres alors qu'elles n'étaient pas éligibles, ne respectaient pas les règles d'appels d'offres ou n'étaient pas étayées par des pièces justificatives.

Quant à l'aide à la Russie et aux nouvelles Républiques d'Europe centrale et orientale (programmes Phare et Tacis), « la fiabilité des comptes est affectée par le fait qu'ils sont incomplets ». La Cour se montre singulièrement plus précise et sévère à l'égard des « politiques internes » (éducation, culture, audiovisuel, information, énergie, environnement, etc.) en affirmant que plusieurs engagements ont été inscrits dans les comptes sans contrat ou avec des contrats antidatés. La palme revient à la politique de la recherche, que dirigeait à l'époque Edith Cresson. Le rapport note des « erreurs et des inexactitudes » dans les deux tiers des cas, les coûts avant été majorés d'un tiers en moyenne. Deux raisons expliquent le phénomène selon Luxembourg: «D'une part, une interprétation erronée des clauses des contrats concernant l'éligibilité des frais généraux ; d'autre part, le caractère insuffisant des contrôles effectués par les services de la Commission et l'absence de sanctions contractuelles en cas de déclaration excessive. »

Marcel Scotto

Réalisée par le Professeur Loic Cadiet

cette 13º édition annotée

comprend tous les textes relatifs

à la procédure civile,

l'organisation judiciaire,

les professions juridiques

et judiciaires, le droit européen

et international.

La croissance et l'emploi sont au rendez-vous dans tous les pays de l'OCDE LA REPRISE de l'économie mondiale se Quoi qu'il en soit, le contexte est bien réformes sur les marchés du travail dans un meilleur qu'il y a un an dans l'ensemble des grand nombre de pays. Dans un pays pays industrialisés. « Deux éléments particomme la France, la baisse du chômage est

confirme et devrait se poursuivre. Les prévisions semestrielles de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), publiées mardi 16 novembre à Paris, sont optimistes : « Le ralentissement intervenu dans la dernière partie de 1998 a pris fin et la croissance du PIB réel dans la zone de l'OCDE [les 29 pays les plus industrialisés] devrait être proche de 3 % en 1999 et 2000, avant de revenir à 2.5 % en 2001. » Ces chiffres sont très sensiblement supérieurs à ceux qui avaient été avancés en mai par l'OCDE.

Trois éléments justifient cette confiance : la vigueur inattendue de la croissance américaine associée à une reprise plus forte que prévu au Japon (ainsi qu'en Corée) et à une légère amélioration des perspectives en Europe. Le dynamisme réel de l'économie mondiale semble, en outre, être actuellement sous-estimé pour des raisons statistiques. L'OCDE dénote sur ce plan un degré d'« incertitude inhabituel ». On constate, par exemple, qu'au niveau mondial les importations augmentent plus vite que les exportations déclarées. Où est passée la différence?

culièrement favorables dans la zone de l'OC-DE sont le maintien de l'inflation à un faible niveau à peu près dans tous les pays et le recul du chômage en Europe », peut-on lire dans le rapport. Dans l'Union européenne, l'accélération de la croissance, de 2,1 % en 1999 aux alentours de 2.8 % en 2000 et 2001, se fera grâce à des taux d'intérêt relativement bas et au redressement des échanges mondiaux. La France demeure un bon élève au sein de la classe européenne : sa croissance devrait être de 2,4 % en 1999 et de 3 % en l'an 2000. Elle est engagée dans « un cercle vertueux de croissance de la production, d'amélioration de la confiance et de créations d'emplois », souligne l'OCDE.

DÉSÉQUILIBRES AMÉRICAINS

La croissance de l'emploi est appelée à être forte dans toute l'Union européenne, avec « une baisse d'environ 2 millions et demi du nombre de chômeurs entre 1998 et 2001 ». Autrement dit, le taux de chômage de l'UE pourrait tomber aux alentours de 8,5 % d'ici à 2001. L'OCDE salue la mise en œuvre de

liée à la baisse des charges sociales sur les bas salaires et à « la plus grande flexibilité dans l'organisation du travail induite dans le cadre d'accords sur les 35 heures ». S'adressant aux dirigeants français, l'OCDE les appelle cependant à « une réforme plus radicale de la politique de l'emploi (...) pour réduire le chômage structurel durablement

sous le niveau actuel d'environ 10 % ». Une forte croissance de l'emploi en Europe pourrait-elle entraîner une intensification des pressions inflationnistes? On n'en est pas encore là : « L'inflation de la zone euro demeure modérée », selon l'OCDE, qui taux décidée par la Banque centrale européenne le 4 novembre : « De nouvelles augmentations de taux n'apparaissent pas nécessaires à court terme », du moins pas avant la deuxième moitié de 2000 et en 2001, lit-on dans le rapport.

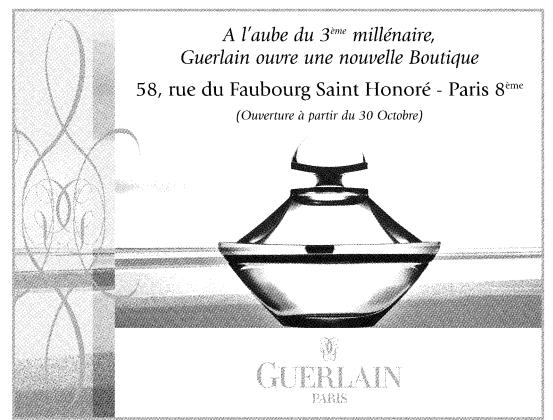
Aux Etats-Unis, l'OCDE prévoit un ralentissement progressif de la croissance qui devrait passer de 3,8 % en 1999 aux alentours de 2,3 % en 2001. Il y a, outre-Atlantique,

une menace de surchauffe. L'OCDE constate toujours les déséquilibres américains: augmentation des déficits extérieurs, niveau élevé d'emprunts du secteur privé et tensions sur le marché du travail. Toutes les conditions sont réunies pour qu'intervienne, un jour ou l'autre, un durcissement de la politique monétaire suivi d'un ralentissement des investissements et de la consommation

«L'économie américaine pourrait être confrontée à un scénario d'atterrissage en catastrophe, avec des conséquences potentielles importantes pour le reste du monde », souligne l'OCDE. Dans tous les cas de figure, il y aura relèvement des taux d'intérêt et baisse plus ou moins brutale de Wall critique à demi-mot l'augmentation des Street, même si à court terme, l'activité américaine devrait rester vigoureuse.

Même si les perspectives globales bonnes, le Japon reste à la traîne (sa croissance ne doit guère dépasser 1 % dans les deux ans à venir). Hors de la zone OCDE, les incertitudes demeurent, même si « l'évolution de la Russie et du Brésil a été meilleure au'on ne le craignait ».

Lucas Delattre



Grèves dans les transports à Marseille, Lyon et Paris

PLUSIEURS MOUVEMENTS de grève pour diverses raisons affectaient les transports régionaux et urbains, mardi 16 novembre. A la SNCF, le trafic était normal sur les grandes lignes, en revanche sur le réseau Ilede-France et notamment sur la ligne Paris-Est il n'y avait qu'un train sur trois pour Château-Thierry, La Ferté-Milon, Coulommiers et Provins. Deux trains par heure circulaient entre Paris-Tournan et Paris-Meaux tout comme sur le RER E. Selon la SNCF, ces mouvements résultaient à la fois du mécontentement suscité par les changements de roulement, la mise en place des 35 heures et les conditions de travail.

En Province, à Marseille, aucun bus et aucun métro ne circulait mardi matin en raison du mouvement déclenché par l'ensemble des syndicats de la Régie des transports de Marseille. L'appel à la grève est motivé par une demande de revalorisation salariale et d'augmentation des effectifs statutaires liés à la sécurité. A Lyon, le réseau des transports en commun lyonnais était fortement perturbé en raison d'un mouvement de grève des salariés opposés au projet de réduction du temps de travail.

- MIGRATIONS : Pierre Guidoni devrait être nommé délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales lors du conseil des ministres, mercredi 17 novembre. Ce proche de Jean-Pierre Chevènement remplace à ce poste Sami Naïr qui en avait démissionné à la suite de son élection comme député européen.
- TENNIS : la Française Mary Pierce s'est qualifiée, lundi soir 15 novembre, pour les quarts de finale du Masters féminin de New York en éliminant la Russe Anna Kournikova en trois sets (6-7 [3-7], 7-6 [7-5],

Le Monde

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

|www.lemonde.fr/aietek

MERCREDI 17 NOVEMBRE



HOMMES Pour Daniel Samain, on peut être à la fois inventeur et entrepreneur. P. X

CANAL+

Vous n'avez encore rien fait contre le bogue ? Voici la trousse de secours.





MÉTIERS

Avec les nouvelles exigences de qualité des consommateurs, la métrologie - c'est-à-dire la science des mesures revient à l'honneur dans les sociétés. P. XI

ENTREPRISES

Avec 17 % de part de marché, Dell devient le premier fabricant de micro-ordinateurs. P. V





EMPLOI 4 pages d'annonces classées. P. VI à VIII et XII

ENQUÊTE

Un œil électronique au-dessus de l'écran de l'ordinateur focalise l'attention du Réseau. Car chacun, muni de ce simple appareil, peut surveiller ou s'exhiber dans une mise

en abyme

Les internautes font leur cinéma

DE TOUTES les applications offertes par ce qu'il est convenu d'appeler les nouvelles technolo-gies de l'information et de la communication, c'est peut-être celle qui peut faire le plus frémir. Celle qui nous renvoie le plus directement à nos craintes de Big Brother. Et pour cause : elle nous regarde. Ce n'est pas compliqué, on dirait un gros œil vitreux, posé au-dessus de notre écran, et qui épierait en permanence nos faits et gestes. Brrr...

Quelque chose qui y ressemble dans son principe, mais à usage Internet. C'est d'ailleurs pour cela que l'on serait tenté de l'appeler une Webcam, si le nom n'avait été déjà déposé par un fabricant. Alors, certains disent plus volontiers une « netcam ». Dans tous les cas, la référence à la caméra est un peu trompeuse. Pas de 24 images par seconde, ici. Mais, plus souvent, une image toutes les trente secondes, toutes

Une caméra? Pas vraiment. les minutes, moins parfois, toutes les heures, ou seulement deux fois par jour. Des images diffusées sur Internet. Comme une fenêtre à travers laquelle on jetterait un regard, de temps en temps, pour vérifier si la pluie a cessé de tomber ou bien si la circulation se dégage. C'est qu'il y en a partout, de ces

indiscrètes petites netcams. Sur les toits de Paris et sur ceux de toutes les villes du monde. Dans des ateliers d'artiste, à l'entrée des musées ou des restaurants. Chacun, en se connectant au site adéquat, peut ainsi contempler le monde depuis son ordinateur. Ingénieux, un chauffeur de taxi new-yorkais en a placé une à l'intérieur de son véhicule : inutile de l'appeler, donc, quand il est occupé. Un vendeur de pizzas, lui, a installé sa Webcam au-dessus de sa camionnette: autant s'y rendre lorsque la file d'attente a disparu. Plus sophistiqué encore : récemment, un grand magasin parisien avait équipé certains de ses vendeurs de caméras et d'ordinateurs portables. Sur le site dudit magasin, il était possible d'entrer en contact avec l'un d'entre eux et de lui demander de visualiser tel ou tel article. Une expérience sans lendemain. Pour l'instant. Car un réseau plus rapide offrira bien d'autres applications à ces petites caméras. Commerce électronique, visioconférences, surveillance...

Mais le plus intéressant n'est peut-être pas là. Car l'autre particularité des ces petits objets technologiques est d'être relativement bon marché (on en trouve à environ 500 F - 75 € dans les rayons spécialisés des grands magasins) et assez simples d'installation et d'utilisation. De sorte que quiconque dispose d'un site ou d'une page Web peut s'exposer en direct, ou presque, aux yeux du monde. Les internautes branchés ne s'en privent d'ailleurs pas. Une simple requête dans un moteur de recherche donne en retour des milliers de réponses. Aussi, avant même de vouloir éventuellement devenir acteur, se montrer sur le Web, la simple consultation est déjà une aventure surprenante. Que trouve-t-on? Un peu de tout, en réalité, et un peu n'importe quoi aussi, disons-le. Des caméras fixant des aquariums et des réfrigérateurs, d'autres pointant vers des salades ou des machines à café. Et puis des ego qui s'affichent, pour l'illusion d'une parcelle de gloire électronique.

Mais ce sont les exhibitionnistes et voyeurs qui se sont en toute logique emparés en premier de cette nouvelle manière d'assouvir leurs inavouables fantasmes. Les premiers parce qu'ils disposent là d'un moyen de s'exposer impunément à un large public. Les seconds parce « voir sans être vu est un fantasme classique, qui procure à celui qui s'y adonne un sentiment de puissance et de maîtrise », commente Joël Bloch, psychologue, de Psycho'net, cabinet virtuel. Un simple reflet de la vie, en somme, au rythme d'une image toutes les trente secondes

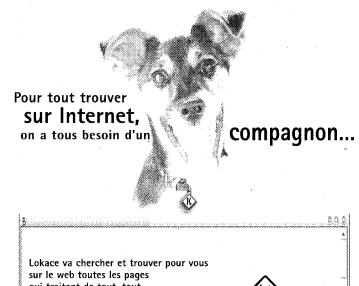
Olivier Zilbertin

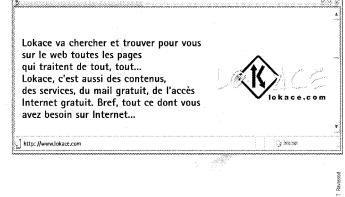


NETCAM Jennifer Ringley retransmet sa vie en direct et en permanence sur le Web. P. III



Andy Warhol avait promis à tous quinze minutes de célébrité. La Toile tient son engagement, mais cette gloire est bien triviale, entre images d'alcôve, d'intérieur de réfrigérateur et d'aquarium





www.lokace.com

ENQUÊTE

Au doigt et à l'œil

Des appareils aux formes de champignon pour se voir et se montrer

Miniature

La caméra USB Cam 3C d'Altima pour PC, distribuée par AB Soft, est livrée avec un socle pour ordinateur de bureau, un clip pour ordinateur portable et un casque micro. La capture d'images fixes est déclenchée par une touche spécifique. Port USB. Fonctionne sous Windows 95 et 98.



■ AB Soft : 01-69-33-70-50.

■ www.absoft.fr

Avec la Video Blaster WebCam III, il suffit d'appuyer sur le bouton « snapshot » pour prendre des clichés. Ce modèle se distingue par une offre logicielle complète et variée : enregistrement de vidéos, installation d'une caméra de sécurité, retouche d'images, impression des photos en couleurs, échanges audio et vidéo en temps réel lors d'une conférence, bibliothèque d'exemples de

pages Web... Port USB. 690 F (105 €). ■ Creative Labs: 01-39-20-04-21.

■ www.creative.com

L'Eyestar 2 est montée sur pivot pour pouvoir tourner à 360 degrés et s'incliner à plus ou moins 45 degrés. D'un poids très léger (500 Ko pour 30 secondes de film), les vidéos peuvent aussi être transmises par disquette. La prise de son est 💥 bonne car directe : on parle dans un micro-cravate à relier à la carte son du PC. Port USB ou parallèle. Livré avec deux logiciels, dont un pour ≥ la vidéoconférence. 590 F (90 €).



■ Microtek : 01-53-57-36-19.

■ www.microtek.com

Amovible



La caméra vidéo numérique DVC 325 se fixe sur le moniteur d'un PC ou s'utilise détachée de son support dans un rayon de 3 mètres (un câble particulièrement long par rapport aux modèles concurrents). Elle est livrée avec des logiciels d'acquisition d'images fixes ou vidéo, vidéoconférence, retouches de photos, transfert d'images... Port USB. 990 F (150 €).

■ Kodak: 0-800-90-62-81.

www.kodak.com

Sur mesure

Modèle le moins cher de la gamme des caméras vidéo QuickCam, réputée et très répandue, la QuickCam Express est conçue pour l'envoi sur Internet de courrier électronique et de clips vidéo et audio et la vidéoconférence. La Quick-Cam Pro se combine avec un logiciel de détection intégré qui effectue de la surveillance (enfant, locaux). Enfin, la QuickCam VC USB est



dédiée aux utilisateurs de Macintosh. QuickCam Express : 349 F (53 €). Quick-Cam Web: 690 F (105 €). QuickCam Pro: 1 190 F (181 €). QuickCam VC USB 490 F (75 €).

■ Logitech: 01-43-62-34-13.

■ www.logitech.com



Ces deux nouvelles caméras, Vesta et Vesta Pro permettent de régler automatiquement la qualité de la prise de vues. Un trépied est livré avec la Vesta Pro. Un clip vidéo explique à l'utilisateur comment connecter et utiliser la caméra. Vesta : 490 F (75 €). Vesta Pro : 590 F (90 €).

■ Vesta: 01-64-80-54-54.

Produits sélectionnés par Agnès Batifoulier

Glossaire

Joint Photographic Expert Group. Groupe d'experts dont la mission a été de mettre au point un format de compression des images. Par extension, nom du format de fichier graphique utilisé pour une grande majorité des photos diffusées sur Internet.

Sortie située sur la partie réservée aux branchements d'un ordinateur. Les ports permettent de raccorder un ou plusieurs éléments extérieurs (imprimante, modem, scanner...) à l'ordinateur.

Universal Serial Bus. Sur un ordinateur, le port USB vient en complément ou en remplacement des ports série et parallèles habituels. L'USB peut supporter des débits beaucoup plus élevés. Le constructeur Apple est le grand promoteur du port USB, qui équipe une grande partie de sa gamme d'ordinateurs.

Petit film vidéo envoyé avec un courrier électronique. Pour l'instant peu répandus pour cause de saturation du Réseau, les vidéomails devraient se généraliser avec l'arrivée des connexions à haut débit.

Caméra qui se branche sur un ordinateur et qui permet de diffuser des images par le biais d'Internet. Le nom Webcam étant une marque déposée, les termes homecam et netcam sont aussi employés.



Sur la Toile, M. Tout-le-Monde est une vedette

LA FAMILLE Essen est gourmande. Très gourmande, même. Il n'y a qu'à jeter un œil au fond du réfrigérateur pour s'en convaincre: il regorge de victuailles en tout genre. Et toujours plein, de surcroît. Il faut dire que Tom et Pirkko, les parents, doivent subvenir aux appétits que l'on devine insignes de leurs quatre grands enfants, Maria, Thomas, Marcus et Annika. Sans oublier Pörri le chat, dont le gabarit laisse à penser qu'il ne doit point avoir à miauler longtemps pour obtenir sa gamelle. La famille Essen vit à Västerhaninge, juste à la sortie de Stockholm, en Suède, et a braqué l'œil électronique de sa Webcam sur la porte de son garde-manger. De sorte qu'à chaque ouverture de ce dernier tout internaute peut observer le contenu dudit réfrigérateur.

Chacun fait ce qu'il veut avec sa caméra. Et c'est peu dire qu'il ne manque pas de gentils farfelus qui exposent aux yeux du Net l'intimité de leur intérieur. Quand ce n'est pas leur intimité tout court, les exhibitionnistes de tous poils ayant vite compris le profit singulier qu'ils pouvaient tirer de ces petites caméras impudiques. Les voyeurs idem, qui n'ont pas hésité, pour certains, à placer des objectifs indiscrets dans les toilettes des dames, ou dans celles de l'Assemblée nationale, en Afrique du Sud!

C'est dire si le bon goût n'est pas toujours au rendez-vous. Mais l'imagination, si. Un habitant de Cambridge a braqué sa caméra sur sa machine à café. Un autre, gros fumeur probablement, propose aux surfeurs de ne pas quitter du regard son cendrier. On peut encore observer



Quand un chapelet d'yeux électroniques fait entrer le surfeur dans l'intimité des autres internautes

étudiant devant son ordinateur. un pianiste frénétique mais sans le son, un jeune couple de Joliette au Québec, les visiteurs qui sonnent à la porte d'un citoyen d'Apeldoorn aux Pays-Bas, l'écran d'ordinateur d'un certain Nelson, un grille-pain. Que se passe-t-il sous le lit de June, 27 ans ? Il suffit

de regarder. Les adeptes du bataviacentrisme, « art de vivre séculaire basé sur la créativité passive », pour leur part, nous invitent au spectacle époustouflant de la croissance d'une salade heure par heure. Et l'on ne compte plus les multitudes de poissons rouges devenus des vedettes d'Internet.

Enfin, signalons encore que s'il prenait au monstre du loch Ness l'envie de pointer de nouveau son museau hors du lac, cela ne pourrait pas échapper aux multiples Webcam écossaises à l'affût du scoop. L'annuaire spécialisé Netweb-Cam en recense plus de 515.

Saugrenu? Grotesque? Insolite, en tout cas. Contrairement à cam ne diffuse en effet que des images fixes, rafraîchies à intervalles plus ou moins réguliers. Et qu'en outre elle ne transmet des clichés que d'une qualité très moyenne. Du coup, elle se trouve souvent cantonnée à des rôles de gadget. Mais pas uniquement. En réalité, si l'on se sent vite limité comme producteur, le plaisir du spectateur est sans frontières. Les surfeurs remercient ainsi les Webcam publiques, pointées vers l'océan, qui leur signalent les bonnes vagues. Et les expatriés s'émeuvent, chaque matin, en regardant le soleil se lever sur leur village natal.

■ www.netweb.org

0. Z.

Webcam <u>professionnelle</u> cherche gros débits

TOUJOURS à l'avant-garde de la technologie, les pornographes sont parmi les premiers professionnels à avoir utilisé la Webcam: sur le Réseau, les peepshows virtuels se comptent par milliers, où moyennant une poimilliers, où moyennant une poi-gnée de dollars, qu'il règle par sur l'encombrement carte de crédit, l'internaute a troqué la traditionnelle cabine vitrée pour un terminal qui affiche les images filmées par une Webcam placée directement au domicile de la strip-teaseuse (ou du strip-teaseur). Le télétravail dans toute sa splendeur..

Si pour l'heure l'utilisation professionnelle de ces caméras sur Internet est circonscrite à l'industrie du sexe, c'est que la bande passante vers le réseau mondial est insuffisante pour autoriser la visiophonie: entreprises et universités organisent leurs visioconférences en général en intranet, sur réseau local (LAN), rarement en extranet. Cependant, avec le développement des accès à haut débit, le câble et l'ADSL (raccordement numérique asymétrique, RNA), l'usage de la Webcam à grande échelle, en milieu professionnel, devrait s'imposer rapidement.

Oue ce soit dans le secteur des services, le commerce électronique ou la sécurité, les possibilités d'un usage professionnel sont multiples. La Webcam est avant tout un mouchard électronique: déjà, aux Etats-Unis, certaines garderies d'enfants installent des caméras dans leurs locaux pour permettre aux parents, à partir de leur bureau, de surveiller leur progéniture. Les parents sont rassurés: ils ont un sentiment de sécurité accrue parce qu'ils peuvent vérifier en direct comment leurs enfants sont traités et ils ont l'impression de vivre plus avec eux.

Autre exemple : les systèmes de télésurveillance actuels sont chers, techniquement très lents à évoluer. Avec une Webcam reliée à un serveur et gérée par un logiciel de reconnaissance de mouvement ou de bruit, une entreprise

Dans l'entreprise, les promesses de visiophonie butent du Réseau

peut offrir à ses clients des ment Webcam de Logitech. accord avec des banques, travaillent actuellement au développement de systèmes de re-

connaissance du visage - plus précisément de l'iris - pouvant être installés sur des distributeurs de billets. « Ce n'est pas de la science-fiction. La technologie est là. En plus, elle n'est pas chère. Il faut développer maintenant des applications qui utilisent la caméra non pas comme une source de capture vidéo, mais comme une source d'information », souligne Junien Labrousse, directeur du départe-

La technologi prix. Des éditeurs de logiciels, en ment donner un coup de pouce à il voit son interlocuteur, il peut la vente en ligne. Un internaute mettre un visage sur un nom commande des fleurs. Grâce à

écran la fleuriste composer son bouquet. Un tel système, c'est évident, permet à l'acheteur d'intervenir à tout moment pour demander à la fleuriste de changer la couleur de certaines fleurs, de modifier la forme du bouquet... Dans ce cas comme dans d'autres, l'amélioration du service est réelle. Lorsque le consommateur appelle une hotline, le support technique de son fabricant de micro-ordinateurs, ou encore le

Dernières acquisitions

QUE L'ON veuille passer le bonjour à ses cousins du bout du monde ou mettre en scène les allées et venues de son chat sur le Web, le choix du logiciel d'acquisition est capital pour réussir sa retransmission sur Internet.

Les programmes de ce type peuvent se classer en trois catégories: capture automatique et diffusion en direct, vidéoconférence ou visiophonie et vidéosurveil-

Les logiciels pour « live cams », ces diffuseurs de vie privée ou de lieux publics, sont actuellement les plus nombreux sur le marché. Ils récupèrent les images capturées par la caméra suivant une certaine fréquence définie par l'utilisateur pour les traiter, puis les envoyer sur le Web par un logiciel de transfert de fichier (FTP). Les options comme l'auto-archivage, l'administration ou le pilotage à distance font généralement la différence. On pourra citer Webcam32, Camrunner, Netsnap, ChillCam, Webcam 2000, ISpy, InetCam, ou encore Emulive Websnap. De mini-applications Java comme Anfy cam gèrent, quant à elles, l'affichage et le ra-

Tour d'horizon des logiciels permettant de capturer films et clichés

fraîchissement des images sur la

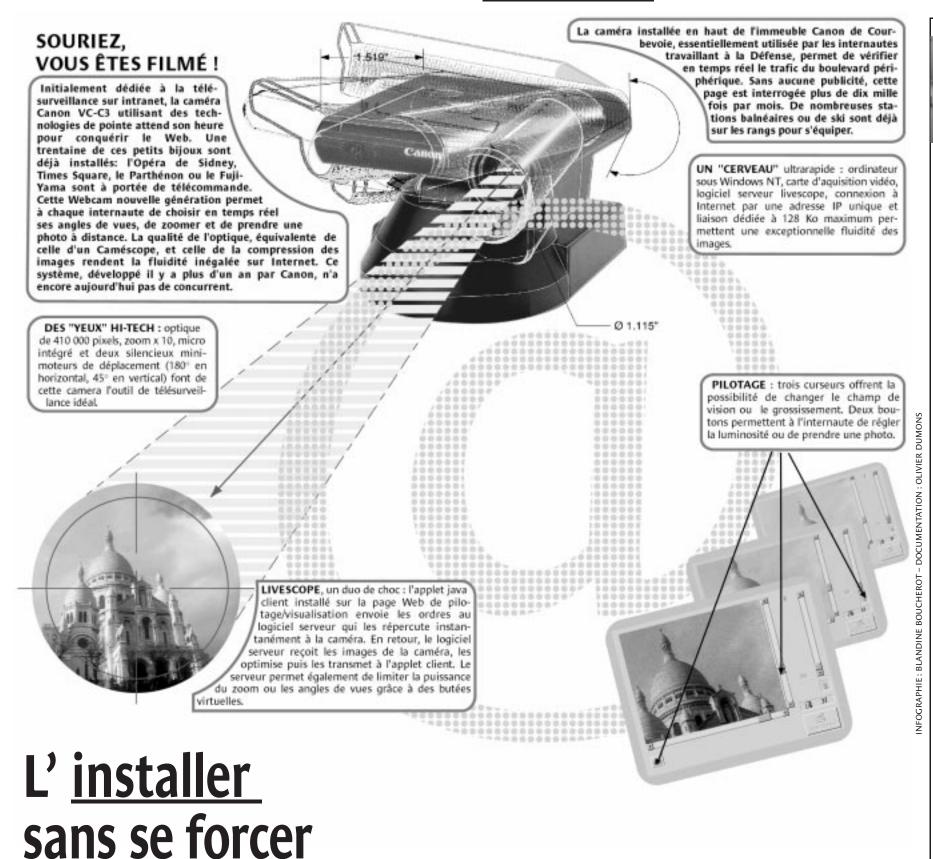
Dans le monde de la visioconférence et de la visiophonie, le choix du logiciel est là aussi déterminant: CU-SeeMe, longtemps seul sur le marché, a été progressivement supplanté par Netmeeting, de Microsoft. Initialement gratuit dans sa version de base, CU-SeeMe reste malgré tout l'un des plus répandus sur le Web. Pourtant, les dernières versions, en ne maintenant pas la compatibilité et en supprimant certaines options, ont perdu de nombreux adeptes. De son côté, Netmeeting bénéficie de mises à jour régulières, d'une forte compatibilité et surtout d'une distribution sans équivalent car il est gratuit et intégré au système d'exploitation Windows. Seul défaut majeur, l'en-

combrement des serveurs, par lesquels transitent images et sons. Espérer communiquer en « fullduplex » (dialogue simultané avec son correspondant) sur l'un des serveurs de Microsoft relève de l'exploit. D'autres acteurs comme VDOnet, pionnier dans la vidéo temps réel sur le Web avec son produit VDOphone, ou encore Intel avec Intel Videophone essaient de leur côté, mais sans grand succès, d'imposer leur norme face à Microsoft.

Dernière-née des applications pour Webcam, la vidéosurveillance. Le principe de base de la demi-douzaine de logiciels présents sur le marché est de scruter une pièce grâce à une caméra raccordée à un PC et de déclencher des alertes au moindre changement d'état de l'image. Ces alertes peuvent être de plusieurs types: sonores, envoi d'images par courrier électronique ou de message sur « pager » et téléphone portable. Parmi les espions virtuels les plus connus, citons Gotcha!, Eye-CU, Home watcher, Eyes&Ears ou Supervision Cam.

Olivier Dumons

ENQUÊTE



QUE L'ON SE RASSURE: l'installation d'une Webcam ne nécessite pas de faire appel à un chef opérateur ni ne requiert d'être diplômé en informatique. La plupart des caméras disponibles destinées à un usage domestique sont en effet dotées des fils de raccordement et de tous les logiciels nécessaires à leur

fonctionnement. Pour peu que la caméra se branche sur le port USB d'un ordinateur fonctionnant sous Windows 98, cette installation sera même réduite, la plupart du temps, à sa plus simple expression: il suffira de la brancher, et hop! on pourra déjà se voir sur son écran, faire des photos ou bien encore surveiller sur son ordinateur les pérégrinations aquatiques de son poisson rouge préféré.

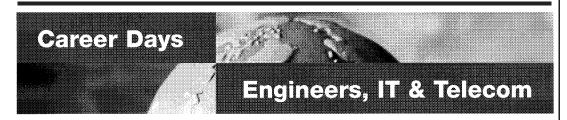
Dans tous les cas, le simple respect des instructions fournies avec le matériel permet déjà une utilisation « en circuit fermé ». Le dialogue en ligne avec un correspondant équipé lui aussi d'une caméra ne sera guère plus compliqué: Netmeeting de Microsoft, par exemple, fourni avec les dernières versions d'Internet Explorer, repère et configure automatiquement une Webcam. Il ne reste plus ensuite qu'à choisir un contact avec caméra dans la liste des connectés.

Mais l'intérêt majeur d'une Webcam reste évidemment de pouvoir diffuser en temps réel des images sur Internet. L'exercice suppose donc un préalable : disposer d'une page ou d'un site Web à soi. Si ce n'est pas le cas, l'acquisition d'une caméra peut justement être l'occasion de créer sa première page. Pour cela, il convient de se renseigner auprès de son prestataire d'accès afin d'obtenir logiciels et procédure. La plupart des fournisseurs, y compris les prestataires sans abonnement, réservent à leurs abonnés un espace dédié à leurs propres publications. Certains hébergeurs gratuits proposent également de la place, des outils et un mode d'emploi pour créer son site sans entraves.

Deux ou trois choses qu'il faut savoir pour brancher sa caméra et s'en servir

Cela fait, il faudra encore indiquer à un logiciel de capture d'images de prendre des clichés à espaces réguliers, de les convertir au format IPEG - le mieux adapté pour compresser des photographies – et de les transmettre automatiquement à la même fréquence sur le Réseau. Là encore, pas de panique: si, d'aventure, la caméra n'est pas livrée avec un logiciel capable de gérer ces différentes étapes automatiquement, de nombreux partagiciels sont disponibles sur Internet pour y remédier. L'un des plus répandus, Webcam32, peut être téléchargé, notamment à l'adresse < surveyorcorp.com/Webcam32>. Il s'agit d'une application très puissante, qui dispose d'options permettant, par exemple, d'incruster la date et l'heure dans l'image diffusée, ou bien encore d'émettre un signal sonore avant la capture de chaque nouvelle image. Une aide est disponible sur le même site, hélas! en anglais uniquement.

L'ultime étape consiste à intégrer, dans le code HTML de la page Web, les instructions qui servent à l'actualisation régulière de l'image. Pour cela, il suffit d'insérer la ligne <meta http-equiv=« refresh » content= «30 »>, où le chiffre 30 indique, en secondes, la fréquence de rafraîchissement de l'image. C'est sans conteste la méthode la plus simple, mais qui a aussi son inconvénient : c'est l'ensemble de la page Web qui est ainsi rafraîchi à intervalles réguliers. Il est donc recommandé d'installer l'image sur une page légère, c'est-à-dire de préférence, qui ne comporte, outre cette image, que du texte.



Paris, les 25 & 26 février 2000

Le rendez-vous des ingénieurs

Vous reconnaissez-vous dans ce profil?

- Ingénieurs de 2 à 8 ans d'expérience dans tout secteur d'activités
- Bac +4/+5 issus des grandes écoles et universités cibles
- Bilingues anglais/français
- Disponibles dans les 6 mois suivant le forum

Déposez votre dossier de candidature avant le 15 janvier 2000

www.emdsnet.com/cde



Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter EMDS Consulting - 10 place de la Madeleine - 75008 Paris - France Tél.: 00 33 1 44 50 17 00 - Fax: 00 33 1 44 50 17 01 - email: cde@emds.fr

En partenariat avec **Ce Monde**



Profil

Jennifer Ringley **Netstarlette**

Nom: Ringley Prénom : Jennifer Signe particulier: retransmet sa vie en direct sur Internet

LE SOIR quand elle se couche. Jennifer Ringley n'est jamais seule. Comme pour les reines d'autrefois, la cérémonie a lieu en public, en présence d'une multitude de curieux. Jennifer n'a pourtant rien d'une Marie-Antoinette: graphiste américaine de vingt-trois ans, elle pimente son quotidien en vivant en permanence sous l'œil électronique d'une homecam reliée à Internet. Et ils sont des milliers, jour après jour, à suivre la blonde et fluette Jennifer évoluer dans son appartement de Washington, entre ses peluches et sa belette. A force de la regarder manger, travailler, s'habiller et même faire l'amour, Jenni est devenue, pour ces milliers de voyeurs, un personnage familier, une amie qu'ils ont l'impression de connaître depuis des lustres.

Magie de la Webcam qui permet de se faire des amis, même anonymes, dans tous les pays du monde. Des amis toujours très bien reçus d'ailleurs. Jennifer a continuellement le sourire, ne rechigne pas à porter quelques dessous affriolants ni à faire partager à la terre entière ses rêves et ses moments de rigolade avec ses meilleures copines. « Celui qui met une caméra en permanence chez lui cherche à se donner de l'importance, explique Joël Bloch, psychologue et fondateur du cabinet virtuel Psycho'net. C'est une manière de transformer son auotidien en quelque chose d'extraordinaire et de sublimer le banal. »

Jenni, elle, n'explique pas trop pourquoi elle a un jour ressenti le besoin de vivre sous le regard de la caméra. « J'ai commencé par mettre une Webcam dans ma chambre d'étudiante, expliquet-elle. Je me suis prise au jeu et, quand j'ai déménagé, j'ai amélioré le système dans mon appartement. C'est aussi simple que ça. » Pour les amateurs d'explications freudiennes. il faudra repasser.

Aujourd'hui, le site Jennicam est devenu une institution. Une institution payante car, face au flux de connexions, Jennifer a dû investir dans du matériel plus sophistiqué.

Mercantile, la starlette réticulaire? « J'espère que vous comprendrez combien j'ai horreur de faire ça. Je me fais l'effet d'une traître. Je pensais que cela me coûterait 200 \$ (185 €, 1 200 F) pour maintenir mon site. En fait cela me revient à 1 000 \$ (925 €, 6 000 F) par mois. » Pour prouver son désintéressement, Jennifer explique que, sur les 90 F (14 €) par an demandés aux internautes, elle ne touche pas un centime. La miss veille tout de même à ce qu'aucun autre site ne reprenne ses images. Coquine mais pas idiote.

En trois ans de présence sur la Toile, Jennifer est devenue une idole. Aux Etats-Unis, elle est conviée à toutes les émissions de grande écoute, elle pose pour les meilleurs photographes de mode et fait la « une » des magazines. Son expérience, souvent citée en exemple, est copiée par de nombreux autres adeptes de la Webcam qui, eux aussi, rêvent de ce quart d'heure de gloire promis par Andy Warhol en 1975 à toutes les personnes vivant dans le futur. Aucun n'a pour l'instant réussi à égaler la popularité de Jennifer Ringley. Peut-être à cause du savant mélange d'espièglerie, d'érotisme et de bonne humeur qu'elle réussit à faire passer dans la minuscule lucarne de sa homecam. Une alchimie bien dosée qui fait de l'internaute un voyeur sain et non un affreux pervers.

Guillaume Fraissard

Le Monde & CANAL+

Sabir cyber



Interactif

CE QUALIFICATIF, de prime abord, ne mord pas. On pourrait dire qu'il « ne mange pas de pain ». Vous lisez en ce moment « Le Monde interactif » et ca ne semble pas très différent, au moins au toucher, du Monde tout court. Grossière erreur! Vous venez de rencontrer un « boss de fin de niveau » de la modernité et, comme il avait l'air familier, cet *interactif* vient de vous faire tomber sans crier gare dans le panneau. Vous voila englué irrémédiablement dans le XX^e siècle, pris au piège comme dans le film *Un jour sans fin*. Le bogue de l'an 2000, c'est vous. Leçon 1 (de rattrapage) : ce qui n'est pas interactif relève de la marine à voile, de la lampe à huile, quand on ne doit pas le soupçonner, puisqu'il propose une consommation passive, d'entretenir de coupables accointances avec le totalitarisme, la religion révélée, l'ordre, bref le fascisme, au moins. Interactif aujourd'hui, partout, possède la même charge positive que *prolétarien* chez un communiste des années 50, ou communion chez un chrétien.

Ce mot a beaucoup bossé pour en arriver là, il ne faut pas croire. D'origine anglaise et attesté dès 1832 par le Merriam Webster Dictionary, il a, comme tout enfant bien né, deux parents : la science et la philosophie. Pour les scientifiques, l'interaction désigne l'action réciproque de deux phénomènes : par exemple, en biologie, celles d'une population de proies et de prédateurs. Pour les philosophes, cela commence peut-être avec Descartes et son idée que le corps et l'âme interagissent (c'est de là que part le courant de l'interactionnisme, on trouvera ainsi un texte de Karl Popper de 1953 sous-titré « Une refondation de l'interactionnisme »). Par la suite,

ces deux filiations, la froide scientifique et technique, et la chaude des sciences sociales au sens large, vont assurer le triomphe final du terme, jusqu'à le rendre inaudible tellement il va de soi. Ivan Illich dans les années 60 prônera un enseignement interactif contre les méthodes d'enseignement traditionnelles. Et les informaticiens opposeront les programmes en batch (qui se déroulent du début à la fin sans intervention humaine) et les programmes conversationnels dans lesquels – innovation troublante – un opérateur hum doit de temps en temps donner son avis. L'informatique interactive était née, prélude à l'interactivité tout court.

Depuis, on a connu le théâtre interactif (The Living Theatre), les encyclopédies interactives, le câble interactif (nombreux débats entre 1982 et 1985) et même la publicité interactive. Ou'importe que le terme serve le plus souvent à enfoncer des portes ouvertes, son succès procède d'un excellent sentiment : on veut en être. Aujourd'hui, sur le Web, un ensemble de techniques est au service de cette aspiration, pour le pire comme le meilleur, et l'adjectif interactif signifie de plus en plus que « c'est sur le Web ». Interactif, parfois synonyme de non linéaire, ouvert, multimédia, démocratique, d'autres encore, a toutefois un handicap : ses quatre syllabes, pas très grand public. Mais la publicité y a pourvu, du moins le croit-elle. D'adjectif, il se mue en préfixe, réduit à l'ambitieuse lettre « i ». I comme interactif, un mot qui veut posséder toute une lettre, petit ambitieux, va!

Cléo (Canal+)

Tendance

INTERACTIF n'est plus tendance, depuis quatre ans au moins. Mais ce n'est pas un échec, c'est qu'il n'a plus rien à prouver, un peu comme Sampras en tennis.

Dernières précautions avant l'an 2000

LE PROBLÈME est clairement identifié. Dans la nuit du 31 décembre 1999 au 1er janvier 2000, un certain nombre de systèmes électroniques vont remonter le temps et se retrouver programmés en 1900. Tout simplement parce que leur calendrier interne a été conçu pour afficher l'année sur deux chiffres, ceux des dizaines et des unités. Ainsi, à l'heure dite, certaines horloges vont donc passer du 31/12/99 au 01/01/00. Il en va de même pour les micro-ordinateurs qui renferment un composant toujours actif, même lorsque la machine n'est pas sous tension : l'horloge. Celle-ci, soudée sur la carte mère et alimentée par une petite pile plate comme celle des montres, fournit en permanence les secondes, minutes, heures, jours, mois et années.

SAUVER LES DONNÉES

La première précaution à prendre consiste donc à sauvegarder les données sensibles dans votre ordinateur, autrement dit, les fichiers susceptibles d'être affectés par ce changement de date erronée. Il s'agit des documents que vous avez créés avec les logiciels de comptabilité ou les tableurs et qui font référence dans leur calculs à des années sur deux chiffres. Préparez-donc une série de disquettes, ou un support de capacité plus importante et enregistrez-y ces fichiers. Si vous disposez d'un graveur de CD-ROM, vous pouvez aussi sauvegarder tous ces documents sur un CD-R ou un CD-RW.

Vous avez aussi la possibilité d'ouvrir un à un ces documents dans leur logiciel d'origine (Lotus 1-2-3, Excel et Quattro Pro) et modifier leurs paramètres pour que les années s'affichent sur quatre chiffres, puisque la quasitotalité des versions le permet. Reste à vous renseigner sur la ca-

Tout s'explique Quelques vérifications à faire pour fêter la Saint-Sylvestre sans crainte

pacité de votre micro-ordinateur lui-même à passer la nuit fatidique du 31 décembre au 1er janvier. Aucun souci si vous utilisez un Macintosh, quel qu'en soit le modèle et la version de son système d'exploitation : tous ont été conçus pour fonctionner jusqu'en 2040. Mieux : depuis la version 8.5 de Mac OS (le système d'exploitation) l'intervalle a été étendu jusqu'à l'année 29940.

TESTER LE BIOS

Dans le monde PC, en revanche, c'est plus compliqué. Le problème est de savoir si BIOS (Basic Input-Output System) de votre micro-ordinateur, ce logiciel qui gère les entrées et les sorties de données et qui s'active au démarrage avant même le chargement du système d'exploitation, a été corrigé pour passer automatiquement l'an 2000. Pour cela, vous allez créer une disquette système et tester le BIOS.

1.- Démarrez votre PC et appuyez sur la touche « F8 » au moment où s'affiche la ligne « Démarrage de Windows » (ou sur la touche « Ctrl » si vous utilisez Windows 98). Dans le menu de démarrage, choisissez « Invite MS-DOS seulement » et appuyez sur la touche « Entrée ».

2. - Insérez ensuite une disquette vierge dans le lecteur et, à côté de l'invite MS-DOS affichée à l'écran (« C:/> »), tapez « format A:/ » et appuyez deux fois sur la



matage de la disquette achevé, nommez-la et appuyez sur la touche « Entrée ». Répondez non, en appuyant sur la touche « N » quand le système vous demande si vous souhaitez formater une autre disquette. Puis éteignez et rallumez le PC en laissant la disquette à l'intérieur du lecteur.

3.- Quand l'invite du DOS (« A:\> ») apparaît, modifiez la date du système en tapant le mot « dqte » (parce que le système de la disquette ne reconnaît que le clavier anglais où le « q » se dez avec la touche « Entrée ». Le DOS affiche alors la date et propose d'en saisir une nouvelle. Tapez « 31.12.1999 » et validez avec la touche « Entrée ». Tapez ensuite « ti,e » (qui correspond à l'écran au mot « time »), et validez avec « Entrée ». Quand le DOS vous propose de saisir une nouvelle heure, tapez « 23:57:00 » puis validez et éteignez l'ordinateur pendant dix minutes.

4. – Rallumez l'ordinateur avec la disquette dans le lecteur. Quand l'invite du DOS apparaît,

ordinateur affiche « Sam 01/01/ 2000 » pas de problème : votre micro-ordinateur passera la nuit fatidique sans dommage. Réintroduisez la date et l'heure courante en reprenant depuis l'étape 3 et sortez la disquette du lecteur avant de redémarrer. En revanche, si le micro-ordinateur affiche « 01/01/00 » ou « 01/01/ 1980 », suivez le reste de la procé-

5. – Tapez « dqte » et validez. Puis entrez la nouvelle date « 04.04.2000 » et validez. Eteignez ensuite le PC et attendez cinq minutes avant de redémarrer. A l'invite du DOS, tapez « dqte » et validez. Si votre micro affiche « Mar 04/04/2000 », c'est qu'il est compatible an 2000... mais qu'il ne passera pas automatiquement à la nouvelle année dans la nuit du 31 décembre. Vous devrez donc modifier manuellement sa date le 1er janvier. Retapez en tout cas la date courante, et éjectez la disquette avant de redémarrer. En revanche, si le PC n'affiche toujours pas la bonne année, c'est que le BIOS n'est pas compatible an 2000. Dans ce cas vous devrez l'équiper d'une carte spécifique, telle que la Fix Y2K d'Evergreen (vendue 330 F, soit 50 €) qui prend le pas au démarrage sur le BIOS de l'ordinateur.

VÉRIFIEZ WINDOWS

Enfin, vérifiez que vos versions de Windows 95 et Windows 98 sont réglées pour afficher correctement l'année sur quatre chiffres. Pour cela, cliquez sur « Démarrer/Paramètres/Panneau de configuration », double-cliquez sur l'icône « Paramètres régionaux », et cliquez sur l'onglet « Date ». Dans la zone « Style de date courante », sélectionnez le format « jj/MM/aaaa » et validez en cliquant sur « OK ».

Louis Carreau (Canal+)

La geste auguste des bâtisseurs d'empires

AGE OF EMPIRES II, THE AGE OF KINGS Editeur: Microsoft Support: PC CD-ROM Configuration minimale: Pentium 166 MHz, 32 Mo de RAM, pour Windows 95 ou Windows NT 4 Prix: 369 F (56 €)

APRÈS L'OCCUPATION du monde par les grandes civilisations antiques si bien orchestrée dans The Raise of Rome, voici le temps des grandes invasions et des croisades qui accompagnent la naissance du christianisme. Disons-le tout de suite, c'est encore mieux. C'est même du jamais vu

dans le domaine. Il arrive qu'on voie de bons jeux de stratégie, mais ils sont gratuits et stimulent l'art des combinaisons. Il arrive aussi qu'on découvre de belles rétrospectives historiques, mais le souci documentaire limite le suspense. The Age of Kings mélange l'aventure, l'histoire et la stratégie.

En même temps, on prépare le camp fortifié d'où Saladin fera surgir ses troupes contre les croisés et on invente la chimie nécessaire à la découverte d'armes plus efficaces. A la fois, on sauve le royaume de France avec Jeanne la Pucelle et on ordonne les bataillons de preux face aux

Stratégie Age of Empire II place le joueur dans l'armure de Jeanne d'Arc, de Saladin ou de Gengis Khan

archers anglais. Et c'est la même chose pour accompagner Gengis dans le chapitre des « campagnes ». On choisit entre quatre grandes sagas dans huit siècles d'histoire féodale pour mener en six épisodes une des plus célèbres épopées vécues. Il faut repenser à ces passionnés de figurines en plomb qui reconstituaient d'immenses paysages immobiles que leur imagination voyait en mouvement.

Nous sommes comme eux mais tout s'anime avec un souci du détail comparable: l'âne qui fait tourner la meule, la paille sous le porche où les brebis peuvent paître, la tension du bois quand le trébuchet va d'un coup lâcher sa charge meurtrière contre les remparts d'un château, tout est si bien reconstitué qu'on se laisse surprendre au début à force de contempler les mouvements de toutes nos petites marionnettes. Et la bride fleurdelisée des paladins, le caparaçon « orfévré » des archers, le mouvement de balancier des cavaliers maures sur leurs chameaux!

Tout est spectacle, le plus fin détail comme les grands ensembles: car The Age of Kings innove. D'un clic, on choisit la disposition d'un régiment, en ligne, en quinconce, en ailes prêtes à se resserrer, et tous les petits soldats se mettent dans l'ordre voulu et se déplacent en le conservant; mieux encore, il est possible d'organiser des tours de garde en pointant le lieu d'arrivée: instantanément, les quatre ou cinq hallebardiers sélectionnés se mettent en colonne et

commencent leurs allers et retours. On découvre alors une sorte d'intelligence automatique qui faisait grand défaut dans le programme précédent: vos hommes ne se laissent plus distraire inconsidérément et prennent de justes initiatives. Les moines n'attendent pas vos ordres pour soigner les victimes autour d'eux, les soldats restent solidaires, il est même possible de faire garder un bâtiment ou un instrument de siège par une troupe virevoltante de cavaliers. Côté architecture, on a tiré les leçons du premier épisode : il est maintenant facile de programmer d'un seul geste la construction de tout un mur, et si besoin est d'un mur en forme d'angle. Les châteaux se défendent tout seuls et peuvent même comme autrefois héberger les villageois menacés. Très vite on est moins pressé de gagner qu'on a envie de voir durer la partie.

A la fin de chaque épisode, votre légende s'écrit sur un manuscrit ou sur la page d'un grimoire bientôt enluminé. Mais vous n'en aurez pas fini en remportant les quatre campagnes. Restent plusieurs modes de jeu: « régicide », par exemple, où chaque joueur doit défendre un petit roi bedonnant et peureux contre le nombre d'adversaires qu'il aura sélectionnés (il vaut mieux mettre ce fragile souverain

tout de suite à l'abri dans le château). On retrouve l'ancien « combat à mort » ainsi que la possibilité de programmer soimême ses campagnes: l'éditeur de cartes aménagées, avec choix de constructions, de villageois (hommes et femmes, désormais Microsoft reconnaît le deuxième sexe), est à lui seul un jeu suffisant. Tout est clair, marche sans accroc, et permet d'obtenir rapidement une nouvelle campagne aussi réussie que celles générées par le programme. Le mode multijoueur (moi

contre le reste du monde), accessible pour l'instant par l'intermédiaire de MSN, implique un petit chargement complémentaire. Mais les commandes prévues fonctionnent aussi bien que celles du programme résidant, et le réseau transmet avec la même précision les ordres sibyllins qui feront et déferont des alliances opportunistes dont votre triomphe dépend. Ici on célèbre la prouesse, la vôtre bien sûr, mais plus encore celle des auteurs de ces miniatures animées pour courir une fois encore l'exceptionnelle aventure de la chevalerie.

Patrick Longuet (Canal+)

■ Quelques trucs : www.bestcheats.com/pccheats/ age_of_empires_2.htm



ENTREPRISES

Le fabricant de PC Dell détrône Compaq et IBM aux Etats-Unis

MONTPELLIER (HÉRAULT)

de notre envoyé spécial Lundi 8 novembre. Il est 14 h 35 au centre de vente de Dell, à Montpellier (Hérault), qui couvre l'Europe du Sud – France, Espagne et Italie. Sur le plateau « France », un compteur indique en direct les performances de l'équipe de vente française : d'affaires :

5 427 000 francs ». Ce sont les ventes réalisées depuis le matin dans l'Hexagone. À ce moment précis, le service commercial répond par téléphone à 18 clients potentiels. Le compteur signale une moyenne de quatre secondes d'attente à chaque appel. « Très bonne performance... », siffle Pierre Vigna, le directeur du marketing. Il faut dire que c'est principalement par téléphone que le fabricant vend ses machines.

Un modèle de vente directe qui vient de démontrer sa supériorité: Dell, qui ne possède aucun magasin réel, est désormais le premier fabricant de micro-ordinateurs aux Etats-Unis, dépassant pour la première fois Compag. Selon le cabinet d'études IDC, la firme a vendu environ 2 millions d'unités au troisième trimestre

Informatique En vendant ses ordinateurs sans passer par des revendeurs, la firme texane a développé un nouveau modèle de distribution

1999, soit une part de marché de 17,1 %. Compaq, de son côté, a écoulé seulement 1,7 million d'unités (15,3 %). Pour l'institut Dataquest, Dell s'est hissée au deuxième rang mondial avec 10,8 % du marché, devançant, làaussi pour la première fois, IBM (7,6 %). Et rien ne semble freiner cette progression : quand Big Blue perd de l'argent et que le chiffre d'affaires de Compaq stagne, Dell affiche, cette année, une croissance arrogante de 56,5%. Fondée

en 1984 par Michael Dell, l'entreprise texane est un des pionniers de la vente directe dans le secteur de la micro-informatique. Cette technique élimine tout bonnement les intermédiaires du circuit de distribution. Surtout, en dialoguant directement avec les utilisateurs, le fabricant est en mesure de leur proposer des machines personnalisées et adaptées à leurs besoins. « Au téléphone, on ne traite pas avec un intermédiaire, on traite directement avec la personne qui va utiliser nos machines. On maintient un dialogue permanent. On sait exactement de auoi le client a besoin et on fabrique, pour lui, sur mesure... », précise Renaud Collery, directeur de Dell pour l'Europe du Sud.

Les ordinateurs étant assemblés à la commande, Dell n'entretient pas de stock : l'utilisateur passe son ordre, soit au téléphone (60% des ventes), soit sur Internet (40%), la comptabilité vérifie le paiement (dans la plupart des cas par carte de crédit), le service commercial valide la commande et l'envoie à l'une des sept usines Dell implantées à travers le monde, qui assemble alors la machine... Rénovée le 7 novembre,

la Boutique Dell en ligne, dont le contenu est traduit dans 50 langues, vend, chaque jour, pour plus de 190 millions de francs (29 millions d'euros) de produits et de services divers. Les acheteurs potentiels peuvent examiner, configurer et estimer le prix de n'importe quel système Dell. Il leur est également possible de faire leurs achats ou de contracter un bail en ligne. Le site leur permet enfin de suivre le cheminement de leurs commandes depuis la phase de fabrication jusqu'à la livraison.

Pour l'heure, les grands comptes et les institutions occupent deux tiers des ventes de Dell. En France, le centre de vente de Puteaux (Hauts-de-Seine, 400 employés) est responsable des grands comptes; tandis que Montpellier (300 employés) est chargé des secteurs PME et grand public. Pour développer ses ventes en Italie et en Espagne, la firme ouvrira, en l'an 2000, un second site à Montpellier et créera 500 postes supplémentaires.

Trois questions à...

Eric Ochs, directeur général du cabinet d'études IDC-France

ro un mondial?

Dell est aujourd'hui le seul acteur à satisfaire un besoin d'achat par téléphone ou par le Web. Globalement, il est seul sur ce seqment du marché, à un moment où le PC commence à se banaliser, où les gens ont acquis depuis dix ans l'expérience informatique, où ce type d'achat va continuer à se développer. Mais demain, Compaq, IBM et d'autres vont lancer le même système de vente sur cette cible d'utilisateurs. Une grosse partie de la demande micro-informatique est aujourd'hui liée à des achats complexes, qui nécessitent l'intégration de logiciels et d'autres périphériques réclamant l'intervention d'un canal de distribution indirecte, c'est-àdire celle d'un partenaire. Dell peut-il gagner de l'argent avec des achats complexes, où il devra travailler avec des partenaires?

¬ Pourquoi les constructeurs L traditionnels sont-ils en retard sur la vente directe de micro-ordinateurs?

Ils ont sous-estimé la demande de ce segment du marché et ils ont cherché à y répondre sans mettre en place un modèle complémentaire. Dans un premier temps, ils se sont dit qu'ils pouvaient répondre à cette de-H. Ng. | mande par le biais de leur canal

1 Dell peut-il continuer à pro- de distribution indirecte à moindre coût. Aujourd'hui, dans moindre coût. Aujourd'hui, dans un marché qui croît en moyenne de 7 % à 8 % en valeur, et sur lequel la marge n'est pas aussi florissante qu'on pourrait le penser, la question pour Compaq et IBM est: comment dégager les ressources nécessaires pour pouvoir mettre en place les systèmes de vente directe et créer le modèle en ligne qui viendra se iuxtaposer au modèle existant?

3 La vente directe remplace-ra-t-elle la vente indirecte?

Globalement, 50% des achats seront directs et 50% indirects. Parce que 50% des achats sont liés à des achats complexes et 50% sont liés à des achats de commodité. Par exemple, si vous êtes architecte dans un cabinet et que vous commandez un PC, il faudra bien que quelqu'un vienne installer le tout. Est-ce que vous ferez l'effort d'acheter en direct en attendant que quelqu'un veuille bien l'intégrer? A terme, si les tailles des marchés le permettent, l'idéal serait d'avoir un modèle de vente directe et un modèle indirect pour traiter les achats complexes. Il n'y a pas un modèle global qui permettrait de faire les deux au sein d'une même société.

> Propos recueillis par Hai Nguyen

Les start-up ne naissent plus dans les garages

UN DES PREMIERS obstacles à vaincre pour une entreprise qui se lance - une start-up, comme on dit dans la Silicon Valley -, c'est de trouver l'argent pour payer le loyer de ses premiers bureaux. C'est pourquoi beaucoup de compagnies démarrent dans un garage (comme Apple) ou dans une roulotte (comme Yahoo!). Mais il arrive un moment où ces solutions provisoires ne font plus l'affaire. Et les propriétaires craignent par-dessus tout de signer un contrat avec une boîte qui risque de fermer au bout de quelques mois.

Pour essayer de résoudre cette difficulté, la plupart des compagnies de location de bureaux ont tendance à imposer des conditions draconiennes aux inconnus, dont la plus fréquente semble être le dépôt d'un an de loyer d'avance. C'était du moins la réponse classique jusqu'alors: solide mais qui manque d'imagination et risque de faire fuir les candidats les plus intéressants.

L'alternative la plus audacieuse aujourd'hui consiste à prendre des actions dans la compagnie. Le Wall Street Journal rapporte, par exemple, que l'agent immobilier Hill Partners, d'Austin, au Texas (un des foyers les plus dynamiques des technologies de l'information), prend jusqu'à 15 % dans des compagnies « à peine sorties du garage » et il va même jusqu'à investir dans leur capital. Tout cela avant même qu'elles ne soient cotées à Wall Ŝtreet. Les risques sont plus élevés mais les perspectives de gains sont considérables. Et, en attendant le pactole - qui met toujours un certain temps à se matérialiser -, les propriétaires qui ont misé sur le bon cheval ont toujours la satisfaction de voir qu'une des premières caractéristiques d'une jeune entreprise qui a du succès c'est qu'elle a besoin de bureaux plus grands.

Le chemin avait été tracé par les avocats. En effet, avant même de penser à des bureaux, une start-up a toujours besoin d'avocats. Les plus gros cabinets de la Silicon Valley, celui, par exemple, de Wilson Sonsini Goodrich & Rosati, choisissent soigneusement les entreprises les plus prometteuses et n'exigent pas de se faire payer dès le départ. Ils tiennent une comptabilité soigneuse du nombre d'heures consacrées à leur client (400 \$ - 370 €, 2 400 F - l'heure) et, le moment venu, ils reçoivent des actions équivalant à un paiement (de 500 \$ - 460 €, 3 000 F - l'heure). Cela présente, en outre, l'avantage non négligeable de ne pas être imposable.

- La parole est à vous

Logiciel miracle

Chaque semaine, Jean-François Colonna répond aux questions des lecteurs du « Monde inter-

« Existe-t-il un logiciel miracle qui puisse analyser et corriger mon ordinateur, pour qu'il passe l'an 2000?» (René Cuines, Albertville,

Il existe évidemment de nombreux logiciels permettant de tester la « conformité an 2000 » d'un PC. Se souvenant,

Savoie)

comme cela a déjà été répété à de nombreuses reprises, que la notion de conformité n'est pas parfaitement définie, cette dernière doit inclure au minimum le passage « en douceur » du 31-12-1999 au 01-01-2000, la mémorisation et la manipulation des années sur 4 chiffres, la programmation correcte du calendrier grégorien (et donc des années bissextiles). Notons que, pour être en accord avec la définition complète du problème, il conviendrait en toute généralité d'ajouter

Le CNRS, en association avec le ministère de la recherche, a sélectionné le logiciel On-Mark2000 Asses de la société ViaSoft pour faire les tests concernant les PC utilisés dans ses services et dans ses laboratoires.

Ce logiciel assure le test du BIOS (le système d'entrées/sorties), l'inventaire des applications et l'édition des problèmes potentiels, l'analyse des données (de type

Access, FoxPro, Lotus 1-2-3, dBase3 et dBase4) et enfin l'analyse des feuilles de calcul. L'intérêt de ce type de logiciel est qu'il ne se contente pas de tester les couches basses de la machine (le BIOS), mais va jusqu'à examiner les fichiers créés par l'utilisateur.

Jean-François Colonna est coauteur du Bug de l'an 2000, chez Flam-

■ bogue2000@lemonde.fr ■ www.an2000.cnrs.fr/Outildiag onmark.viasoft.com

Le tour du bogue

L'ONU s'inquiète pour ses employés

L'Organisation des Nations unies (ONU) recommande à son personnel de prendre des mesures « similaires à celles prises en prévision de catastrophes annoncées » pour le 31 décembre : « Vous devriez avoir des provisions pour plusieurs jours pour vous-même et les personnes vivant avec vous. Cela înclut de la nourriture non périssable, de l'eau, et les médicaments que vous utilisez habituellement », dit une circulaire, qui recommande également d'avoir « de l'argent liquide supplémentaire » dans le cas où les distributeurs automatiques de billets ne fonctionneraient pas. Ceux qui vivent dans l'hémisphère Nord devraient aussi avoir des couvertures et des appareils de chauffage supplémentaires. Enfin, il faudra avoir « plein de lampes de poche et de piles », conseille encore l'ONU.

Matsushita interdit les voyages d'affaires

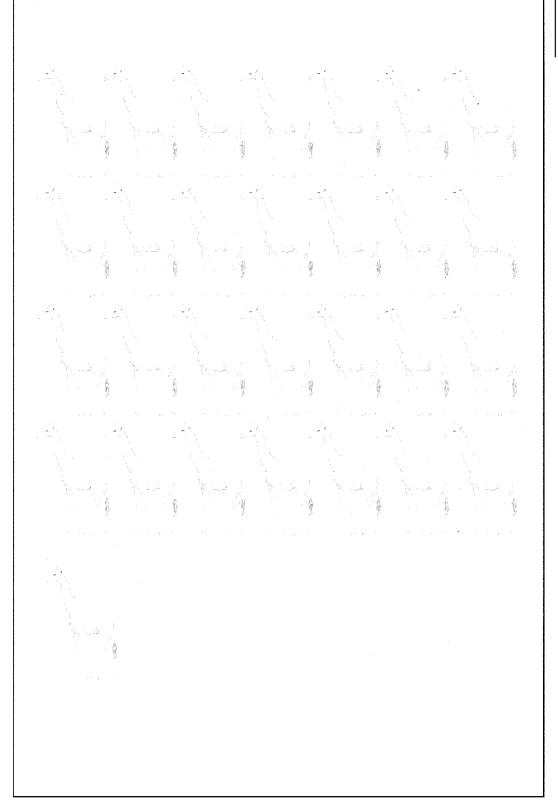
Le géant de l'électronique grand public japonais Matsushita Electric Industrial a indiqué qu'il allait demander à ses 45 000 employés de ne pas effectuer de voyages d'affaires autour du Nouvel An par crainte du bogue. Le groupe va par ailleurs placer quotidiennement en alerte quelque 2 000 d'entre eux du 31 décembre au 4 janvier pour parer à d'éventuels problèmes informatiques pouvant affecter les ordinateurs et systèmes de contrôle automatisés lors du passage de 1999 à 2000.

La Chine ferme ses distributeurs de billets

La Chine envisage d'arrêter les distributeurs de billets le 31 décembre, pour éviter tout problème le lendemain si le gouvernement approuve la proposition de la Banque populaire de Chine de faire du 31 décembre un jour férié. Pékin dément toutefois que la décision soit liée aux craintes d'une désorganisation du système bancaire en raison du bogue de l'an 2000. Le pays a déjà dépensé 10 milliards de yuans (7,6 milliards de francs, 1,15 milliard d'euros) pour s'attaquer au problème du passage des systèmes informatiques à l'an 2000.

« Le risque zéro n'existe pas »

« Le risque zéro n'existe pas et l'on ne peut assurer, même si l'état de préparation de la France apparaît comme bon, qu'il n'y aura pas d'incidents », a déclaré le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, lors de la quinzième et dernière rencontre de Global 2000, une association internationale d'institutions financières créée pour s'attaquer au problème du passage des systèmes informatiques à l'an 2000.



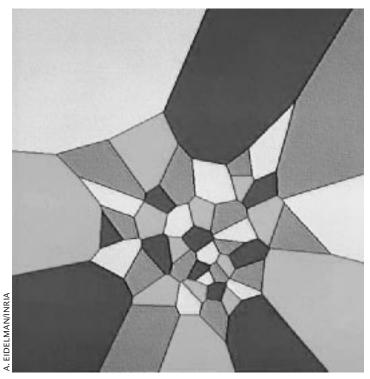
TECHNIQUES

Et la communication émergea du chaos

DE LA THÉORIE du chaos, on ne connaît souvent que les effets les plus spectaculaires. Ce fameux papillon battant des ailes à New York qui, par ce fait anodin, finit par provoquer un typhon en Asie. Série d'événements sans lien apparent qui conduit à la catastrophe. Ou bien ces images étonnantes, connues sous le nom de « fractales », dans lesquelles un même motif se répète à l'infini. Qu'on voie d'avion la côte bretonne ou qu'on en observe un détail, on retrouve la même suite de lignes brisées.

Exemples qui frappent l'imagination mais ne rendent que très partiellement compte de l'intérêt d'une théorie mathématique qui a pris son envol avec l'informatique, seul outil capable de faire des milions d'opérations sans se lasser. Au début des années 90, les fabricants de matériel électroménager ont utilisé la théorie du chaos pour concevoir des machines à laver. Ce fut la première application grand public.

Depuis, cette théorie qui vise à mettre un peu d'ordre dans des systèmes en apparence aléatoires est utilisée pour expliquer et prévoir l'évolution de nombreux phénomènes: la météorologie, les fluctuations boursières et même la charge des réseaux de télécommunications. Car le trafic des données ou de la voix pose lui aussi des problèmes « fractals » ou « autosimilaires » (c'est-à-dire où le tout res-



semble à la partie). La succession des pics et des creux que l'on observe dans un court laps de temps se retrouve, amplifiée d'un certain facteur, pour une durée plus grande. Ce qu'on appelle un « phénomène de dépendance longue ».

«On pensait que le trafic à un monent "t" n'avait aucune relation avec le trafic à un moment "t + 5" ou "t + 10" », dit Philippe Jaquet, directeur de recherche à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) et responsable du projet Hipercom – pour High Performance Communications. Aujourd'hui, ces phénomènes sont modélisés. Et des mo-

Télécommunications L'effet papillon permet de mieux prévoir la charge des réseaux

tifs qu'ont élaborés les informaticiens à l'aide d'algorithmes complexes, les opérateurs cherchent à tirer des conclusions pour désengorger les réseaux.

L'université du Staffordshire, en Angleterre, vient ainsi de recevoir quelque 100 000 £ (154 000 €, 1 million de francs) de l'Engineering and Physical Sciences Research Council (Conseil de la recherche en sciences physiques et de l'ingénieur) pour améliorer les services de téléphonie mobile à partir de la théorie du chaos. L'idée, selon Rolando Carrasco, qui dirige le projet, est de doter d'un peu d'intelligence les bornes qui réceptionnent les appels ou localisent les abonnés dans leur zone. Ainsi, celles-ci contrôleraient directement le comportement des réseaux, prenant la décision d'augmenter la fréquence disponible lorsque celui-ci devient chaotique.

Une solution à base de réseaux neuronaux qui semble périlleuse à Philippe Jaquet. Répondre à l'incertitude par un système qui fonctionne également sur l'incertitude risque de conduire à des résultats aléatoires, remarque, dubitatif, le chercheur. L'Inria a, pour sa part, opté pour un agent mobile, sorte de fouineur qui ausculte en permanence le réseau, détecte les points de saturation et demande, si besoin est, des renforts de fréquence.

est, des renforts de fréquence.
La téléphonie mobile n'est pourtant que la partie émergée de l'iceberg télécommunications. Le trafic sur Internet, qui a considérablement augmenté ces dernières années, apporte aussi son lot de problèmes chaotiques. « La voix circule toujours au même débit, explique

Philippe Jaquet. Il est beaucoup plus difficile de contrôler le volume des données. Sur Internet, il y a une possibilité de saturation du réseau dès qu'un utilisateur clique quelque part. » Le problème reviendrait alors à mieux gérer les flux, prédire les congestions pour mieux les dissoudre. Nortel, l'opérateur canadien, s'en soucie tellement qu'il n'a pas hésité à investir 300 000 £ (463 000 €, 3 millions de francs) dans les travaux de l'équipe de recherche sur les réseaux et les dynamiques non linéaires de l'université de York, en Angleterre également.

Corinne Manoury

Le casse-tête des bornes

POUR ASSURER un service de qualité à partir de n'importe quel point de l'Hexagone, il convient de positionner judicieusement les bornes qui réceptionnent et renvoient les appels. Un vrai casse-tête, car le nombre de paramètres à prendre en compte est important. La géographie du terrain, bien sûr, mais aussi d'autres règles qui gouvernent la propagation des ondes radio. Il faut que chaque point dispose d'un champ électrique suffisant pour établir une communication, et en même temps, que les fréquences ne se gênent pas. Qu'il y ait le moins de parasites possible.

Pour trouver la solution de cette équation, le Centre national d'études des télécommunications (CNET) a développé un logiciel baptisé Parcel pour « paramétrage cellulaire ». Un outil pointu utilisant des algorithmes génétiques et d'autres techniques d'intelligence artificielle faisant la part belle au hasard pour prendre la décision d'implantation. Une fois le choix arrêté, d'autres études viennent simplifier la vie des opérateurs en décrivant des habitudes de consommation. Le groupe Prisme de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) a ainsi mis en évidence que la moitié des abonnés à la téléphonie mobile appellent régulièrement du même endroit à la même heure!

La <u>vidéo</u> en ligne et en plein écran

À LA FIN du mois d'octobre, Pixelon, une start-up californienne, s'est présenté crânement comme la première société capable de diffuser des images plein écran par l'intermédiaire d'Internet. Le streaming est une technique de diffusion de séquences de film adaptée au Web qui consiste, lors du téléchargement d'un fichier vidéo, à stocker une partie des données à l'avance en mémoire, tandis que défilent dans le même temps les images sur l'écran du microordinateur.

Fondée en 1996 par Michael Fenne, Pixelon a réalisé ses premières démonstrations de diffusion vidéo sur le Web en novembre 1998, à l'occasion de la sortie du film *Star Trek, insurrection*. Elle montra alors en partenariat avec Paramount la bandeannonce du film. Aujourd'hui, Pixelon est prête à vendre à l'échelle planétaire son principe d'encodage et de lecture des vidéos.

Son secret est bien gardé ; tout juste sait-on que la technologie de Pixelon consiste en un système d'encodage proche de la norme MPEG-1 (Motion Picture Expert Group), lui permettant de diffuser des images plein écran d'une grande fluidité. A l'usage, on constate néanmoins quelques saccades dans la vidéo lorsqu'on dispose d'un modem traditionnel. Le principe de Pixelon semble en fait adapté à un accès du type ADSL, câble ou satellite. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la start-up s'est d'emblée alliée à des partenaires du monde des télécommunications comme Sprint Internet ou l'opérateur satellitaire PanAmSat...

Autre obstacle pour Pixelon, même si son principe d'encodage est, de l'avis des meilleurs spécialistes, très au point : il doit séduire le plus grand nombre. Et là, il devra affronter le rival américain RealNetwork, qui détient plus de 80 % de part de marché du secteur. Pixelon a donc commencé sa campagne de promotion, le 29 octobre, par la diffusion, en direct de Las Vegas, d'un grand concert de rock réunissant de nombreuses stars comme les Who, Kiss ou Tony Benett. Un pari audacieux sur le plan technique, puisque 500 000 internautes accédèrent au même moment à la retransmission du concert. Pari gagné puisque tout s'est bien déroulé : 2 millions d'internautes ont téléchargé son lecteur vidéo accessible gratuitement sur le site.

Streaming Pixelon a mis au point une norme de diffusion d'images animées sur Internet, mais RealNetwork reste le standard

Face à un tel succès, la société a décidé de faire monter ses capacités de diffusion à 2.5 millions de visiteurs simultanément! Un chiffre colossal, quand on pense qu'une chaîne de télévision sur Internet comme la petite française CanalWeb se contente de capacités de l'ordre de 400 internautes en même temps... C'est simple, la société californienne se targue de disposer d'un serveur d'une capacit de 20 téraoctets (20 millions de mégaoctets!), doublé par sécurité en cas de panne.

Reste que la surenchère de moyens informatiques afin d'assurer des directs à forte audience ne suffira sans doute pas à détrôner RealNetwork. CanalWeb, par exemple, qui utilise depuis un an le principe d'encodage vidéo de RealNetwork, avoue ne pas vouloir de cette nouvelle technologie propriétaire. L'argument de Jacques Rosselin, son PDG, est tranchant : « Real Vidéo Player G2 est utilisé par 150 millions d'internautes, il n'y a donc pas de raison d'en changer. » Ce dernier préfère se contenter de la qualité même médiocre parfois du Real Vidéo à bas débit (CanalWeb diffuse ses images à 30 kilobits par seconde) plutôt que de reconfigurer ses machines en fonction de cette nouvelle norme. A la rigueur, le patron de CanalWeb est prêt dans un proche avenir à utiliser Windows Media Player, la visionneuse de Microsoft, ou encore Quick Time, pour les accros du Macintosh. Il compte également évoluer vers le MPEG-4 en passant par l'ADSL, le câble ou le satellite, mais pas de Pixelon en vue.

Même si Pixelon a commencé sa carrière en fanfare dans la ville du jeu, la roue est donc loin d'avoir tourné dans le domaine de la télévision sur Internet.

Marc Bourhis

■ www.pixelon.net



CERTAINS EN FONT LEUR MÉTIER

(

LES CONSULTANTS ET EXPERTS D'OSIS

sont des personnalités affirmées, responsables, impliquées et volontaires.

Durablement motivés par le conseil, ils développent la compétitivité de nos clients en intégrant **les nouvelles technologies** de l'information. Ils travaillent en équipe, sur des projets novateurs et multi-technologies.

2, rue Kléber - 92309 Levallois-Perret Cedex



Carnet interactif

Milko Slicaric, 37 ans, prend la direction commerciale e-commerce de SIT Europe, après avoir été directeur de la distribution chez Club

Bourse Direct

Pierre-Henri de Menthon, 36 ans, vient d'être nommé au poste de directeur général adjoint en charge du développement de Bourse Direct. Il était rédacteur en chef marchés de *La Tribune* depuis 1996.

Cegetel

Philippe Compagnon, 35 ans, devient directeur de la stratégie de Cegetel après avoir été directeur de la stratégie et du développement grand public du groupe. Il succède à **Franck Boulben**, nommé responsable des activités Internet de Vivendi Communication.

Systems Union

Henri Pannequin, 42 ans, a été nommé directeur chargé du développement des services Europe, Moyen-Orient, Afrique de Systems Union. Il assumait auparavant les fonctions de directeur conseil-formation chez Information Builders.

Certplus

Julie Bergeron, 26 ans a été nommée directeur administratif et financier de Certplus. Elle était auparavant chef de mission senior pour le département communication et médias d'Ernst & Young Audit.

<u>Agenda</u>

Le rendez-vous des nouvelles technologies

Les 18 et 19 novembre

Les Parlements dans les sociétés de l'information

Organisé par le Sénat et le Cevipof (Centre d'étude de la vie politique

- Au Sénat, salle Médicis.
- Inscription par fax : 01-42-34-31-25.

La technologie semi-conducteur au service du consommateur

Le IIIe sommet européen de la microélectronique réunira les dirigeants de l'industrie de la microélectronique et les experts des industries consommatrices de semi-conducteurs autour du thème « microélectronique pour tous ».

- Pré-Catelan, Paris.
- Renseignements: RVHConseil, 01-43-46-20-00.
- rvhconseil@calva.net

Le 22 novembre

Le multimédia et l'analyse musicale

La troisième rencontre autour de la musique et du multimédia propose d'explorer le thème de l'analyse musicale dans les CD-ROM. Inscription obligatoire : 100 F (15 €).

- Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.
- www.cite-musique.fr

Du 23 au 25 novembre

Sécurité des échanges sur Internet Séminaires et atelier pratique autour des thèmes suivants : cryptologie,

- intégrité et authentification.. ■ 35, rue Greneta, 75002 Paris.
- Inscription: 01-44-88-14-69 ou 01-44-88-14-88.
- www.euroforum.fr

Du 24 au 27 novembre

Rencontres européennes de la jeune création numérique

Ces rencontres, dans la ligne droite d'Imagina, réuniront les étudiants de toutes les écoles européennes de design et de création numérique, et les professionnels de l'image de synthèse.

- Valenciennes (Nord).
- Renseignements: 03-27-28-40-42. ■ valenciennes.cci.fr

Le 27 novembre

Assises de l'Internet non marchand et solidaire Journée de clôture de la deuxième édition des Assises, à Paris.

■ www.assises.sgdg.org

Les 30 novembre et 1er décembre

Le Salon de recrutement dans les métiers des télécommunications.

■ CNIT Paris-la Défense

■ Contact : laurent.malard@reccatel.fr

Les 1^{er} et 2 décembre

Forum Benchmark du commerce électronique Stratégie et pratiques des entreprises françaises.

■ Paris-la Défense, Pôle Léonard de Vinci.

■ infos@benchmark.fr

A l'occasion de son 60° anniversaire, le Centre national d'enseignement à distance (CNED) organise ses deuxièmes Entretiens internationaux sur le thème : l'enseignement à distance à l'aube du troisième millénaire.

■ Futuroscope de Poitiers. ■ cned.fr

Du 1er au 3 décembre

De nouvelles architectures pour les communications (DNAC) : la mobilité dans les réseaux

- Paris.
- Inscriptions: 01-39-25-40-40.
- Fax: 01-39-25-40-57.
- dnac@prism.uvsg.fr

Rendez-vous notés par Sylvie Chayette

Formez-vous aux nouvelles technologies L'INA est le premier centre européen de formation professionnelle à l'audiovisuel, au multimédia et aux images de synthèse Tél. 01 49 83 24 24 - Fax 01 49 83 31 73 Email: formation@ina.fr ~ Web: www.ina.fr/INA/Formation INA

Les deux vies de Daniel Samain, chercheur et entrepreneur

SON NOM ne restera sans doute pas dans l'histoire scientifique. Peu lui importe après tout. Comme il aime à se définir, Daniel Samain est «un chercheur qui trouve ». Sans rêve de gloire ni de postérité. Juste la fierté de se savoir utile. Ses inventions, en revanche, risquent fort de faire parler d'elles. La dernière en date permettra, dans un futur proche, d'élaborer des papiers et des cartons résistant à l'eau, des baignoires insalissables ou encore des pare-brise hydrophobes capables de rester secs sous l'averse (« Le Monde interactif » du 21 avril).

N'allez pas croire pour autant que Daniel Samain est un farfelu. Ûn de ces professeurs Tournesol modernes qui élaborent dans leur laboratoire les procédés les plus fantasques. A quarante-neuf ans, l'homme a les pieds sur terre et la tête, éclairée par un regard aussi bleu que franc, solidement rivée sur les épaules.

Sitôt son invention brevetée, Daniel Samain monte une startup, Tsaï-Lun, et commence à développer son procédé de greffage moléculaire qui permet à une surface (verre, faïence, papier, tissu...) de résister à l'eau et plus largement aux liquides gras. Preuve du sérieux de l'affaire, de grands groupes comme Saint-Gobain ont déjà manifesté tout leur intérêt pour la découverte de cet « apatride » né au Maroc et vivant à Toulouse.

Car, si Daniel Samain aime chercher, il aime aussi entreprendre. Et, derrière l'ingénieur en chimie organique, se cache un chef d'entreprise converti à l'idée que le scientifique peut et doit aussi être un homme d'affaires. « J'ai eu un choc au moment de mon stage de fin

Le papier qui n'aime pas l'eau

DANIEL SAMAIN comptait bien offrir à ses enfants le plus original des cadeaux de Noël. En l'espèce, une feuille de papier vierge, mais qui, une fois passée sous l'eau, délivrerait son message - « Joyeux Noël! » - dans une zone demeurée sèche. Il trempe sa plume dans un réactif hydrophobe, souffle dessus pendant deux minutes avec un sèche-cheveux, passe la feuille sous l'eau et - surprise - ça marche, alors qu'une pareille réaction nécessite normalement plusieurs heures de préparation. Le cadeau est offert sans grand succès, mais l'expérience a troublé le chercheur: tout corps liquide est aussi partiellement ga zeux. Le sèche-cheveux a précipité l'exode des molécules gazeuses, qui se sont diffusées à proximité de leur liquide d'origine.

Portrait L'inventeur du pare-brise hydrophobe refuse d'opposer l'homme de science et l'homme d'affaires : il entend être « un homme complet »

d'études, explique-t-il. Entre 1979 et 1981, je suis parti aux Etats-Unis. C'était le démarrage de l'industrie des biotechnologies, et j'ai assisté à l'émergence d'une véritable révolution : les idées pouvaient enfin avoir plus de valeur qu'une structure. A côté des grands groupes comme Rhône-Poulenc, on voyait arriver des hommes qui montaient leur petite entreprise avec de l'argent trouvé à droite et à gauche. C'est à ce moment-là que je me suis rendu compte que l'individu et son projet pouvaient réellement avoir de l'importance. »

Quatre ans plus tard, profondément marqué par ce voyage et persuadé que c'est avec des idées que l'on peut changer le monde, Daniel Samain, l'humaniste, passe à l'acte. Il fonde Biovector Therapeutics. une entreprise spécialisée dans les vecteurs de médicaments. En quel-

ques mois, il lève 300 millions de francs de capitaux et se retrouve à manager soixante personnes. Un challenge qui n'a pas effrayé le chimiste. Au contraire. «Le métier de chercheur, avec son lot de débrouillardise et de recherche de financements. vous forme sans le vouloir à la création d'entreprise. »

Ce constat, Daniel Samain aimerait bien maintenant que les chercheurs français le reprennent un peu plus à leur compte. Et il le dit. Avec des mots qui risquent de faire grincer les dents à plus d'un devant sa paillasse. « J'ai peu d'estime pour mes collègues, confesse-t-il calmement. Leur recrutement se fait souvent par copinage, et cela aboutit à la sélection des plus dociles. Le problème, c'est que, pour monter une entreprise, il faut en vouloir. Et je ne crois pas que les forts en thème et les bons élèves du premier rang soient prêts à quitter le confort de leur laboratoire pour se lancer dans l'aventure. »

Lui-même a dû vaincre les réticences et passer outre les critiques pour lancer sa première entreprise. « J'ai été très mal perçu à l'époque. On pensait que je voulais me faire remarquer. Les gens disaient : "Mais pourquoi la ramène-t-il, celui-là?" Heureusement, les choses ont aujourd'hui un peu changé.»

Pour justifier son emportement, que d'aucuns jugeront caricatural, Daniel Samain évoque la Renaissance italienne et son humanisme. Une période que ce passionné d'art et d'histoire des civilisations affectionne par-dessus tout. « J'aime l'idée d'un homme complet, capable de s'intéresser à tout ce qui l'entoure et pas seulement à son petit champ d'investigation. Je crois qu'il faut tendre à être bon partout et rejeter la spécialisation. » Mais c'est sans doute dans son expérience américaine qu'il faut trouver les raisons de cette prise de position. «La science est une arme, il ne faut pas se le cacher. Et aujourd'hui nous sommes en guerre avec les Etats-Unis. Alors il ne faut plus se contenter de publier des articles dans les revues scientifiques, mais mettre en pratique nos découvertes. »

Honnête, Daniel Samain concède néanmoins que le rêve du chercheur, c'est avant tout d'«inventer » et non d'être « vampirisé » par la gestion d'une entreprise. Il a d'ailleurs quitté la direction de Biovector pour se consacrer pleinement à ses recherches sur les vaccins géniques au CNRS, «un endroit fabuleux où on vous paye pour rêver et imaginer ». Et, même s'il reste gestionnaire de fait de Tsaï-Lun, il ne souhaite plus, pour des raisons personnelles, s'investir autant que par le passé. « Aujourd'hui, j'ai vraiment à cœur de faire quelque chose dans le domaine des vaccins anticancéreux. Le cancer est un ennemi qui mérite d'être affronté, et j'ai envie de m'y consacrer pleinement. »

L'ambition ultime serait, bien sûr, de faire partie de l'équipe qui mettra au point le remède à ce fléau mondial. Pas par mégalomanie ni par vanité. Juste par fierté et par volonté de coller à son idéal d'« homme complet ».

Guillaume Fraissard



A bon droit

Les propos racistes, dans les forums, relèvent de la loi sur la presse

L'ESPACE de liberté sur Internet ne signifie pas pour autant espace de non-droit. Le tribunal correctionnel de Strasbourg (Bas-Rhin) en a fait la démonstration en condamnant, le 27 août, un internaute qui avait exprimé des propos racistes dans un forum de discussion sur Internet. Identifié à travers son numéro d'abonné et par celui de la machine émettrice du message et repéré grâce à la surveillance du salarié de la société Infonie chargé de modérer les forums, l'internaute avait été interpellé par la brigade centrale de répression de la criminalité informatique (BRCI) et avait reconnu les faits. Les propos tenus consistaient en des insultes et en des exposés de thèses violemment racistes.

La poursuite judiciaire reposait sur les dispositions de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, et visait en particulier « la provocation à la

discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée » (article 24-7). Il s'agit d'un délit passible d'un emprisonnement d'un an et d'une amende de 300 000 F (45 730 €), lorsque les propos ou écrits ont un caractère public. A défaut de publicité, il s'agit d'une contravention de cinquième classe (amende de 10 000 F, soit 1 520 €).

La question se posait donc de savoir si un forum de discussion sur Internet constituait un espace public ou privé. Le tribunal ne semble pas avoir longuement hésité pour considérer qu'un tel forum revêtait un caractère public. Plusieurs critères permettent habituellement de caractériser le cadre public ou privé dans lequel les délits de presse sont constitués : on retiendra le nombre de destinataires du message visé, les conditions d'accès plus ou moins ouvertes à ce message ou encore les liens – éventuellement une communauté d'intérêts - existant entre les membres composant le groupe rendus destinataires du message.

En ce qui concerne un forum de discussion, les internautes peuvent librement y accéder et y recevoir ou émettre des propos avec d'autres usagers avec lesquels ils n'ont aucun lien. Au vu d'autres décisions de justice existant dans ce domaine, on peut dire aujourd'hui que la solution semble désormais constante : un forum de discussion ou *newsgroup* est un espace public.

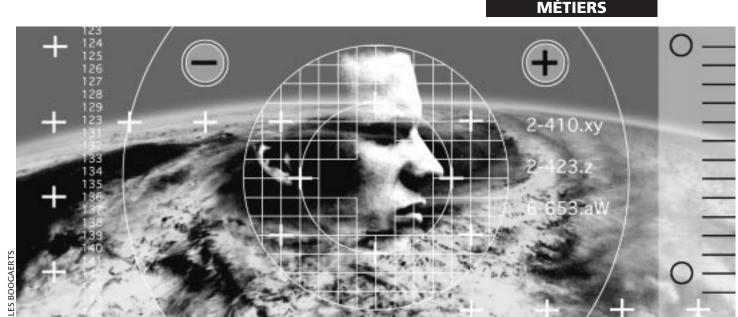
L'internaute poursuivi a été condamné, sans doute à titre d'avertissement, à une peine d'amende de 10 000 F, assortie du sursis pour la moitié. On relèvera

que le tribunal l'a en revanche relaxé en ce qui concernait des propos généraux relatifs à l'inégalité des races, faute de pouvoir relever à son encontre des actes de provocation ainsi que la mise en cause d'un groupe de personnes qualifié en raison de son appartenance à une race déterminée, comme l'exige le texte de l'article 24. C'est la même solution qui avait d'ailleurs été adoptée en 1998 par la cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), pour des propos similaires, dans une affaire dont la presse s'était largement fait l'écho.

Reste que cette affaire illustre à nouveau la possibilité pour notre arsenal juridique et judiciaire - mais aussi ses limites - de combattre des pratiques gravement répréhensibles susceptibles de s'insinuer sur Internet.

Alain Hazan est avocat à la cour.

LE MONDE INTERACTIF



Les entreprises apprennent l'exactitude

« CONSIDÉRANT que, pour parvenir à établir l'uniformité des poids et mesures, il est nécessaire de fixer une unité de mesure naturelle et invariable et que le seul moyen d'étendre cette uniformité aux nations étrangères et de les engager à convenir d'un système de mesure est de choisir une unité qui ne renferme rien d'arbitraire ni de particulier à la situation d'aucun peuple sur le globe; [L'Assemblée] adopte la grandeur du quart du méridien terrestre pour base du nouveau système de mesure.»

Promulgué le 26 mars 1791 par l'Assemblée nationale, ce décret aboutit, le 18 germinal an III (7 avril 1795), à la création du système métrique. Avec l'invention du mètre (équivalant à 1 dix millionième du quart du méridien terrestre), une nouvelle discipline voit le jour : la métrologie. Définie comme l'ensemble des techniques et des savoir-faire permettant d'effectuer des mesures et d'obtenir une confiance suffisante dans leurs résultats, celle-ci a connu ses heures de gloire avant de tomber peu à peu dans l'oubli.

Pourtant, de la pesée de ses légumes au supermarché au remplissage du réservoir de sa voiture à une station-service ou au contrôle de la vitesse par un radar sur l'autoroute, « la vie de tous les jours démontre au'on a touiours besoin de faire des mesures, et les plus exactes possibles », explique Rémy Favier, le directeur du Bureau national de métrologie, chargé de définir et mettre en œuvre les programmes de recherche en métrologie.

La discipline permet, par exemple, de déclarer qu'un niveau limite de pollution atmosphérique a été atteint, de contrôler la dose de ravonnement dans le traitement les cancers par radiothérapie ou

Profession: métrologue La satisfaction du client dépend de la fiabilité du produit, qui passe par la précision de sa conception

en mesurant, entre autres, la température d'un liquide ou la dimension d'un moule.

Dans l'environnement, la santé, l'agroalimentaire, mais également dans l'aéronautique, le nucléaire ou les transports, aucun secteur d'activité n'échappe à des impératifs de mesure. Au point que la métrologie est devenue un atout essentiel en matière de compétitivité pour les entreprises. Une société comme Peugeot l'a compris, qui regroupe près de 5 000 opérateurs de mesure et investit aujourd'hui plus de 1 milliard de francs (152 millions d'euros) par an dans la métrologie. Rien de surprenant à ce regain

d'intérêt pour une science vieille de deux cents ans. Dans la bouche des directeurs de marketing, la compétitivité passe nécessairement par la statisfaction du client. Or la meilleure façon de satisfaire ce dernier, pour les PME-PMI comme pour les grands groupes, est de respecter les performances attendues pour les produits. Dès lors, seule la qualité des mesures réalisées en amont de la conception (contrôle des composant encore d'assurer la production ré- fournis) et en cours de fabrication gulière d'un produit alimentaire, permet de parvenir à cet objectif.

Condition sine qua non pour assumétrologie (ESM) de Douai (Nord) rer la reproduction exacte et la qualité des produits, mais également pour améliorer les processus de production et donc réduire les coûts de fabrication, la métrologie apparaît comme une source d'innovation en même temps que de compétitivité. Résultat : dans un contexte économique où la production industrielle enregistre une croissance continue et où la réglementation notamment européenne - impose des normes toujours plus strictes, le marché de la métrologie explose.

L'Hexagone compte un millier de laboratoires d'étalonnage et d'essai d'instruments de mesure accrédités, et de plus en plus de sociétés se spécialisent dans la métrologie. Pourtant, au niveau international, la France, qui a longtemps tenu le haut du pavé, fait dire qu'« on ne peut plus s'improaccuse aujourd'hui un certain retard sur nombre de ses partenaires étrangers. Une tendance que le gouvernement entend renverser si on se fie aux propos tenus par Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie lors du congrès international de métrologie organisé par le Mouvement français pour la qualité (MFQ), en octobre : « Domaine d'activité économique, domaine de recherche scientifique pointu, condition indispensable au développement des échanges internationaux, la métrologie est un élément majeur de nos sociétés développées. Pilier quelque peu ignoré et souterrain, sa renommée n'est pas à la mesure de son impor-

Premiers signes encourageants, le budget du Bureau national de métrologie a été augmenté de 12 % en 1999, et une commission interministérielle pour la métrologie a été constituée. Autre axe de sa politique de promotion de la métrologie, le gouvernement a décidé de dévelop per cette discipline dans les écoles d'ingénieurs. L'Ecole supérieure de

Profil

Le curriculum vitae idéal

■ **Age**: 30 ans

- Formation : école d'ingénieurs avec spécialisation en métrologie.
- Expérience : quatre ou cinq ans dans le domaine de la métrologie. ■ Compétences : connaissances en informatique (développement de
- logiciels) et en statistiques (calculs d'incertitudes). ■ Qualités appréciées : rigueur et précision.

■ Langues : anglais obligatoire.

■ Salaire: de 15 000 F (2 300 €) par mois en début de carrière, à 19 000 F (2 900 €) par mois après quelques années d'ancienneté.

Les formations

Diplôme d'ingénieur métrologue

- École supérieure de métrologie (ESM), 941, rue Charles-Bourseul,
- BP 838, F-59508 Douai Cedex.
- Tél.: 03-27-71-20-27.

www.esm.fr

- DEA en métrologie ■ Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).
- Institut national de métrologie, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris.
- Tél.: 01-40-27-27-74.
- www.cnam.fr

Diplôme d'ingénieur en instrumentation et mesures industrielles

- Ecole nationale supérieure d'ingénieurs du Mans
- Université du Maine, rue Aristote, 72085 Le Mans Cedex 09
- Tél.: 02-43-83-35-93. ensim.univ-lemans.fr

- Stages de formation à la métrologie ■ Centre de formation du laboratoire national d'essais,
- 1, rue Gaston-Boissier, 75724 Paris Cedex 15.
- Tél.: 01-40-43-38-09.

■ www.lne.fr

a ainsi ouvert, en octobre, un cycle

de formation d'ingénieurs métro-

logues de niveau bac + 6. Destinée à

former des cadres et ingénieurs

français et étrangers de haut niveau,

l'ESM accorde une place de choix à

l'enseignement des nouvelles

« Aujourd'hui, derrière le moindre

instrument de mesure, il y a des cir-

cuits intégrés. On ne peut pas imagi-

ner faire correctement de la métrolo-

gie sans connaître le fonctionnement

des microprocesseurs ni savoir pro-

grammer un logiciel », commente

joint de l'école. Avec les progrès

technologiques, la métrologie est

passée de l'âge du mètre à l'ère du

nanomètre et de la balance à poids

aux capteurs sensoriels, ce qui lui

Stéphane Mandard

Rémy Favier, le directeur général ad-

technologies.

Sur la Toile Laboratoire national d'essais

Le LNE réalise des mesures et des essais pour l'industrie.

■ www.lne.fr

Comité français d'accréditation

Le Cofrac certifie l'impartialité des organismes qu'il accrédite.

Mouvement français pour la qualité

institutions des outils et des méthodes de travail. ■ www.mfg.asso.fr

Bureau international des poids et mesures

Le Mouvement français pour la qualité apporte aux entreprises et

Le BIPM assure l'uniformité mondiale des systèmes de mesure. www.bipm.fr

Organisation internationale de métrologie légale L'OIML propose des lignes directrices pour l'élaboration des

réglementations nationales et régionales concernant la fabrication et l'utilisation des instruments de mesure.

■ www.oiml.org

Télérama hors série ET MOLET MOLET NOUS

... OU COMMENT INTERNET EST ENTRÉ DANS NOTRE VIE

Architecte, médecin, danseur, cinéaste, footballeur, militant, chasseur de têtes, cuisinier, enseignants, prêtre, détective privé... Les uns se rassemblent en communautés d'internautes ; les autres surfent tout seuls au gré de leurs passions. Mais aucun ne saurait plus se passer d'Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX, 48 F



Le maître de la mesure

AUJOURD'HUI, les Parisiens laisseront leur véhicule devant leur domicile. L'indice de la qualité de l'air vient de dépasser le seuil critique de pollution atmosphérique déterminé par la Commission européenne et l'Organisation mondiale de la santé. et la préfecture de police a décidé d'interdire la circulation dans Paris. La faute à un homme. Un homme qui s'est juré de faire la chasse aux gaz, qui représentent un risque potentiel pour la santé de ses concitoyens.

L'homme en question ne fait pas de politique : il est métrologue. A cinquante-neuf ans, Michel Montamat dirige la division métrologie chimique du laboratoire national d'essais, l'un des cinq laboratoires du Bureau national de métrologie, qui participe au maintien et l'amélioration des étalons nationaux pour la mesure des grandeurs mécaniques, thermiques et chimiques.

« Il est indispensable de disposer d'un outil d'évaluation objective et pertinente de la qualité de l'air qui puisse être capable d'informer des situations critiques de pollution, de relever les mécanismes qui les gouvernent, d'orienter et d'accompagner

Portrait Michel Montamat a passé vingt ans à analyser la pollution

les actions de réduction », explique l'ingénieur chimiste de formation. Depuis vingt ans, il tente de réduire l'incertitude due à la précision et aux réglages des appareils de mesure de la pollution atmosphérique: « D'énormes progrès ont été réalisés. Nous sommes aujourd'hui capables d'analyser des concentrations de gaz de plus en plus faibles et de plus en plus finement. » Il estime ainsi avoir ramené l'incertitude à un taux de 15 %. Pour améliorer ce degré de précision, Michel Montamat et son équipe ne comptent plus les heures passées enfermés dans leur laboratoire pour mettre au point des dispositifs expérimentaux toujours plus sophistiqués - spectrophotomètre infrarouge à transformée de Fourier, balance à suspension électromagnétique -

souvent eux seuls

comprennent le fonctionnement. pour établir des modèles mathématiques qui permettent d'évaluer avec le moindre risque d'erreur possible des concentrations d'ozone, de dioxyde d'azote ou de

Si mesurer l'infinitésimal appartient désormais au domaine du possible, c'est parce que la métrologie a pleinement intégré les progrès technologiques, à commencer par ceux réalisés par l'informatique, dans ses us et coutumes. « Tous les instruments d'analyse que nous utilisons sont conçus et pensés autour d'un micro-ordinateur : les capacités accrues des microprocesseurs permettent d'acquérir les millions de données que nécessitent les calculs que nous produisons. »

Mais sur le long chemin qui mène à l'exactitude, si l'informatique offre des raccourcis, le métrologue doit avant tout faire montre de vertus de patience. « Il m'arrive de passer trois heures à relever des signaux analogiques sur un enregistreur papier », confesse Michel Montamat. La précision métronomique du métrologue est à ce prix.

St. M.

XII / LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999

Le monde de l'industrie et de la recherche

Concevoir, développer, innover. Pour conduire sa stratégie de développement de véhicules innovants dans leur conception et dans les prestations offertes aux clients. RENAULT renforce aujourd'hui ses équipes en Recherche et Développement. Notre alliance avec NISSAN ouvre un champ d'opportunités pour nos équipes d'ingénieurs. En s'appuyant sur les forces techniques et humaines des deux marques, nous serons en mesure de proposer sur tous les marchés, des produits innovants par la qualité, la sécurité, le respect de l'environnement et la rentabilité économique.

Mobilité des idées, liberté de mouvement, voità comment nous voulons atteindre les objectifs de performance que nous nous sommes fixés.

Etes-vous prêt à inventer avec nous les véhicules de demain ?

En partenariat avec ses équipementiers et les autres métiers de l'entreprise, vous concevez et développez les systèmes électroniques et electriques du futur : * motorisation (hybride, injection directe,...), * chassis (directions et suspensions pilotées,...), * confort (climatisation, services télématiques,...), * électronique embarquée et systèmes multiplexés, * systèmes et automatismes industriels...

Ingénieur généraliste option

Electronique/Automatique

ou Ingénieur Electronicien,

vous êtes débutant ou justifiez

de quelques années d'expérience.

Votre dynamisme et vos capacités de communication vous permettent d'intervenir aussi bien au sein de notre groupe qu'auprès de nos fournisseurs.

Vos compétences techniques alliées à vos qualités de rigueur et de travail en équipe seront des facteurs clés de réussite. Vous avez acquis un bon niveau d'anglais (750 points au TOEIC).

Ingénieur Recherche Systèmes Electroniques

Dans le cadre de la recherche sur nos futurs véhicules et en coopération avec les industriels et les organismes de recherche, vous développez des solutions innovantes, à coûts optimisés, dans les domaines radiocommunication entre véhicules et infrastructure, prestations de confort et de sécurité, interface conducteurs... Vous identifiez les ruptures technologiques majeures et participez à la veille stratégique de l'entreprèse.

Ingénieur Développement Systèmes Electroniques

Au sein du Bureau d'Etudes, vous prenez en charge tout ou partie de différents projets de développement de systèmes électroniques, et définissez les futures architectures électroniques de ces systèmes, dans le respect des objectifs de nouvelles prestations et des contraintes qualité, coûts, délais. Vous assurez le développement et l'industrialisation de ces systèmes en lien avec nos fournisseurs.

Ingénieur Contrôle Electronique Moteurs et Transmissions

Afin d'optimiser les prestations consommation/dépollution tout en satisfaisant à l'agrement de conduite, vous mettez à profit vos doubles compétences. Mécanique/Automatique pour concevoir et développer des systèmes de contrôle appliqués aux moteurs et transmissions. En relation constante avec nos secteurs de calculs, d'essais et d'industrialisation, vous contribuez à faire de notre gamme de motorisations l'une des plus performantes du marché.

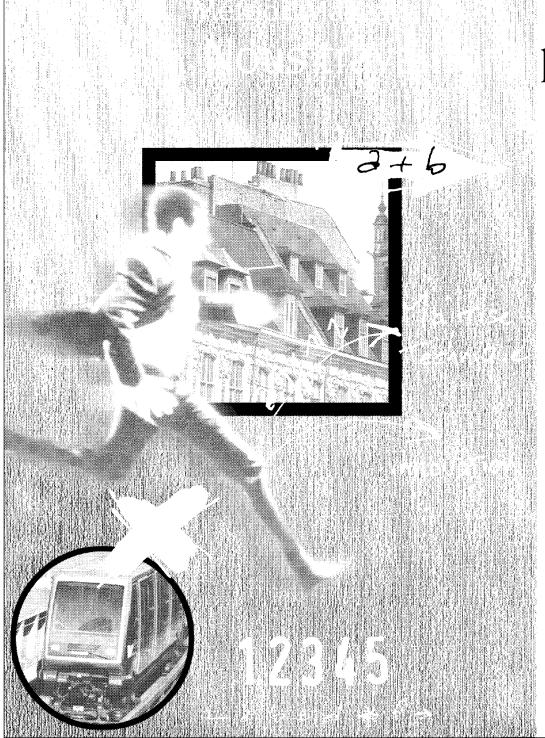
Ingénieur Electronicien Spécialiste

Les innovations en éléctronique decidées sur nos futurs véhicules ou en cours d'évaluation nous conduisent à recruter des Ingénieurs spécialisés dans les domaines de la radiofréquence, de l'électrostatique, des réseaux embarqués, de l'intégration électronique, de la CEM et de la commande de puissance.

Les innovations en éléctronique decide spécialisés dans les domaines de la rede la CEM et de la commande de pu



Ces postes sont localisés en Région Parisienne (Guyancourt, Rucil-Malmaison, Lardy). Merci d'adresser votre candidature avec l'intitulé du poste choisi sous reférence BEPY/NDI à Renault, Service Recrutement et Evaluation des Compétences, 6 Place Bir Hakelm, 92100 Boulogne.



pour la ville de demain...

MATRA Transport International, issu de la technologie aéronautique et spatiale, développe des solutions de transports urbains qui permettent de construire la ville de demain. Chaque jour des millions de voyageurs circulent grâce à nos systèmes de transport. Nous vous offrons votre place dans un univers où l'innovation est une règle et la parfaite maîtrise technologique une nécessité. Vous prenez part à un projet d'envergure : rendre les hommes plus libres et les villes plus fluides. Bienvenue dans la ville de demain, bienvenue dans une entreprise tournée vers l'homme et vers l'avenir.

Ingénieur Développement Logiciel Au sein du Département Informatique, vous êtes responsable de l'étude et de l'évolution du système d'information de gestion de notre société. Vous êtes à l'écoute des utilisateurs et assurez la maintenance du système. Maîtrise de Windows NT, COBOL, ORACLE SQL... La connaissance d'OPEN VMS serait un plus.

3 Ingénieurs Développement Au sein du Département Réalisations Matérielles, vous prenez en charge le développement et la conception de matériels et de cartes électroniques. Maîtrise d'outils de conception/simulation, des techniques numériques et analogiques et de VHDL.

2 Ingénieurs Développement Logiciels Sécuritaires Au sein du Service Applicatifs Pilote Automatique, vous prenez en charge un développement de logiciel sécuritaire en B, depuis l'analyse des spécifications «système» jusqu'à la mise au point usine et site. Expérience du développement logiciels temps réel et connaissance des méthodes formelles (méthode B).

1 Ingénieur Outils de Test et Intégration vous avez en charge :

• le pilotage et la réalisation de développements matériel/logiciel d'outils tests hôte et cibles dédiés à l'intégration/validation/maintenance d'équipements, d'automatismes et de télésupervision ferroviaires

• la définition et la mise eu œuvre de l'intégration, la validation usine et le suivi des retours site. Environnement multi-plateformes (68K VME, SUN, PC...,) VX Works, C, C++, réseau et IHM.

1 Ingénieur Méthode et Support Logiciel vous assistez les développeurs dans les phases de spécification, conception, codage et génération d'exécutable. Vous améliorez la productivité des développements logiciels et assurez la pérennité de notre chaîne de développement. Pratique des méthodes HOOD, SADT, UML et connaissance des langages C, ADA, LES, YACC, Assembleur 68K et des compilateurs OS VMS/UNIX.

Ingénieur Sûreté Matériel Au sein du Département Sûreté de Fonctionnement, vous réalisez des études de sûreté électrique, électronique et numérique : vérification du respect de critères de sécurité et des règles de conception, démonstration du respect d'objectifs de fiabilité, disponibilité et maintenabilité.

Tous ces postes sont ouverts à des Ingénieurs Grandes Ecoles et nécessitent la maîtrise de l'Anglais courant. D'autres opportunités existent au sein de notre groupe, n'hésitez-pas à nous écrire.

MATRA TRANSPORT INTERNATIONAL Direction des Ressources Humaines 48/56, rue Barbès - B.P. 531 - 92542 Montrouge Cedex.

•

...avec vous?

 $LeMonde\ \ Job:\ \ WIA4699--0017-0\ \ WAS\ MIA4699-17\ \ Op.:\ \ XX\ \ Rev.:\ \ 12-11-99\ \ T.:\ \ 17:44\ \ S.:\ \ 111,06-Cmp.:16,11, Base:\ LMQPAG\ 31Fap:100\ \ N^{\circ}:0451\ \ Lcp:700\ \ CMYK$

LE MONDE INTERACTIF

LE MONDE / MERCREDI 17 NOVEMBRE 1999 / 23